LE DEVOIR

Vol. LXXVIII — No 231 ★ Averses. Max.: 14. Demain: plutôt nuageux et froid. **Détail page 23.** Montréal, mercredi 7 octobre 1987

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents, Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

Les MTS sont insuffisamment dépistées au Québec

Le chlamydia devient maladie à déclaration obligatoire

CAROLE BEAULIEU

L'ennemi numéro un de la fertilité des Québécoises, l'infection à chlamydia, deviendra une maladie à déclaration obligatoire d'ici quelques jours mais les ressources de dépistage demeurent toujours insuffisantes, affirme un rapport demeuré jusqu'ici confidentiel.

« Les récentes mesures annoncées par la ministre c'est bien beau mais ce n'est pas suffisant », dit l'un des auteurs du rapport déposé au début de 1987 au ministère de la Santé.

Remis en décembre dernier à la ministre, le rapport trace un portrait dévastateur de la situation montréalaise et affirme que le gouvernement doit développer et implanter « immédiatement » un nouveau programme de santé publique pour répondre aux besoins de dépistage et enrayer l'épidémie.

Il recommande notamment que toutes les femmes âgées de moins de 20 ans, actives sexuellement, soient testées systématiquement.

Les infections à chlamydia sont souvent asymptomatiques. Non traitées, elles peuvent entraîner des infections des trompes de Fallope, des grossesses ectopiques et même l'infertilité.

Depuis près de deux ans déjà des médecins réclamaient que le chlamydia deviennent une maladie à déclaration obligatoire de façon à mieux pouvoir cerner l'ampleur de l'épidémie. Une fois entré en vigueur le décret accordant ce statut au chlamydia, les médecins devront rapporter au département de santé publique tous les cas qu'ils traiteront.

Préparé par le Bureau régional des maladies infectieuses et le Regroupement des départements de santé communautaire du Montréal, le rapport indique que de 1985 à 1986, à Montréal, l'infection atteignait 20 % des femmes âgées de 14 à 19 ans et à 11.5 % de celles âgées de 20 à 24 ans. Le nombre de femmes atteintes dans la région de Montréal varierait entre 25,000 et 30,000.

Le comité recommande que les femmes à risques soient testées de façon routinière, comme c'est actuellement le cas en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario et en Alberta.

Ce dépistage, affirme le rapport, devra être fait à tous les palliers de santé primaire, c'est-à-dire les centres hospitaliers, les CLSC, les cabinets privés et les services de santé des établissements scolaires. Le groupe estime le coût d'un tel programme à moins d'un million.

« Le dépistage systématique ne fait pas consensus, répliquait hier M. Michel Pelletier, directeur du département de santé publique du Québec. Un rapport de la Corporation des médecins propose plutôt du dépistage ciblé »

Selon M. Pelletier, la situation a changé depuis le dépôt de ce rapport. Les mesures récemment annoncées par le ministère de la Santé sont de nature à enrayer le problème. Aucun nouveau budget n'a été octroyé aux hôpitaux pour défrayer le nombre croissant de tests de laboratoires, admet toutefois M. Pelletier.

Les hôpitaux ont toutefois reçu comme directive de « répondre à la demande », explique M. Pelletier. Le

Voir page 12 : Le chlamydia

Un accord sur lequel on ne s'accorde pas

Les provinces sont divisées

BERNARD DESCÔTEAUX ET MANON CORNELLIER

OTTAWA— Quatre provinces canadiennes, dont le Québec, sont prêtes à endosser l''accord de libre-échange conclu dimanche entre le Canada et les États-Unis mais toutes les autres ont des réserves.

Du côté américain, en revanche, des sénateurs influents ont exprimé un appui nuancé à l'accord, hier. L'un d'eux a même été jusqu'à prédire que les membres du Congrès voteraient « massivement » en faveur.

Convoqués à Ottawa, les premiers ministres des provinces canadiennes ont étalé, hier, les éléments de leur division.

Unanimes il y a deux ans pour engager des négociations avec les États-Unis, plusieurs premiers ministres des provinces estiment maintenant que le résultat de cette négociation est décevant.

Les trois plus virulents critiques de l'entente étaient hier les premiers ministres David Peterson (Ontario) et Howard Pawley (Manitoba) ainsi que le premier ministre Joe Ghiz (Île-du-Prince-Édouard). À un moindre degré, il y avait également les premiers ministres Hatfield (Nouveau-Brunswick) et Brian Peckford (Terre-Neuve).

On ne peut qualifier encore ces premiers ministres d'adversaires de l'accord puisqu'aucun n'a formellement dit qu'il le combattrait. MM. Pawley et Ghiz ont indiqué cependant en entrant chez M. Mulroney hier matin qu'ils pourraient retirer leur appui à ce dernier.

Du côté des partisans de l'entente, on retrouve au premier chef le premier ministre Robert Bourassa, le premier ministre de Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, celui de l'Alberta, Don Getty et celui de la Saskatchewan, Grant Devine.

L'appui de M. Bourassa à l'entente va bien au-delà de la rhétorique puisque dès hier il était prêt à la défendre même contre ses alliés naturels du Parti libéral fédéral. Il n'a pas hésité à qualifier d'irréalistes les propos d'un John Turner qui voit dans la conclusion de l'entente une menace à

Voir page 12 : Les provinces

Photo Jacques Grenier

Le *Stefan Batory* a passé sa dernière journée, hier, à la gare maritime de Montréal d'où il largue les amarres ce matin pour toujours.

Le *Stefan Batory* fait ses adieux à Montréal

MICHEL C. AUGER

Le paquebot polonais *Stefan Batory* quittera le port de Montréal pour la dernière fois ce matin à destination de l'Europe.

Le *Stefan Batory*, de la Polish Ocean Lines, était le dernier navire à assurer une liaison régulière entre l'Europe et Montréal. Il avait fait sa première escale à Montréal en avril 1969, prenant la relève du *Batory* qui assurait des liaisons régulières entre Montréal et la Pologne depuis 1957.

En 18 ans, le *Stefan Batory* aura fait 140 traversées de l'Atlantique pour relier Montréal à Londres, Rotterdam et la Pologne et il a transporté 67,000 passagers vers l'Europe et 58,000 vers le Canada.

Selon M. Paul Moulin, de la firme d'agents maritimes McLean Kennedy qui représentent les intérêts de la Polish Ocean Lines à Montréal, le service entre Montréal et l'Europe par bateau n'est que suspendu temporairement. « Nous attendons la décision des armateurs mais nous avons bon espoir qu'ils lui trouvent un successeur et nous savons qu'il y a des bateaux à vendre », affirme-t-il.

À l'ère des charters à bon marché vers l'Europe, le voyage en bateau a toujours gardé un public fidèle, affirme M. Moulin. « C'était une liaison rentable pour la compagnie. Même au cours des dernières années, le *Stefan Batory* était toujours aussi populaire », soutient M. Moulin.

Le voyage Montréal-Londres coûtait entre $ 640 et $ 1,365 US, repas compris, mais les cabines les moins chères de ce navire construit en 1952 n'étaient pas toutes équipées de douches et de toilettes.

Cet hiver, le *Stefan Batory* fera deux croisières aux Antilles et en Amérique du Sud avant d'être définitivement retiré.

Ultimatum aux Postes

Ottawa brandit sa loi spéciale

MICHEL VASTEL

OTTAWA- Le ministre du Travail, Pierre Cadieux, a lancé, hier, un ultimatum à la Société des Postes et au Syndicat des postiers: si les négociations ne reprennent pas immédiatement, le gouvernement déposera une loi spéciale de retour au travail dès demain.

L'ultimatum du ministre semble avoir fait son effet puisqu'à la suite de quelques contacts téléphoniques dans la soirée d'hier, les Postes et le syndicat ont décidé de tenter une nouvelle séance de négociations ce matin. Sans enthousiasme.

Après avoir demandé la semaine dernière aux Postes et à ses employés de retourner à la table de négociations, le ministre a constaté qu'une ultime tentative, lundi soir, s'était soldée par un échec après deux heures seulement. « C'est inacceptable, a déclaré hier M.Cadieux. Si les parties ne peuvent résoudre leurs conflits par le processus de négociation collective, le gouvernement leur retirera cette responsabilité ».

Le ministre fédéral a donné avis aujourd'hui du dépôt d'un projet de loi spécial, lequel pourrait techniquement intervenir dès demain. La loi serait alors adoptée avant la fin de semaine, permettant un retour à la normale aux Postes dès le début de la semaine prochaine. Quelle que soit l'issue des négociations d'aujourd'hui, l'avis demeurera au feuilleton et la menace d'une loi spéciale pèse donc désormais sur les Postes et leur syndicat comme une épée de Damoclès dont le gouvernement pourra

Voir page 12 : Ottawa

Photo CP

Après cinq ans de surdité totale, la petite Marie-Andrée Boivin, 8 ans, entend à nouveau depuis hier grâce au Dr Pierre Ferron, de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui lui a implanté une oreille électronique.

Fini le silence

PIERRE CAYOUETTE

Une fillette de huit ans, sourde depuis l'âge de trois ans, a retrouvé l'ouïe, hier, à l'Hôtel-Dieu de Québec, six semaines après avoir reçu une oreille électronique.

L'équipe du Dr Pierre Ferron, chef du département d'othorhino-laryngologie de l'Hôtel-Dieu de Québec, avait procédé à un implant cochléaire le 25 août dernier sur la fillette, Marie-André Boivin, originaire de Beauport. Pour vérifier les résultats de l'opération, on a procédé, hier, aux premières stimulations sonores sur la fillette. Elle a répondu favorablement à divers bruits métalliques. C'était la première fois qu'elle percevait des sons depuis plus de cinq ans. Une méningite l'avait rendue sourde

Voir page 12 : Fini

Une accusée francophone exige un procès en anglais

BERNARD MORRIER

Accusée du meurtre de son mari, une mère de 33 ans, qui se prétend de culture anglophone, ne saura que demain si elle a droit à un procès dans la langue de son choix. La Couronne soutient que cette demande est superflue, compte tenu que Liliane Lorentz-Aflalo s'exprime tout aussi bien en français qu'en anglais et que Robert Roy, le co-accusé dans cette affaire, lui-même d'expression française, est cité au même procès.

Née à Montréal d'un père d'origine allemande et d'une mère autrichienne, qui parlent un français très châtié, Liliane Lorentz-Aflalo n'en prétend pas moins qu'elle a refusé de parler en français avec ses parents depuis l'âge de deux ans et demi et qu'une bonne partie de son éducation scolaire, tant élémentaire que supérieure, s'est faite en anglais. Elle ajoute qu'elle a vécu durant un certain temps en Roumanie avec ses parents et que ceux-ci lui ont surtout parlé en anglais.

Quant à ses quatre enfants, âgés entre cinq et 13 ans, ils ne parlent que l'anglais, bien qu'ils apprennent maintenant le français à l'école. « Mais à la maison, on parle anglais et mes parents ne causent avec eux qu'en anglais », répond-elle à son avocat, Me Marc Labelle.

D'autre part, si elle reconnaît parler un français convenable, elle affirme ne pas comprendre toutes les nuances de cette langue, ce qui, à son avis, l'aurait empêchée de bien se défendre lors de son enquête préliminaire. « La majorité des témoins ont communiqué en français et j'ai perdu une bonne partie de ce qu'ils ont raconté », ajoute-t-elle. Elle précise qu'ayant obtenu la transcription des notes sténographiques, elle a dû avoir recours à un dictionnaire pour les interpréter. À la prison Tanguay, où elle est détenue, elle confie ne parler français qu'à ceux qui vraiment ne comprennent pas l'anglais.

Contre-interrogée par le procureur de la Couronne, Me Yves Berthiaume, l'accusée précise qu'elle ne nie pas parler aussi français, mais, qu'elle le comprend jusqu'à un certain niveau et ne s'exprime pas comme elle le voudrais.

Me Berthiaume soutient pour sa part que la démarche de l'accusée pour obtenir un procès séparé est non fondée et, avec l'aide des enquê-

Voir page 12 : Une accusée

Le Sénat répudie le juge Bork

■ Sa candidature à la Cour suprême n'est pas éliminée

WASHINGTON (AFP) — La commission sénatoriale des affaires judiciaires a recommandé hier au Sénat le rejet de la candidature du juge Robert Bork à la Cour suprême, compromettant sérieusement sa confirmation, enjeu de la première grande bataille politique menée par le président Ronald Reagan depuis le scandale de l'Irangate.

L'avis négatif de la commission a été exprimé par neuf voix contre cinq, les huit membres démocrates ainsi qu'un républicain ayant voté contre. C'est maintenant au Sénat, où les démocrates — en général hostiles au juge Bork — détiennent la majorité, de décider en dernier ressort.

En apprenant le vote de la commission, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, a exprimé sa « déception ». « Nous allons continuer à nous battre » pour la confirmation, a-t-il toutefois ajouté, car « il y a encore des sénateurs indécis ».

M. Reagan a en effet déclaré qu'il ne retirerait pas le nom de son candidat, malgré les prédictions selon lesquelles 53 sénateurs ou plus — sur 100 au total — voteraient contre M.

Voir page 12 : Le Sénat

AUJOURD'HUI

PAIX AU SALVADOR
Les rebelles et le gouvernement parlent d'un cessez-le-feu tandis que deux commissions mixtes sont créées dans un climat de paix comme le pays n'en a pas connu depuis sept ans. **Page 6**

MANILLE BRÛLE ENCORE
Menaces d'un nouveau coup d'État de la droite. **Page 6**

JACQUES PARIZEAU
Le libre-échange est, pour le moment, une question d'équilibre , mais on en saura plus long au cours des mois qui viennent à mesure que seront dévoilées les mesures contenues dans l'Accord. **Page 7**

LA CVMQ BLOQUE
Non seulement la Commission des valeurs mobilières est-elle mécontente, mais elle bloque les prises de contrôle de maisons de courtage par les banques. **Page 7**

SCIB'87

Le Salon Canadien de l'Informatique / Bureautique

LES EXPOSITIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES INC. / INDUSTRIAL TRADE & CONSUMER SHOWS INC.

CFQR 92.5

CONFÉRENCES

Fédération de l'informatique du Québec inc.

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

5 • 6 • 7 • 8 OCTOBRE 1987

Contre le libre-échange

Néo-démocrates et libéraux sont partis en croisade

MANON CORNELLIER

OTTAWA - Les libéraux et les néo-démocrates entreprennent dès maintenant leur croisade contre l'accord de libre-échange conclu samedi soir dernier entre le Canada et les Etats-Unis.

A moins d'une demi-heure d'intervalle hier, les deux chefs ont rencontré la presse pour lui faire part de leurs intentions.

Les libéraux ont déjà mis sur pied un comité spécial composé de députés qui voyagera à travers le pays pour entendre et sensibiliser le public canadien.

Le NPD est plus ambitieux. Après une rencontre avec le chef néo-démocrate ontarien Bob Rae, le chef fédéral Ed Broadbent a annoncé que son parti lançait une grande campagne pour mobiliser la population contre l'entente et former un front commun regroupant les groupes culturels, agricoles et syndicaux.

Dès aujourd'hui, M. Turner sera à Vancouver pour participer à des émissions de lignes ouvertes, à une assemblée publique et pour donner une conférence de presse. Demain, il fera de même à Winnipeg en compagnie de son critique Lloyd Axworthy.

De son côté, M. Broadbent a aujourd'hui un agenda chargé. Il réunira son caucus pour discuter d'un plan d'actions pour les députés qui devrait être mis en oeuvre en fin de semaine. Ce soir, il rencontrera les représentants de la Coalition nationale d'opposition au libre-échange.

De plus, le comité de stratégie du NPD se réunira vendredi à Ottawa pour organiser la campagne nationale d'opposition au libre-échange et une rencontre spécial avec les leaders néo-démocrates provinciaux aura lieu d'ici 10 jours pour définir une stratégie commune.

Des deux chefs, Ed Broadbent est cependant le plus catégorique dans son opposition à l'accord et dans sa demande pour le déclenchement des élections sur le thème du libre-échange.

M. Turner se dit prêt pour la bataille électorale mais refuse de se ûprononcer quand on lui demande s'il est prêt à forcer la tenue d'élections générales.

De plus, il est tout aussi hésitant à dire qu'il mettrait fin à l'accord si il était porté au pouvoir. « Nous sommes contre ce que nous avons vu jusqu'à présent, a-t-il dit, mais je ne peux pas vous dire catégoriquement que je vais abroger quelque chose que je n'ai pas vu. »

Il maintient quand même qu'il s'agira d'un thème de la prochaine campagne électorale et que si il est porté au pouvoir, il agira en conséquence.

Conseil permanent de la jeunesse

Gratton lance la course aux 40 grands électeurs

CAROLE BEAULIEU

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Michel Gratton, a donné le coup d'envoi hier de la mini campagne électorale devant mener à la création du premier Conseil permanent de la jeunesse.

Structure bidon pour certains, concrétisation d'une promesse électorale pour d'autres, le conseil permanent de la jeunesse donnera aux jeunes « une voix aux décisions », affirme la publicité que s'apprête à diffuser le Secrétariat à la jeunesse.

« Si les jeunes n'en veulent pas on pensera à autre chose », déclarait hier M. Gratton aux journalistes qui s'interrogeaient sur l'intérêt que pouvait soulever un tel conseil consultatif. « Mais nous pensons que c'est un excellent outil ».

Le Conseil permanent de la Jeunesse sera chargé de conseiller le gouvernement et le premier ministre lui-même sur toute question relative à la jeunesse: aide sociale aux moins de 30 ans, frais de scolarité, prêts et bourses, programmes d'emplois etc.

Exclus du pouvoir, souvent absents des syndicats, ne formant que 20 % de la fonction publique (contre 30 % il y a cinq ans), les 15-30 ans ont bien peu de canaux pour se faire entendre du gouvernement. Les partisans du Conseil affirment qu'il en sera un.

Les jeunes intéressés à devenir l'un des 15 sages qui conseilleront le gouvernement ont jusqu'au 27 novembre pour remplir un formulaire de mise en candidature. Le Secrétariat à la Jeunesse a déjà expédié plus de 3,000 formulaires aux quelque 500 groupes de jeunes du Québec et aux centaines d'établissements scolaires pour susciter des candidatures.

Le reste de l'opération est unique dans l'histoire des conseils consultatifs québécois et s'apparente presque au processus électoral américain.

Parmi les candidatures reçues, le premier ministre du Québec devra choisir 40 personnes qui formeront le collège électoral.

Ces 40 grands électeurs éliront entre eux les 15 membres du conseil. Le président du conseil sera choisi par le premier ministre. Le poste de président, tout comme ceux des deux vice-présidents, seront les trois seuls postes rémunérés.

Il est bien difficile encore d'estimer le nombre de candidatures que le projet suscitera, a déclaré hier M. Gratton, particulièrement dans les régions périphériques. Mais la représentativité de ce Conseil est la principale préoccupation du gouvernement, a-t-il ajouté, plus encore que le nombre de candidatures et les médias sont invités à publiciser la période de mise en candidature.

Une rapide tournée de quelques groupes de jeunes réalisée hier par LE DEVOIR indique que si la période de mise en candidature suscite encore bien du scepticisme au sein des groupes communautaires, on l'attendait avec enthousiasme à la Jeune Chambre de Commerce de Montréal. « Nous avons déjà dix candidats », déclarait fièrement la directrice, Mme Monique Thomas. Plusieurs groupes communautaires de jeunes ont indiqué que certains de leurs membres s'apprêtaient à poser leur candidature.

Pour être éligibles, les candidats doivent être âgés de 15 à 30 ans. Leur candidature doit être appuyée par au moins trois organismes de jeunes provenant d'au moins deux des cinq secteurs d'activités suivant: affaires sociales, travail et entrepreunariat, loisirs, éducation et culture.

Le collège électoral devra, « dans la mesure où la liste des candidats le permettra », précise le Secrétariat à la jeunesse, être composé d'un nombre égal de femmes et d'hommes et tenir compte de la diversité de régions du Québec, des secteurs d'activités, des groupes d'âge et des communautés culturelles.

La technologie du Jarvik-7 est arrivée à Montréal au coût d'un demi-million

PIERRE CAYOUETTE

Grâce au coeur mécanique Jarvik-7, les chirurgiens de l'Institut de cardiologie de Montréal ont pu maintenir en vie pendant 24 heures, dans la nuit du 29 au 30 septembre, un Montréalais de 46 ans en attente d'une transplantion cardiaque.

L'homme repose toujours dans un état critique, ont fait savoir hier les chirurgiens de l'Institut.

L'Institut de cardiologie de Montréal fait dorénavant partie des 19 centres nord-américains qui possèdent l'équipement nécessaire, évalué à $ 500 000, pour pratiquer l'implantation du coeur mécanique. Au Canada, avant l'Institut de cardiologie de Montréal, seul l'Institut de cardiologie d'Ottawa a utilisé le Jarvik-7. Cinq patients en ont profité.

En juin dernier, une équipe de 11 professionnels de l'Institut de cardiologie de Montréal s'est rendue à Salt Lake City, aux États-Unis, là où le Jarvik fut perfectionné par la compagnie Symbion. Les chirurgiens, anesthésistes et infirmières maîtrisent aujourd'hui parfaitement la technologie du Jarvik-7

À ce jour, à travers le monde, 66 patients ont temporairement reçu un coeur artificiel en polyuréthane de type Jarvik, dans l'attente d'une greffe. Du nombre, 80 % ont pu par la suite recevoir une transplantation d'un coeur humain compatible, la plupart du temps, dans les deux semaines suivant l'opération. La moitié d'entre eux survivent et ont pu réintégrer leur domicile.

On a pratiquement abandonné l'idée d'implanter le Jarvik-7 de façon permanente même si le coeur mécanique s'adapte parfaitement à l'anatomie du thorax humain et si son fonctionnement est en tous points similaire à celui de l'organe naturel. « Le coeur mécanique a confirmé sa vocation de solution d'attente pour les futurs récipiendaires de coeur humain compatible », a dit le Dr Michel Carrier, chirurgien.

C'est précisément ce qui s'est produit dans le cas de l'homme de 46 ans qui a reçu un Jarvik-7 pendant quelques heures la semaine dernière. On tentait de lui faire un second pontage coronarien, lorsque des complications sont survenues. Après un bref caucus, les médecins ont décidé de lui greffer un coeur humain compatible. Mais comme on n'arrivait pas à trouver l'organe nécessaire, on s'est servi du Jarvik-7.

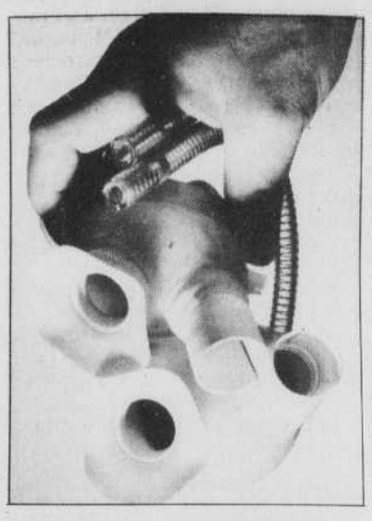

Depuis la reprise, en 1983, du programme de greffes cardiaques à l'Institut de cardiologie, une cinquantaine de patients ont été jugés aptes à recevoir une greffe cardiaque. À ce jour, 33 d'entre eux ont reçu un nouveau coeur, huit sont toujours en attente d'un coeur humain compatible, tandis que neuf autres sont décédés.

Le taux survie chez les 33 transplantés est de 87 %.

On estime par ailleurs qu'un patient sur cinq mourra avant d'avoir reçu son nouveau coeur.

Libre-échange

Mulroney se fait contredire à propos d'aide aux travailleurs les plus touchés

MANON CORNELLIER

OTTAWA - Les premiers ministres provinciaux ont été surpris d'apprendre par les journalistes hier l'annonce, faite la veille, par le premier ministre Mulroney d'un programme fédéral-provincial pour aider les travailleurs qui subiront les contrecoups de l'entente du libre-échange.

Plusieurs leaders provinciaux ont dit qu'ils en avaient jamais entendu parler et qu'ils demanderaient des éclaircissements. D'autres ont simplement indiqué qu'ils avaient des programmes d'aide à l'emploi et qu'ils seraient prêts à les augmenter, s'il le fallait.

Alors qu'il s'adressait lundi soir aux membres de l'Association canadienne des exportateurs, M. Mulroney a dit: « Le gouvernement conservateur et les provinces ont entrepris de mettre sur pied un programme majeur pour assister les travailleurs qui seront touchés par les ajustements et les chambardements ».

Non seulement les Peckford, Pawley, Ghiz l'ont contredit mais le ministre des Finances Michael Wilson le faisait à son tour quelques minutes plus tard aux Communes.

A une question du chef libéral John Turner qui lui demandait des détails sur ce programme, M. Wilson a répondu: « Nous ne prévoyons pas qu'il y ait un besoin pour des programmes d'ajustement importants. Nous avons un nombre de programmes déjà en place. »

Et d'ajouter: « Le premier ministre a dit que si il y a un besoin pour des programmes, ils sont déjà en place et ils seront augmentés pour répondre aux besoins, si c'est nécessaire. »

Il a fait aussitôt un grand exposé sur les bienfaits du libre-échange et les perspectives d'emplois qu'il promet.

Mais l'opposition n'a pas avalé cette pilule. Aussitôt, les libéraux Lloyd Axworthy et Warren Allmand sont partis dans une bagarre de chiffres avec le ministre Wilson.

MM. Allmand et Axworthy, eux, référaient à une étude du ministère de l'Expansion industrielle régionale et une autre de l'Université du Maryland. Cette dernière prédisait la disparition de 135 000 emplois si la productivité ne s'améliorait pas.

LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1987-1988
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DE MONTRÉAL

Le mardi,
20 octobre 1987
À midi
Hôtel Méridien,
Grand Salon

Monsieur Claude Béland
Président
Le Mouvement Desjardins

Monsieur Béland a intitulé son allocution: **«Le Mouvement Desjardins, un capital à visage humain».**

Prochain déjeuner

Le déjeuner de la PME animé par Robert Panet-Raymond, présente trois dirigeants de PME: Diane Lanctôt, Robert Bélisle et Antoine Geloso.

Le mardi, 27 octobre 1987
À midi
Hôtel Le Reine Elizabeth

Renseignements et réservations:
288-9090

772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3A 1G1

LE PODIUM DU MONDE DES AFFAIRES

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES A LA RESPONSABILITÉ DE MAINTENIR LE SERVICE POSTAL

Parce que votre courrier, c'est trop important.

La Société canadienne des postes fait tous les efforts possibles pour que vous continuiez de bénéficier du service postal en dépit du conflit actuel.

C'est notre responsabilité à l'égard de tous les Canadiens et les entreprises qui dépendent tellement de la poste.

Durant le présent conflit, nous vous encourageons vivement à continuer d'utiliser la poste comme d'habitude. Vous pouvez vous fier à notre détermination de vous fournir le service postal auquel vous avez droit.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Séduction déloyale

Une frau éconduite réclame $ 64,500

BERNARD MORRIER

Une rencontre fortuite dans un bar montréalais du Holiday Inn, en avril 1985, a amené hier une Allemande éconduite à intenter une poursuite de $ 64,500 contre un courtier d'assurances de Charlesbourg.

Trois jours après cette rencontre, au cours de laquelle il fut largement question de la prétendue influence de Monsieur auprès des responsables de l'immigration pour faciliter son entrée au Canada, Madame était retournée toute confiante dans son pays natal. Le 19 mai, Monsieur téléphone à celle-ci, et à sa propre surprise prétend-elle, lui déclare tout son amour et lui dit de venir au Québec sans plus attendre.

La blonde Allemande hésite, expliquant qu'étant institutrice, elle ne peut cesser de dispenser ses cours avant la fin de juillet et que, de toute façon, son contrat de travail la liant jusqu'à la fin d'août 86, il ne saurait être question pour elle de songer à s'établir au Canada d'ici là. Monsieur semble très déçu et raccroche.

Oubliée l'aventure ? Pas du tout. A compter du 3 juin, Monsieur rappelle tous les jours, durant deux semaines, sa conquête d'outre-Atlantique. Il se fait tellement pressant qu'il convainc enfin la belle « schatzi » de s'envoler pour le Canada dès le lendemain. Elle arrive enfin et s'installe en compagnie de son fils de sept ans dans la demeure du courtier de Charlesbourg, assurée maintenant que celui-ci respectera sa promesse téléphonique de l'épouser. C'était le 17 juin 1985.

Mais en juillet suivant, les choses vont plutôt mal : Madame apprend que Monsieur aurait une maîtresse. La méfiance s'installe mais rien n'est encore prouvé. Madame n'en remarque pas moins la conduite plutôt inconstante de son futur époux dans les semaines qui suivent, si bien que, le 9 septembre, elle décide de retourner son fils en Allemagne. Elle n'est cependant pas encore certaine si les écarts de son prétendant sont passagers.

Des vérifications durant des semaines la convainquent que, définitivement, elle est trompée et elle quitte Charlesbourg pour se réfugier chez des amis à Montréal, le 1er novembre d'après. La poursuite ne mentionne pas s'il y eut communication intensive entre eux mais, le 19 novembre, Monsieur lui crie si fort « ich liebe dich » qu'elle succombe et retourne vivre avec lui.

Toutefois, trois jours après, soutient-elle maintenant, sans motifs valables, il lui déclare soudainement que tout est fini et l'expulse du cottage charlesbourgeois.

Elle estime que toute cette histoire en était une de séduction déloyale, qu'il y eut de fausses promesses et que toutes les manoeuvres dolosives et artifices déployés par Monsieur lui ont causé un préjudice irréparable.

Elle exige donc $ 34,000 pour perte de salaire entre juin 1985 et août 1986, $ 2,500 pour rembourser ses billets d'avion et ceux de son fils, $ 3,000 pour différents frais encourus (hôtels, repas, etc.) et $ 25,000 pour préjudice moral et injures endurées par le bris des promesses de Monsieur.

Seize mois après la commission d'enquête démontrant le « tripotage » de fonds publics

Le dg du CLSC J.- Octave Roussin ne fait pas encore l'objet de poursuites

CAROLE BEAULIEU

Seize mois après qu'une commission d'enquête ait révélé que le directeur général d'un CLSC de la métropole « a tripoté dans les fonds publics » et les a utilisés « comme s'il s'agissait de ses propres économies » aucune mesure judiciaire n'a encore été prise contre lui.

« L'enquête policière se poursuit », se contentait-on de déclarer hier auprès du ministère de la Justice du Québec.

Las d'attendre que justice soit faite, les syndiqués du CLSC J.-Octave-Roussin de Pointe-aux-Trembles ont rendu public hier à Montréal le rapport jusqu'ici confidentiel de la commission d'enquête Bilodeau.

Le volumineux rapport d'une centaine de pages n'est pas tendre à l'égard du directeur général mis en cause, le Dr Marc Lavallée, qu'il accuse d'avoir fait d'un établissement public « la caisse pop du coin ».

M. Lavallée, écrit le commissaire Bilodeau, « s'est octroyé des faveurs et en a distribué à d'autres individus à des fins personnelles. »

« Il se considérait comme un directeur de succursale bancaire, prêtant sans intérêt alors que son établissement en payait sur le même argent ». « Octave-Roussin était en quelque sorte la Caisse populaire du coin pour certaines personnes grâce aux bons offices de Marc Lavallée ».

Obtenu en vertu de la loi sur l'accès à l'information, le rapport rendu public hier est amputé de ses recommandations. Ces dernières ont été considérées non publiques parce que nominatives par la Commission d'accès à l'informatin.

Le rapport dit toutefois que le commissaire Bilodeau a demandé l'intervention du procureur-général du Québec. Le procureur est intervenu mais a demandé un supplément d'enquête en mai 1987. Cette enquête se poursuit toujours.

La présidente de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN), dont sont membres les employés du CLSC, a dénoncé hier la lenteur des pouvoirs publics à punir les administrateurs contrevenants alors qu'ils ont la main beaucoup plus leste pour punir des syndiqués.

« Les administrateurs semblent au-dessus des lois », a déploré Mme Catherine Loumède, rappelant que M. Lavallée a quitté le CLSC avec une indemnité de départ de $ 50,000. alors que certains employés ont perdu leur emploi sous son règne et ne l'ont pas retrouvé.

La commission d'enquête Bilodeau a duré près de huit mois. La FAS estime qu'elle aura coûté près de deux millions aux contribuables québécois.

Un autre cadre de l'établissement, M. Pierre-Normand Lachapelle avait alors été condamné à six mois de prison pour avoir braqué une arme à feu sur un individu, s'être parjuré et avoir incité au parjure.

La Cour avait aussi interdit à M. Lachapelle de se présenter au CLSC pour les trois prochaines années et de posséder une arme à feu pour les dix prochaines années.

Les porte-parole des employés de l'établissement ont demandé hier à la ministre de la Santé de faire en sorte que justice soit faite dans ce dossier. Ils ont aussi dit souhaiter que le ministère étudie la possibilité de compenser les employés qui ont perdu leur emploi sous le règne de M. Marc Lavallée ou sont encore en congé maladie suite au stress encouru.

Le rapport Bilodeau dit clairement que l'administration Lavallée « a pourri » l'atmosphère du CLSC. Mme Loumède a déploré que la commission Bilodeau n'ait pas traité la portion de son mandat concernant les relations de travail. Selon elle plusieurs employés de l'établissement ont été victimes du docteur Lavallée et de ses fiers-à-bras.

La toile du stade devrait rentrer dans sa niche demain

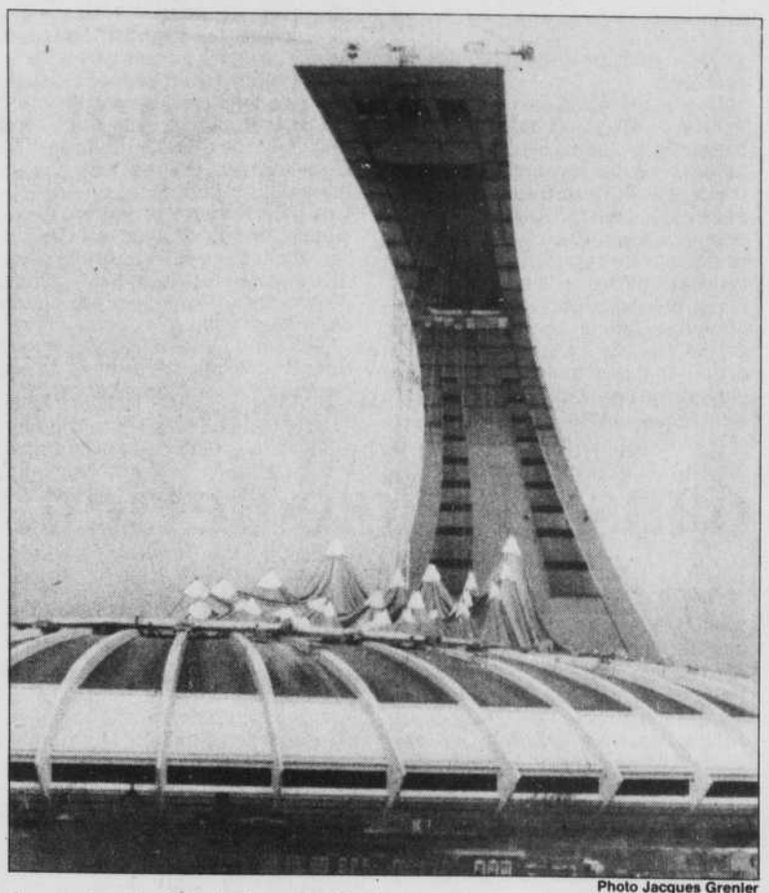

Photo Jacques Grenier

À compter de demain, la toile réintégrera sa niche, le temps que les ouvriers de la firme Socodec entreprennent les travaux de rétractabilité.

PIERRE CAYOUETTE

Puisque les Expos ont terminé leur saison, on commencera demain, si le temps le permet, à retirer la toile qui couvre le Stade olympique. La toile réintégrera sa niche, le temps d'amorcer les travaux de rétractabilité.

On sait d'ores et déjà, confirme la Régie des installations olympiques (RIO), qu'à cause de multiples imprévus, le toit du Stade olympique ne sera pas rétractable à temps pour le début de la prochaine saison de baseball, comme le prévoyait pourtant le contrat accordé à la firme Socodec-Lavalin.

Demain, dans un premier temps, a expliqué hier le porte-parole de la RIO Pierre Durand, on s'affairera à libérer le toit de ses ancrages tout autour de l'anneau technique. La manoeuvre devrait se faire beaucoup plus facilement et beaucoup rapidement que la manoeuvre inverse en avril dernier. « En raison de l'expérience acquise et de l'ajustement des nombreux treuils », précise la RIO.

Cette fois-ci, l'opération se fera manuellement.

Sitôt la toile rendue dans sa niche, on procédera au remplacement du câble de levage qui avait été endommagé le 1er avril dernier. L'opération nécessitera deux semaines de travail.

Simultanément, on installera une série d'élevateurs à poulies. « Nous savons maintenant qu'il faut absolument installer ces câbles pour éviter toute friction de la toile et des pièces d'accastillage contre l'anneau technique » a dit M. Durand. Les élevateurs à poulies permettront à la toile de quitter ses points d'ancrage bien au-dessus de l'anneau technique.

Ensuite pour préparer le stade à affronter, on installera une « jupe d'étanchéité », de façon à clore les espaces d'aération entre la toile et l'anneau technique. Aussi, une deuxième toile sera installée sous la toiture, dans le but d'éliminer la condensation et de sauver 70 % de la consommation d'énergie.

Nos excuses

Des difficultés techniques ont fait sauter des passages de l'article de la page 3 de notre édition d'hier sur la comparution du député de Saint-Jean, André Bissonnette, le rendant dificile à comprendre. Toutes nos excuses aux lecteurs.

L'ANEQ recommande la grève le 12 novembre

LIA LÉVESQUE

(PC) — L'Association nationale des étudiants du Québec recommande aux cégeps et aux universités de débrayer, le 12 novembre, afin de faire bien comprendre au gouvernment que la réforme du régime de prêts et bourses ne peut plus attendre.

Ainsi, tout au long du mois d'octobre et au début de novembre, une trentaine de cégeps et d'universités tiendront des assemblées générales de leurs étudiants pour décider de la nécessité de suivre le mot d'ordre de l'ANEQ. Tous ces établissements ne sont pas membres de l'ANEQ — qui en représente 21 — mais pourraient tout de même emboîter le pas.

Ce 12 novembre aussi, l'ANEQ compte organiser une manifestation devant le parlement de Québec. Le nombre de participants reste à déterminer, après que le vote de grève aura été tenu dans tous les établissements d'enseignement supérieur qui désirent voter.

Le motif du mécontentement étudiant reste le même depuis des années: un régime de prêts et bourses qu'ils jugent inéquitable et basé sur des critères obscurs.

En entretien avec la *Presse Canadienne*, M. Claude Dionne, agent de liaison à l'ANEQ a résumé les revendications du milieu étudiant.

Tout d'abord, ils refusent que la réforme ne soit mise au point que dans les officines gouvernementales. Les étudiants doivent y être associés pour qu'elle respecte leurs besoins.

L'ANEQ tient à cinq points:

- que le régime soit ouvert à toutes les catégories d'étudiants, non seulement ceux à temps plein;
- que le régime assure « un niveau de vie décent » aux étudiants;
- que le financement provienne de sources stables et vérifiables. Qu'on cesse par exemple de tenir pour acquis que l'étudiant reçoit automatiquement des revenus d'un emploi d'été. Qu'on cesse de calculer que tous les étudiants reçoivent nécessairement une aide financière de la part de leurs parents;
- que le régime soit « plus transparent », que l'on connaisse à l'avance les critères de calcul. Et que cessent les retards dans le versement des bourses;
- que les prêts soient remplacés par des bourses. L'ANEQ ne veut plus que les étudiants s'endettent pour étudier.

Montréal sera fixée aujourd'hui sur Miron

(B.M.)La Ville de Montréal saura aujourd'hui si elle peut enfin occuper le site de la carrière Miron, acquis comme on sait au coût de $ 47,5 millions en juin 1984.

Le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, doit en effet décider s'il doit émettre une ordonnance en ce sens, valide jusqu'au 15 octobre et sollicitée par la Ville de façon permanente par la suite.

La carrière, sise au nord de l'autoroute Métropolitaine aux limites du quartier Saint-Michel, devait être remise à l'administration municipale le 1er octobre dernier, selon une résolution du conseil municipal ratifiant l'entente, tandis que Miron gardait son privilège d'exploiter un site voisin d'enfouissement des déchets jusqu'au 31 décembre prochain.

Miron occupant toujours la carrière et n'ayant aucun bail, la Ville a tenté d'en prendre possession jeudi et vendredi dernier mais ses représentants se seraient fait interdire tout accès par des préposés de l'entreprise.

La Ville explique qu'il est urgent que ses employés accèdent au terrain afin d'en assurer le gardiennage et poser les affiches appropriées. La Ville affirme en outre que, même si Miron a encore pour un temps la responsabilité du site d'enfouissement de déchets, elle n'en demeure pas moins propriétaire des bâtisses, dont une cimenterie ainsi que des usines de béton précontraint et de blocs et autres édifices attenants sur le site même de la carrière.

Mgr Jean-Marie Fortier en deuil de sa mère

Mme Alberta Jobin Fortier est décédée le 4 octobre à l'Hôpital général de Québec à l'âge de 92 ans. Elle était la mère de Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke et président de l'Assemblée des évêques du Québec.

Outre Mgr Fortier, la défunte laisse dans le deuil sa fille Rose-Marie (Richard Deschamps) de New York, ses fils Marius (Jacqueline Garneau), Jacques (Huguette Villeneuve), de Québec.

La dépouille mortelle repose au salon funéraire J. Bouchard et Fils, 1290, lère avenue, Québec. Les funérailles auront lieu aujourd'hui 7 octobre à 15 h à l'église Saint-François d'Assise de Québec.

Mgr Fortier célébrera une messe commémorative à la mémoire de sa mère le mardi 13 octobre à 15 h à la cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke.

LE DEVOIR offre ses sincères condoléances à Mgr Fortier et à sa famille.

ENCAN PUBLIC
TAPIS PERSANS & ORIENTAUX

Plusieurs chargements aériens en provenance de l'Iran sont arrivés malheureusement trop tard. La marchandise fut dédouanée par les courtiers en douanes.

Des tapis d'excellente qualité, noués à la main seront vendus pour liquidation un à un. Taxes gouvernementales et droits acquittés. Frais d'entreposage de 10 % en sus du prix d'achat. À la demande du Gouvernement Canadien, le nom du pays d'origine sera indiqué sur chaque tapis. (L'Iran, le Pakistan, les Indes, la Chine, etc.)

L'encan aura lieu au:
RAMADA INN CENTRE-VILLE, 1005, RUE GUY, ANGLE DORCHESTER
JEUDI LE 8 OCTOBRE 1987
à 19h30 au Grand Salon (exposition à partir de 18h15)
Comptant, cartes de crédit, chèque + pièces d'identité. Encanteurs autorisés.

Beaujolais nouveau
ETS Loron & Fils France

Cette année il n'y aura pas de Beaujolais Nouveau dans les succursales de la S.A.Q.

Comme par le passé, nous vous offrons l'opportunité d'en commander en importation privée par nos soins, via les services de la S.A.Q.

Achat minimum: 1 caisse
Pour tous renseignements écrivez ou téléphonez
1455, rue Bourgeoys
Longueuil Québec J4M 1Z5
Tél.: 647-4611 ou 647-5377
Télex: 055-62461

Office des Grands Crus

• Rectificatif •

Cette annonce parue dans notre supplément Spécial Informatique du 2 octobre en page 5 aurait dû se lire comme suit:

Les Éditions G. Vermette
des livres à succès en INFORMATIQUE

Manuel de base et d'exemples
WORDPERFECT — Version 4.2 *32,95 $*
M.-F. Frasson

Disponibles dans les librairies
Distribués par: Le Diffuseur G. Vermette Inc., C.P. 85, Boucherville J4B 5E6 (514) 641-1334

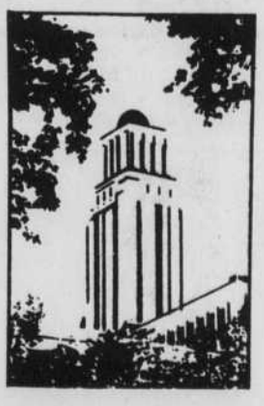

LA SCIENCE À VOTRE PORTÉE

Vous souhaitez être initié à l'étude des sciences?

Vous voulez, dans une approche non mathématique, comprendre les principes scientifiques clefs ayant permis la formulation d'hypothèses détaillées sur les origines de l'homme et de l'univers?

Vous voulez saisir les nombreux liens qui relient la science à la société?

L'Université de Montréal vous propose alors, le tout nouveau programme d'étude de 30 crédits en

SCIENCES ET SOCIÉTÉ

On trouve dans ce programme, **des cours sur l'astronomie, la physique, la biologie, l'histoire et la philosophie des sciences, les sciences nucléaires et la société.**

Date limite d'admission: le 1er novembre 1987

ADMISSIBILITÉ
Les personnes qui avaient 21 ans au 1er mars 1987 s'adressent à la Faculté de l'éducation permanente, 343-6090.

Celles qui n'ont pas atteint cet âge, s'adressent à la Faculté des arts et des sciences, 343-7258.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Faculté des arts et des sciences

cégep

(enseignement régulier, le jour)
LE 1er NOVEMBRE 1987
est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la
SESSION « HIVER - 1988 »
dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby
John Abbott
Joliette-de Lanaudière
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Montmorency
Outaouais
(langue française)
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vieux Montréal
Institut de technologie agro-alimentaire

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM
service régional d'admission du montréal métropolitain
Case postale 70,
Succursale Bourassa,
Montréal (Québec) H2C 3E7
Tél.: (514) 271-2454

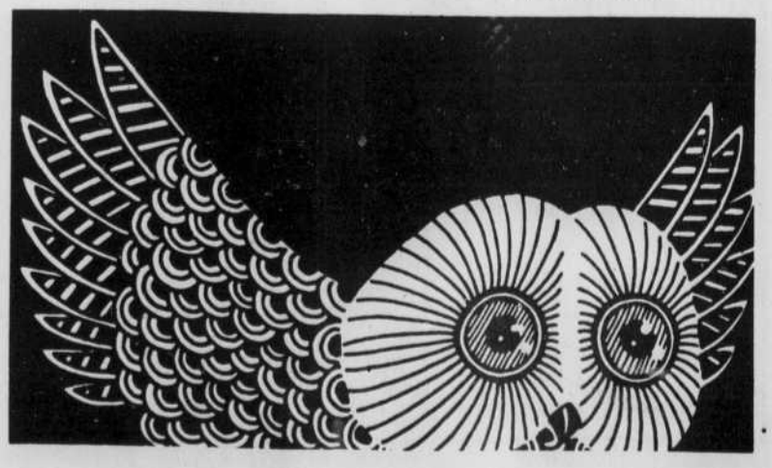

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Malgré les divergences politiques

Relance de la coopération économique entre le Canada et l'Arabie saoudite

MICHEL VASTEL

OTTAWA- Les profondes divergences d'opinion qui subsistent entre le Canada et l'Arabie saoudite sur la question palestinienne n'ont pas empêché les ministres des Affaires étrangères des deux pays de relancer la coopération économique et technique.

Le ministre saoudien, le prince Saoud, a présidé hier et lundi des sessions conjointes de la commission économique mixte canado-saoudienne et signé un entente-cadre de neuf points prévoyant l'élargissement des projets de coopération dans les domaines agricole, de l'élevage, de l'exploitation minière, du transport et des communications.

Les deux pays se reconnaissent mutuellement le statut de la nation la plus privilégiée et, au cours d'une rencontre avec un petit groupe de journalistes, le prince Saoud a souhaité que les deux pays dépassent le stade des simples échanges commerciaux et envisagent désormais la constitution d'entreprises conjointes, notamment dans le domaine de la pétrochimie.

L'accord prévoit en outre davantage d'échanges d'experts et le Canada s'engage à accepter plus d'étudiants saoudiens dans ses universités. Les visites d'hommes d'affaires devraient en outre être facilitées dans l'avenir.

Photo CP

Le premier ministre, M. Brian Mulroney, et le prince Saoud de l'Arabie saoudite.

La signature de cet accord-cadre survient au moment où l'Arabie saoudite vient d'affecter $ 274 milliards US à son plan quinquennal se terminant en 1990.

Le prince Saoud n'en a pas moins tenté de sensibiliser le Canada aux problèmes du conflit du Golfe: « Une tragédie humaine », a souligné le prince, qui ajoute que « la question repose maintensnt entièrement sur les épaules des membres de sécurité ». L'Arabie saoudite n'envisage cependant de guerre des prix du pétrole pour ruiner l'Iran et l'inciter à accepter la trêve: « Toute manipulation des prix du pétrole est dangereuse », affirme encore le ministre saoudien.

Le prince a été l'hôte lundi midi du comité du Sénat sur les affaires extérieures, un comité reconnu comme favorable à une reconnaissance formelle de l'OLP comme un des porte-parole des Palestiniens et l'endossement de leur droit à l'autodétermination. Le ministre saoudien a rappellé qu'il tente de faire modifier la position canadienne depuis des années mais il n'a pas eu plus de succès cette fois-ci. Le Canada reconnaît le droit des Palestiniens à une patrie (homeland) mais refuse d'accepter leur droit à l'autodétermination.

Des sources diplomatiques arabes laissent entendre que le gouvernement Mulroney refuse de modifier sa position, même s'il s'en trouve de plus en plus isolé comme au sommet de la Francophonie, pour ne pas créer un précédent embarassant au Canada face aux revendications des peuples autochtones.

De toute manière, le prince Saoud, fils de l'ancien roi Fayçal et neveu du roi Fahd actuellement à la tête du royaume d'Arabie saoudite, est considéré comme l'un des plus modérés de la famille royale saoudienne. Âgé de 47 ans, il dirige la diplomatie saoudienne depuis 1975 et a ainsi eu l'occasion de recevoir chez lui l'ancien premier ministre Pierre Trudeau et l'actuel Secrétaire d'État Joe Clark.

On le dit très ouvert au Canada et on soulignait, de source canadienne, la chaleur des rapports entre les deux ministres au cours de cette visite, la plus importante de l'histoire des relations canado-saoudiennes.

Les exportations canadiennes sont de l'ordre de $ 600 millions dont les deux tiers sont des services. Bell Canada est actuellement en négociation pour le renouvellement de son contrat de service avec le Téléphone saoudien. Par contre, l'Arabie saoudite exporte moins de $ 150 millions de pétrole au Canada et peu de produits semi-finis.

Les Saoudiens souhaitent en particulier conclure des accords de coopération dans les domaines minier et de la pétrochimie.

Québec crée 25 réserves écologiques

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Québec triplera au cours des trois prochaines années le nombre des réserves écologiques de la province, faisant passer leur nombre de 13 à 38.

Ce rattrapage a été annoncé hier par le ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, qui explique cette accélération par la nécessité de « bouger avant que des milieux uniques n'aient tout simplement disparu ». La chose a aussi été facilitée par le fait qu'en abandonnant le traditionnel arpentage des terrains protégés au profit d'une simple délimitation sur les cartes officielles, le gouvernement s'épargne des dépenses qui avoisinait généralement le million de dollars dans chaque cas.

Le budget consacré à la réalisation de ce programme a donc pu être porté de $ 50,000 à $ 300,000 sans difficulté. En 1986 et 1987, pas moins de $ 700,000 auront été consacrés par Québec à l'acquisition de nouveaux sites. Le cabinet provincial sera appelé à autoriser quatre autres acquisitions d'ici un mois.

Le Québec, qui est la deuxième province à s'être doté d'une loi sur les réserves écologiques, passera ainsi au troisième rang des provinces canadiennes quant au nombre de sites protégés à compter de 1990. L'Ontario, qui n'a pas de loi aussi spécifique que le Québec, protège néanmoins un plus grand nombre de territoires.

Depuis l'adoption de la loi sur les réserves écologiques, en 1974, le gouvernement peut conférer ce statut à des territoires dont l'écosystème végétal ou animal lui semble, soit menacé, soit digne d'être protégé en raison de son unicité.

Contrairement aux réserves fauniques où la chasse et la pêche sont permises ou aux parcs avec leurs multiples activités, les réserves écologiques sont carrément soustraites à toute forme d'usage courant. On y pénètre uniquement sur autorisation du sous-ministre de l'Environnement et pour des fins précises comme la recherche ou l'éducation scientifique.

C'est ainsi que Québec vient d'acquérir l'Île Brion, aux Iles-de-la-Madeleine, la seule de l'archipel qui ait conservé son couvert végétal sur la majeure partie de sa surface et que fréquentent pas moins de 141 espèces d'oiseaux. En plus d'abriter trois espèces de plantes, l'île accueille un bon nombre de pluviers siffleur, une espèce menacée d'extinction, et une importante population de phoques. Le ministère vient aussi d'acquérir une chênaie bleue à l'embouchure du Richelieu et de la Rivière-du-Sud en attendant que le MLCP, après plus de six ans de tergiversations, n'instaure une réserve faunique sur les marais avoisinants.

Le programme dévoilé hier permettra de protéger en outre une cèdrière unique au lac des Trente-et-un-mille, près de Maniwaki, deux îles de la région de Sorel, et les Monts Otish, en plein milieu de la province, soit à quelques centaines de milles au nord de la Manicouagan.

Le ministère de l'Environnement, a expliqué hier le responsable du patrimoine écologique, M. Léopold Gaudreau, n'a pas l'intention d'attribuer un statut de réserve écologique à l'Île Saint-Bernard, près de Châteauguay. Un parc, dit-il, serait plus approprié même si plusieurs études, dont celles du ministère ont indiqué dans le passé la nécessité d'y protéger l'importante héronnière. L'Environnement, ajoute M. Gaudreau, préfère protéger les îles du Rapide de Lachine où on trouve les plus importantes héronnières de la province ainsi qu'un groupe important de bioraux à couronne noire.

L'égalité des femmes dans l'Église devient le thème majeur au synode des évêques

CITÉ DU VATICAN (AFP) — L'aspiration des femmes à prendre une place égale à celle des hommes dans l'Église catholique, perçue comme patriarcale et contrôlée exclusivement par un clergé masculin, s'affirme comme l'un des thèmes majeurs du synode des évêques sur les laïcs qui se tient au Vatican.

Jusqu'à présent, la question de l'ordination des femmes à la prêtrise — considérée par certaines féministes comme l'unique moyen radical pour parvenir à une égalité effective — n'a pas été abordée de front.

Cependant, plusieurs évêques se sont faits porte-parole des revendications des femmes. L'archevêque de Los Angeles, Mgr Roger Mahony, a demandé hier que l'Église examine les formes d'exclusion des femmes des rôles ministériels, pour voir lesquelles sont exigées par la fidélité à la Tradition de l'Église et pour leur ouvrir davantage l'accès à des rôles qui sont en harmonie avec cette tradition ». Pour les observateurs, sa déclaration constitue un appel transparent au rétablissement du diaconat féminin, qui avait existé aux premiers siècles du christianisme.

Un autre Américain, Mgr Rembert Weakland, archevêque de Milwaukee (Wisconsin), a appelé hier l'Église à « extirper de son sein toute manifestation sexiste ». Il a donné un tour concret à sa proposition en demandant pour les femmes « un rôle dans la prise des décisions et dans l'administration tant au niveau des diocèses qu'à la Curie et dans le corps diplomatique ».

Certes, des nonces femmes ne sont peut-être pas pour demain, mais le fait qu'une telle proposition ait pu être formulée devant le pape et plus de 200 évêques du monde entier marque l'évolution des mentalités, estiment les observateurs.

Cette évolution est due à plusieurs facteurs. Tout d'abord, les femmes constituent indubitablement une nette majorité au sein de l'Église. Aux États-Unis, « plus de 60 % des fidèles participant à l'eucharistie sont des femmes », a déclaré hier Mgr John May, archevêque de Saint-Louis et président de la conférence épiscopale américaine. Et il ne s'agit pas d'un phénomène propre aux sociétés riches : chez l'évêque de Saint John's, Basseterre aux Antilles, Mgr Donald James Reece, la proportion des femmes atteint 70 %.

Mais, au delà du fait que Dieu devrait être du côté des plus gros bataillons, en l'occurrence féminins, il y a aussi l'action des intellectuelles catholiques, théologiennes, docteurs en droit canon...

Pour elles, dit Lucienne Sallé, une des 35 spécialistes qui s'étaient réunies en juin dernier à Bruxelles sur le thème des « Femmes dans l'Église et dans la Société », les questions du pouvoir et de l'accès aux ministères, sans être négligeables, demeurent secondaires.

« Le vrai problème, ajoute-t-elle, c'est la création d'une nouvelle anthropologie, rompant avec la tradition patriarcale et considérant l'homme et la femme sous un angle nouveau ».

« On ne peut définir la femme exclusivement come un vis-à-vis complémentaire de l'homme », déclare Mme Sallé, qui travaille au Conseil pontifical sur les Lacs. Les participantes au colloque de Bruxelles ont critiqué implicitement la théologie officielle reposant sur la notion de complémentarité, « une perspective idéalisée et limitée » qui refuse aux hommes et aux femmes la vision de leur plein épanouissement.

Les conservateurs n'ont pas encore parlé. En revanche, ils ont reçu d'avance le soutien d'un groupe de catholiques américains de droite, la Coalition nationale cxatholique. La présidente, Mme Kathleen Sullivan, venue spécialement à Rome, a reproché hier aux pères synodaux de n'avoir pas dénoncé l'avortement, « l'holocauste de 20 millions de bébés » aux États-Unis.

Phyllis Schlafly, présidente du groupe Eagle Forum, a déclaré que le Synode ne devait pas utiliser des termes tels que « libération de la femme » qui cache « une libération du foyer, du mari, de la famille et des enfants par le divorce facile, l'avortement, la contraception et l'abandon de la maternité en tant que carrière à temps plein ».

Une Haïtienne mère de deux enfants est menacée de déportation

(LE DEVOIR) — Une Haïtienne habitant Montréal depuis cinq ans, Marie-Thérèse Bazelais, mère de deux jeunes enfants: Réginald (4 ans) et Richard (5 mois), est menacée d'être déportée samedi prochain. Son compagnon, Gérard Beauchamp, Haïtien lui aussi et immigrant reçu, est le père des deux enfants. M. Beauchamp et l'avocat de Mme Cazelais pourraient tenter d'obtenir un sursis d'exécution de l'ordonnance, ce qui épargnerait pour l'instant à la petite famille la dislocation.

Lundi, Mme Cazelais s'est rendue aux bureaux de l'Immigration, rue Guy, à Montréal. Il y avait eu enquête le 5 octobre, rappelle M. Claude Grisé, chef régional pour l'application de la Loi sur l'immigration et Mme Bazelais aurait laissé entendre qu'elle ne ferait rien pour aider à la mise en route de cette ordonnance; c'est alors qu'il fut décidé qu'il pouvait y avoir détention dans ce cas, de dire M. Grisé qui évoque les quelques occasions où, depuis 1982, Mme Bazelais n'a pas répondu à la convocation de ses services. Il est reproché notamment à Mme Bazelais d'avoit travaillé sans permis.

Marie-Thérèse Bazelais fut mise en détention lundi après-midi avec son jeune fils, Réginald, que le père vint cueillir vers 16 h. L'Haïtienne fut ensuite transférée à l'hôtel Château-briand, de Côte-de-Liesse, où sont détenues les personnes n'ayant pas l'autorisation de séjourner au Canada.

M. Grizé dit avoir été mis au courant au fait que le fils de cinq mois était toujours au sein. Il énumère différentes options mais légitime le fait de garder séparés l'enfant et la mère, à moins qu'un médecin ne déclare que l'interruption brusque de l'allaitement pourrait causer des ennuis.

Il a été suggéré hier à l'arbitre d'accueillir un cautionnement de $ 3,000 pour la remise en liberté, d'ici à samedi, de Mme Bazelais mais « l'arbitre a rejeté la suggestion » en examinant le contenu du dossier. La famille Beauchamp s'efforçait tout de même hier de dénicher la somme. Selon M. Grisé, si les circonstances évoluaient, l'Immigration pourrait demander à l'arbitre de réviser sa décision mais « en tout temps, l'ordonnance d'expulsion demeure applicable... sauf si un tribunal ordonnait d'y surseoir ».

Le centre de détention de Côte-de-Liesse, dit M. Grisé, peut accueillir jusqu'à 40 détenus. Il serait surpris qu'il y en ait plus de 10 présentement et « si cela pouvait mieux convenir, on pourrait placer la future déportée dans une chambre adjacente au centre ».

Lancement d'un ouvrage intitulé Les suicides en prison

Bernheim s'indigne de l'insensibilité du système carcéral devant le nombre de suicides de détenus

SYLVAIN BLANCHARD

Le coordonnateur de l'Office des droits des détenus du Canada, M. Jean-Claude Bernheim, a lancé, hier soir, *Les suicides en prison*, un ouvrage dont le but est de sensibiliser le public à l'augmentation du nombre de suicides dans les pénitenciers et d'inciter les autorités concernées à prendre les mesures nécessaires pour enrayer ces tragédies.

Publié aux Éditions du Méridien, et tiré à 1 000 exemplaires, ce volume de 353 pages trace le portrait de la situation tant au Canada, qu'à l'étranger. Il apporte nombre d'informations sur les particularités du suicide et des suicidants, sur les conditions de détention et sur les réactions aux suicides en prison.

L'auteur compare d'abord le Québec aux autres provinces canadiennes, puis le Canada par rapport à l'Autriche, la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse. On y apprend, notamment, qu'au cours des années 70, c'est le Canada qui, après la Suisse, a enregistré le plus fort taux de suicide en milieu carcéral.

La deuxième partie de l'ouvrage analyse les caractéristiques des suicides survenus dans les prisons de tous ces pays depuis 20 ans. Prenant en considération l'âge de la victime, son sexe, le type de délit commis et la durée de son incarcération, l'auteur en arrive à la conclusion que tous les suicides qui se produisent en prison sont liés directement aux conditions de détention.

M. Bernheim constate ainsi que ce sont dans les pénitenciers à sécurité maximale que la plupart des suicides se produisent. Au Canada, depuis 1960, c'est à Saint-Vincent-de-Paul que le plus grand nombre de suicides a été enregistré, avec un total de 63. Il s'agit du tiers environ de tous les suicides survenus dans les pénitenciers fédéraux depuis 24 ans.

L'auteur précise en outre que la dégradation des conditions de détention est à l'origine de la majorité des suicides. L'isolement des détenus, un contrôle plus sévère des gardiens, l'absence quasi-complète de contacts avec l'extérieur sont autant de facteurs, affirme l'auteur, qui en incitent plusieurs à s'ôter la vie.

Le dernier chapitre, lui, fait état des réactions que suscitent les suicides en prison. Dans cette partie du livre, le porte-parole de l'Office des droits des détenus résume les attitudes de l'appareil judiciaire, des administrateurs de pénitenciers et du milieu médical devant la montée des suicides.

M. Bernheim s'indigne de leur insensibilité, et rappelle, comme pour mieux se faire comprendre, les propos tenus le 8 octobre 1985 par le Dr Noël Monast dans le cadre d'une enquête du coroner menée à la suite du suicide d'un détenu. Selon M. Bernheim, M. Monast aurait demandé à ce détenu de cesser de menacer de se suicider et de passer aux actes (ce qu'il fit deux jours plus tard). Le médecin aurait justifié ces paroles en expliquant au coroner qu'il avait « déjà expérimenté avec succès cette méthode auprès d'autres détenus ».

Finalement, et pour reprendre un extrait de la préface que signe Casamayor, nom de plume d'un ancien magistrat français ayant publié plusieurs ouvrages sur le système carcéral, « la conclusion, pour ne pas dire la moralité, du livre de Jean-Claude Bernheim, c'est que tout dépend des relations humaines ».

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Brevets
Marques de commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

Nous savons que votre courrier, c'est trop important.
Nous vous prions de continuer à utiliser la poste comme d'habitude, sans oublier d'inscrire le code postal.
Nous nous engageons à maintenir le service postal.
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

C de C
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU QUÉBEC
REMERCIENT
LA POPULATION QUÉBÉCOISE
DE SA GÉNÉREUSE CONTRIBUTION
LORS DE LA LEVÉE DE FONDS
DES 18, 19 et 20 SEPTEMBRE 1987
EN VUE DE LA CONSTRUCTION
D'HÔTELLERIES
POUR LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
«MERCI»

CITÉ
en début de soirée...

RADIO CITÉ 107
Pour l'AMOUR de la Musique

Réunion de crise aux Philippines

Mme Corazon Aquino

MANILLE (AFP, Reuter) — La présidente philippine Corazon Aquino a convoqué les principaux membres de son gouvernement pour une réunion de crise hier soir, a-t-on annoncé à la présidence, alors que l'armée a indiqué avoir procédé à plusieurs opérations pour prévenir un nouveau coup de force de droite.

Ce conseil extraordinaire, dont l'ordre du jour n'a pas été divulgué, se poursuivait encore à minuit.

L'armée a investi à Manille six caches de mutins, procédant à l'arrestation de quatorze personnes, dont un colonel à la retraite, a annoncé l'agence officielle PNA. Deux armes de poing, un fusil et une vingtaine de lits de camp ont été découverts dans un appartement, a-t-elle précisé. Vendredi dernier l'armée avait déjà saisi des armes dans une cache de la capitale, a révélé un porte-parole militaire.

Des gendarmes, au nombre d'un demi-millier selon les journalistes présents, ont participé hier à un exercice de défense du palais présidentiel, a précisé le porte-parole militaire. Ce sont les deuxièmes manoeuvres de l'armée dans la capitale en l'espace de quatre jours.

Le colonel Juanito Lagasca, chef des renseignements de la police, a déclaré à la presse que les conspirateurs ont été capturés au cours de plusieurs descentes.

Il a affirmé que les militaires se préparaient à prendre le pouvoir hier et escomptaient obtenir le soutien du colonel Gregorio Honasan, chef du coup d'État manqué du 28 août.

Pretoria aurait démantelé un réseau de l'ANC

LE CAP (AFP) — La police sud-africaine a affirmé hier avoir remporté un très important succès dans sa lutte contre la guérilla urbaine du Congrès national africain (ANC, interdit) en démantelant complètement un « réseau terroriste » de 11 personnes, auteurs présumés d'une bonne partie des attentats enregistrés en 1986 et 1987 dans la région du Cap (sud-ouest du pays).

Les 11 personnes arrêtées sont neuf noirs, dont deux femmes, un métis et une blanche d'une trentaine d'années qui serait connue dans les milieux universitaires. Cinq d'entre eux auraient subi un entraînement en Angola, en URSS et en RDA.

Selon la police, ce réseau a perpétré 14 attentats en un an, de juillet 1986 à juillet 1987, presque tous à l'explosif. Au moins 12 personnes, dont 11 policiers, avaient été blessés, la plupart légèrement, dans ces attentats. La police sud-africaine a indiqué que les suspects étaient actuellement interrogés au sujet d'une attaque à la grenade dans laquelle un policier blanc avait été tué en janvier dernier.

Par ailleurs, trois jeunes Noirs ont été condamnés à mort lundi par la cour suprême de Grahamstown, dans l'est de la province du Cap (sud du pays), pour l'assassinat de trois femmes, en décembre 1985, dans un township noir.

Ce jugement porte à 37 le nombre de personnes, dans leur quasi-totalité des Noirs, condamnées à la pendaison pour des meurtres directement liés à l'agitation politique qui a fait rage dans de nombreux townships du pays de septembre 1984 jusqu'à la proclamation de l'état d'urgence sur tout le territoire, en 1986.

En ce qui concerne le démantèlement du réseau de l'ANC, la police a également annoncé avoir saisi une grande quantité d'armes, dont sept fusils-mitrailleurs AK-47, 12 chargeurs, deux pistolets Makarov de fabrication soviétique, 11 grenades, des détonateurs et des mines-ventouses. Six de ces mines ont été découvertes dans un appartement d'un quartier blanc, a-t-on indiqué de même source.

Un porte-parole du service policier a qualifié ces 11 arrestations de "plus grand succès" remporté par la police contre le « terrorisme urbain ».

Quatre des 14 attentats imputés à cette cellule de l'ANC sont des attaques à la grenade contre le domicile de policiers noirs dans le township de Guguletu, près du Cap. Sept autres de ces actions sont des attentats à la mine-ventouse contre un commissariat de police, un bureau de poste, un tribunal, une station-service, un garage, une voie de chemin de fer et l'aéroport D. F. Malan du Cap.

La région du Cap s'est avérée une zone d'action privilégiée de l'ANC au cours des dernières années. En août dernier, un important procès de membres de l'ANC s'était achevé au Cap par la cndamnation de dix personnes, en majorité des noirs, pour une série d'attentats.

Par ailleurs, au Vatican, le synode des évêques sur la mission des laïcs dans l'Église a connu hier un moment d'émotion particulière lors de l'intervention conjointe de deux évêques sud-africains qui ont dénoncé l'apartheid et évoqué leurs dilemmes face aux divisions de leur société.

Un silence complet a régné dans la salle. Les pères synodaux ont posé leurs stylos pour mieux écouter Mgr Stephen Naidoo, archevêque du Cap, et Mgr Wilfred Napier, évêque de Kokstad. La société sud-africaine « contredit tout ce que l'Église veut défendre », a dit Mgr Naidoo.

Unesco : la représentante française démissionne

PARIS (AFP) — L'élection du prochain directeur général de l'Unesco ne commencera probablement qu'aujourd'hui, après une bataille de procédure marquée par le coup d'éclat de la démission de la représentante de la France, Mme Gisèle Halimi.

Mme Halimi entendait ainsi protester contre l'appui du gouvernement français à la candidature du ministre pakistanais des affaires étrangères, le général Sahabzada Yacoub Khan.

Mme Halimi a déclaré à la presse que M. Khan « est le symbole d'un régime qui a couvert des atteintes aux droits de l'Homme, et surtout aux droits de la Femme ».

Mme Halimi a ajouté qu'elle regrettait de ne pas avoir réussi à faire changer d'avis le gouvernement français, mais qu'il y avait eu « un petit progrès » hier « puisque le ministère des Affaires étrangères a décidé que la France voterait pour M. Khan au premier tour seulement ».

Interrogée sur les motivations de l'appui français à M. Khan, Mme Halimi a affirmé qu'on lui avait « parlé d'un candidat de consensus, ce qui serait le meilleur moyen de faire revenir les Américains l'UNESCO ».

Tout en soulignant qu'elle souhaitait, elle aussi, le retour des États-Unis, Mme Halimi a ajouté : « le problème n'est pas de savoir comment faire revenir les Américains, mais de faire revenir la culture et faire partir les politiques ».

Mme Halimi a estimé que c'était précisément le choix du candidat pakistanais « qui politise l'UNESCO, car il répond à des critères politiques ».

Donnez généreusement
LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

Moubarak plébiscité

LE CAIRE (AFP) — Le président égyptien Hosni Moubarak a été plébiscité par 97.12 % des suffrages exprimés pour un nouveau mandat de six ans, a annoncé hier le ministre égyptien de l'Intérieur, le général Zaki Badr.

Le plébiscite de M. Moubarak, choisi le 6 juillet dernier par une majorité de députés de la majorité et de l'opposition comme candidat unique à la présidence, n'est apparu que comme une démarche formelle exigée par la constitution.

Le taux de participation a été de 88.47 % des 14,368,247 électeurs inscrits.

Le président Moubarak, qui avait succédé au président Anouar el Sadate, assassiné il y a six ans jour pour jour, entame ainsi un second septennat dont le principal défi sera le redressement économique et son corollaire : la réduction de l'influence de l'intégrisme islamique nourri par la crise. Le président Moubarak prêtera serment le 12 octobre prochain.

Haïti : les communistes participent au scrutin

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Les communistes haïtiens participeront pour la première fois depuis 1946 aux prochaines élections générales et présenteront un candidat à la présidence, a annoncé hier à Port-au-Prince M. René Théodore, secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH, interdit sous la dictature).

Ce candidat pourra être un communiste ou non, a précisé à la presse M. Théodore qui n'a pas non plus écarté l'éventualité qu'il puisse être lui-même désigné candidat.

Le leader communiste haïtien a indiqué que son parti avait été tenu à l'écart du processus qui a abouti, dimanche, à la désignation de Me Gérard Gourgue comme candidat du Front national de concertation (opposition de centre gauche au conseil national de gouvernement).

M. Théodore a déploré le « sectarisme » du secteur démocratique haïtien et estimé qu'il ne s'agissait pas du « meilleur choix ». Il l'a mis en cause dans la libération en 1986 de trafiquants de drogue et l'envoi à l'étranger de l'ancien chef de la police politique duvaliériste, le colonel Albert Pierre, alors que Me Gourgue était ministre de la justice.

Il l'a également accusé d'avoir fait preuve, sous la dictature, de discrimination envers les communistes dans sa défense des prisonniers politiques haïtiens en tant que président de la ligue des droits humains.

M. Théodore a indiqué que son parti participerait aux élections « sans illusion », les problèmes du pays ne pouvant être résolus par un bulletin de vote mais seulement dans le cadre d'un « front du peuple » uni.

Il a estimé que l'opération *rache manioc* (tentative de renversement populaire du CNG en juillet et août) avait été un « échec » et qu'il fallait « avoir le courage de reconnaître cet échec ».

Reconnaissant que le droit à la liberté de parole, à la réunion et à l'action politique existaient dans le pays comme « conquêtes du 7 février 1986 », il a stigmatisé « un climat de terreur » régnant en Haïti et dénoncé la disparition depuis le 24 septembre d'un membre du PUCH, M. Wilner Joseph Mils, enlevé en voiture par des inconnus armés dans le quartier du Bel Air à Port-au-Prince.

Certains montrent de l'intérêt pour votre capital.

Pour nous ce qui est capital, c'est votre intérêt.

L'épargne à terme.

10 ½%*

Par sa nature même et par la mission qu'elle s'est donnée, votre caisse populaire Desjardins veille à l'intérêt de ses membres de plus près que toute autre institution financière ne pourrait jamais prétendre, en particulier dans le domaine de l'épargne. Avec le temps, votre caisse populaire Desjardins s'est dotée des outils les plus modernes et les plus efficaces, et ceci toujours dans votre intérêt. Expertise en conseils financiers, grande disponibilité du personnel, recherche de nouveaux produits répondant à vos besoins spécifiques, taux d'intérêt concurrentiels, vous trouverez tout cela à votre caisse populaire Desjardins. C'est dans votre intérêt. Passez rapidement à votre caisse populaire, ou téléphonez, pour vous informer des avantages de l'épargne à terme Desjardins. Comme vous le voyez, notre taux d'intérêt se compare très avantageusement à celui de la concurrence. De plus, il existe une grande flexibilité dans les termes offerts ainsi que dans les modalités de versement des intérêts. Les conseillers de votre caisse populaire Desjardins se feront un plaisir de vous guider. Parce que pour nous, vous savez ce qui est capital. Votre intérêt!...

*Taux sujet à changement sans préavis. Terme de 5 ans. Intérêts versés annuellement. Disponible dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

La caisse populaire Desjardins

Salvador : le dialogue porte ses fruits

■ Une commission mixte pour concrétiser le cessez-le-feu

Napoleon Duarte

SAN SALVADOR (AFP) — Le résultat très encourageant du dialogue engagé entre le gouvernement et la guérilla au Salvador constitution de commissions mixtes — constitue une nette ouverture vers l'établissement d'une paix négociée dans ce pays meurtri par un conflit qui a fait plus de 60,000 morts en sept ans, estiment les observateurs.

L'accord conclu, au terme de deux journées de négociations entre le président Jose Napoleon Duarte et les représentants de la guérilla salvadorienne, constitue un premier pas qui n'est modeste qu'en apparence. Il prend un relief particulier dans ce pays où les armes, et les pratiques guerrières les plus aveugles et meurtrières, semblaient avoir définitivement pris le dessus sur le débat démocratique.

Les négociateurs sont convenus de constituer, au cours des cinq jours à venir, des commissions mixtes qui seront chargées de mettre au point les termes d'un cessez-le-feu ainsi que « d'autres points » qui sont inscrits dans le plan de paix signé le 7 août à Guatemala par les présidents des cinq pays centro-américains.

La guérilla du Front Farabundo Marti pour la Libération Nationale (FMLN) était représentée par deux de ses commandants, Leonel Gonzales et Shafic Handall. Ils étaient accompagnés des dirigeants du Front Démocratique Révolutionnaire (FDR) — bras politique de la guérilla.

Un bâtiment de la nonciature apostolitque à San Salvador, qui avait été mis à la disposition des négociateurs, est resté entouré, de dimanche à l'aube de mardi, par des milliers de sympathisants des deux camps.

Peu de détails ont été rendus publics sur les termes de l'accord. Un communiqué officiel, présenté à la presse par Mgr Arturo Rivera y Damas, archevêque de San Salvador, souligne que les deux parties ont considéré que le plan de paix de Guatemala constituait « un facteur favorable pour trouver le chemin d'une solution au conflit interne ».

Le chef de l'Église salvadorienne, qui a accepté le rôle de médiateur à l'occasion de ces négociations, a précisé que les deux commissions mixtes, composées chacune de quatre représentants des deux parties, devront faire connaître les résultats de leurs travaux avant le 4 novembre.

C'est le 7 novembre que doivent en principe être menés à terme les engagements pris dans le cadre du plan de paix pour l'Amérique centrale.

Deux tentatives de négociation avaient échoué en octobre et en novembre 1984. Depuis cette date, aucune ouverture n'avait permis d'entrevoir la fin d'une guerre sans merci et, de l'avis quasi-général, sans issue possible sur le terrain.

Gouvernement comme guérilla avaient, selon les observateurs, fini par perdre une grande partie de leurs soutiens dans le pays.

L'accord conclu constitue, du même coup, un nouveau résultat concret et spectaculaire du plan de paix du 7 août. Ce plan, signé par le Guatémala, le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica et le Salvador, prévoit notamment l'arrêt des hostilités, la reprise du dialogue, de larges amnisties et la fin des aides extérieures. **Plan de paix régional**

Un mois avant la date de mise en oeuvre de ces engagements — qui concernent le Salvador mais également le Nicaragua et le Guatémala cette nette avancée du dialogue renforce les partisans du soutien à un plan de paix régional vis-à-vis duquel le gouvernement de Ronald Reagan a manifesté une très forte méfiance.

Le président des États-Unis, qui estime que le document signé à Guatémala n'est pas assez contraignant pour le régime sandiniste du Nicaragua, devait faire connaître aujourd'hui devant l'Organisation des États Américains (OEA) les « conditions » de la démocratisation dans ce pays.

Photo AP

Prière et violence

Une Tibétaine s'allonge pour prier, le long de la route de Barkhor qui mène au temple boudhiste de Lhasa, la capitale du Tibet, où les forces policières chinoises ont à nouveau dispersé hier les manifestations marquant le jour-anniversaire de l'invasion du Tibet par les troupes chinoises. Au fond, le bureau du chef de police est en piteux état, après avoir été la cible de manifestants pour l'indépendance, la semaine dernière.

Après l'accord du FMI, les troubles reprennent au Soudan

KHARTOUM (AFP) — L'agitation étudiante, témoin du malaise social au Soudan, a repris cette semaine, au lendemain de l'annonce par le gouvernement d'un train de mesures économiques en accord avec le Fonds Monétaire International (FMI).

Ces mesures, présentées samedi, prévoient notamment l'unification des taux de change de la livre soudanaise, soit une dévaluation de près de 80 % (la parité du dollar passant de 2,5 livres à 4,5 livres), et l'augmentation des prix de deux articles de première nécessité: l'essence et le sucre.

Les écoles de Khartoum ont été fermées lundi, jusqu'à nouvel ordre, à la suite de heurts survenus dimanche et lundi entre des lycéens et des étudiants universitaires d'une part, et la police et des partisans du premier ministre, M. Sadek Al-Mahdi, d'autre part.

Ces incidents ont fait, selon l'agence soudanaise d'information SUNA, 25 blessés dont certains sérieusement atteints. Les étudiants portaient des banderoles et scandaient des slogans hostiles à la politique du gouvernement et au FMI.

Selon la version officielle, les étudiants ont lapidé des policiers et le quartier général du parti Al-Oumma de M. Al-Mahdi, à Om Dourman, ville-jumelle de Khartoum.

Des Soviétiques visitent des installations US

WASHINGTON (AFP) — Un groupe d'experts soviétiques visitera à la fin novembre les installations américaines de destruction d'armes chimiques de Tooele (Utah), a annoncé hier le département d'État.

« Nous sommes heureux que les Soviétiques aient finalement accepté notre invitation », a déclaré le porte-parole du département d'État Charles Redman.

Il a ajouté que les Soviétiques avaient refusé de se joindre à des délégations d'autres pays pour visiter ce site en 1983.

Les experts soviétiques qui se rendront à Tooele les 19 et 20 novembre doivent inspecter les procédures américaines de destruction d'armes chimiques. L'URSS avait organisé la semaine dernière une visite du site soviétique de production d'armes chimiques de Chikhany.

M. Redman a d'autre part rejeté les accusations soviétiques selon lesquelles les projets américains de produire un nouveau type d'arme chimique — les armes binaires — allaient torpiller les négociations sur l'interdiction de ce type d'armements. Ces accusations avaient été formulées lundi lors d'une conférence de presse à Moscou par le général Anatoly Kountsevitch, un responsable du ministère de la Défense.

Le porte-parole a fait valoir que les États-Unis ont observé depuis 1969 un « moratoire unilatéral » sur la production d'armes chimiques. Il a qualifié le projet de production d'armes binaires qui doit commencer avant la fin de l'année de « modeste programme de modernisation » destiné à assurer aux États-Unis une « dissuasion plus crédible et plus sûre » dans ce domaine.

Des Paysans péruviens sont tués

LIMA (AFP) - Un commando du Sentier Lumineux (mouvement de guérilla maoïste) a assassiné samedi 30 paysans péruviens dans un hameau de la province amazonienne de Tocache, à 600 km au nord-est de Lima, a indiqué le chef de la milice paysanne locale, Reinero Palma.

M. Palma a indiqué que l'attaque avait été lancée samedi contre le village de La Polvora où il dirige les milices d'autodéfense paysannes.

Les villages voisins de Santa Rosa, Shumanza et Pueblo Libre avaient aussi été occupés.

Benz au Chili

COLOGNE (AFP) — La firme automobile ouest-allemande Daimler Benz AG a fourni des véhicules blindés à la junte chilienne, dont un équipé pour des opérations de commando a servi à l'organisation paramilitaire des carabineros pour lutter contre les manifestants à Santiago du Chili, selon la chaîne de télévision ouest-allemande WDR.

Selon l'émission d'informations *Monitor* diffusée hier soir, la firme ouest-allemande a livré au total à la junte militaire chilienne 10 véhicules fabriqués en collaboration avec la firme d'armements suisse Mowag.

Ces véhicules, précise *Monitor*, ont été embarqués en 1985 à Anvers et sont arrivés en janvier 1986 à Valparaiso où ils ont été déclarés en tant qu'autobus. *Monitor* a présenté à l'appui de ses dires des photographies prises en secret par des dockers du port de Valparaiso et qui sont arrivées en sa possession.

La firme Daimler Benz a reconnu avoir livré des véhicules à l'armée chilienne mais démenti que ceux-ci aient été spécialement équipés ou blindés.

Nous savons que votre courrier, c'est trop important.

Nous vous prions de continuer à utiliser la poste comme d'habitude, sans oublier d'inscrire le code postal.

Nous nous engageons à maintenir le service postal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Le magazine

LE DEVOIR ECONOMIQUE

de novembre

Communications & Télécommunications

Date de parution 13 novembre / Date de tombée publicitaire: 16 octobre

Réservez vos espaces publicitaires dès maintenant! Tél.: 842-9645

Les nouvelles arrivent à la Société des alcools du Québec!

À longueur d'année, la Société des alcools du Québec parcourt le monde entier pour dénicher le nouveau vin, le nouveau spiritueux ou la nouvelle liqueur qui excitera vos papilles comme jamais auparavant.

Soyez parmi les premiers à recevoir les nouvelles! Rendez-vous à votre succursale de la Société des alcools du Québec, où tout a été prévu pour accueillir ces nouveaux arrivages comme il se doit: avec fiches de présentation et de dégustation (à conserver!), étalage spécialement identifié et, à l'occasion, séance de dégustation sur place!

Les nouveaux arrivages à la Société des alcools du Québec: la plus agréable façon de prendre des nouvelles de tout un monde... en bouteilles!

Les nouveaux arrivages à la Société des alcools du Québec

Société des alcools du Québec

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mercredi 6 octobre 1987

EN UN COUP D'OEIL

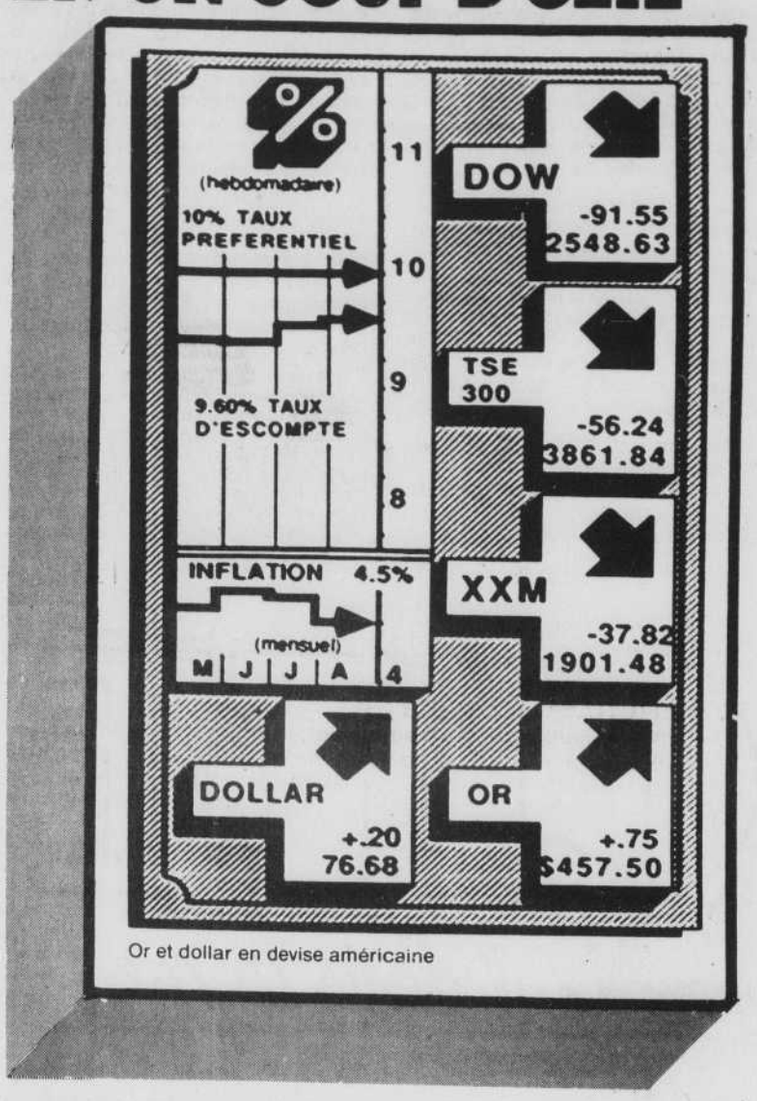

Or et dollar en devise américaine

L'Accord : un équilibre instable

Il est assez étonnant qu'un accord de libre-échange ait été conclu. Les deux dernières semaines laissaient présager l'échec, et les deux dernières heures semblaient le consacrer. On ne doit pas se surprendre que le document que décrit l'Accord est très incomplet et que l'on ne saura que plus tard ce que veulent dire un certain nombre d'intentions et de généralités.

À lire, cependant, le texte tel qu'il est, on ne peut éviter d'être frappé par le fait que c'est en faisant le tour de certaines difficultés plutôt qu'en les abordant de front qu'on a pu aboutir. Deux de ces difficultés méritent d'être soulignées. La première a trait aux subventions, l'autre à l'implication des provinces dans l'Accord.

Les subventions payées aux entreprises sont au coeur des discussions, et c'est à l'occasion du dépôt d'une proposition américaine sur le sujet que M. Simon Reisman a interrompu les négociations.

Il est évident que l'on ne peut pas demander au gouvernement américain de limiter l'usage de mesures antidumping et de droits compensatoires si, au Canada, on réclame toute liberté pour subventionner n'importe quoi. Exiger un Tribunal dont les décisions seraient exécutoires n'a de sens que si des règles existent pour définir ce qu'est une subvention, et pour en calculer le montant. Un Tribunal doit pouvoir trancher à partir d'un ensemble de lois et de règlements.

Les Canadiens étaient à ce point conscients de la question qu'ils voulaient constamment en parler, parce qu'ils voulaient un Tribunal. Les Américains ne voulaient jamais en parler parce qu'ils ne voulaient pas d'un Tribunal. La proposition qu'ils acceptèrent enfin, de faire il y a 15 jours, était à ce point insultante que le négociateur canadien n'avait pas d'autre choix que de rompre.

Au cours des derniers jours, on décida de laisser de côté toute la question des subventions (sauf à confirmer qu'elles sont spécifiquement acceptées dans le cas des industries culturelles).

Il allait de soi, cependant, que les Canadiens continueraient à vouloir un mécanisme de règlement des différents commerciaux, et il est évident aussi que, jusqu'aux dernières heures, les Américains étaient très réticents.

Il n'est pas étonnant que le produit final soit d'une grande complexité. Il y aura un « groupe binational » qui pourra prendre des décisions exécutoires, mais on n'y recourra qu'en appel des droits compensatoires ou antidumpng déjà arrêtés par l'un ou l'autre des deux gouvernements, et le rôle du groupe se limitera à déterminer si les gestes posés sont conformes à la législation du pays qui les a posés. Ce n'est pas rien, mais ce n'est pas ce qui était envisagé au départ par le Canada.

Les changements apportés aux lois commerciales seront, d'autre part, discutés, examinés par un autre groupe qui n'aura pas, cependant, de pouvoirs excéutoires.

D'autres engagements du gouvernement des États-Unis sembleraient limiter l'effervescence du Congrès pendant la dangereuse période des mois qui viennent, par exemple celle-ci. :

« Les deux Parties reconnaissent que le présent Accord est conclu sous réserve de l'approbation des autorités nationales de part et d'autre. En conséquence, les deux parties comprennent la nécessité d'exercer leur discrétion pendant la période préalable à l'entrée en vigueur de façon à ne pas compromettre le processus d'approbation ni nuire à l'esprit de l'Accord du libre-échange ou en amoindrir les avantages réciproques »

Cela peut vouloir dire que, d'ici le 1er janvier 1989, le Congrès ne multiplierait pas les crises du genre bois d'oeuvre, ou bardeau de cèdre ou potasse. On ne verra, cependant, qu'à l'usage si c'est le cas.

Enfin, on se donnera au moins cinq ans pour définir un nouvel ensemble de lois touchant les lois antidumping et les droits compensatoires. Lorsque cela sera fait — si on y arrive — alors les groupes à pouvoirs exécutoires pourront jouer le rôle que le Canada entrevoyait au départ. Le *si* est évidemment important.

Ce qui intéressait au premier chef les Américains dans cette négociation c'était, au-delà des tarifs douaniers proprement dits, d'obtenir une libéralisation des échanges de services, une réduction des contrôles sur l'investissement étranger, une correction du fonctionnement du Pacte automobile, entre autre choses. Plusieurs des demandes américaines mettaient en cause des législations provinciales. C'est à partir de cette constatation, que certains premiers ministres de province ont longtemps pensé qu'ils pourraient avoir un droit de veto sur l'entente.

Le premier ministre de l'Ontario, en particulier, semblait, à certains moments, vouloir saborder l'entente.

Dans ce cas aussi, les négociateurs ont contourné la difficulté. L'Accord fait fort peu appel à l'exercice de pouvoirs provinciaux. L'essentiel est de juridiction fédérale. Ce n'est pas le cas, bien sûr, pour ce qui a trait à la réglementation des vins mais, dans l'ensemble, le gouvernement fédéral aura toute latitude pour livrer la marchandise promise.

Que les provinces soient laissées largement en dehors de l'exercice présente certains avantages.

Dans des domaines où le gouvernement va limiter ses propres possibilités d'agir ou d'intervenir, les provinces, si elles le veulent, vont être en mesure de mettre au point des stratégies industrielles, d'exportation, de réglementation, c'est-à-dire de chercher à tirer le maximum d'avantages du grand marché Nord Américain qui s'organise.

Le Québec, en particulier, dispose encore de toute une série de moyens d'intervention. Il va falloir déterminer dans les mois qui viennent comment le gouvernement entend s'en servir.

Photo Jacques Grenier

Paul Guy, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec vient d'ouvrir la chasse aux banquiers d'allégeance fédérale traquant les courtiers qui font affaires au Québec.

L'Arabie Saoudite ne veut plus jouer le rôle de régulateur au sein de l'OPEP

RYAD (AFP) — Le ministre saoudien du pétrole, M. Hicham Nazer, a examiné, hier à Ryad, avec le comité des quotas de l'Organisation des pays producteurs de pétrole, les moyens d'amener les treize pays membres de l'organisation à respecter leur quota respectif de production, a-t-on indiqué de sources officielles saoudiennes.

L'Arabie Saoudite se refusera désormais à jouer le rôle de régulateur au sein de l'OPEP, comme elle l'a fait pendant plusieurs années, ajoutent les mêmes sources.

La production de pétrole de l'OPEP est retombée à 18.5 millions de barils par jour (mbj) au mois de septembre, soit 1.4 mbj de moins qu'au mois d'août, selon le dernier rapport sur le marché pétrolier de l'Agence internationale de l'énergie, mais au mois d'août, la production avait atteint 19.9 mbj alors que l'OPEP s'est fixé une limite de 16.6 mbj jusqu'à la fin de l'année.

Les sources officielles saoudiennes confirment les informations publiées hier par le quotidien saoudien Al-Charq Al-Awsat, selon lequel l'Arabie Saoudite considère désormais qu'elle n'a pas à consentir des sacrifices et que sa responsabilité est la même que celle des douze autres membres de l'OPEP, consistant uniquement à respecter son propre quota.

L'Arabie Saoudite avait joué pendant plusieurs années le rôle de « producteur souple », en acceptant de baisser sa production pour compenser les dépassements de quota par certains de ses partenaires au sein de l'organisation. Ainsi, elle avait fait chuter sa production à 2.2 millions de barils par jour en août 1985, contre 10 millions de barils par jour en 1980.

Le quotidien Al-Charq Al-Awsat estime que « la situation du marché

Voir page 9 : L'OPEP

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

CLAUDE TURCOTTE

■ *Majestic investit dans Monenco*

Majestic Contractors vient de placer $ 12 millions dans Monenco ce qui lui procure 3,177,000 millions d'actions ordinaires et 45 % des voix dans cette importante firme d'ingénieur. M. J.D.C. Mulherin, président de Monenco, estime que cette injection d'argent donnera à Monenco un second souffle alors que de plus en plus de méga-projets seront mis en oeuvre au cours de la prochaine décennie. Les deux compagnies explorent présentement les marchés des États-Unis, de l'Europe et du Pacifique.

■ *Beaugarte quintuple son bénéfice*

Le Groupe Beaugarte a vu ses revenus lever à $ 2,145,481 pour les trois premiers mois terminés le 6 septembre dernier. Il s'agit là d'une augmentation de 30.3 % sur la période correspondante de l'an dernier alors que les revenus se situaient à $ 1.6 millio. Pour le trimestre, le bénéfice net a plus que quintuplé, passant de $ 20,582 ou $ 0.005 par action, à $ 107,400, soit $ 0.03 par action. Les restaurants Cousin ont plus que doublé leurs revenus.

■ *Seconde émission de Sodisco*

Le grossiste en quincaillerie Sodisco vient de déposer un prospectus provisoire auprès de toutes les commissions de valeurs mobilières au Canada en vue d'une seconde émission publique d'un nombre indéterminé d'actions ordinaires et de débentures subordonnées vendues séparément et convertibles en actions ordinaires. Les actions ordinaires seront éligibles au RÉA à 75 %. Les preneurs fermes sont Mcleod Young Weir, Dominion Securities et Lévesque Beaubien. Sodisco cherche ainsi à recueillir $ 20 millions. En outre, un représentant de l'entreprise de Victoriaville a révélé que les actions de Sodisco seront cotées à la Bourse de Toronto d'ici la fin du mois.

■ *Relax-Roussillon à Laval*

On a démarré hier à Laval la construction d'un hôtel de 180 chambres à Laval, dont la construction sera terminée à l'automne 1988. Cet investissement de $ 11 millions est le premier de la nouvelle chaîne Relax-Roussillon, dont la formation a été annoncée récemment.

■ *Quebecor Inc. acquiert The Record*

Quebecor Inc., a signé une entente pour l'acquisition du journal quotidien The Record de Sherbrooke, propriété de Communications des Cantons Inc., dont le principal actionnaire est M. George Maclaren. M. Maclaren demeurera président de l'entreprise.

■ *Harricana, prospectus provisoire*

Le Groupe Harricana Inc. a déposé un prospectus provisoire auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec en vue d'une émission d'unités comportant une action subalterne admissible au Réa à 75 % et un demi-bon de souscription. Les preneurs fermes de l'émission sont Lévesque, Beaubien, Geoffrion, Leclerc et Mcneil, Mantha. L'entreprise est notamment le plus important producteur canadien de têtes abatteuses (45 % du marché) et de mats de haute portée (48 % du marché).

■ *L'immobilière Blouin, prospectus*

L'Iimmobilière M.F. Blouin Ltée a déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec un prospectus provisoire prévoyant l'offre au public de 2.2 millions d'actions ordinaires à $ 3 l'action, admissibles au Réa pour une déduction égale à 100 % de leur coût d'acquisition. Le produit net du placement sera utilisé ainsi : $ 500,000 pour rembourser les prêts des sociétés affiliées, tandis que $ 3.7 millions serviront à l'acquisition de terrains et à l'implantation d'infrastructures. Les preneurs fermes sont placement Soficorp inc.

■ *Prospectus de Rechapex*

La société Rechapex déposera un prospectus provisoire daté du 1 octobre pour l'offre au public d'un nombre indeterminé d'actions ordinaires à la Commission des valeurs mobilières du Québec. Rechapex oeuvre dans la manufacture et la distribution de pneus rechapés. Le Fonds de solidarité (FTQ) a investi $1.5 millions dans Rechapex au printemps de 1986.

■ *La Royale hausse son dividende*

La Banque Royale du Canada hausse le dividende sur ses actions ordinaires de 50 à 52 cents. Il sera payable le 24 novembre prochain aux actionnaires inscrits le 23 octobre. Selon le président, Allan Taylor, cette décision a été prise en raison des perspectives de croissance sensible des bénéfices au cours des prochaines années.

La CVMQ bloque les prises de contrôle des banques dans les firmes de courtage

ROBERT DUTRISAC

Jacques PARIZEAU ▲ Perspectives

La Commission des valeurs mobilières du Québec (C.V.M.Q) bloque toute prise de participation de plus de 10 % des banques dans les firmes de valeurs mobilières à moins qu'elles ne s'engagent auprès de la Commission à ne pas respecter les directives datées du 20 août émanant du bureau du surintendant au fédéral des institutions financières, M. Michael Mackenzie.

Au cours d'un entretien, M. Paul Guy, président de la C.V.M.Q., a tenu à préciser que contrairement à ce qui avait été rapporté dans certains quotidiens hier, la Commission n'avait pas à « enregistrer » les prises de participation dans les maisons de courtage mais bien à les « approuver », sans quoi ces transactions étaient nulles et non avenues.

Cette approbation est requise pour toute prise participation de plus de 10 % dans les maisons de courtage oeuvrant au Québec, que leur siège social soit situé au Québec ou non.

La Commission a demandé aux autorités fédérales le retrait pur et simple des directives de M. Mackenzie qui ne sont aucunement le fruit d'une entente en bonne et due forme avec l'organisme de surveillance provincial. « Nous demandons au surintendant des institutions financières du Canada de respecter la compétence exclusive des provinces en matières de valeurs mobilières », a indiqué M. Guy.

Le *big bang* semble vouloir déboucher sur un imbroglio. Alors que la réglementation touchant les banques à charte au Canada est de juridiction fédérale, qui régira leurs activités de courtage en valeurs mobilières, une responsabilité strictement provinciale?

Selon M. Guy, la Commission, en refusant l'approbation de prises de participation sanctionnées par le fédéral, pose un geste politique qui vise à repousser l'avance fédérale dans des champs de compétence provinciale, et non pas à mettre un frein à la déréglementation des institutions financières au Québec.

Quoi qu'il en soit, il semble qu'il y ait déjà une victime de cette guerre de tranchées. La Banque de Nouvelle-Écosse, qui annonçait dernièrement la signature d'une entente visant le contrôle du courtier en valeurs mobilières McLeod Young Weir, pourrait voir ses plans retardés. M. Guy soulignait que McLeod Young Weir n'avait pas encore signifié à la Commission son intention de ne pas signer les directives de M. Mackenzie.

Quant à l'acquisition de Nesbitt Thompson par la Banque de Montréal, elle a été approuvée par la Commission, même si le courtier s'est engagé à respecter les directives du surintendant fédéral. Selon M. Guy, il s'agirait là d'une omission. C'est à la lumière de cette transaction que la Commission a découvert le pot aux roses. « Nous avons demander l'annulation de l'entente survenue entre Nesbitt Thompson et le surintendant », a révélé M. Guy.

Depuis la formulation des directives fédérales, deux autres prises de participation dans des maisons de courtage par des institutions financières ont reçu l'approbation de la C.V.M.Q.. Tant les Coopérants, avec sa participation de 40 % dans Disnat, que la Gordon Capital, possédée en partie par la Banque Impériale de Commerce, qui détient 20 % de Midland Doherty, ont vu leur transaction recevoir la bénédiction de la Commission parce que ces institutions financières ont fait la nique aux autorités fédérales et se sont pliées aux exigences de la Commission.

Aux dires de M. Guy, le cas de Geoffrion Leclerc n'est pas limpide. Bien que la transaction ait été approuvée, la participation de 23.5 % du Groupe La Laurentienne dans Geoffrion Leclerc demande étude et la Commission se penchera sur l'opportunité de demander au courtier de se conformer aux exigences nouvelles de la C.V.M.Q.

Les autres courtiers qui se sont vus achetés par des banques semblent être à l'abri de ce différend fédéral-provincial parce que ces transactions se sont conclues avant l'avènement des nouvelles directives émanant des autorités fédérales. C'est le cas notamment de Wood Gundy et de la First National Bank of Chicago, ainsi que de Walwyn Stodgell et de la Financial Trustco Capital.

Enrichissez vos PLACEMENTS

Consultez votre conseiller!

TRUST GENERAL

DÉPÔTS GARANTIS

10 3/4% 5 ans intérêt annuel

10 3/8% 3 ans intérêt annuel

7 1/4% Échéance 2 novembre 87 1000$ et plus

Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT

	3 ans *	5 ans **
Actions canadiennes	20,84%	19,95%
Obligations	14,83%	15,01%
Hypothèques	13,16%	13,96%
Actions américaines	28,06%	—

Aucun frais d'ouverture, de fermeture ou de transfert

*Rendement annuel composé du 31 août 1984 au 31 août 1987

**Rendement annuel composé du 31 août 1982 au 31 août 1987

BÉNÉFICES PLUS

7,78% 10 000$ et plus

LE SUPER COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUE DONT LE TAUX D'INTÉRÊT CROÎT AVEC LE SOLDE!

1/8 % + pour les personnes âgées de 60 ans et plus sur les certificats dépôts garantis 1 à 5 ans

Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean: 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
Mtl/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383
Mtl/University, 1100, University: 871-7200
Mtl/Carré Gouin, 5995 boul. Gouin Ouest: 745-1515
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon: 366-0730
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500
Hull, 120, Promenade du Portage: 771-3227

LA VIE ÉCONOMIQUE

Malgré la baisse du taux, les firmes paieront plus d'impôt

FISCALITÉ

Luc Ménard
Collaboration spéciale

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. Me Luc Ménard est membre du service de fiscalité de la firme Michael, Landori, Behna & Cormier.

Le 18 juin dernier, le ministre des Finances du Canada, Michael Wilson proposait de réformer le régime fiscal canadien. Des mesures modifiant le système d'imposition des particuliers et des sociétés ont à cette occasion été élaborées. Dans ce texte nous nous attarderons sur les principaux changements qui devraient s'appliquer aux sociétés.

De façon générale la réforme prévoit une réduction des taux d'impôt des sociétés accompagnée toutefois d'un élargissement de leur base d'imposition. Ainsi, malgré la baisse des taux d'impôt, les sociétés paieront plus d'impôts dans les années à venir. Par exemple, il est prévu que pour l'année d'imposition 1988, les impôts payés par les sociétés devraient augmenter de $ 500 millions et l'effort de contribution supplémentaire demandé aux sociétés devrait atteindre $ 1.5 milliard en 1992.

Le point positif de cette réforme est donc l'abaissement du taux d'imposition. Tel que confirmé par le tableau ci-joint, la majorité des sociétés verront leur taux d'impôt diminuer. Ainsi le taux général de base après l'abattement provincial passera le 1er juillet 1988 de 36 % à 28 %, soit une réduction de 8 %.

Les petites entreprises qui actuellement sont imposées à un taux de 15 %, du moins sur les premiers $ 200,000 de revenus provenant d'une entreprise exploitée activement, verront ce taux réduit à 12 % à partir du 1er juillet 1988. Les perdants de cette modification des taux d'impôt seront les petites entreprises de fabrication. En effet, les premiers $ 200,000 de profits réalisés par ces corporations, en plus d'être admissibles à la déduction pour petites entreprises, profitent également d'une autre déduction reliée à leurs activités de fabrication. Ces diverses déductions ont pour effet que présentement le taux d'impôt fédéral applicable à ces revenus de fabrication est aussi bas que 10 %. À partir du 1er juillet 1988 ces profits de fabrication seront imposés à un taux de 12 %, ainsi les petites sociétés effectuant de la fabrication subiront non pas une baisse mais bien une hausse des taux d'impôt. Les fabricants dont le revenu est non admissible à la déduction pour petites entreprises, continueront quant à eux à être favorisés, puisque dans leur cas le taux d'impôt sera réduit de 30 % à 26 % dès le 1er juillet 1988 et atteindra 23 % en 1991.

Le deuxième volet de la réforme du ministre Wilson concerne l'élargissement de la base d'imposition des sociétés. Cet élargissement sera atteint par diverses mesures que nous retrouvons dans les documents déposés par le ministre Wilson. Nous commenterons ci-après trois mesures, soit la réduction des déductions pour amortissement, les modifications apportées à l'imposition du gain en capital de même que les conséquences fiscales découlant de l'acquisition ou de la disposition d'actifs intangibles. Ces trois mesures nous apparaissent importantes tenant compte qu'elles affecteront un grand nombre de contribuables. Le projet de réforme prévoit également d'autres mesures qui auront pour effet d'augmenter la base d'imposition des sociétés, toutefois, ces modifications étant d'application plus restreinte nous devons, faute d'espace, les ignorer dans ce texte.

Le système d'amortissement fiscal a pour but de permettre aux contribuables de déduire dans le calcul de leur revenu le coût des biens amortissables utilisés. La portion du coût déductible est prévue par les règlements de l'impôt sur le revenu, qui pour les différents actifs, fixent le taux maximum d'amortissement permis. La modification majeure à ce niveau prévue par le ministre Wilson consiste en une réduction des taux d'amortissement de certains actifs. Par exemple, il est proposé que le taux de 5 % actuellement applicable aux bâtiments soit réduit à 4 %. Également les engins de terrassement verront leur taux passer de 50 % à 30 %.

Actuellement le coût des machines et matériel de fabrication est amortissable sur une période de trois ans (25 % — 50 % — 25 %). En vertu des modifications proposées, ces actifs seront amortissables à un taux de 25 % sur solde dégressif. Les fabricants seront durement affectés par ces changements. Ainsi les petits fabricants verront d'une part leur base d'imposition augmentée via une diminution du montant d'amortissement réclamé et d'autre part, tel que vu ci-dessus, leur revenu sera assujetti à un taux d'impôt plus élevé, 12 % au lieu de 10 %.

Il est à noter également que pour les biens acquis à partir de 1990, l'amortissement ne sera disponible que lors de la mise en service du bien. Le régime actuel prévoit que l'amortissement est disponible dès l'année au cours de laquelle le bien est acquis. L'application des nouvelles règles relatives à l'amortissement ne sera pas sans difficulté. En effet de façon générale les biens acquis avant le 1er janvier 1988, continueront de s'amortir aux taux actuels alors que les biens acquis après le 31 décembre 1987 seront placés dans de nouvelles catégories. De plus les nouveaux taux s'appliquant à certains actifs seront mis en vigueur progressivement.

En ce qui concerne l'imposition du gain en capital, le projet de réforme du ministre Wilson prévoit que la partie imposable du gain en capital réalisé par une société privée sous contrôle canadien (SPCC) passera dès le 1er janvier 1988 de 50 % à 66.2/3 % et atteindra 75 % en 1990. Ainsi la réalisation d'un gain en capital de $ 1,000 en 1987 entraînera pour une SPCC l'inclusion dans son revenu d'un montant de $ 500, alors que l'inclusion sera de $ 666.67 si le gain est réalisé en 1988 et de $ 750 si le gain est réalisé en 1990.

Dans le cas des sociétés autres que les privées sous contrôle canadien, la majoration de 50 % à 66.2/3 % entrera en vigueur non pas le 1er janvier 1988 mais bien le 1er juillet 1988. Dans le cas des SPCC, tenant compte que le nouveau taux d'inclusion dans le revenu de 66.2/3 %, sera effectif le 1er janvier 1988, il en résultera que la baisse des taux d'impôt de 36 % à 28 % sera également applicable à partir du 1er janvier 1988 pour les revenus de placements.

Ces modifications à la partie imposable du gain en capital réalisé par une société auront un impact important au niveau du compte de dividende en capital et par ricochet sur les montants qui pourront être remis aux actionnaires sans implication fiscale.

Actuellement le système d'imposition des corporations privées prévoit que la partie non imposée d'un gain en capital s'ajoute à un compte spécial nommé compte de dividende en capital à partir duquel la société peut effectuer un choix de payer à ses actionnaires un dividende non imposable. En vertu des règles actuelles la moitié du gain en capital réalisé par une société n'étant pas imposable, il en résulte que la corporation peut payer à ses actionnaires un dividende en capital libre d'impôt égal à la moitié du gain réalisé. La partie non imposable du gain étant réduite à 33.1/3 % en 1988 et à 25 % à partir de 1990, il en résultera que les montants pouvant être remis sans impôt aux actionnaires seront substantiellement réduits.

Au niveau des actifs intangibles (ex : achalandage) la législation actuelle prévoit qu'une société qui acquiert un tel actif doit ajouter 50 % du prix payé à un compte spécial nommé « montant cumulatif des immobilisations admissibles » (MCIA). Lors de la disposition d'un actif intangible, la moitié du produit de disposition réduit ce compte. En fin d'exercice, si le solde du MCIA est positif un amortissement au taux de 10 % peut être réclamé, alors que si le solde du compte est négatif, ce solde est alors considéré comme revenu imposable du contribuable.

Le document de réforme propose de porter de 50 % à 75 % le montant qui affectera le MCIA, lors de l'acquisition ou de la disposition d'un actif intangible. Le taux d'amortissement permis sera quant à lui réduit de 10 % à 7 % du solde du compte. Ces nouvelles règles devraient s'appliquer aux exercices débutant après le 30 juin 1988.

Une autre modification proposée par le projet de réforme a pour effet que toute disposition d'actif intangible postérieure au 17 juin 1987 devra affecter le compte MCIA au moment de la disposition et ce indépendamment que le produit de la vente soit reçu ou non dans l'année de la vente. Au cours des années antérieures, suite à un jugement de cour, le ministère du Revenu avait dû accepter le fait que les contribuables n'affectent leur compte de MCIA qu'au fur et à mesure de l'encaissement du prix de vente d'un achalandage, les contribuables pouvaient reconnaître le revenu imposable découlant de cette transaction en fonction de l'encaissement du prix de vente dudit achalandage, cette possibilité n'existera plus pour les dispositions postérieures au 17 juin 1987.

Les articles publiés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera disponible en janvier auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387, rue St-Paul ouest bureau 203, Montréal (Québec) H2Y 2A7 au coût de $ 12 plus $ 2 de frais d'envoi. Téléphone (514) 845-3124.

Taux d'impôt fédéral sur les sociétés

	Taux actuels	Nouveaux taux en vigueur 1988	1989	1990	1991
Entreprises:					
générale	36	28	28	28	28
de fabrication	30	26	25	24	23
Petites entreprises:					
générales	15	12	12	12	12
de fabrication	10	12	12	12	12

Nous savons que votre courrier, c'est trop important.

Nous vous prions de continuer à utiliser la poste comme d'habitude, sans oublier d'inscrire le code postal.

Nous nous engageons à maintenir le service postal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE
Un appui de votre journal à la campagne de la
Régie de l'assurance automobile du Québec

CITÉ
seul dans la vie...
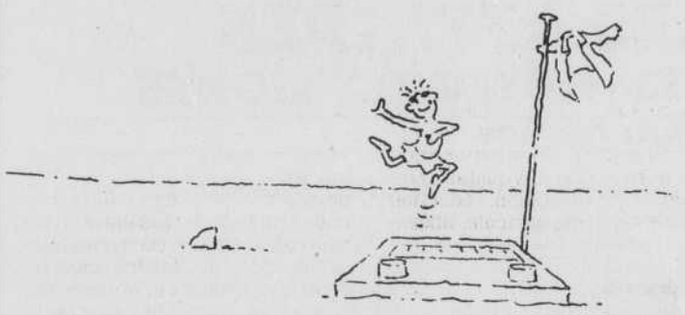
RADIO CITÉ 107 FM
Pour l'AMOUR de la Musique

AVEC UN C.A.
vos affaires tourneront plus rondement

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables agréés,
800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureau 1200, 861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Mississauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Société affiliée
Tremblay, Vaillancourt & Associés

BARBEAU, COUSINEAU
Comptables agréés,
6666, avenue Christophe-Colomb
Montréal H2S 2G8.
Tél.: 274-7538, 274-2797

BOURGEOIS, MARSOLAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, C.A. — Raymond Souchereau, C.A.
Yvon Marsolais, C.A. — Claude Labelle, C.A.
André Montgrain, C.A. — Marc Lavigne, C.A.
50 Place Crémazie, suite 910
Montréal, Québec, H2P 2T6 — Tél.: 384-7430

CARON, BÉLANGER, CLARKSON, GORDON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3B 1T9, (514) 875-6060
2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550
Laval, H7T 1S9 — (514) 337-8105
1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700
Québec, G1R 5G4 — (418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membres d'Arthur Young International
Présent dans 68 pays

CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS
Comptables agréés et conseillers en gestion
1, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 2A2 (514) 861-8531
Nos bureaux au Québec:
Alma (418) 668-8325, Chibougamau (418) 748-2684, Chicoutimi (418) 549-6650, Dolbeau (418) 276-0133, Gatineau (819) 643-2430, Hull (819) 770-3221, Jonquière (418) 542-9523, La Baie (418) 544-7313, La Malbaie (418) 665-3965, Québec (418) 687-3333, Roberval (418) 275-2111, St-Félicien (418) 679-4711
Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 91 autres pays.

COOPERS & LYBRAND LALIBERTÉ LANCTÔT
Comptables Agréés
LE WINDSOR
1170, rue Peel, Montréal (Québec) H3B 4T2
(514) 876-1500
550, chemin de Chambly, Longueuil J4H 3L8
(514) 646-9800
2, Place Québec, (Québec) G1R 2B5
(418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal • Repentigny • Laval • Longueuil • Pointe-aux-Trembles • Îles-de-la-Madeleine
845-9253

LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN PINSKY
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

MAHEU NOISEUX
Comptables agréés
Bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSarre, Timmins, Kapuskasing, Montréal, Laval, Québec/Ste-Foy, Lévis, St-Anselme, Thetford Mines, Moncton, Campbellton et Fort Lauderdale.
Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow
Société internationale: Fox Moore International.

NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables agréés
1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél.: 861-9311
2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N6 — Tél.: 668-6400
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 29 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 70 pays.

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740
Représentation internationale: JCI, Worldwide

PRICE WATERHOUSE
Comptables agréés
1100, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 2G4 — Tél.: (514) 879-5600
2, Place Québec, Québec G1R 2B5
Tél.: (418) 529-9181

ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH,
Comptables agréés
Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. — Bernard H. Reinharz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. — William J. Star, C.A.
La maison Trust Royal 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125
Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél.: 875-5780

THIBAULT MARCHAND PEAT MARWICK
Comptables agréés
1155 boul. Dorchester ouest, bureau 2100
Montréal (Québec), H3B 2J9 — (514) 879-3300
Membre de Klynveld Peat Marwick Goerdeler ayant plus de 500 bureaux à travers le monde.

Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256
CA

OBJECTIF: ZÉRO

Pour réussir, pour exceller, toute organisation, toute entreprise manufacturière ou de services doit viser le zéro. Zéro défaut. Zéro panne. Zéro perte. Zéro problème.

Atteindre cet objectif exige une main-d'oeuvre qualifiée, mobile, performante.

La CFP participe à la formation de votre main-d'oeuvre. Elle identifie les besoins de votre organisation, vous donne accès à des programmes de formation sur mesure et vous aide financièrement à les réaliser.

Vous poursuivez l'objectif zéro et votre entreprise est située à Montréal ou à Laval? Visez dans le mille: appelez l'un de nos conseillers spécialisés. (514) 725-5221.

CFP
Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre
Région métropolitaine de Montréal
5350, rue Lafond
Montréal (Québec)
H1X 2X2

Seulement 30 % des contribuables font eux-mêmes leur pensum fiscal

CLAUDE TURCOTTE

Près de 40 % des contribuables canadiens choisissent de confier la préparation de leurs rapports d'impôt à des firmes spécialisées et près de 30 % confient cette tâche à un ami ou à un membre de leur famille. Il reste donc moins du tiers des contribuables à avoir « le courage » d'effectuer eux-mêmes cette tâche qui a de plus en plus l'allure d'un pensum.

Ce sont là les premiers résultats d'un sondage mené auprès de 2,040 répondants à travers le Canada dans le cadre d'une étude sur les coûts engendrés par le système de l'impôt personnel sur le revenu. M. François Vaillancourt, professeur en sciences économiques à l'Université de Montréal et directeur adjoint du Centre de recherche et développement économique, dirige cette étude pour le compte de l'Association canadienne d'études fiscales, qui annonçait par ailleurs l'ouverture hier d'un bureau à Montréal.

Il faudra plusieurs mois encore avant que cette étude ne soit complétée, mais M. Vaillancourt est d'ores et déjà étonné par l'importance du « bénévolat fiscal ». En fait, 25 % des hommes et 30 % des femmes se fient aux services non rémunérés. Les professionnels et les hommes mariés sont les plus généreux en matière de bénévolat. Les réponses indiquent aussi que 37 % des hommes remplissent eux-mêmes leur rapport d'impôt, comparativement à 29 % chez les femmes.

Le fait que les Québécois aient à remplir deux rapports d'impôt, au lieu d'un seul comme c'est le cas ailleurs au Canada, contribue sans doute, selon le professeur, à une tendance accrue à confier cette tâche à quelqu'un d'autre, soit 27 % au Québec et plus de 30 % en Ontario. On constate une tendance identique dans les centres de moins de 5,000 habitants, là où l'on trouve un plus grand nombre de personnes susceptibles de travailleur à leur compte, par exemple des agriculteurs et des pêcheurs.

Enfin, le sondage, dont la compilation est loin d'être terminée, révèle aussi que seulement 27 % des contribuables détenant un diplôme universitaire font appel à une firme, comparativement à 57 % parmi ceux qui n'ont pas terminé leurs études primaires, ce qui semble indiquer que moins on est riche, plus on a recours aux services extérieurs pour son rapport d'impôt.

L'étude cherche en définitive à déterminer quels sont les coûts encourus par les contribuables pour se conformer à la loi de l'impôt sur le revenu, y compris le temps (de quatre à cinq heures) qu'ils consacrent pour remplir ce devoir. Cette recherche porte non seulement sur les simples contribuables, mais aussi sur les entreprises qui jouent un rôle dans la perception de certains impôts, tels les garagistes pour la taxe d'essence.

L'ensemble de la démarche comprend trois étapes, dont le sondage mené auprès de 2,040 répondants pour l'année fiscale de 1985. La compilation des résultats de ce sondage devrait être terminée à la fin de cette année. Puis, une enquête faite entre mars et mai 1987 a porté sur 485 firmes qui ont un rôle de perception fiscale, ce qui entraîne des frais qu'elles doivent assumer. M. Vaillancourt estime que ces coûts peuvent varier de 10 % pour une pme à une partie minime de 1 % pour de très grosses entreprises, à cause de certains coûts fixes qui sont les mêmes pour tous. La dernière étape de l'étude, qui devrait être terminée en 1988, concerne les coûts des gouvernements eux-mêmes en matière d'impôts.

M. Vaillancourt constate que le nombre de bureaux offrant leurs services pour les rapports d'impôt a augmenté ces dernières années, ce qui semble aller de pair avec la complexité de plus en plus grande des lois fiscales et de la difficulté de présenter en quelques pages des formulaires d'impôt très simples. A cet égard, la situation au Canada ne semble pas pire que celle prévalant ailleurs, notamment aux États-Unis.

Il ne croit pas que la réforme fiscale fédérale réussira à éliminer les complexités. Au contraire, avec l'application d'une certaine taxe sur la valeur ajoutée, le nombre d'entreprises ayant des fonctions de perception augmenterait, ce qui voudrait dire encore plus de frais pour ces compagnies. Il arrive aussi à chaque fois qu'on applique une réforme fiscale une hausse des coûts, due au fait qu'il faut un certain temps avant qu'une nouvelle routine se soit installée; de tels frais additionnels peuvent s'estomper graduellement sur une période d'un an.

L'étude est faite pour le compte de l'Association canadienne d'études fiscales (ACEF), qui a maintenant un bureau à Montréal, afin d'offrir de meilleurs services à ses 1,400 membres individuels et 60 membres collectifs du Québec. L'annonce en a été faite par M. André Lesage, vice-président de l'ACEF et président de Samson Bélair. L'ACEF regroupe près de 9,000 membres au Canada et elle est bien connue sous son nom anglais, Canadian Tax Foundation.

L'une des premières tâches du bureau montréalais sera de participer à l'organisation du congrès annuel qui aura lieu à Montréal en novembre et qui réunira plus de 1,600 fiscalistes. L'ACEF a un mandat multiple: recherche sur la fiscalité, préparation de publications, organisation de conférences et représentation auprès des gouvernements sur la fiscalité.

L'ACEF cependant ne prend pas de position politique, bien que ses études et travaux sont mis à la disposition des experts et du public, qui eux peuvent s'en servir sur le plan politique, si cela leur plait.

Photo Louise Lemieux

Le« bénévolat fiscal demeur à la mode, en dépit de la présence des firmes spécialisées dans la préparation des déclarations d'impôt.

La Chambre provinciale se dit très satisfaite de l'Accord

La Chambre de commerce du Québec est globalement très satisfaite des grandes lignes du traité de libre-echange telles qu'on les connaît à ce stade-ci.

Plusieurs aspects du traité convenu satisfont l'objectif d'une circulaton plus libre des marchandises entre les deux pays : élimination réciproque des tarifs et des quotas d'importation et d'exportation, réduction du protectionnisme agricole, libéralisation du commerce de l'énergie et des spiritueux, traitement national des entreprises dans le domaine des services et de l'investissement, meilleurs accès aux achats gouvernementaux, harmonisaton des normes reglementaires, etc.

La Chambre est particulièrement satisfaite des périodes de transation qui ont été prévues dans le but de permettre une adaptation efficace mais graduelle de nos entreprises au nouveau contexte concurrentiel.

Toutefois, il lui faudra connaître la liste des produits et l'ordre des priorités retenu avant de conclure définitivement. Bien que le mécanisme de règlement des différends ne soit pas connu avec précision et qu'il ne soit pas aussi extensif qu'on aurait souhaité, la Chambre croit qu'il améliorera substantiellement le processus actuel. En effet, il existera maintenant une structure formelle et impartiale qui pourra contenir et renverser la montée du protectionnisme actuel. De plus, ce mécanisme pourra être amélioré avec le temps.

La seule exigence essentielle du mécanisme de règlement des différends est qu'il soit efficace, qu'il assure l'accès de nos entreprises au marché américain. Malgré les imperfections du mécanisme proposé, l'organisme estime qu'il contribuera à la réalisation de cet objectif. Afin d'étudier en détail le texte du traité qui sera connu dans quelques semaines, la présidente de la Chambre de commerce du Québec, Mme Guylaine Saucier, annonce la formation d'un groupe de travail.

◆ L'OPEP

pétrolier mondial exige que les pays ayant dépassé leur quota, notamment l'Iran, qui a dépassé le sien de 400,000 barils par jour, s'engagent désormais à respecter les décisions de l'OPEP ».

Le journal affirme par ailleurs que l'Arabie Saoudite ne compte plus intervenir auprès des autres pays du golfe Persique membres de l'OPEP pour les exhorter à adopter une quelconque position.

Le comité des quotas et celui des prix (même pays, plus l'Arabie Saoudite et le Koweit) doivent se réunir ensuite, également à Ryad, pour examiner les résultats de la tournée des trois ministres.

BNE

Aux détenteurs de débentures 7% de, LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE échéant le 15 octobre 1987

Nous rappelons que les débentures ci-dessus arrivent à échéance le 15 octobre 1987.

Les détenteurs de débentures au porteur ou nominatives à coupons pourront encaisser les intérêts dus le 15 octobre 1987, sur présentation du coupon approprié et le capital, sur présentation de la débenture appropriée.

Les détenteurs des débentures entièrement nominatives (capital et intérêts) pourront encaisser les intérêts dus le 15 octobre 1987 et le capital uniquement sur présentation de la débenture.

Le paiement des sommes mentionnées ci-dessus sera effectué, sans frais, à compter du 15 octobre 1987 à n'importe quelle succursale de La Banque de Nouvelle-Ecosse au Canada.

Les détenteurs doivent présenter leurs débentures à la banque ou institution financière avec laquelle ils font affaire.

La Société Canada Trust, fiduciaire

Dans le superbe décor des ÉCURIES YOUVILLE témoin de 200 ans d'histoire

Grillades et fruits de mer

gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montréal

282-1837

et St-Sauveur-des-Monts

McLeod Young Weir Limitée

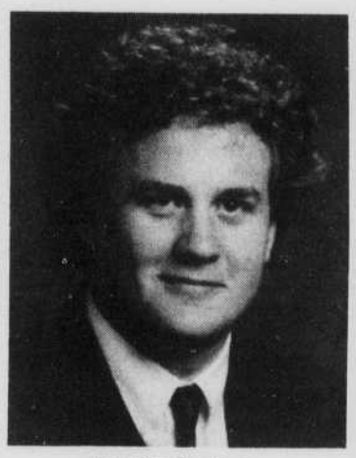

Hugues Dubeau

M. Denys H. Bourbeau, Vice-Président a le plaisir d'annoncer que Monsieur Hugues Dubeau s'est joint à McLeod Young Weir, succursale de Ste-Foy. Diplômé en finance de l'Université McGill, M. Dubeau agira à titre de conseiller en placements et s'associera à Monsieur Stéphane Dubeau, dans le but de servir une clientèle dynamique toujours grandissante. McLeod Young Weir est une maison d'importance dans le domaine du courtage en valeurs mobilières avec plusieurs bureaux au Canada et à l'étranger. Le bureau de Québec est situé au 2600 boul. Laurier suite 160 Ste-Foy.

Université de Montréal

L'École de relations industrielles vous invite au:

XVIIIe Colloque de relations industrielles

portant sur:

Les nouveaux modèles de relations industrielles

Les 22 et 23 octobre 1987 au Palais des Congrès de Montréal

■ Les sujets traités

Le modèle japonais: miracle ou mirage?
Les travailleurs-administrateurs: expériences de participation
Les stratégies d'implantation des technologies nouvelles
Les modèles de gestion en relations humaines
Concurrence mondiale et modèle de relations de travail
Le modèle américain et la situation du syndicalisme aux États-Unis
Le programme d'aide aux employés
Les effets sur l'entreprise de la pré-retraite et des plus de 65 ans au travail
Les modèles d'intégration des travailleurs à l'organisation du travail
Les pouvoirs de la future C.R.T. du Québec
Un modèle pour le Québec

Conférenciers invités

M. Tadashi Hanami, Université Sophia, Tokyo
M. Michael Piore, Massachussetts Institute of Technology, U.S.A.
M. Gérard Hébert, Université de Montréal

■ Personnes-ressources

M. Harold Bhérer: Université Laval, **M. Marcel G. Pepin:** C.S.N., **M. Normand Gagnon:** O'Donohue, **M. Henri-Louis Proulx:** Domtar, **M. Guy Delisle:** Secal-Alcan, **M. Pierre Hogue:** Bell Hélicoptère Textron, **M. Émile Vallée:** Conseil du Travail du Canada, **M. Jean-Paul Caron:** Banque Nationale, **Mme Sylvie Maltais:** Billtrite, Nightingale Inc., **Mme Claire Sylvestre:** consultante, **Mme Michèle Boyer:** Bell Canada, **M. Yves Guérard:** Groupe Sobeco, **M. Gaston Boudreau:** La Fraternité nationale des charpentiers, menuisiers, forestiers et travailleurs d'usine, **M. Michel Brossard:** U. de M., **M. Laurent Tremblay:** Consolidated Bathurst Inc., **M. Rodrigue Blouin:** Université Laval, **Me André Loranger:** Desjardins, Ducharme, Desjardins et Bourque, **Me Gaston Nadeau:** Trudel, Nadeau et Associés.

■ Table ronde

Animateur: **Louis Martin**

Panelistes: **Gérard Hébert**, U. de M.
Fernard Morin, Université Laval
Jean-Marie Toulouse, H.E.C.
Michael Piore, M.I.T.

Avec quatre conférences, huit ateliers et une table ronde, ce **XVIIIe Colloque** est un ressourcement sur le thème des nouveaux modèles de relations de travail. Il est destiné à tous les intervenants et aux observateurs concernés par ce domaine.

Les frais d'inscription de 260$ donnent droit:

- à la documentation pertinente
- à la présence aux conférences
- à la participation aux ateliers et à la table ronde,
- aux deux repas, aux trois pauses-café, à un cocktail et à diverses activités: expositions de livres...
- et aux Actes du Colloque.

■ Renseignements

Secrétariat
École de relations industrielles
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél.: (514) 343-7312

philippe Brassard
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INC.

a déménagé ses bureaux à
La Maison des Coopérants.

Léopold a agi à titre d'expert-conseil
auprès du locataire.

Léopold
CONSULTANTS IMMOBILIERS INC.

Expert-conseil auprès de l'utilisateur d'espaces.

courtier

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Benoit Lauzière | Rédacteur en chef: Paul-André Comeau | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne | Directeur de l'information: Jacques Chabot. Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin | Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

LA MUTATION PÉQUISTE

LES TEMPS ne sont pas faciles pour M. Pierre Marc Johnson. En jargon de hockey, on dirait même que la rondelle « ne roule pas pour lui » et qu'il lui arrive de compter dans ses propres filets. Toutefois, même après deux ans de leadership, il est prématuré de prétendre, comme le font ses détracteurs, que M. Johnson a enlevé au PQ toute raison d'être et qu'il est en voie de le marginaliser à tout jamais.

Rappelons quelques évidences. Ce n'est pas d'abord M. Johnson, mais le président-fondateur, M. René Lévesque, qui a effectué le douloureux virage idéologique de novembre 1984. Un an plus tard, c'est d'un gouvernement et d'un parti en pleine débandade, fatigués et essoufflés, dont a hérité M. Johnson. Entre autres effets, son élection a permis au PQ de survivre sur le plan électoral, de sauver les meubles, du moins ceux de la cuisine.

Sachant fort bien que les Québécois faisaient une indigestion aiguë, qu'ils étaient las des grands débats qui les ont déchirés pendant 25 ans, M. Bourassa a fait de son mieux pour ne pas les tirer de leur torpeur. Bien au contraire, ses ministres et lui se comportent en intendants tranquilles. Vagues et remous se sont faits rarissimes. Tout début d'incendie est éteint prestement par un premier ministre rusé, déterminé à s'incruster au pouvoir jusqu'à la fin du... millénaire.

Pour l'heure, il ne semble y avoir qu'une seule faille importante dans l'armure de M. Bourassa : l'épineuse question linguistique. Sur ce point capital, il a d'ailleurs donné, de valses-hésitations en contradictions flagrantes, des munitions aux tenants de la loi 101 à tout prix, en premier lieu aux péquistes. Et ces derniers ne s'en sont pas privés et ont marqué des points.

M. Johnson ne s'est toutefois pas contenté d'attendre que le gouvernement accumule les bourdes, que les Québécois s'intéressent à nouveau à la chose publique, ou que la régle de l'alternance finisse par prévaloir encore. Après vingt ans sur sa lancée initiale, axée sur l'illusoire recherche de la souveraineté-association et de la social-démocratie, le PQ avait un urgent besoin de remise en question et de rajeunissement. N'en déplaise à M. Parizeau et à ses héros en exil, les solutions imaginées à la fin des années soixante sont-elles aussi solides et valides à la veille de la décennie 90?

Sans nier les grands acquis de la Révolution tranquille, M. Johnson s'est employé avec diligence et rigueur à façonner une nouvelle âme et un style différent à un néo-PQ encore imprécis, qui sort lentement des limbes. Le pari est périlleux, les embûches nombreuses, et les résultats ne sont pas encore mirobolants. Il y en a quand même quelques-uns.

Par exemple, il est vrai que le membership a chuté de façon dramatique. Mais son renouvellement, si ardu soit-il, n'en est pas moins visible. Ainsi, les deux tiers des participants au conseil national du dernier week-end se sont joints au PQ depuis deux ans ou moins. Et les jeunes, que l'on dit amorphes, prennent la place vacante de ceux qui ont la cinquantaine fatiguée et ne s'occupent plus que de l'évolution de leurs REA. D'autre part, les dossiers qui sont sur la table de travail des péquistes sont on ne peut plus d'actualité. Qu'il s'agisse de politique familiale, de plein emploii et de partage des richesses, de démocratie politique, canevas et ébauches se dessinent et se développent. Lentement mais sûrement.

Autre indice de vitalité, encore timide. Au lieu de se tirer mutuellement dans les jambes, les élus péquistes se sont résolument mis à l'écoute de la population. On a fait des gorges chaudes de l'opération « grandes oreilles », elle n'en a pas moins permis de rencontrer chez eux des milliers de citoyens et des centaines de groupements. Après deux ans, il est temps que les électeurs cessent de demander des comptes à l'ancien gouvernement et s'intéressent davantage à celui qui est en place. L'opération aura permis à tout le moins des rappels salutaires à cet égard.

En d'autres termes, M. Johnson et ses ouailles ne se fient plus aux seules bouées de sauvetage — notamment linguistiques — que le gouvernement lui servirait par inadvertance. Délesté de l'exaltation et de l'euphorie pré-référendaires, il s'attèle à la dure tâche de dessiner les contours d'un Québec plus terne et terre à terre, assurément, mais aussi plus réaliste et conscient des contraintes qui l'assaillent de toutes parts.

Comme toute mutation, celle du PQ n'est pas sans risques. Mais elle est nécessaire et salutaire, ne serait-ce que pour rétablir les règles du jeu démocratique, autrement plat et sans envergure. M. Johnson n'est pas au bout de ses peines, mais il a raison de ne pas céder au cynisme et au découragement des héros fatigués.

— GILLES LESAGE

Un combat d'arrière-garde

LES PENDERIES des gouvernements débordent de promesses électorales non tenues. Il arrive que certaines de ces promesses reviennent, avec plus ou moins d'obstination, hanter les hommes au pouvoir.

Ce ne sont pas toujours, hélas ! les mieux avisées, ni les plus faciles à mettre en oeuvre.

Dans le feu de la campagne de l'automne 1985, le Parti libéral du Québec a pris un engagement en faveur de l'intégration au régime de rentes du Québec des « travailleuses au foyer ». Sans doute les stratèges libéraux avaient-ils cru trouver là le moyen de flatter une clientèle déçue par le gouvernement péquiste. Ce dernier venait d'écarter une solution qui consistait à reconnaître la valeur du travail au foyer en étendant la couverture du régime sur la base de cotisations obligatoires.

Un projet analogue avait déjà retenu l'attention d'un groupe parlementaire à l'échelle fédérale dont le rapport, paru en décembre 1983, avait fait l'objet d'une analyse dévastratrice effectuée par le Conseil national du bien-être social. Le Conseil avait démontré l'absurdité de la formule proposée à l'aide d'exemples dont nous ne retiendrons que les deux plus extrêmes : l'épouse d'un millionnaire, sans revenu personnel, pourrait engager une ménagère ou une gouvernante à plein temps et, éventuellement, toucher une rente de « travailleuse au foyer » plus élevé que celle de sa propre domestique ! une veuve à l'aise demeurant au foyer acquerrait des droits à une pension pleinement subventionnée, alors qu'une veuve à faible revenu, ne pouvant se permettre de rester auprès de ses enfants, recevrait la même pension, mais après avoir payé le plein montant de ses cotisations !

L'argumentation du Conseil aurait dû suffire à convaincre tout le monde que cette recherche conduisait à l'impasse. Il n'en fut rien.

Le mois dernier, Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine, rendait public un document faisant état des diverses mesures que le gouvernement entendait prendre au cours des prochains douze mois. Y figure en bonne place, au chapitre de l'égalité dans le travail et la sécurité du revenu, la rédaction d'un document de consultation « sur les modalités de participation des travailleuses au foyer au régime de rentes ».

Plus récemment, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), forte de ses 30,000 membres, annonçait son intention de relancer la bataille en faveur de cette option et de vaincre les dernières résistances qui subsistent au sein du gouvernement.

C'est un combat d'arrière-garde.

En s'accrochant ainsi à des solutions illusoires, on contribue à détourner l'attention d'un problème pourtant bien réel, celui des femmes âgées qui sont confinées à vivre sous le seuil de pauvreté en raison même du fonctionnement du système de sécurité du revenu à la retraite.

— JEAN FRANCOEUR

Un match très serré

ANALYSE

ALBERT JUNEAU

LA FIN dramatique des négociations sur le libre-échange témoigne du rapport de force qui s'était établi entre Ottawa et Washington durant le sprint final. Les deux parties ont livré un match extrêmement serré. D'où l'impression, dans chaque camp, que l'accord comporte des éléments inacceptables mettant en péril la souveraineté nationale. Effectivement, de part et d'autre, des compromis inattendus ont été consentis.

Du côté canadien, si les industries culturelles, les programmes de développement régionaux et le système de sécurité sociale ont été exclus de l'Accord, d'autres secteurs névralgiques toutefois ont fait l'objet de concessions. En particulier, l'énergie, et les services financiers et, à un moindre degré, l'agriculture, l'industrie automobile et les services en général.

Au chapitre des banques notamment, le Canada a fait une ouverture spéciale dont il faudra évaluer attentivement toutes les conséquences. Selon l'Accord, le « Canada convient que les nationaux américains et les sociétés contrôlées par des intérêts américains recevront un traitement aussi favorable que les personnes du Canada en ce qui touche la capacité d'acquérir des parts d'établissements financiers contrôlés par des intérêts canadiens ». Cette clause a été mal accueillie par les milieux bancaires canadiens, d'autant que Washington n'aurait concédé, selon eux, que des miettes en retour.

Par ailleurs, l'entente sur l'agriculture et les services constitue dans une certaine mesure un prototype de ce que pourrait être le prochain accord du GATT en ces matières. Les dispositions concernant les services, déjà relativement détaillées, seront complétées par des annexes. On y décèle, de part et d'autre, une volonté claire de faire une percée d'envergure dans la libéralisation du secteur le plus important de l'économie. Quant à l'agriculure, les changements convenus sont certes beaucoup moins radicaux, mais ils tracent néanmoins la voie vers une certaine réduction des programmes d'aide gouvernementaux.

Du côté américain, la principale concession porte incontestablement sur le mécanisme de règlement des différends commerciaux. Sous réserve des précisions qu'apporteront les textes juridiques, il semble à première vue que le Canada ait obtenu, certes moins qu'il n'espérait au départ, mais suffisamment pour freiner, sinon paralyser, une bonne partie des mesures unilatérales et discriminatoires contre les exportations canadiennes.

Une mécanique fort complexe — plus de cinq pages y sont consacrées, de loin la plus longue section de l'Accord — a été conçue pour régler les conflits commerciaux relatifs aux droits antidumping et compensatoires. La principale innovation réside dans la création d'un Groupe binational spécial qui « remplacerait l'examen judiciaire mené aux États-Unis et au Canada ». Formé de manière « provisoire » (comme si on souhaitait qu'il intervienne le moins possible) et composé de cinq membres (deux choisis par chaque pays et le cinquième désigné par consensus ou tirage au sort), le Groupe serait chargé de rendre une décision « exécutoire » en cas de différend sur des ordonnances d'imposition de droits antidumping et compensatoires.

Voilà un gain incontestable pour le Canada. Ce mécanisme n'empêcheront pas les États-Unis de suivre leurs procédures habituelles d'enquête, comme ce fut le cas pour le bois-d'oeuvre et les bardeaux de cèdre, mais ils ne pourraient plus, selon la lettre de l'Accord, prendre une décision unilatérale d'imposer des droits supplémentaires. Ils devront en référer à un Groupe binational dont le verdict est exécutoire.

Mais toute cette belle mécanique peut être neutralisée par des législations protectionnistes américaines qui soumettraient le Canada aux mêmes contraintes que les autres partenaires commerciaux des États-Unis. En d'autres mots, l'Accord qui vient d'être conclu — et, bien sûr, la constitution d'un Groupe binational — serait inapplicable s'il vient en contradiction avec d'autres lois commerciales. Or, on le sait, le Congrès étudie présentement une loi de portée générale — sans compter des dizaines d'autres, spécifiques — qui vise à réduire l'accès du marché américain, à protéger les industries les plus vulnérables vis-à-vis de la concurrence étrangère.

L'entente accorde, à toute fin pratique, un statut particulier au Canada... et aux États-Unis. Elle spécifie ainsi, que « chaque Partie se réserve le droit de modifier ses propres lois... à la condition... qu'elle ait engagée sur demande des consultations préalables avec l'autre Partie... et que les modifications... soient conformes à l'objet et au but de l'Accord... » Un groupe spécial, dont la composition est indéterminée, pourra émettre un avis qui, s'il n'est pas pris en considération par la Partie concernée, donnerait le droit à l'autre Partie de dénoncer l'Accord.

En somme cette procédure donne au Canada plus qu'un droit de discussion sur les lois américaines qui viendraient en désaccord avec l'entente ; elle incite fortement les États-Unis à rendre ses lois conformes à l'Accord, à placer ce dernier au-dessus de toute autre législation.

En voilà sans doute assez pour affoler un Congrès déjà très tourmenté.

LETTRES AU DEVOIR

■ Marginal

Lettre à Edmond Robillard

VOS PROPOS sur la sexualité, sur la responsabilité sociale de son bon usage et sur son détournement actuel vers le plaisir vous ont amené à condamner ceux que vous qualifiez d'extrémistes et de marginaux.

La violence de votre prose amère, cependant, a pour effet de présenter à tous votre propre extrémisme. Il me semble qu'en vous en prenant ainsi aux marginaux, vous vous excluez de la tradition chrétienne de tolérance et rejoignez ainsi le club de plus en plus nombreux des marginaux...

— MARC-OLIVIER RAINVILLE
Montréal, le 25 septembre.

■ Sa mission

LE 21 septembre, sous la plume de Carole Beaulieu, un physiatre attaché à l'hôpital Marie-Enfant déplorait le fait que « même dans le réseau de santé, plusieurs médecins ignorent encore l'existence de nos services ». J'aurais envie d'ajouter que, malheureusement, plusieurs connaissent mal nos services.

En effet, quelle ne fut pas ma surprise de lire, à la fin de cet article, que le « Centre Cardinal-Villeneuve de Québec a une vocation partielle de réadaptation, mais offre aussi des services d'hébergement ».

Le Centre Cardinal-Villeneuve est un centre d'accuil *entièrement* voué à la réadaptation d'enfants handicapés physiques. Fondé en 1935, l'établissement se consacre donc depuis 52 ans à cette clientèle. Le Centre offre à ses bénéficiaires la gamme complète des services de réadaptation, avec une philosophie de multidisciplinarité et de réadaptation globale.

Recevant annuellement plus de 1,100 enfants provenant de tout l'est du Québec, le Centre favorise le maintien de ces enfants dans leur milieu naturel. Ainsi, 90 % des enfants inscrits au Centre vivent dans leur famille naturelle, 5.4 % vivent dans d'autres centres, 4.2 % habitent dans une famille d'accueil. Il ne reste donc que 0.4 % de la clientèle qui habitent au Centre (soit 5 enfants), et l'établissement déploie des efforts constants pour doter ces jeunes d'un milieu de vie plus naturel.

La trentaine de lits dont dispose l'établissement sont utilisés pour les bénéficiaires habitant en région (Sept-Îles, Gaspé, Kuujjuaq, etc.) ou en post-opératoire et qui nécessitent une réadaptation intensive de courte durée (la durée moyenne de leur séjour est de 14 jours).

— DIANE PLOURDE
Service d'accueil et information
Sainte-Foy, le 28 septembre.

■ Otello

« QUAND une production ne répond pas à mes attentes, je sors sans faire de bruit [...]; huer un artiste à la fin du spectacle, ça ne se fait absolument pas. » (Jean-Paul Jeannotte, directeur artistique, LE DEVOIR, 25 septembre.)

Voilà, ô peuple, une leçon de comportement. Quand bon papa Jean-Paul dit, il faut obéir. En effet, pourquoi manifester, pester, désapprouver ? Après tout, le billet d'opéra coûte si peu. Encore moins que partout ailleurs. Et, de ce fait, toute réaction émotive est du populisme à rabais.

Capricieuse, la voix se fatigue vite. Peut-on s'en formaliser ? Alors, savoir rester sur son quant-à-soi diplomatique et, confortablement, accuser le contrecoup d'un charivari de mauvais aloi. Ne jamais s'arracher les lambeaux de la production.

Vois, ô peuple, prends exemple : grince des dents ou retire-toi en silence.

— DANIEL DUTIL
Québec, le 29 septembre.

■ Honteux

Lettre à Mme Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux

LE LUNDI 28 septembre dernier, vous vous êtes rendue au Centre Constance Lethbridge, probablement pour l'ouverture officielle du Centre suite aux rénovations, réception à laquelle les personnes handicapées fréquentant le Centre n'ont pas été invitées.

Saviez-vous, madame, que pour vous recevoir à 13 h 30 on a bloqué, dès le matin, l'accès du stationnement aux patients qui venaient recevoir des traitements. C'est ainsi que j'ai dû aller stationner ma voiture à l'autre bout du boulevard de Maisonneuve et porter mon enfant handicapé de 17 mois dans mes bras jusqu'au 2e étage du Centre.

Il est honteux de la part de la direction d'un Centre de réadaptation de traiter les personnes handicapées de la sorte.

D'autre part, et c'est là le sujet principal de cette lettre, je désire attirer votre attention sur la fermeture éventuelle du service de pédiatrie de ce même Centre.

C'est l'un des rares endroits où les services sont intégrés. Physiothérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, psychologue et pédiatre travaillent en équipe au développement de l'autonomie psycho-sociale de l'enfant.

La direction du Centre veut interrompre ce service parce qu'il semble que peu d'enfants y sont inscrits. Si les responsables agissaient de façon à faire connaître ce service qui est excellent par ailleurs, il y aurait sûrement plus de parents qui y amèneraient leurs enfants handicapés. Le plus grand désir des parents n'est-il pas de donner à leurs enfants handicapés le plus d'autonomie possible afin qu'ils mènent une vie normale ?

En laissant tomber le service, les autorités contribueront à augmenter le nombre d'adultes handicapés qui vivront au crochet de la société parce que, enfants, on ne leur aura pas donné les soins leur permettant de vivre de façon autonome.

— MONIQUE GOUGEON
JEAN FILION
Montréal, le 29 septembre.

■ Les agricultrices autonomes

C'EST TOUJOURS avec fierté que l'on annonce une première au public. Les agricultrices du Québec viennent de mettre sur pied un type de regroupement unique dans le monde occidental : une Fédération d'agricultrices.

Il était temps, pourrait-on dire ! Alors que la société québécoise a fait des pas de géant dans le domaine de la reconnaissance des droits des femmes depuis une dizaine d'années; que l'organisation et le regroupement de citoyennes selon leurs préoccupations communes sont acceptés et reconnus comme nécessaires, il restait un coin d'ombre : le monde agricole.

Il faut toutefois ajouter immédiatement que souvent (et particulièrement dans ce cas-ci) l'agriculture, de par sa nature et ses besoins, est un secteur différent des autres secteurs économiques de la société québécoise.

Notre structure agricole est essentiellement basée sur le noyau familial. Il s'agit là d'un choix qui nous paraît, à nous agricultrices, le mieux adapté pour répondre à notre type d'agriculture et aux besoins des Québécoises et des Québécois.

Les agricultrices se regroupent en une Fédération parce qu'elles ont une longue et profonde expérience de leur profession. Elles se regroupent également pour faire reconnaître leur participation intensive à la production agricole. Car lorsque l'on parle de force de travail, on parle aussi de droits à exercer et de devoirs à remplir.

Côté devoirs, personne ne peut nier que les agricultrices les assument d'une façon exemplaire. Côté droits, c'est une toute autre affaire ! Et voilà ce qui changera ou, à vrai dire, qui est en train de changer !

Le « partenariat » est un mot fort utilisé ces temps-ci. Il fait maintenant partie intégrante du mouvement agricole québécois... Non pas en confrontation permanente avec les agriculteurs, mais bien en tandem égalitaire, fructueux et dynamique !

Notre premier geste officiel en tant que Fédération de syndicats d'agricultrices est en lui-même très significatif : nous nous affilierons à l'Union des producteurs agricoles (UPA) tout comme d'autres fédérations.

C'est ainsi que nous renforcerons le mieux le syndicalisme agricole tout en faisant valoir, en droit et en fait, une approche féminine assurée depuis des décennies dans toutes nos régions.

En tant que femmes, nous relevons un défi d'efficacité et d'engagement, en tant qu'agricultrices, nous entrons de plain-pied dans le champ des responsabilités en assumant le pouvoir.

— MONIQUE BÉGIN
présidente
Le 28 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année, 81$ 6 mois, 42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = au Canada 155$ par année, 85$ 6 mois, 45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Que fait le Québec pour son industrie aérospatiale ?

LIBRE OPINION

CHRISTIAN COULON

L'auteur est directeur de SADRAL

RÉCEMMENT s'est tenue à Québec la réunion annuelle de l'Association Canadienne des Industries Aérospatiales. Cet événement revêt en soi une certaine importance, puisque l'Association fait le bilan annuel de ses activités et communique à tous ses membres, qui regroupent une grande partie des principales industries canadiennes du secteur, les plus importantes nouvelles, dispositions et, politiques, qui régissent le développement des différentes industries de l'Aéronautique, de l'Espace et de la Défense au Canada.

On le sait, l'aérospatiale occupe une place centrale au Québec : elle représente plus de 29 000 emplois directs et génère des ventes annuelles de $ 1.8 milliard.Si on combine les entreprises du secteur de la défense incluant les chantiers maritimes, c'est plus de 35 000 emplois dont on parle et des ventes de près de $ 2.5 milliard. Et ces chiffres ne tiennent pas compte des effets multiplicateurs engendrés par l'activité de l'ensemble de ces secteurs.

C'est d'abord Ottawa qui répond aux besoins

Que fait le gouvernement du Québec pour son industrie aérospatiale ? Très peu, trop peu s'il faut en croire les industries elles-mêmes.

Ainsi, lors d'un récent sondage auprès d'une vingtaine de ces petites entreprises, auxquelles nous avons adressé la question suivante « De quel palier gouvernemental recevez-vous la meilleure forme d'aide, que ce soit financière ou autre », 90 % des répondants ont indiqué que, seuls, le ministère de l'Expansion économique Régionale et le programme fédéral « DIPP » répondaient à leurs divers besoins et permettaient d'obtenir rapidement le financement nécessaire à l'achat des équipements sophistiqués requis pour la production des composantes et ainsi assurer la modernisation pressante de certaines de ces entreprises.

En ce qui a trait au financement nécessaire à la recherche et au développement encore là, la quasi-totalité des divers incitatifs et subsides provient de ministères fédéraux.

Concernant les autres types d'interventions sollicités, soit les programmes de formations, de perfectionnement et certains autres, tous proviennent en grande partie du gouvernement fédéral. À cet égard, on préfère carrément éviter tout ce qui est provincial, car cela s'avère d'une complexité et d'une lenteur inouïe.

Lorsque les industries québécoises ne peuvent obtenir d'aide du gouvernement fédéral pour l'achat d'équipements ou autres, et qu'il ne reste pratiquement plus d'alternatives, le dernier recours est la Société de Développement Industrielle du Québec.

Là débute le cauchemar pour certains, et très peu d'entreprises désirent transiger avec cet organisme dont la réputation et la crédibilité s'entachent de jour en jour. Dans les faits, l'industrie à rapporté qu'un groupe d'individus y fait la pluie et le beau temps, en manipulant les dossiers au détriment de certaines entreprises.

Manque de coordination

Une des rares mentions positives à l'endroit des ministères du Québec réside dans le fait que certains organisent des missions commerciales tant au Québec qu'à l'étranger et pour ce faire, défrayent une certaine partie des coûts de voyages et autres.

Quoiqu'il en soit, ce qu'il se dégage de ces « réalités régionales », c'est le manque chronique d'une volonté politique de développement concerté, de par les différents ministères provinciaux du Québec. En effet, il est navrant de constater que même ceux-ci ne s'entendent pas et de plus, font de la duplication dans bien des cas.

Ainsi, on constate que le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique dont on ne connaît pas très précisément le mandat en ce qui a trait à l'aéronautique, s'occupe de la promotion des industries aérospatiales et de la défense, tant au Canada qu'à l'étranger. Il en va de même pour le ministère de l'Industrie et du Commerce, qui pourtant compte un groupe important de spécialistes sectoriels et ce depuis plusieurs années, ce qui n'est pas le cas du précédent ministère.

Pour bien illustrer le sérieux de la situation, il suffit de mentionner le fait suivant, qui peut sembler anodin : Alors que M. Pierre McDonald, ministre du ministère du Commerce Extérieur et du Développement Technologique avait décidé de participer en personne au Salon aéronautique du Bourget à Paris, en juin dernier, quel n'a pas été son désarroi lorsqu'il a constaté qu'il n'existait aucun document ou brochure édité par un ministère provincial décrivant les industries aérospatiales du Québec, malgré le fait que la province est fréquemment citée comme étant le « berceau de l'aéronautique » au Canada.

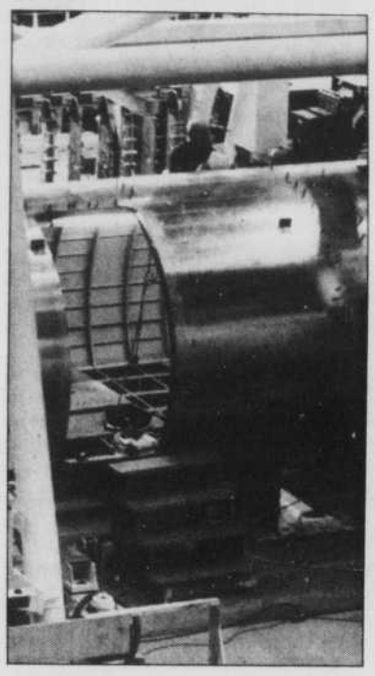

Cette situation était embarrassante, d'autant que le gouvernement ontarien présentait son « Ontario Aerospace and Defense Directory » comportant plus de 350 pages ! De quoi faire pâlir les commissaires industriels du Québec présents au Salon !

Pour palier à cette carence, M. McDonald a mandaté une firme montréalaise afin de produire une brochure éclair et ce, en trois semaines ! ! Finalement, « l'oeuvre » a été complétée dans les délais prescrits, certains noms importants de l'industrie, tel que Paramax, n'y apparaissant même pas. On a même trouvé le moyen de publier une photo illustrant en gros plan un système produit par Ménasco MFG, la même qui en 1983 déménageait ses pénates en Ontario ! Enfin !

Il est tout aussi intéressant de préciser qu'au Québec, il n'existe aucune publication mensuelle spécialisée dans les différents secteurs de l'aéronautique, de l'espace et de la Défense. De toute façon, aujourd'hui une telle initiative est impensable, car bien peu d'entrepreneurs réussiraient à obtenir un petit coup de pouce d'un quelconque ministère provincial, ne serait-ce que pour la période de démarrage.

D'ailleurs, il y a quelques années, soit vers la fin 1983, disparaissait faute d'intervention, le magazine Aéromag édité à Montréal et qui s'était acquis une réputation internationale de par sa qualité, sa présentation et la rigueur de ses articles. Au point même où il était cité comme modèle par les industriels ontariens.

Et c'est ainsi que le Canada s'est retrouvé avec une seule publication mensuelle spécialisée dans ces secteurs soit *Aérospace Canada*, qui soit dit en passant à vu le jour en même temps qu' *Aéromag*. Bien entendu, cette publication est anglophone et de surcroît éditée en Ontario et supportée activement par l'Association des Industries Aérospatiales, elle-même située en Ontario.

Il faut croire qu'au Québec, on préfère laisser aux éditeurs de l'Ontario, qui eux sont appuyés, le soin de décrire régulièrement ce qui se passe dans « le berceau de l'aéronautique » du Canada.

Pour une politique claire

Partant de ces observations, on peut se poser la question suivante : pourquoi le Québec ne sort-t-il pas de son marasme et ne définit-il pas clairement une politique cohérente de développement de cette industrie ?

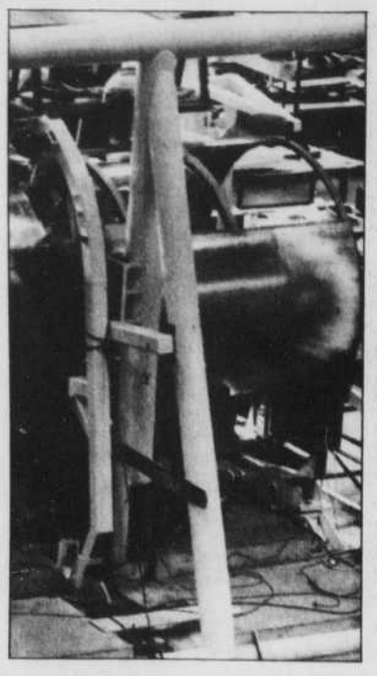

Nulle part peut-on trouver un document qui nous précise noir sur blanc les mandats et politiques de chaque ministère concerné. Pas plus que l'on peut trouver un rapport établissant la contribution directe de ces différents ministères auprès de ces industries. Tout semble se faire de façon ponctuelle, suivant l'urgence des dossiers et, dans la plupart des cas, avec la plus grande discrétion.

Est-ce sur cette base que l'on se permet de « revendiquer » l'Agence Spatiale canadienne à Montréal alors que le gouvernement ontarien a travaillé d'arrache-pied depuis des années pour établir une infrastructure industrielle spécialement adaptée aux besoins du secteur « Spatial ».

Car enfin, si le Québec est en retard faute d'actions, ce n'est tout de même pas à l'Ontario d'en payer le prix.

La réforme fiscale

Un train lancé en l'absence de la moitié des passagers

LIBRE OPINION

LUCIE PÉPIN

députée d'Outremont à la Chambre des Communes

EN MA QUALITÉ de critique de l'opposition officielle en matière de condition féminine, je ne puis passer sous silence l'injustice que représente pour les femmes la réforme fiscale proposée en juin dernier par le ministre Michael H. Wilson. Les propositions contenues dans le Livre blanc donnent la juste mesure de l'indifférence dans laquelle le gouvernement est plongé face aux revendications particulières des citoyennes.

L'équité verticale

Les femmes sont pauvres. En 1984, elles formaient 66 % des contribuables gagnant $ 10,000 et moins. Le rétablissement de la progressivité de notre régime fiscal concerne donc au premier chef les femmes. Or, face à cette question de l'équité verticale, le projet présenté dans le Livre blanc *se révèle globalement insatisfaisant.*

Le principe d'équité verticale assure que tous et toutes paient des impôts en fonction de leur capacité de payer. Ainsi, plus le revenu est élevé, plus la part prélevée par le fisc augmente. La réforme fiscale devait raffermir ce principe qui s'est largement érodé depuis quelques années. En ce sens, le remplacement des exemptions personnelles et de certaines déductions en crédits d'impôt est un pas dans la bonne direction. Mais la valeur de ces crédits reste faible. De surcroît, puisqu'ils ne sont pas remboursables, de nombreuses femmes ne pourront pas en retirer le plein montant.

Quant à l'abaissement des taux d'imposition, les avantages qui en découlent ne sont pas prioritairement destinés aux bas revenus. En effet, selon les propres estimations du ministre Wilson, les ménages gagnant moins de $ 15,000 auront droit, en moyenne, à une diminution d'impôt de 0.8 % (calculée en fonction du revenu) tandis que les ménages déclarant un revenu de $ 100,000 et plus verront leur impôt diminuer de 1 %. C'est à une bien curieuse conception de l'équité que le gouvernement nous demande d'adhérer.

Bien sûr, quelque 850,000 contribuables à revenu modeste ne paieront plus d'impôt avec la réforme fiscale. Toutefois, ce résultat annule à peine l'effet des trois précédents budgets conservateurs. De toute façon, on n'a toujours pas réussi à protéger de l'impôt les ménages vivant sous le seuil de pauvreté.

Ainsi, peut-on blâmer le gouvernement pour l'incohérence de ses mesures. L'exonération des gains de capital n'est pas abolie alors que certaines déductions bénéficiant aux moins nantis, comme la déduction pour frais liés à un emploi, sont éliminées. Considérant aussi que la pleine indexation n'est pas rétablie, le projet Wilson ne réussit pas à contrer l'inéquité croissante du régime fiscal. Et l'on ne parle même pas de la seconde étape, proposant un recours accru aux taxes à la consommation, dont le caractère régressif a maintes fois été souligné.

L'équité horizontale

Afin que les hommes et les femmes soient traités de façon équivalente par la fiscalité, il fallait revoir certains aspects d'un régime encore basé sur une *conception traditionnelle des rôles dans la famille et la société*. Les travailleuses au foyer qui, à travers l'exemption pour personne mariée, sont assimilées à des « personnes à charge », n'ont rien reçu de cette réforme. La voie choisie par le gouvernement a plutôt consisté en une redistribution entre les maris, la simple conversion de l'exemption en crédit d'impôt réalisant une plus grande équité entre maris riches et maris pauvres.

Et que dire maintenant du traitement des femmes à titre de parent lorsque, surtout depuis 1985, les différents changements apportés aux allocations familiales, au crédit d'impôt et à l'exemption pour enfant ont entraîné une baisse de l'enveloppe budgétaire qui leur était consacrée. Ceci, alors que le principe d'universalité est subrepticement remis en question par l'indexation partielle des allocations familiales. La politique anti-familiale pratiquée par le gouvernement nie la valeur du travail d'éducation et de soins aux enfants supporté en majorité par les mères. Quant à la déduction au titre des frais de garde, c'est une fois de plus par l'inaction que se démarquent les conservateurs, réflexe représentatif de l'attitude générale que ces derniers adoptent face au dossier des garderies.

Il y aurait encore long à dire sur les déceptions des femmes face au Livre blanc. Rien n'a été fait relativement au traitement fiscal des pensions alimentaires, qui avantage indûment les hommes qui les versent. Rien non plus en termes d'incitatifs fiscaux afin de promouvoir l'équité en emploi. Somme toute, un grand néant pour les femmes à titre d'adulte, de parent ou de travailleuse au foyer ou en emploi.

Un reflet de l'inaction en matière d'emploi

Dernier volet qu'il importe de considérer : la réforme fiscale n'est pas implantée dans le cadre d'une politique de plein emploi. Pourtant, seule une stratégie axée prioritairement sur l'emploi peut garantir la sécurité économique des Canadiennes et renverser le phénomène de féminisation de la pauvreté. Plutôt que de recourir à la véritable base fiscale qu'une politique de plein emploi serait apte à générer, i.e. une *masse salariale importante et stable*, le gouvernement privilégie une taxe à la consommation.

Les femmes doivent être partie prenante des choix fiscaux effectués. Car il y va du développement de leur pouvoir économique et politique. Malheureusement, les femmes restent les grandes perdantes de ce train de mesures qu'elles ont dû se contenter de regarder passer.

Les propositions du Livre blanc donnent la juste mesure de l'indifférence du gouvernement face aux revendications particulières des femmes.

Le MÉMO : pour un changement politique à la CÉCM

LIBRE OPINION

KENNETH GEORGE

L'auteur est candidat du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO)

AU COURS des années 60-75, l'histoire l'enseigne, la CÉCM occupait une place remarquable dans l'organisation scolaire québécoise : on innovait, on excellait dans les matières académiques, il y avait une vie à l'école, il y avait une certaine fierté à être de la CÉCM. Aujourd'hui, ce n'est pas ainsi que les choses se passent : au cours des dernières années, la CÉCM est régulièrement arrivée parmi les dernières commissions scolaires aux examens du ministère de l'Éducation, nos enfants n'ont même pas les livres et cahiers d'exercices nécessaires, de sorte que les professeurs doivent utiliser les bons vieux « stencils ».

C'est dans ce contexte d'une évolution malheureuse qu'il faut comprendre le plan d'action développé par les commissions de la CÉCM, plan intitulé « Une école centrée sur l'apprentissage ». *Si les mots ont encore un sens*, décider qu'à partir de cette année, l'école sera centrée sur l'apprentissage, c'est reconnaître qu'hier, elle ne l'était pas, elle était centrée sur autre chose. Cette présomption est d'autant plus juste que ce titre, choisi certes pour faire choc, pour faire image, a été retenu par les commissions parce qu'il traduisait bien l'intention, l'objectif recherché, et la seule raison qui justifie la formulation explicite de cet objectif est que celui-ci était, par le passé, trop implicite, vague à souhaits, presque perdu. Ce n'est pas sans raison qu'on en était venu à dire que l'école n'était qu'une grosse garderie où les enfants allaient non pour apprendre mais pour être occupés.

Les fausses explications

D'aucuns croient que l'évolution de la CÉCM au cours des 15 dernières années serait reliée à des caractéristiques des enfants de la génération de Passe-Partout, à l'isolement des enfants qui se promènent la clé au cou. Mais ce n'est pas aux enfants de s'adapter aux structures mais bien à l'école de faire cheminer les enfants dans un processus de découverte et d'apprentissage; inverser cette relation serait faire le monde à l'envers !

D'autres rendent les professeurs responsables de ce qu'on pourrait appeler « l'impertinence » de l'école. Pourtant, pour *le* professeur avec lequel un parent a peut-être eu des problèmes, n'y a-t-il pas tout un ensemble d'hommes et de femmes, de vrais maîtres et maîtresses d'école, pour qui, comme parents, nous avons un profond respect ? Les professeurs ne sauraient être tenus responsables de l'évolution connue au cours des 15 dernières années.

Dans une déclaration récente, le président du Conseil des commissaires rendait le MEQ responsable de la situation à la CÉCM : le MEQ a trop souvent changé les programmes d'enseignement, ce que personne ne nie. Mais si cette explication est juste, comment comprendre que les autres commissions scolaires qui ont aussi vécu les changements de programmes n'ont pas subi le type d'évolution qu'on a connu à la CÉCM ? L'effet des changements de programme a été très varié à traverrs le Québec et cela ne saurait être retenu comme facteur explicatif de ce qu'on a vu à la CÉCM depuis 15 ans.

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher l'explication.

La difficulté d'assumer des changements

À titre de milieu exclusivement urbain, le grand Montréal (le territoire de la CÉCM est plus grand que celui de la ville de Montréal) a connu des changements sociaux importants, presque des bouleversements. Or, il faut le reconnaître, la CÉCM n'a pas été marquée par le leadership nécessaire pour faire face aux changements, pour intégrer les nouvelles réalités démographiques, culturelles, religieuses ... dans le processus de développement et de mise en oeuvre d'un projet éducatif. Rien n'aurait changé dans la vie montréalaise depuis 15 ans et la CÉCM serait telle qu'elle est aujourd'hui.

Cette incapacité d'assurer le leadership intellectuel et politique, face aux exigences des changements sociaux, a fait en sorte qu'un vide politique s'est créé que d'autres se sont empressés d'occuper, a fait en sorte que la CÉCM en est arrivée à s'isoler, non seulement de ce qui se passe dans les rues et les classes, mais même de ses partenaires.

Qu'on se rappelle les États généraux sur l'éducation : tout le monde scolaire y était, sauf les commissaires de la CÉCM. Et le projet de loi sur la restructuration scolaire : tout le monde était d'accord, sauf deux groupes dont les commissaires de la CÉCM. Un groupe de recherche travaille actuellement sur les problèmes scolaires en milieu urbain : le MEQ est de ce groupe, l'Alliance des professeurs est de ce groupe, mais pas la CÉCM.

Absence de leadership. Isolement et marginalisation. Ces situations ne sont pas indépendantes d'une autre caractéristique : les 19 commissaires élus sont du MSC (Mouvement scolaire confessionnel) et ce, depuis longtemps. Tous les points de vue ne peuvent pas s'exprimer avec la même force au conseil des commissaires, toute une partie de la société n'a pas prise dans ce qui tient lieu de débat et, surtout, l'idéologie du MSC rend les commissaires ... disons, insensibles ... aux nouvelles réalités.

« Nos » enfants

Si c'est au plan politique qu'un changement s'impose, ce changement que propose le MÉMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte) ne saurait se limiter à un changement des individus ou des partis. Le changement au conseil des commissaires n'a de sens que parce qu'il est une condition nécessaire pour, littéralement, remettre en évidence et à l'honneur la première raison d'être de la CÉCM : le couple maître-élève et la classe.

La CÉCM doit se re-définir par rapport à ces deux unités, ce que le « système » a trop longtemps ignoré. De la même façon qu'une administration hospitalière n'a de sens que par rapport à la relation médecin-patient, l'administration scolaire, elle, n'a de sens que par rapport à la relation maître-élève.

Le regroupement de parents et de citoyens de divers milieux de vie au MÉMO vise donc à ré-orienter la CÉCM, faire en sorte que nos enfants ne soient plus des « Mozart assassinés » et qu'ils soient reconnus pour ce qu'ils sont, ce sont *nos* enfants !

Les ministres manifestent une certaine résistance au projet de politique familiale

ISABELLE PARÉ

Le projet de politique familiale du ministre délégué à la Famille Robert Dutil se serait heurté aux « résistances » des ministres lors d'une première étude au Comité ministériel permanent sur les Affaires culturelles et sociales.

C'est du moins ce qu'affirme le secrétaire général de la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), M. Michel Morel, qui craint que ces résistances aient pour effet d'étioler le projet de politique familiale du ministre Dutil d'ici à ce qu'il voit le jour.

Lors d'une première étude par ce comité, on aurait même remis en cause la nature et l'existence du Conseil de la famille, s'inquiète M. Morel. Le Conseil de la famille était l'un des grands principes présentés en juin dernier par la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, lors du dévoilement des orientations de sa politique familiale.

Au cabinet de M. Dutil, on affirmait toutefois, hier, qu'il était exagéré de parler de « résistance ».

Les huit ministres membres du COMPACS, le Comité ministériel permanent sur les Affaires culturelles et sociales, ont débattu du projet qui leur était présenté pour la première fois et ont recommandé des « changements mineurs », affirme l'attachée de presse du ministre Dutil, Mme Isabelle Lessard.

Cette première observation du projet s'est d'ailleurs déroulée en l'absence de la ministre Lavoie-Roux, l'initiatrice du projet, et du ministre de la Justice Herbert Marx.

Mme Lessard a toutefois confirmé que la proposition de création d'un Conseil de la famille avait suscité bien des discussions au sein du Comité mais que le dossier « suivait son cours ».

Le projet doit de nouveau être présenté au COMPACS aujourd'hui. Selon Mme Lessard, le comité étudie fréquemment des projets à cinq ou six reprises avant de les transmettre au conseil des ministres.

« Le gouvernement s'est engagé à déposer cet automne un énoncé de politique familiale et non la politique elle-même », a tenu à rappeler Mme Lessard.

Du côté de la COFAQ, on s'inquiète du fait que, à ce stade-ci des discussions, le scénario Lavoie-Roux puisse déjà perdre quelques plumes. Car d'ores et déjà, le document d'information présenté en juin par la ministre était perçu comme le « strict minimum » acceptable pour une politique familiale par les divers organismes familiaux consultés.

Le Conseil de la famille, où siégeraient des représentants du milieu, leur paraît d'autant plus fondamental qu'il serait la seule instance où ceux-ci auraient droit de regard sur le projet de politique familiale.

La COFAQ entend donc continuer ses pressions auprès du ministre Dutil mais aussi auprès des divers ministres responsables de qui, prétend M. Morel, émanent les réticences.

« Tous ce que savons c'est que nous en sommes au seul stade de la structure et que les ministres sont loins d'être unanimes. Alors pour le reste, ça promet d'être long ... », d'ajouter M. Morel.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Une accusée

teurs, il a mis en preuve certaines conversations téléphoniques qui, selon lui, révèlent toute l'aisance de Mme Lorentz-Aflalo dans la langue de Molière.

Les plaidoiries devraient compléter aujourd'hui l'étude de la requête et le juge Benjamin Greenberg a annoncé qu'il était prêt à rendre décision dès demain matin.

Mme Lorentz-Aflalo, de même que Robert Roy (39 ans), sont accusés du meurtre de M. Michel Aflalo (40 ans), dont le corps dépecé avait été retrouvé sur un chemin à proximité de Rawdon en mars dernier. Le meurtre serait survenu dans la demeure même du couple à Ville Mont-Royal, le 18 février.

◆ Le chlamydia

gouvernement verra ensuite « où trouver l'argent dans le budget même de l'hôpital ». Jusqu'ici à peine 18 % des omnipraticiens de Montréal avaient accès aux tests de laboratoire le moins coûteux, révèle le rapport du comité. Environ la moitié avait accès à au moins un test, les hôpitaux dépassant systématiquement les budgets assignés à ces dépenses.

Selon M. Pelletier, l'accroissement du nombre de demandes de tests diagnostics coûtera certainement « quelques millions » de plus au trésor public.

Le rapport du comité aviseur estime à un million de dollars, seulement pour la région de Montréal, le coût du programme de dépistage. Ce montant n'est pas exhorbitant, précisent les auteurs, quand on le compare aux frais occasionnés par les hospitalisations dues aux salpingites et aux grossesses ectopiques.

Entre 1972 et 1982, le nombre d'hospitalisations dues à des salpingites a augmenté de près de 80 % au Québec, indique des statistiques fédérales.

Le rapport du comité aviseur demande qu'entre un et trois centres hospitaliers soient désignés sur chaque territoire de Département de santé communautaire et que le service de prélèvement soit offert sans frais.

Le Laboratoire de lutte contre les maladies, à Ottawa, estime que le coût des maladies transmises sexuellement (MTS) au Canada excède $ 215 millions par année. Selon le comité aviseur, les coûts à Montréal seulement sont de l'ordre de $ 26 à $ 41 millions.

Le rapport du comité aviseur recommande l'utilisation de deux tests de dépistage, l'un plus économique pour les zones urbaines, l'autre plus dispendieux, mais plus résistant au transport, pour les zones éloignées des grands centres.

Le décret amendant le Règlement de santé publique pour faire du chlamydia une MTS à déclaration obligatoire n'attend plus que sa parution dans la Gazette officielle, a confirmé hier le directeur de la santé publique, M. Michel Pelletier.

◆ Le Sénat

Bork.

Pour M. Reagan, M. Bork « est l'un des candidats les plus qualifiés jamais nommes à la Cour suprême ».

M. Bork, 60 ans, avait été nommé le 1er juillet par le président Ronald Reagan à la Cour Suprême, troisième branche du gouvernement américain dont les décisions ont une importance considérable pour l'ensemble de la société.

Le choix de ce juge de Cour d'appel fédérale très controversé avait déclenché un affrontement sans précédent entre conservateurs pro-Bork et libéraux anti-Bork.

Les conservateurs le présentent comme un esprit brillant et un juriste fin et équitable. Les libéraux voient en lui un idéologue ultra-conservateur qui risquerait de faire revenir la Cour Suprême sur toutes leurs conquêtes de ces 20 à 30 dernières années (avortement, droits civiques, séparation de l'Église et de l'État).

Ils accusent en outre le président Reagan, qui a déjà nommé deux juges à la Cour Suprême et en a élevé un autre à la présidence, de vouloir continuer à imposer au pays son idéologie conservatrice longtemps après son départ du pouvoir.

La procédure en vue de la confirmation du juge Bork, dont le point culminant a été des auditions télévisées devant la commission du Sénat, a donné lieu à une vaste empoignade entre les deux camps avec l'intervention d'innombrables hommes politiques et juristes, le tout largement répercuté par la presse.

Si la confirmation est refusée par l'ensemble du Sénat, comme le laissent présager ce vote ainsi que divers sondages effectués auprès des sénateurs, ce sera un grave revers politique pour le président, dont les 15 derniers mois à la Maison Blanche risqueraient d'être très inconfortables, estiment les observateurs.

M. Reagan avait d'ailleurs mis tout son poids dans la bataille ces derniers jours en appelant personnellement les sénateurs pour tenter de les persuader d'approuver la nomination du juge Bork.

Si le Sénat reuni en séance plenière rejette M. Bork ce sera seulement la 4e fois depuis le début du siècle qu'un juge nommé par le président à la Cour suprême aura été refusé.

◆ Les provinces

la souveraineté canadienne. « Pourquoi exagérer et créer ces peurs à propos du libre-échange », a-t-il demandé tout en proposant à ceux qui font une telle critique d'examiner ce qui se fait dans les pays de l'OCDE qui sont presque tous membres d'une communauté de libre-échange.

L'appui de M. Bourassa vient du fait qu'il est convaincu que « le Québec se tire très, très bien de l'entente ». Tout particulièrement, le chapitre de l'accord ayant trait à l'énergie lui apparaît très avantageux. Ce chapitre plait aussi énormément aux provinces de l'Ouest exportatrices de pétrole et de gaz.

M. Bourassa a de la difficulté à voir où cette entente pourrait désservir le Québec. Les critiques relatives à l'agriculture sont totalement injustifiées. Pour lui l'agriculture québécoise sera mieux équipée que jamais pour accéder au marché américain.

Presque tous les objectifs poursuivis par le gouvernement québécois au point de départ sont atteints, estime-t-on au gouvernement québécois. L'agriculture est protégée, le secteur culturel exclu, les politiques de développement régional maintenues, les politiques d'achat préférentielles demeurent en place au niveau provincial et municipal.

La seule question qui se pose vraiment pour le Québec est la mise en place de programmes de formation de la main-d'oeuvre et d'adaptation industrielle. C'est une question que comptait soulever M. Bourassa en relation avec celle des périodes de transition.

Les principales questions qui font hésiter certaines provinces concernent le mécanisme de règlement des différends commerciaux et la création d'un marché continentale dans le domaine énergétique.

Le mécanisme d'arbitrage, revendication fondamentale du Canada est le volet le plus contesté.

Aux termes de l'accord, le nouveau mécanisme est un groupe binational spécial qui est mis sur pied de façon provisoire à la demande du pays qui se sent lésé par une décision finale de son partenaire en matière d'imposition de droits antidumping ou compensatoires.

Le groupe est composé de cinq membres. Chaque pays en nomme deux à partir d'une liste préétablie de candidats. Le cinquième membre est choisi par les deux pays, les autres membres ou au sort, selon qu'il y ait accord ou désaccord sur le choix du candidat.

Cette nouvelle instance n'intervient qu'une fois épuisés tous les recours prévus par le processus déjà existant dans le pays où la plainte est logée. Mais elle remplace l'examen judiciaire final utilisé jusqu'à présent au Canada et aux États-Unis.

Les cinq personnes devront déterminer si la décision, prise par l'organisme responsable de l'enquête ayant conduit à l'imposition des droits, est conforme aux lois normales qui resteront en vigueur.

Pour plusieurs premiers ministres, le fait que les exportations canadiennes seront encore soumises aux lois américaines ne résout pas le problème qu'on voulait régler. À leur avis, ces lois sont injustes et permettent aux tribunaux américains de prendre des décisions discriminatoires contre les produits étrangers.

Autre problème, le long processus d'enquête américain permet l'imposition de droits intérimaires en attendant que soit prononcée la décision finale.

Dans le cas de l'énergie, les inquiétudes sont essentiellement liées à la question de la souveraineté canadienne.

Que le commerce entre les deux pays en matière d'énergie soit facilité rend bien des provinces heureuses, le Québec et l'Alberta en tête de file. Où les doutes apparaissent, c'est lorsqu'on parle d'un partage des ressources énergétiques en cas d'insuffisance ou de risque d'épuisement des approvisionnements.

Lorsqu'il y a un risque d'épuisement ou insuffisance d'une ressource énergétique, le pays exportateur peut réduire les approvisionnements de son client. Mais cette réduction doit être proportionnelle, c'est-à-dire par exemple que le pays importateur qui achetait 40 % de la production d'une ressource doit recevoir, en cas de réduction, 40 % du nouveau total de production.

De plus, le Canada a accepté de renoncer au contrôle des prix discriminatoires pour les exportations d'électricité. Il a aussi donné son accord pour se limiter à surveiller l'application de ses critères d'exportation d'énergie. Selon ces derniers, seules les excédents pouvaient être exportés.

Là, plusieurs premiers ministres trouvent qu'on a trop donné aux Américains et pour pas grand chose.

Ce que nos voisins nous offrent est essentiellement ceci: moins de restrictions concernant l'enrichissement de l'uranium canadien et le droit d'importer au Canada jusqu'à 50 000 barils par jour de pétrole de l'Alaska « expédié par navires battant le pavillon américain ».

◆ Ottawa

se servir n'importe quand. (Il semble qu'Ottawa veuille régler cette question avant l'ouverture, lundi, du Sommet du Commonwealth à Vancouver, pour des raisons de sécurité notamment).

Comme il fallait s'y attendre, les deux parties se sont renvoyées la balle hier:

■ le gouvernement veut casser la grève, a déclaré Darrell Tingley, premier vice-président des postiers: il n'y a pas d'urgence nationale et nous sommes prêts à négocier » ;

■ « on croit qu'il est encore possible d'en arriver à un règlement négocié, affirmait le vice-président de Postes Canada, André Villeneuve, mais en respectant le patron de négociation établi avec le syndicat des facteurs ».

Au coeur du conflit, la vente de franchises de bureaux de postes à des entrepreneurs privés, ce qui risque d'entraîner la disparition de 4,200 postes syndiqués, « au nom de la flexibilité opérationnelle », affirme la société de la Couronne.

Le Syndicat des postiers réclame pour sa part le maintien des effectifs à son plancher actuel de 23,000, mais accepterait l'ouverture de bureaux à contrat là où il n'en existe pas encore, et à condition que leurs employés soient syndiqués.

Le syndicat affirme que le gouvernement est le principal responsable de ce conflit puisque c'est lui qui, en fixant de stricts objectifs de rentabilité aux Postes, l'oblige à privatiser certains services. Le ministre a refusé par deux fois hier de rencontrer les représentants du syndicat.

Aux postes, on rappelle que les facteurs ont eux-mêmes fait des concessions importantes au nom de la flexibilité opérationnelle: dans leur cas, les facteurs ont accepté de se servir de leur automobile personnelle en échange d'une réduction de leur temps de travail. « On ne peut déroger à la formule établie avec les facteurs », prétend la corporation en rappellant qu'elle fait face à sept unités importantes de négociation.

Pour sa part, le syndicat des Postiers a fait plusieurs offres de compromis le 30 septembre, mais elles ont été rejetées par la Corporation comme insuffisantes.

L'ultimatum du ministre avait provoqué hier soir quelques contacts téléphoniques entre les Postes et le syndicat mais les pourparlers étaient retardés en raison de l'absence du président du syndicat, Jean-Claude Parrot. Celui-ci témoignait en cour à Montréal hier dans une poursuite contre son syndicat par la section de Montréal.

À SURVEILLER

Quatrième d'une série de 6 rencontres animées par le P. Jean l'Archevêque sur l'« Actualité des Actes des Apôtres » ce soir à 19 h 30 au Gésù (1200 Bleury - Métro Place-des-Arts). 866-2305.

■

Série de 7 rencontres s'adressant aux couples désirant améliorer de nouvelles relations familiales à compter de ce soir et jusqu'au 18 novembre, garderie disponible, C.L.S.C. Longueuil Ouest (201 Curé Poirier O.). 670-3130.

■

« *Sipinipi* Les Grands Voyageurs » vous invitent à visionner un diaporama sur le Mexique et le Guatémala ce soir à 19 h à ses Bureaux (5139 St-Denis - Métro Laurier). 276-9690.

■

Conférence intitulée « Les tribulations d'un malade au Québec » avec le Dr. Marc P. Launay aujourd'hui à 13 h 30 au Pav. Lalemant du Collège Jean-de-Brébeuf (5625 Decelles). 342-1624.

■

Congrès des « Narcotiques anonymes » débutant le 9 octobre en coll. avec le service aux collectivités de l'UQAM, salle Marie-Gérin Lajoie, Pav. Judith Jasmin. 738-5008.

■

L'Ass. des Grands Frères et Grandes Soeurs de Mtl est à la recherche de bénévoles, une soirée d'information a lieu aujourd'hui à 17 h 30 (3740 Berri - 3e étage). 842-9715.

■

Les programmes d'échanges d'étudiants « ASSE » recherchent des bénévoles pour devenir représentants dans leur communauté et recherchent aussi des étudiants Canadiens qualifiés voulant participer à un échange en 1988. Mme Alisan Hannan-Hébert (3624 boul. Décarie). 487-3634.

■

La Société de Philosophie de Mtl organise une table ronde sur le thème « L'esprit et le cerveau » ce soir à 20 h à l'Un. de Mtl (Pav. 3200, salle B-2305, 3200 Jean-Brillant).

■

L'invité des midis-causeries de la Bibliothèque municipale de St-Laurent sera aujourd'hui Éric Simon, peintre, graveur, écrivain, illustrateur, qui parlera des défis des jeunes créateurs de 12 h à 12 h 45. (1380 de l'Église).

■

Excursion aux Monts Catskills les 10-11-12 octobre, organisée par Randonnées Plein Air, dans la région du Lac George; inscription aujourd'hui et demain de 10 h à 19 h (5139 St-Denis). 276-6976.

■

Présentation de films japonais, longs métrages 35mm, récents et en version originale avec sous-titres anglais à compter d'aujourd'hui à l'Auditorium Frank Dawson Adams (Un. McGill - 3450 Université - 2e étage). Heures de projection, 866-3429.

■

Séminaire d'économie appliquée portant sur les aspects économiques de la Santé et Sécurité au Travail avec le prof. Jean-Michel Cousineau de l'Un. de Mtl le jeudi 8 octobre à 15 h au H.E.C. (salle 3030, 5255 Decelles). 340-6456.

■

L'Ass. culturelle T.X. Renaud vous invite à une conférence du prof. Irène Brisson intitulée : « Franz Liszt et la littérature romantique » ce soir à 20 h à la Bibliothèque Nationale (1700 St-Denis - Métro Berri). 332-4126.

■

Concertation-Femmes offre un cours de danse et mouvements libre, méthode Margaret Morris, qui sera donné le mercredi et vendredi de 9 h 30 à 11 h du 7 octobre au 11 décembre (12137 Bois-de-Boulogne). 336-3733.

■

Les Ateliers Dire Inc., ouvrent une nouvelle sessions d'ateliers de croissance en *gestalt* d'approche légère ce soir (46 rue Lemoyne O. - Vieux Longueuil). 646-1044.

■

L'ACEF-Centre offre une session de 4 cours sur le budget les mercredis soirs 7, 14, 21 et 28 octobre à 19 h 30 au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 598-7288.

■

Le comité de solidarité avec l'Érythrée organise une soirée avec visionnement d'un film ce soir à 20 h à la Maison de la Culture Côte-des-Neiges (5290 Côte-des-Neiges).

■

Conférence sur le souffle du silence avec Jacques Languirand qui présentera Marc de Smedt ce soir à 20 h à l'Hôtel Holiday Inn, place Dupuis (1415 St-Hubert - Métro Berri-de-Montigny). 383-8385.

■

Soirée d'information sur la psilogie, la télékinésie, phénomènes paranormaux avec Pierre Milot, à la salle d'animation de la Bibliothèque d'Anjou (7500 av. Goncourt). 352-4440.

■

Conférence sur les programmes d'accès à l'égalité avec Danielle Hébert ce soir de 18 h à 20 h au YWCA (1355 boul. Dorchester O.). 866-9941.

■

Épilepsie Montréal vous invite à une rencontre ayant pour thème « vous et votre neurologue » ce soir à 19 h 30 au Collège Régina Asumpta, centre récréatif (1755 Francheville). 252-0859.

■

Invitation à tous les retraités de l'enseignement le jeudi 15 octobre prochain à 11 h 30 (4134 Wellington - Verdun). Il faut s'inscrire au plus tard le 7 octobre, Simonne, 366-1203 entre 9 h et midi.

■

Première du vidéo « Le Plateau côté jardin » ce soir à 20 h à la Maison de la Culture du Plateau-Mont-Royal (465 Mont-Royal est). 525-1235.

■

Conférence sur la décoration intérieure avec M. Jean-Guy Genest, décorateur, ce soir à 19 h 30 à l'Octogone de LaSalle (1080 Dollard). 367-1000, poste 387.

■

Ateliers de discussion d'une durée de 8 semaines pour les parents concernés par la maladie d'Alzheimer et autres maladies connexes aujourd'hui de 13 h 30 à 15 h 30 (3974 Notre-Dame O.); de 19 h à 21 h (4625 ave De Lorimier). Inscription 931-4211.

Pierre
O'NEILL
▲ En coulisses

Mulroney passe à la démocratisation

LA plupart des analystes politiques reconnaissent que le bilan du gouvernement Mulroney est tout à fait défendable: relance de l'économie, amélioration de la gestion de l'Etat, entente du lac Meech et réconciliation nationale; accord sur le libre-échange.

Comment alors expliquer que le Parti conservateur ne parvient pas à dépasser la cote de 25% dans les sondages d'opinion publique? La réponse va de soi: les nombreux scandales qui ont souillé la réputation de son gouvernement, l'image de plus en plus agréée de corruption politique.

Quoi qu'avec un peu de retard, M. Mulroney a fini par comprendre. Une conversion inspirée par l'acharnement du député conservateur de Mégantic-Compton, François Gérin, à défendre le dossier de la moralité publique à travers toutes les instances du parti. Avec les députés Charles Hamelin, Suzanne-Blais Grenier, Louis Plamondon, André Plourde et quelques autres collègues, François Gérin a mené la croisade de la démocratisation du financement du parti. La résolution qu'il a présentée au congrès national du PC en mars 1986 à Montréal, avait été renvoyée à un comité d'étude, qui a tenu cinq réunions sans tirer de conclusions. En février 1987 à Laval, il obtenait l'appui d'une majorité des députés conservateurs du Québec. Mais encore là, la résolution est restée lettre morte.

Qu'à cela ne tienne, François Gérin ne s'est pas laissé décourager et il est revenu à la charge en août 1987, en lançant dans son propre comté une campagne de financement populaire, qui a permis de recueillir la somme de $60,000. auprès de 2,800 contributeurs. En dévoilant les résultats, le député de Mégantic-Compton a accusé l'establishment du parti de bioquer les efforts de démocratisation du financement.

Il n'en fallait pas plus pour réveiller Brian Mulroney. Devant le dernier caucus national, le premier ministre a félicité François Gérin et l'a invité à expliquer son mode de financement et à exposer à son plan d'action aux députés. C'était déjà un bon départ, mais M. Mulroney n'en est pas resté là. Il a invité les bâilleurs de fonds du parti à comprendre que la société a évolué. Puis, il a annoncé sa ferme intention d'agir, avant les Fêtes, et de présenter à la Chambre un projet de loi comportant des mesures d'épuration des moeurs politiques. Mais le caucus se déroulant à huis clos, l'affaire est demeurée secrète jusqu'à ce jour. Et c'est un peu ce qui inquiète les réformistes, qui craignent que le premier ministre succombe aux pressions de l'establishment et des solliciteurs du PC-Canada Funds.

Mais si M. Mulroney décide d'aller de l'avant et de respecter son engagement, le projet de loi s'inspirera directement de la résolution adoptée par le caucus de février 1987: obligation pour les ministres de confier les fiducies sans droit de regard, « blind trust » à des institutions financières reconnues; modification du système de nomination des juges et commissaires, de sorte que les candidatures soient préalablement examinées par un comité indépendant; interdiction législative à toute corporation, association ou syndicat de contribuer financièrement à un parti politique canadien; imposition législative d'une limite annuelle pour toute contribution financière d'un individu à un parti politique.

Un candidat-prestige du PLC à Québec

Président de la commission électorale du PLC-Québec, le député Raymond Garneau a pour redoutable mission de bâtir une équipe de candidats dont la transcendance fera oublier la faiblesse de son chef, John Turner. Pour la région de Montréal, il est assuré des candidatures de l'ancien ministre Francis Fox et de l'homme d'affaires, Paul Martin, considéré commme un sérieux aspirants à la direction du parti.

Déterminés à reprendre aux conservateurs les comtés perdus de la région de Québec, les libéraux y recherchent également des candidats de prestige. Les approches faites auprès du maire de Québec, Jean Pelletier et du président des Nordiques, Marcel Aubut, demeurent vaines. Mais Raymond Garneau a décroché ce qu'on pourrait appeler une minivedette: l'avocat Paul Vézina, ancien bâtonnier du Québec, considéré comme ministrable. Il sera candidat au congrès de mise en candidature dans le comté de Charlesbourg.

Les Grandes Oreilles s'entendent bien

Le membership stagne, la caisse est à sec, les sondages sont désastreux, et pourtant, l'esprit est meilleur que jamais au Parti québécois. Les députés sont tous revenus emballés de la tournée qu'ils viennent de compléter à travers le Québec, dans le cadre de l'opération « Les Grandes Oreilles ». Ils n'ont pas fait courir les foules, mais ce n'était pas le but de l'exercice.

Pourquoi cet enchantement? Les députés qui ont accepté de confier leurs impressions expliquent que l'expérience a surtout été utile pour rebâtir la cohésion et la solidarité du groupe. Dans les derniers jours de la dernière session, la fatigue et la tension étaient sur le point de diviser le caucus. Même qu'un jour, un député réputé pour ses excès de colère, a administré un magistral coup de poing à la mâchoire d'un collègue, dont il n'avait pas aimé le geste intime.

Or, la tournée des Grandes Oreilles a amené des députés qui ne se parlaient jamais à cohabiter pendant trois semaines, à voyager à bord du même autobus, à prendre un verre, à discuter et à jouer aux cartes ensemble. A écouter les gens plutôt que de les abrutir. Une expérience « enrichissante » que plusieurs députés souhaitent revivre, en suggérant même aux députés libéraux d'en faire l'essai, question de se ressourcer et de moins « déconner » à l'Assemblée nationale.

Les péquistes, qui s'y connaissent en cette matière, sont même prêts à suggérer des noms pour la tournée des libéraux en autobus. Sur une douzaine de suggestions, il y en a au moins trois qui ne sont pas libelleuses: « A l'écoute des patroneux », « Entre les deux oreilles » et « Les petites têtes rouges ».

◆ Fini

à l'âge de trois ans.

« C'est une première canadienne, une étape enivrante pour la médecine. C'est la première fois, chez un enfant, qu'on remplace des organes sensoriels par des organes électroniques », a dit le Dr Pierre Ferron.

L'implant cochléaire est une intervention qui consiste à remplacer l'oreille morte, c'est-à-dire l'oreille d'une personne atteinte de surdité totale et bilatérale, par une oreille électronique.

« L'oreille électronique est constituée de deux véritables micro-ordinateurs. L'opération consiste à installer dans l'os mastoïdien, situé derrière l'oreille, un premier micro-ordinateurs. Il s'agit en fait d'un récepteur branché à 22 électrodes logées dans la cochlée, en contact avec le nerf auditif. Il a pour fonction de recueillir les signaux électroniques émis par un radio-émetteur externe et de les transformer en ondes sonores », a expliqué le Dr Ferron.

Le système fonctionne à l'aide d'un second micro-ordinateur, externe celui-là. Il s'agit d'un radio-émetteur de la grosseur d'un petit paquet de cigarette. L'appareil a pour rôle de percevoir les sons, de les transformer en signaux électroniques et de les transmettre au récepteur implanté.

L'implant cochléaire ne permet pas toutefois pas à celui qui le reçoit de recouvrer totalement l'ouïe. « L'individu peut entendre une personne qui marche derrière elle, la pluie qui tombe et les oiseaux qui chantent. Mais pour la parole, c'est plus compliqué. La transmission électronique parfaite de la parole demeure impossible et est très complexe. La personne doit absolument appprendre à lire sur les lèvres de ses interlocuteurs. Sinon, elle ne pourra saisir une conversation », a dit le Dr Ferron.

C'est pourquoi la petite Marie-Andrée Boivin devra se soumettre à un programme de rééducation à l'Institut des sourds de Charlesbourg.

On pratique l'implant cochléaire depuis plus de quatre ans à l'Hôtel-Dieu de Québec. À ce jour, huit adultes en ont bénéficié. « Dans tous les cas, ce fut un succès », dit le Dr Ferron.

L'implant cochléaire coûte environ $17 000.

CENTRAIDE

La Famiglia

La Famille de Scola

« J'espère que chacun, dans ce film, saura retrouver sa famille », nous dit Ettore Scola au sujet de son film, *La Famiglia*, lancé mardi en première à Montréal au Théâtre Port-Royal. À en juger par l'accueil qu'on lui a réservé, le souhait du réalisateur sera exaucé. Un film affectueux, l'histoire d'une famille romaine bourgeoise, celle de Carlo, né en 1906, qui se déroule sur 80 ans. On y naît, on y grandit, on y vieillit, on y meurt, toujours dans la même maison. Vittorio Gassman est le principal interprète de Carlo. Avec Fanny Ardant (ci-bas), Stefania Sandrelli, et la participation de Philippe Noiret. Au Berri, dès vendredi.

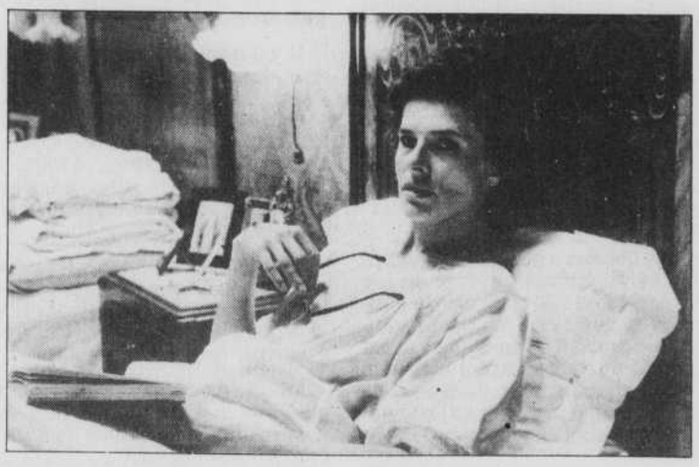

« Marie s'en va-t-en ville » sort en salle ce vendredi

Entre fugueuse et prostituée

PIERRE ROBERGE

(PC) — Puisque sa mère ne prend pas le temps de l'écouter, que son frère est brutal et abusif, une gamine s'esquive à la noirceur de sa maison de banlieue pour s'évader un peu du côté de la Main.

Marie s'en va-t-en ville, premier long-métrage de Marquise Lepage, qui sort en salle ce vendredi, raconte l'aventure de la fugueuse de 13 ans et sa rencontre avec une prostituée, Sarah.

À la suite d'un échange fortuit de services, les deux femmes vont se lier pour quelques jours, c'est-à-dire que Marie va habiter chez Sarah.

La prostituée est d'abord aussi méfiante que la gamine est naive mais, peu à peu, la confiance et la tendresse s'installent; leur intérêt va jusqu'à bouder et se faire la gueule.

La jeune fille a quelqu'un à qui se confier, Sarah peut tenir dans ses bras quelqu'un d'autre qu'un client.

Les deux complices s'amusent même, se payent la traite en allant manger du poisson crû au restaurant japonais.

Le long du film de 80 minutes, Sarah fait croire à Marie qu'elle est serveuse. Or la vérité éclate, dans une scène pas tellement crédible: son souteneur vient coincer et secouer sa gagneuse mais, tout à coup, celle-ci rend les coups et l'autre repart aussitôt, plié en deux.

Les dialogues de *Marie s'en va-t-en ville* sont quand même parfois savoureux. Par exemple une mère, « c'est comme un gâteau, les premiers (enfants de la famille) ont toujours les plus gros morceaux ».

Frédérique Collin (Sarah) tient peut-être là son meilleur rôle au cinéma depuis Réjane Padovani, de Denys Arcand (1973).

L'oeuvre fait également découvrir le talent prometteur de Geneviève Lenoir (Marie).

Le regard de la jeune cinéaste Lepage est attentif aux détails, montrant Montréal la nuit sans parti-pris esthétisant; discrète, la musique de Michel Rivard vient simplement ponctuer le propos.

Un beau petit film tranquille, agréable, qui entretient une atmosphère et nous fait aimer ses protagonistes. Même si le thème de la prostituée au grand coeur n'est pas très nouveau au cinéma.

Photo Jacques Leduc

Marie s'en va-t-en ville raconte la rencontre d'une fugueuse de 13 ans avec une prostituée. Incarnant le rôle de l'aînée, on voit ici Frédérique Collin (Sarah) et la jeune Geneviève Lenoir (Marie) dans une scène signée par la réalisatrice Marquise Lepage.

Radio-Québec diffuse un documentaire du réseau NTV

Le roi de l'opium passe aux aveux

RADIO-TÉLÉ

PAUL CAUCHON

Un seul homme contrôle 70 % de la production mondiale d'opium, à partir duquel on fabrique l'héroïne. Et cet homme affirme pouvoir tarir cette filière mortelle si on peut seulement offrir à son peuple les moyens de ne pas mourir de faim.

On peut entendre cette déclaration spectaculaire demain soir à 21 h à Radio-Québec lors de la diffusion d'un reportage de la série *Points chauds*.

Une équipe de NTV, une chaine de télévision japonaise, a pu filmer il y a deux ans Khun Sa, 54 ans, leader de l'État de Shan, dans le triangle d'or qui jouxte la Thaïlande, la Birmanie et le Laos: C'est dans ce fameux triangle que s'approvisionnent les revendeurs du monde entier.

Il ne faut pas se surprendre des images tremblotantes du reportage : l'équipe japonaise a filmé tout cela en parfaite clandestinité, puisque Khun Sa est sur la liste noire de nombreux corps policiers nationaux.

Il faut d'ailleurs entendre son adjoint expliquer à nos braves journalistes nippons qu'« on se porte garant de votre sécurité, vous n'avez pas à vous inquiéter, on va s'arranger pour vous rammener vivants». Ouf !

Cet État clandestin compte huit millions d'habitants, dont cinq millions vivant de la culture du pavot.

Sur ces terres la monnaie birmane n'a aucune valeur : pour les paysans c'est le pavot qui permet de se procurer le riz ou le lait.

Le reportage nous montre comment se cueille et se purifie le pavot, et on ne peut que remarquer la contradiction entre la vie de paysans cachés dans les sous-bois qui travaillent de façon primitive, et les effroyables coûts sociaux engendrés par la consommation de l'héroïne dans nos sociétés urbaines et industrialisées. Entretemps, le prix de vente de l'opium sera multiplié par 42,000...

D'après la télévision japonaise Khun Sa, qui a levé une armée de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, règne en maître sur la région.

L'homme est connu des gouvernements : depuis le début des années 80 le gouvernement américain a financé 32 attaques contre lui en cinq ans, en collaboration avec l'armée thaïlandaise.

Les américains veulent en finir : Khun Sa, révolté par l'attitude des américains dans le Sud-Est asiatique, aurait commencé sa carrière de trafiquant en alimentant les *GI's* pendant la guerre du Viet-Nam.

On imaginerait le chef de ce trafic comme un hors-la-loi sans foi ni loi. Or, et c'est la révélation du reportage, Khun Sa a des choses à dire.

En guerre contre toutes les armées des pays limitrophes, il déclare se battre pour les habitants de l'État de Shan. « Si on veut vraiment faire disparaître l'opium, qu'on s'occupe des hommes dont c'est le gagne-pain », affirme-t-il.

Le roi de l'opium soutient qu'il est le seul à pouvoir tarir la filière du triangle d'or, et il a des plans en ce sens, qui consistent à graduellement remplacer la culture du pavot par d'autre cultures adaptées au climat.

Et derrière son propos se profilent des objectifs politiques, puisque Khan Sa lutte pour l'indépendance du peuple Shan.

Un provocateur ? Un criminel manipulateur qui tente de se justifier ? Possible. Mais le documentaire pose trop de questions pour qu'on ne lui laisse pas un certain bénéfice du doute.

Ainsi, sous le règne de Jimmy Carter un rapport préparé par de hauts officiels américains préconisait un dialogue avec Khan Sa pour tarir la filière de la drogue. Le rapport semble s'être perdu avec l'arrivée de Reagan.

★

Des sous-titres à CFTM ! Moment historique lundi à la télévision québécoise (et à la télévision privée en plus !) : un téléroman qui présente des dialogues en italien sous-titrés en français.

Cela s'est passé lors d'un épisode de *Semi-détaché*, un des nouveaux téléromans de CFTM présenté le lundi à 19 h.

Semi-détaché met en scène deux familles, québécoise et italienne, qui demeurent côte à côte à Saint-Léonard, et fait partie de ces nouvelles séries aux objectifs louables qui veulent bravement s'attaquer aux stéréotypes.

Dans ce cas-ci, les stéréotypes ce sont la vie des communautés ethniques et les préjugés que les québécois de souche entretiennent envers elles.

Après un mois de diffusion je demeure perplexe, ne sachant s'il faut féliciter CFTM pour son propos novateur ou l'engueuler pour avoir gâché un beau sujet. Car ce n'est pas nécessairement avec de bonnes intentions qu'on fait de bonnes émissions.

Au départ le propos de l'émission n'est pas mauvais et on aborde des situations quotidiennes sur un ton d'humour léger. Le problème, c'est que le traitement apparait toujours trop terne : mise en scène statique, dialogues pas très heureux, rythme languissant, et comédiens qui ont tendance à réciter plutôt qu'à incarner de façon convaincante. Dommage. En attendant on peut croiser les doigts en espérant que l'émission puisse lever de terre.

★

La télé ce soir. Le Devoir présente depuis hier une mini-chronique quotidienne, *La télé ce soir* en première page du cahier *Culture et société*, où nous portons à votre attention une ou deux émissions dont les qualités nous semblent exceptionnelles (un bon film, un bon reportage, un invité prestigieux à un talk-show, etc).

Un complément d'information pour mieux servir nos lecteurs et lectrices, puisque la télévision demeure toujours, au Québec comme partout ailleurs — et pour le meilleur et le pire ! — l'activité culturelle numéro un de la population.

LA TÉLÉ CE SOIR

L'héritage. Deuxième chapitre de cette fiction qui s'annonce forte. Radio-Canada, 20 h.

Bandits, bandits. Terry Gilliam, membre des Monthy Phyton (ces délirants britanniques à l'humour absurde) a réalisé ici un véritable rêve éveillé, où un enfant vit ses contes les plus fous. Radio-Québec, 21 h.

Together to Mars ? Des scientifiques discutent d'un très prochain voyage humain sur Mars. Carrément. PBS, 22 h.

Lancement de l'Atlas historique du Canada

14,000 ans d'histoire illustrés

(PC) — Les Presses de l'Université de Montréal ont présenté hier le premier des trois tomes de l'Atlas historique du Canada.

L'ouvrage de 204 pages ($ 95) comporte 70 planches en couleurs (sur deux pages chacune), des dessins, graphiques et reproductions de tableaux.

Couvrant la période qui va des origines à 1800, ce premier tome illustre les 14 millénaires durant lesquels Indiens, Inuit et peuples précédents venus d'Asie ont colonisé le pays, avant l'arrivée des Européens.

Ce tome décrit les mouvements de nouveaux arrivants, les pêcheries dans le golfe du Saint-Laurent, la colonisation de l'Acadie et du Québec, la croissance initiale des villes; les cartes indiquent des détails comme le nom des colons, les « clôtures probables », les sentiers.

Il s'agit de la version française de l'atlas, un projet amorcé en 1979; la réalisation des trois tomes bénéficie d'une subvention fédérale évaluée à $ 5 millions.

La version anglaise du tome I a été lancée la semaine dernière, par les Presses de l'Université de Toronto.

Cole Harris, professeur de géographie à l'Université de Colombie-Britannique, a dirigé le tome I, appuyé notamment par l'archiviste fédéral Jean-Pierre Wallot et l'universitaire torontois John Warkentin.

Louise Dechêne, professeur d'histoire à l'université McGill, en a dirigé l'édition française.

Environ 20 % du contenu est en français au départ, a précisé M. Harris. La traduction vers le français est de l'expert Marcel Paré (U de M), celle vers l'anglais est de Cole Harris.

L'ouvrage est imprimé à Toronto; le tirage initial du tome I en anglais est de 30,000 exemplaires, en français de 4,000 exemplaires.

Le prochain tome sortira en 1989, traitant du XXe siècle. Vu la plus grande disponibilité de spécialistes et des sources pour cette période, il précédera le tome portant sur le XIXe siècle et qu'on attend pour 1992.

Soixante chercheurs et universitaires participent aux trois tomes de l'atlas, ainsi que 240 assistants.

Jouer dans l'île

Toute une pléiade de spectacles

ANGÈLE DAGENAIS

Le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM) lançait hier le programme de tournée des compagnies de danse, théâtre, musique, qu'il subventionne à travers les municipalités de son territoire sous le nom de *Jouer dans l'île*.

Cette année, le Ballet de Montréal Eddy Toussaint ouvrira la saison des tournées avec deux oeuvres de son répertoire, *Mur de brumes* et *Requiem de Mozart* à la Maison de la culture Maisonneuve et dans trois centres culturels de Pierrefonds, Saint-Léonard et Ville LaSalle, au cours du mois d'octobre, alors que le groupe Tournifolie (danse contemporaine pour le jeune public) prendra la relève dans dix établissements culturels de l'île de Montréal avec *2 chorégraphes*, une oeuvre co-signée par Ginette Laurin et Michaël Montanaro.

L'« autre » orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre Métropolitain, fera pour sa part une grande tournée de onze municipalités et quatre maisons de la culture de Montréal, en novembre, avec le pianiste invité Henri Brassard, et en février prochain avec la soprano Colette Boky qui interprétera des airs de Mozart, Weber et des chants viennois.

L'Ensemble Arion, formé des instrumentistes Claire Guimond, Chantal Rémillard, Betsy MacMillan et Hank Knox, visiteront une dizaine d'établissements avec des pièces du répertoire de musique baroque (Telemann, Bach, Haendel, Krieger et Scarlatti) en janvier, février et avril prochains .

Côté théâtre, les amateurs de Saint-Léonard, Montréal-Nord, Saint-Laurent et Pierrefonds ainsi que les maisons de la culture de la Petite-Patrie et Maisonneuve pourront voir ou revoir *Vinci*, le *one man show* de Robert Lepage, du 1er mars au 2 avril 1988.

Enfin, les petits pourront se délecter avec les marionnettes du spectacle, *Tempête dans un verre de lait*, en janvier et février prochains. Ce spectacle, produit par L'Illusion, Théâtre de Marionnettes, s'adresse aux enfants de 4 à 8 ans.

Pour la première fois cette année, le CACUM organise un nouveau programme d'expositions itinérantes à travers les municipalités de l'île de Montréal, intitulé *Exposer dans l'île*.

Deux événements très différents en donnent le coup d'envoi: *Céramiques anciennes du Nouveau-Monde* réunissant des oeuvres précolombiennes de la collection du Musée des Beaux-Arts de Montréal; et *Regard sur la matière* où douze artistes montréalais sélectionnés par un jury du Conseil de la sculpture participent avec des oeuvres en trois dimensions de petits formats à une thématique commune.

Jon Vickers annule son concert avec l'OSM

L'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) a annoncé hier qu'en raison d'une grave infection à la gorge, le ténor Jon Vickers ne participera pas à la soirée OSM/Jon Vickers le 18 octobre prochain à la Place des arts.

Il sera remplacé par le ténor américain James King qui interprétait le rôle d'*Hérode* dans *Salomé* à l'Opéra de San Francisco la semaine dernière.

Celui-ci chantera d'ailleurs le rôle de *Bacchus* dans *Ariadne auf Naxos* au *Metroplitan Opera* de New York samedi prochain.

Le programme modifié se lit comme suit: ouverture *Le vaisseau fantôme de Wagner*; le deuxième acte (complet) de *Samson et Dalila* de Saint-Saens; deux airs d'opéra à annoncer et le *Boléro* de Ravel.

Aller-retour de Montréal à TORONTO à partir de 99$

Tarifs en vigueur jusqu'au 24 octobre 1987. Billet payable 7 jours avant le départ. Séjour maximum: 30 jours. Le nombre de places est limité alors réservez tôt. Offre valable sur certains vols spécifiques. Le voyage doit être complété le 24 octobre 1987. Pour connaître toutes les conditions et restrictions, appelez vite votre agent de voyages ou Air Canada au 393-3444

AIR CANADA

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC
MEMBRE DE L'ALLIANCE CANADIENNE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES
DFA 681

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Promotion de la santé mentale

Lancement de *Clip et vous* au Spectrum

PAUL CAUCHON

Des vidéo-clips pour mieux mieux gérer la santé mentale ? Il en existe maintenant quatre, et ils sont présentés gratuitement ce soir au Spectrum de Montréal, à l'occasion du lancement de la campagne *Clip et vous* organisée par les départements de santé communautaire (DSC) de la région montréalaise. La soirée mettra également en vedette le monologuiste Pierre Labelle.

L'hiver dernier, les DSC de Montréal lançaient un grand concours sur le thème de la santé mentale, avec la collaboration du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) et les autorités provinciales et fédérales en matière de santé et d'éducation.

Le concours invitait les cégépiens et les cégépiennes à scénariser quatre chansons d'artistes québécois, afin de produire des clips qui développeraient « une approche de la promotion de la santé mentale axée sur le développement des compétences personnelles ».

On avait d'ailleurs identifié deux grands thèmes à développer : la gestion du stress et la notion d'entraide.

Près de deux cents scénarios ont été proposés et un jury a choisi quatre équipes d'étudiants, qui ont reçu un prix de $ 1,500 chacune et qui ont travaillé pendant l'été à la production des clips en collaboration avec les Productions du Verseau.

Le résultat sera présenté ce soir au Spectrum de Montréal à compter de 20 h 30. Suivra ensuite le spectacle de Pierre Labelle et un party de lancement.

Les pièces qui ont été scénarisées par les étudiants étaient *Libérer le trésor* de Michel Rivard et *Pas de Panique* de Top Sonart, afin d'illustrer le thème de la gestion du stress, et *Aqua* de Flash Cube et *Without Love* du groupe The Box, en ce qui concerne le thème de l'entraide.

Le Regroupement des départements de santé communautaire du Montréal métropolitain prévoit ensuite une tournée du Québec avec ces quatre vidéos.

À noter que la soirée du Spectrum sera retransmise sur les ondes de Musique Plus lors de la prochaine fin de semaine.

Maureen McTeer « raconte » le système parlementaire canadien

FRANCE LAFUSTE
Collaboration spéciale

Le petit guide du système parlementaire canadien est à priori un titre peu engageant. On pense à un ouvrage platement didactique, celui d'un professeur revêche ou d'un parlementaire déçu, vaguement nostalgique. Eh bien, on se trompe.

Loin d'être un exposé *ex-cathedra* prétentieux et soporifique, le petit guide en question est vivant, truffé d'anecdotes. Quant à l'auteur, il n'a rien non plus d'un personnage rébarbatif, plutôt le contraire. Il s'appelle Maureen McTeer, a des yeux bleu pervenche, un sourire ravageur et un dynamisme communicateur.

Celle que l'on n'a jamais considérée comme l'épouse de Joe Clark, refuse toujours de vivre sous l'ombrelle de son mari. Mme McTeer est fidèle à elle-même, même si le propos s'est assagi.

C'est en 1982 que Maureen McTeer délaissait la scène politique, quelque temps après la défaite de Joe Clark, aux élections fédérales. Elle avait d'autres chats à fouetter, comme on dit. Elle voulait se consacrer à sa vie de famille, à sa carrière d'avocate. Et puis, elle voulait écrire, peut-être pour prendre du recul.

Il y a cinq ans, elle publiait un premier livre, *Des maisons qui ont une histoire*.

Aujourd'hui, il y a ce Petit Guide, publié chez Random House Canada et chez Libre Expression, un ouvrage dont elle parle avec enthousiasme : « Je voulais démystifier le système parlementaire canadien; trop de personnes ne s'y intéressent que très peu, parce qu'elles le trouvent compliqué. Je me souviens de certains livres sur le sujet, ajoute notre interlocutrice au franc parler, ils étaient ennuyeux à mourir et dénués d'intérêt. »

Mme Maureen McTeer

L'auteure a donc choisi de faire connaître l'histoire des édifices parlementaires, d'observer les moindres faits et gestes d'un député, de parler du Sénat, de la Chambre des communes tout en émaillant son propos d'histoires simples et d'anecdotes.

« Vous savez, poursuit-elle, nous avons oublié ce qu'étaient les histoires racontées par nos grand-mères, les lectures à haute voix, au coin de la cheminée. Il faut retrouver ce goût de l'histoire orale. »

Maureen McTeer n'a pas laissé l'humour de côté, pas plus que le sens de la tragédie, car, selon elle, les enfants en sont friands. Elle parle ainsi dans son ouvrage de la coupe Grey, de la coupe Stanley comme du grand incendie de 1916.

En résumé, elle aimerait que les jeunes enfants sachent qu'un monarque, c'est autre chose qu'un papillon et que M. Mulroney n'a jamais été et ne sera jamais président.

Féministe, Maureen McTeer l'est envers et contre tout. Mais pour elle, il n'y a rien là d'agressif, de violent, de masculin : « Je crois au contraire que les choses ne sont pas aussi tranchées que ça et que l'on peut mener une vie de couple basée sur le partage tout en ayant sa propre carrière. »

Celle que l'on a pendant longtemps considérée comme l'égérie de Joe Clark, estime que son rôle de militante féministe en a beaucoup souffert : « Combien de personnes m'ont reproché de vouloir garder mon nom et ce n'est pas le milieu du droit et de la politique, extrêmement phallocrate, qui m'ait encouragée dans ce sens. »

L'avocate a d'ailleurs cessé toute pratique du droit privé en février 1987. Pour elle, il n'y a aucune ambiguïté : la vie de couple se bâtit sur un partage d'idées et de convictions.

Quant au militantisme, il correspond peut-être à son caractère frondeur qui n'a pas peur des formules à l'emporte-pièce : « Les religieuses sont au fond les plus grandes féministes de tous les temps, ce sont des femmes de caractère, qui mènent leur vie de façon autonome et droite. Elles ont un caractère fantastique. »

Honnête, elle reconnaît qu'être « l'épouse de » facilite malgré tout bien des choses, comme rédiger un livre sur le système parlementaire canadien et un autre, dans quelque temps, sur le rôle que la femme a joué dans l'histoire du Canada. Là aussi, un livre au langage simple, accessible à tout un chacun.

À la joie des plaisirs familiaux, au bonheur de l'écriture, s'ajoutent les réunions et conférences qu'elle préside. Des sujets qui la passionnent et qui empruntent à la fois à l'histoire et à la politique : les effets de la haute technologie, le passage de la société industrielle à l'ère informatique.

Et puis, il y a bien sûr les voyages à l'étranger au cour desquels elle tente de rencontrer des personnalités engagées dans le débat santé, justice, etc.

Il y a quelque temps, elle informait des militants argentins sur la Commission des droits de la personne, et quelques jours après, elle assistait, à Moscou, à une conférence des droits de l'homme : « Curieusement, avoue-t-elle, nous parlons le même langage mais ne prenons pas les mêmes moyens. »

Active politiquement, il y a quelques années, Maureen McTeer s'est de toute évidence assagie. Mais l'engagement, les convictions profondes n'ont pas bougé d'un iota.

Adepte d'un bonheur bien simple, elle revit aujourd'hui ses années de maelström politique sans amertume, convaincue qu'elle a atteint une grande maturité, que les ans ont fait leur oeuvre.

Umberto Eco ouvre la 39e Foire du livre de Francfort

FRANCFORT (AFP) — La 39e Foire internationale du livre de Francfort, la plus importante du monde dans ce secteur, a ouvert ses portes mardi soir.

Tous les records de participation ont été encore une fois battus. 7,150 maisons d'édition de 90 pays seront ainsi représentées. 320,000 titres, dont environ 100,000 nouveaux, seront proposés aux visiteurs.

Le temps fort de la Foire sera une nouvelle fois la remise dimanche prochain du *Prix de la paix des libraires de RFA*, attribué cette année au philosophe et théologien germano-américain Hans Jonas.

L'écrivain et sémiologue italien Umberto Eco, auteur mondialement connu pour son roman Le nom de la rose, a ouvert cette 39e foire qui, jusqu'à samedi, sera le rendez-vous de l'édition mondiale.

Fidèle à sa réputation de théoricien des signes, le professeur Umberto Eco, titulaire de la chaire de sémiologie à l'université de Bologne, s'est attaché à dégager dans cette immense Babel de la culture des idées-forces.

Son intervention, *L'irrationnel hier et aujourd'hui*, a analysé le retour à l'irrationnel, sensible selon lui dans l'attrait pour le sacré et l'occultisme.

Pour Umberto Eco, « en réaction à l'échec de la plupart des philosophies rationalistes de l'Histoire et face à la crise de confiance dans la science et la technologie, beaucoup de ceux qui, dans les récentes décennies, voyaient dans l'action politique et scientifique des moyens rationnels pour changer le monde, sont en train de revenir au sacré et au mystérieux ».

« Sur les rayons des libraires, là où, il y a vingt ans, on aurait trouvé Lukacs *Destruction de la raison*... on trouve des manuels d'alchimie, d'astrologie et de magie noire », ajoute l'écrivain.

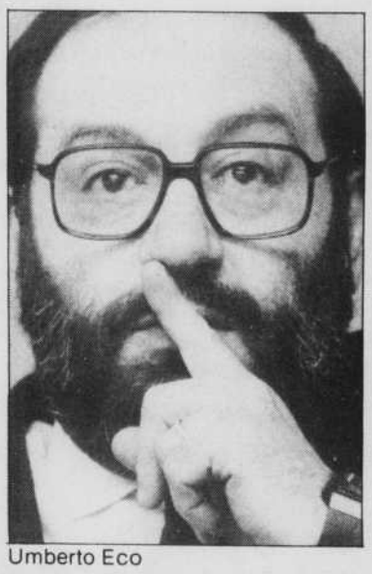
Umberto Eco

Prenant ses exemples dans l'antiquité grecque et romaine, Umberto Eco établit une comparaison entre le IIe siècle après Jésus Christ en Grèce qui a vu le triomphe de l'hermétisme et la foire du livre de Francfort « où tous les livres sont acceptés démocratiquement comme étant chaque description de tous les univers possibles, chacun en contradiction avec tous les autres ».

Avant cette intervention, le maire de Francfort, M. Wolfram Bruck, suivi du ministre des Sciences et de l'art du Land de Bade Wurtemberg sont intervenus. M. Gunther Christiansen, président de l'Association des éditeurs et libraires allemands, organisateur de la '*Buchmesse* a ensuite déclaré ouverte la foire par les trois coups de marteau traditionnels.

Jean Anouilh est inhumé

PULLY, Suisse (Reuter) — Le dramaturge français Jean Anouilh a été inhumé mardi à Pully (Suisse) dans la plus stricte intimité, a annoncé un responsable local.

Anouilh, salué comme un des plus grands auteurs dramatiques du siècle, a succombé dimanche dernier à Lausanne à un arrêt cardiaque à l'âge de 77 ans.

L'auteur d'*Antigone* s'était installé depuis de longues années à Pully, faubourg de Lausanne surplombant le Lac de Genève.

Né à Bordeaux, il avait élu domicile en Suisse dès 1947 en réaction à la politique française d'après-guerre, disait-il.

Intégrale
de l'oeuvre pour orgue de
J.S. Bach
par Bernard Lagacé
PREMIER RÉCITAL: CE SOIR À 20h
ÉGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION
(angle Rachel et Papineau)
BILLETS EN VENTE SUR PLACE

Molière
JEUDI 8 OCTOBRE À 20H00
REMISE DES PRIX GASCON-ROUX DU TNM
DOM JUAN
avec Albert Millaire
dans le rôle de Dom Juan
et Raymond Bouchard
dans le rôle de Sganarelle
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Décor: Claude Goyette
Costumes: Yvan Gaudin
Éclairages: Michel Beaulieu
Musique: Jean Sauvageau
Accessoires: Claude Roberge
avec Anne Bédard, Pierre Yves Delcourt, José Descombes, François Lamotte, Michel Laperrière, Patrice L'Ecuyer, Jean-Marie Moncelet, Aubert Pallascio, Christiane Proulx, Paul Augustin Querton, Linda Roy, Yvon Roy
DÈS LE 6 OCTOBRE
Mardi au vendredi à 20h
Samedi à 16h et 21h
Billets en vente dès maintenant
Le Théâtre du Nouveau Monde
84, rue Ste-Catherine ouest
Métro Place-des-Arts
RÉSERVATIONS: 861-0563
Hydro-Québec
O'KEEFE
tnm UN RÔLE ESSENTIEL

Un film écrit et réalisé par JEAN-LOUP HUBERT
Le Grand Chemin
ANÉMONE
RICHARD BOHRINGER
BERRI
ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Un film de Lasse Hallström
MA VIE DE CHIEN
BERRI
ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
CANNES 1987
MARCELLO MASTROIANNI
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE
LES YEUX NOIRS
Un film de NIKITA MIKHALKOV
CRÉMAZIE
ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
CINÉMAS CINEPLEX ODEON
VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT
Federico Fellini intervista.
DAUPHIN
BEAUBIEN · IBERVILLE 721-6060
LES NOCES BARBARES
Un film de MARION HANSEL
DAUPHIN
BEAUBIEN · IBERVILLE 721-6060
RENÉ MALO PRÉSENTE
TRAVELLING AVANT
un film de JEAN-CHARLES TACCHELLA
COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141

LE DEVOIR CKAC 73 LICORNE VIDEO
PREMIÈRE VIDÉO
Yves Montand Gérard Depardieu
Emmanuelle Béart Daniel Auteuil
chez vous pour la vie
JEAN DE FLORETTE
MANON DES SOURCES
AYEZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES 50 ENSEMBLES VIDÉOCASSETTES DE CES CHEFS D'OEUVRES DU CINÉMA
DISPONIBLE LE 15 OCT. DANS TOUS LES BONS VIDÉO CLUBS.
■ Le concours débute le 4 oct. pour se terminer le 13 oct.
■ Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible au CINÉMA INTERNATIONAL
■ La valeur des prix offerts est d'environ $7227.00
Envoyez le coupon-réponse à:
PREMIÈRE VIDÉO
CKAC
C.P. 730 Succ. A
Montréal, H3C 4A3
Nom
Adresse
Ville
Code postal Tél.

G
COMME LE DARD DU DRAGON
UN FILM SUR LA RÉSISTANCE À L'APARTHEID
PRÉCÉDÉ DE "WINNIE ET NELSON MANDELA"
MILIEU
5380 boul. Saint-Laurent Montréal ☎ 277-5711
CARREFOUR INTERNATIONAL
7-8-9 OCT.

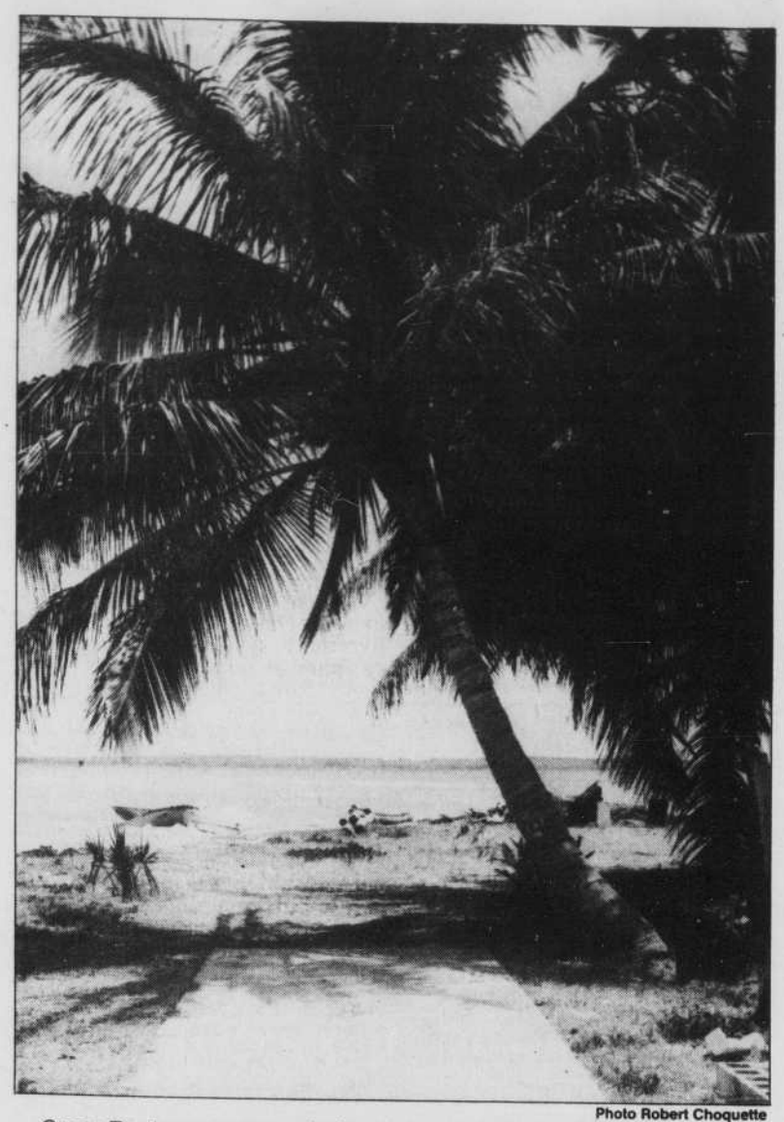

Photo Robert Choquette

Green Turtle cay, une petite île de cinq kilomètres de longueur qui appartient à la chaîne des Great Abaco, demeure un petit paradis méconnu, hors des grands circuits touristiques.

Les Bahamas: toujours, encore l'été

ROBERT CHOQUETTE
Collaboration spéciale

Les Bahamas ont toujours constitué une destination fort populaire auprès des Québécois en quête de soleil.

Évidemment Freeport et Nassau font invariablement partie des preles agents de voyage. Les raisons sont multiples; on les atteint rapidement et à bon compte; les hôtels sont confortables et ceux qui aiment la vie nocturne trouvent sur place tout ce qu'il faut.

Bon nombre de vacanciers recherchent plutôt ces petits endroits isolés, à l'écart du rythme trépidant des grands centres touristiques.

On préfère avant tout le calme, les petites auberges sympathiques où l'on mange bien, les plages désertes et, plus spécialement, un contact étroit et simple avec les Bahaméens. On rêve de la carte postale, quoi !

Aux Bahamas, c'est dans les *Family Islands* qu'on trouve ces endroits tout à fait uniques. Les îles périphériques s'atteignent par de courtes envolées depuis Nassau, la capitale.

Vers le Nord, on découvre les Abacos; vers l'Est, Eleuthera; et loin vers le Sud-est, traversées par le Tropique du Cancer, Long Island et les Exumas.

Impossible de les nommer toutes puisqu'on en compte environ 700 ! Mais toutes ces îles possèdent des caractéristiques communes: beau temps garanti, mer turquoise, propre et accessible, plages immaculées, population accueillante et rythme de vie des îles du Sud.

La réputation des Abacos n'est plus à faire en tant que région exceptionnellement favorable à la pratique de la croisière à voile.

Dans un périmètre réduit on trouve une multitude d'escales propices à la plongée, à la baignade, aux promenades sur les plages isolées.

Les conditions de navigation sont aisées, sans compter qu'invariablement quelques dauphins viennent jouer autour du voilier, ajoutant une touche de ravissement à un moment déjà magique.

Ce sont les cayes des Abacos, un long chapelet d'îlots bordant Great Abaco à l'Est, qui font le délice des visiteurs.

Eleuthera, la plus courue des destinations à la mode, présente quelques contrastes étonnants.

Cette île mesure 190 kilomètres de long et seulement trois de large.

C'est assurément le village du *Club Med* de l'endroit qui accueille le plus grand nombre de visiteurs québécois. On doit admettre que la plage est ravissante et les installations de bon goût.

Complètement au Nord de l'île, Spanish Wells est fréquenté par les plaisanciers de passage, alors que Harbour Island, la plus vieille communauté des Bahamas, s'est dotée au fil des ans d'une infrastructure d'auberges de premier ordre.

Eleuthera est un de ces endroits dans les Bahamas où il est facile de se lier aux gens de la place. Le *Rainbow Inn*, près de Hatchet Bay, et surtout le *Buccaneer Lounge* à Governor's Harbour sont fréquentés autant par les vieux habitués étrangers que par les Bahaméens qui prennent une pause innondée de *reggae* ou de *gospel*, selon l'occasion.

À 200 kilomètres au Sud et sans cesse balayés par le souffle chaud des alizés, les Exumas présentent un aspect nettement plus tropical.

Georgetown, la capitale, est un de ces points de ralliement des plaisanciers au long cours. On aime y faire durer l'escale, à cause de la qualité des abris et de la douceur de la vie qu'on mène là-bas.

Parmi les quelques auberges de l'endroit, le *Peace and Plenty* offre une cuisine raffinée et possède une plage exceptionnelle à Stocking Island, de l'autre côté de la rade.

Stella Maris est un centre de villégiature fort prestigieux de calibre international, situé au Nord de Long Island. Si l'endroit s'est développé grâce à une solide campagne d'investissement immobilier, ce sont les sports nautiques, la pêche et la plongée sous-marine qui constituent les attraits majeurs du centre.

On trouve ici un paradis rêvé pour quiconque désire investir dans l'immobilier, afin de jouir par exemple d'un somptueuse villa au bord de la mer.

Les touristes qui cherchent un endroit où se mêlent le charme des îles et le confort à l'occidentale seront absolument ravis par cette halte où le développement s'est fait sans nuire à la beauté sauvage des lieux.

Photo Robert Choquette

Bon nombre de vacanciers qui se rendent aux Bahamas recherchent plutôt ces petits endroits isolés, à l'écart du rythme trépidant des centres touristiques. Notre photo montre un petit village bahaméen, à l'ombre du tropique du Cancer.

Une fugue à Green Turtle Cay

ROBERT CHOQUETTE
Collaboration spéciale

A-t-on idée d'aller passer ses vacances sur une île qui mesure à peine cinq kilomètres de longueur ? Où il n'y a ni discothèque, ni casino, ni vie nocturne trépidante et où les bateaux remplacent les voitures ?

Oui et même que ce type de vacances est en voie de devenir l'apanage d'une nouvelle génération de touristes qui ne veulent pas faire de concessions au repos, à la détente et aux activités nautiques.

Evidemment le paradis se gagne difficilement ! Green Turtle Cay fait partie de cette chaine d'îlots qui longent Great Abaco aux Bahamas.

Du petit aéroport local, on rejoint la caye au terme d'une traversée d'une demi heure en bateau-taxi.

Au cours du trajet on ne manque pas d'appercevoir quelques dauphins en maraude, à moins qu'on surprenne l'envolée majestueuse d'une raie manta ! À croire qu'on les nourrit dans les parages pour épater les nouveaux arrivants.

L'île abrite quelques petites auberges, dont le *Bluff House*. La publicité est sans équivoque quant à l'athmosphère qui y règne: « Venez vous détendre dans le seul endroit au monde où le téléphone ne vous rejoint pas ! »

Que faire dans un pareil refuge ? Simple: toute la vie est orientée vers la mer. On se baigne, on fait de la plongée, de la pêche, on se promène en bateau, on explore les plages ou, luxe suprême, on ne fait rien du tout.

On doit admettre que du haut de l'escarpement qui sert d'assise à l'auberge, le paysage est tout à fait remarquable. On domine la mer des Abacos et le regard porte jusqu'à New Plymouth, une petite communauté composée des descendants les loyalistes qui s'y sont établis, il y a deux siècles.

Selon Barbara et Martin Havill, les aubergistes du *Bluff House*, il est relativement facile de bien accueillir les visiteurs.

« Avec une capacité d'hébergement limitée à 50 personnes, nous disposons de tout le temps voulu pour rencontrer individuellement chaque visiteur. De plus comme l'auberge est également notre résidence, nous y générons une atmosphère à la fois gaie et paisible », précise Martin Havill.

Dans les petites auberges des Family Island, les îles périphériques des Bahamas, on laisse toujours une grande autonomie aux visiteurs. Si on suggère des activités accessibles sur place, comme du tennis, de la voile ou de la plongée, bon nombre favorisent l'indépendance la plus complète, en louant une petite embarcation à moteur, par exemple.

Tout comme avec une voiture louée, on peut visiter à son gré les îles des environs ou accéder à de véritables plages désertes, rêve de tous les Robinson Crusoé en puissance.

Tout urbain agité risque de se sentir dépaysé, bien entendu. Mais qu'on se rassure: la fréquentation de visiteurs venus des quatre coins de l'Amérique, à l'heure de l'apéro dans le lobby du *Bluff House*, par exemple, suffit pour se raccrocher à la réalité de la civilisation, même lointaine.

Il est toujours fascinant de faire la rencontre de ses semblables ... surtout quand rien ni personne ne vient troubler la douceur du moment !

Attention aux billets volés !

(PC) — Pensez-y à deux fois avant d'acheter d'un inconnu un billet d'avion à moitié prix. Ce billet a très probablement été volé ou a été falsifié.

Le trafic des billets d'avion illégaux, dans le monde, a atteint quelque $ 650 millions l'an dernier et ne fait que s'accroître.

La grande majorité des agents de voyage sont honnêtes, mais certains d'entre eux ont été tentés par les immenses profits à tirer du trafic des billets falsifiés.

La police torontoise a mis au jour, récemment, un réseau de trafiquants dirigés par une agence locale: ce réseau avait soutiré près de $ 9 millions aux compagnies aériennes.

Or, les transporteurs aériens ne sont certes pas obligés d'honorer les billets falsifiés, à la condition de les identifier.

Ce billet frauduleux que vous possédez pourrait être décelé alors que vous êtes à l'autre bout du monde. Dans un tel cas, votre billet est annulé et il vous faudra acheter un nouveau billet pour revenir à domicile en payant le plein prix.

Par ailleurs, si vous achetez un billet falsifié que vous savez faux, vous êtes passible de poursuites au criminel.

« Rien n'est gratuit en ce monde », d'expliquer Rodney Wallis, directeur des services de sécurité de l'Association internationale du Transport aérien, à Montréal.

« Si une agence ou un agent vous offre un billet à un prix inférieur à tous ceux du marché, soyez circonspect et réclamer des explications », a-t-il conseillé.

Les crocos

Photo *Busch Gardens*

Sitôt nés, ces trois petits crocodiles exhibent fièrement leurs dents. Dans quelques mois, ils auront vite fait de perdre leur sourire enfantin, au grand dam des photographes. Pour l'heure, ils viennent gonfler les rangs de la grande famille des 3,300 animaux qui peuplent les *Busch Gardens*, à Tampa en Floride.

LES VOYAGES ...

■ *Nouveau partage du ciel*

Le ministère fédéral des Transports a autorisé cette semaine l'échange de certaines liaisons entre Air Canada et Canadien International. Aux fins de l'entente, le transporteur public aura accès aux Philippines, à la Malaisie, à Singapour et à la Corée. De son côté, Canadien International pourra désormais volé vers Munich, et depuis l'Ouest du Canada, vers Francfort en Allemagne. Le transporteur privé desservira ainsi tous les pays asiatiques à l'Est de la Birmanie, à l'exception de ceux réservés à son concurrent. Air Canada conservera les marchés de l'inde, du Pakistan, du Sri Lanka et de la Birmanie. En Europe, Canadien International desservira les pays scandinaves et l'URSS en plus de ses destinations italiennes et allemandes. L'accord ouvrira à Air Canada une vingtaine de nouveaux marchés en Europe, au Moyen-Orient et dans le Nord de l'Afrique. De son côté, Canadien International renforcera sa présence sur le continent: au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, à l'excepton du Vénézuéla.

■ *Voyages USA ferme son comptoir*

Depuis jeudi dernier, les bureaux montréalais de l'Office du tourisme des États-Unis ne fournissent plus le service au comptoir. Les personnes en quête de renseignements devront mener leurs démarches par téléphone (861-5036) ou par courrier (C.P. 5000, Station B, Montréal, H3B 4B5). Voyages USA suggèrent aux voyageurs de planifier leur voyage longtemps à l'avance pour être sûrs d'être servis à temps.

■ *La cigarette s'envole en fumée*

Les Lignes aériennes Canadien International ont annoncé cette semaine la mise en application d'une politique permanente de salubrité de l'air à bord de 99 % de leurs vols réguliers en Amérique du Nord. Une expérience de quatre semaines menée le mois dernier à bord des Boeing 737 de la compagnie a convaincu Canadien International de prohiber définitivement l'usage de la cigarette sur ses vols intérieurs. Les sections fumeurs et non-fumeurs seront toutefois maintenus sur les vols effectués par les gros porteurs DC-10 sur les réseaux intérieur et international, notamment vers le Pacifique, l'Amérique du Sud et l'Europe.

— Laurent Soumis

Destination Soleil? Adoptez
CASTELHAITI
Haïti
Cuisine créole et française... orchestre... piscine
Port-au-Prince, Haïti - C.P. 446
Consultez vos conseillers en voyages
Car c'est encore et toujours l'été

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avions au prix économique
PARIS à partir de $399
PARIS aller simple $265
AIR FRANCE-KLM-SABENA-LUXAIR
PAN-AM «AIR AUTO» WARDAIR
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
ACHAT «RACHAT»
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines (base 2 pers.) «PLAN ACHAT-RACHAT» Citroën 2 CV 230$ — Peugeot 104 290$ — Citroën Visa 280$ — Citroën BX 360$ — Citroën 14 RE 435$ — BX 16 TRS 590$ — BX 16 TRS automatique 590$ — BX 19TRD automatique 495$ — BX 19 RD station wagon 541$ — Renault 5 290$ — Renault 11 355$ — Renault 21 480$ — VW, Mercedes, Camping Car, etc... Choix de 19 modèles automatiques. Tél.: 281-1040
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION — BATEAU — CROISIÈRE TRAINS EURAILPASS pour l'Europe — TOURS HAWAII — CUBA — MEXIQUE — les ANTILLES FRANÇAISES
OBTENTION DU VISA FRANÇAIS
TOURING CLUB DE FRANCE
1470, rue Peel (métro Peel) suite 721
Tél.: 281-1040 Permis du Québec

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Aujourd'hui, à midi, **Colette Boky** donnera un récital au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. Au programme, des mélodies de Duparc, Fauré, Debussy; des extraits des plus beaux airs d'opéra et opérette: Charpentier, Offenbach, Oscar Straus, Messager; et le célèbre **Hymne à l'amour** de Piaf. Présenté dans le cadre des **Midis extra,** une production de la Société de la Place des Arts de Montréal.
Au piano: **Pierre Jasmin**
publi-reportage

FAMOUS PLAYERS
FESTIVAL du FILM GREC à MONTRÉAL!
7.15 VARIÉTÉS
9.30 BELIOANNISZ
BOGART Tous les films sous-titrés en anglais
LAW OF DESIRE 18 ans
BOGART V.O. - S.T.A. 7:15-9:30
NOCE EN GALILÉE G
BOGART V.O. - S.T.F. 7:00-9:15
THE KID BROTHER G
PALACE 12:20 2:40-5:00 7:20-9:40
ENTREE RUE CATHCART
Les meilleurs films de répertoire
12:15 HARRY et les HENDERSONS (G)
2:30 THÉRÈSE (G)
4:30 HARRY et les HENDERSONS (G)
7:00 LE DERNIER NABAB (G)
9:30 FATHERLAND s.t.f. (G)
MON CINÉMA
858 STE-CATHERINE E. 849-0041

CITÉ
bien dans ta peau...
RADIO CITÉ 107 FM
Pour l'AMOUR de la Musique

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Like father like son*** sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — ***Inter espace*** sem. 7 h 10, 9 h 20
ASTRE III: — ***The principal*** sem. 7 h, 9 h 05.
ASTRE IV: — ***La bamba*** sem. 9 h 20 — ***Big town*** sem. 7 h 15

BERRI I: (288-2115) — ***L'ami de mon amie*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.
BERRI II: — ***Ma vie de chien*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BERRI III: ***Good morning Babilonia*** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45
BERRI IV: — ***Le grand chemin*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — ***Tandem*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

BOGART 1: (844-9470)— ***Variété*** 7 h 15— ***Happy home coming Comrade*** 9 h 30
BOGART 2: ***The law of desire*** sem. 7 h 15, 9 h 30
BOGART 3: ***Noce en Galilée*** sem. 7 h, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) —***Fourth protocol*** sem. 7 h.— ***Big town*** tous les jours sauf lundi, 9 h 30
BONAVENTURE II: — ***Nowhere to hide*** sem. 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — ***Big shots*** sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — ***Pick up artist*** sem. 7 h, 9 h.
BROSSARD III: ***Un zoo la nuit*** sem. 7 h, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: ***Guerrier fantôme*** sem. 7 h 05, 9 h 05
CARREFOUR LAVAL 2: ***Like father like son*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: ***The principal*** sem. 7 h, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 4: ***Pick up artist*** sem. 7 h 20, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 5: ***Inter espace*** sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: ***Un zoo la nuit*** sem. 7 h, 9 h 20

CHÂTEAUGUAY 1: ***Les sorcières d'Eastwick*** tous les soirs 9 h.— ***L'ami mortel*** tous les soirs 7 h 15.

CHÂTEAUGUAY 2: ***L'enfant sacré du Tibet*** tous les soirs 8 h 55 —***Le contrat*** tous les soirs 7 h—

CINÉMA OMEGA 1: — ***La folle histoire de l'espace*** lun. au jeu. 7 h 30— ***Tuer n'est pas jouer*** lun. au jeu. 9 h 15

CINÉMA OMEGA 2: — ***Guerrier fantôme*** lun. au jeu. 8 h 55— ***Télé-terreur*** lun. au jeu. 7 h 20

CINÉMA DE PARIS: (866-3636)— ***Pee Wee's big adventure*** 7 h.— ***Polanski's MacBeth*** 9 h 30

CINÉMA V: (489-5559)— ***What happened to Kerouac*** 7 h.— ***Round midnight*** 7 h 15— ***Birdy*** 9 h 15— ***Prick up your ears*** 9 h 30

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— ***Rear delivery*** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***The life of Leonardo da Vinci*** 18 h 35— ***Cinéma d'animation*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Un zoo la nuit*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — ***Big shots*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX III: — ***Big easy*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IV: — ***Robocop*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX V: — ***Good morning Babylone*** 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — ***Roxanne*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
CINÉPLEX VII: — ***Fourth protocol*** 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — ***Big town*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX IX: — ***Malcolm*** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — ***Les sorcières d'Eastwick*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25
CINÉMA MONTRÉAL II: — ***Robocop*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Une flamme dans mon coeur*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Un zoo la nuit*** 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Travelling avant*** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Inter espace*** 1 h 45, 4 h 35, 9 h 20

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)—

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***The world of Apu*** 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Les yeux noirs*** sem. 5 h, 7 h 15, 9 h 30 mar. 12 h 15, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Les noces barbares*** sem. 7 h 10, 9 h 20
DAUPHIN II: ***Intervista*** sem. 7 h, 9 h 15

DORVAL I: (631-8587) — ***Baby Boom*** tous les jours 7 h, 9 h 25
DORVAL II: ***Near dark*** sem. 7 h 10, 9 h 20—
DORVAL III: ***Can't buy me love*** sem. 7 h 20, 9 h 30
DORVAL IV: ***The living daylights*** sem. 6 h 30, 9 h 10

DÉCARIE I: (341-3190) — ***The principal***sem. 7 h, 9 h 30
DÉCARIE II: — ***Dirty dancing*** sem. 7 h 15, 9 h 45

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Stakeout*** sem. 6 h 45, 9 h 20
FAIRVIEW II: — ***Fatal attraction*** sem. 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — ***Dirty dancing*** 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***The principal*** tous les jours 12 h 35, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Like father like son*** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***La Bamba*** tous les jours 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35

GREENFIELD I: (671-6129) —***Fatal attraction*** sem. 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 2: — ***Escapades d'un soir*** sem. 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD 3: — ***Near dark*** sem. 7 h 10, 9 h 20

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Fatal attraction*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Guerrier fantôme*** sem. 7 h 15, 9 h 10

KENT I:(489-9707) — ***Crocodile dundee*** sem. 7 h, 9 h.
KENT II: ***Stakeout*** sem. 6 h 45, 9 h 20

LAVAL I:(688-7776) — ***Fatal attraction*** sem. 7 h 10, 9 h 40
LAVAL II:— ***Escapades d'un soir*** sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL III: — ***Can't buy me love*** sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL IV:— ***Classes vacances*** sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL V:— ***Near dark*** sem. 7 h 10, 9 h 20

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***La bamba*** sem. 7 h 30, 9 h 35
LAVAL 2000 2: ***Tuer n'est pas jouer*** sem. 7 h.

LOEW'S I:(861-7437) — ***Stakeout*** 12 h, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40
LOEW'S II:— ***Baby Boom*** 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
LOEW'S III:— ***Can't buy me love*** 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S IV:— ***The untouchables*** 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35
LOEW'S V:— ***Innerspace*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30

LE MILIEU: Montréal— ***Laputa*** 19 h 30.— ***Winnie et Nelson Mandela Comme le dard du dragon*** 21 h 30

MON CINÉMA: ***Harry et les Hendersons*** 12 h 15— ***Thérèse*** 2 h 30— ***Harry et les Hendersons*** 4 h 30— ***Le dernier Nabab*** 7 h — ***Fatherland*** 9 h 30

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — ***Viy*** 7 h.— ***Angel heart*** 7 h 15— ***Annie Hall*** 7 h 30— ***Repentir*** 8 h 30— ***Furyo*** 9 h 15— ***Soeurs de sang*** 9 h 30

PALACE I:(866-6991) — ***The kid brother*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
PALACE II:— ***Near dark*** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 50
PALACE III:— ***The witches of Eastwick*** 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE IV:— ***Disordelles*** tous les jours 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
PALACE V:— ***Summer school*** tous les jours 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PALACE VI:— ***The living daylights*** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10

LE PAPINEAU: Montréal— ***À nos amours*** 19 h.— ***Lili Marleen*** 19 h 30— ***Le nom de la rose*** 21 h.— ***Le sacrifice*** 21 h 30

PARADIS I: — ***La bamba*** sem. 7 h, 9 h 10
PARADIS II:— ***Tuer n'est pas jouer*** sem. 8 h 45— ***La folle histoire de l'espace*** sem. 7 h.
PARADIS III:— ***Robocop*** sem. 9 h.— ***American warrior 2*** sem. 7 h 15

PARALLELE: (843-6001)—

PARISIEN I: — ***Escapades d'un soir*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PARISIEN II:— ***Les incorruptibles*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PARISIEN III:— ***La captive*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARISIEN IV:— ***Classes vacances*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN V:— ***Le flic de Beverly hills 2*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h.

PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — ***La bamba*** sem. 7 h, 9 h
PLACE LONGUEUIL II:— ***Inter espace*** sem. 7 h 15, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Pick up artist*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***My life as a dog*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Big shots*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PLACE DU CANADA:(861-4595) — ***No way out*** sem. 7 h 10, 9 h 30

SAINT-DENIS II:(845-3222) —***La bamba*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS III:— ***La folle histoire de l'espace*** 12 h 10, 4 h 45, 9 h 35— ***Tuer n'est pas jouer*** 2 h 20, 7 h 10

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Baby Boom*** sem. 7 h 10, 9 h 25
VERSAILLES II:— ***Fatal attraction*** sem. 7 h 10, 9 h 40
VERSAILLES III:— ***L'opéra de la terreur*** sem. 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES IV:— ***Le flic de Beverly Hills 2*** sem. 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES V:— ***Classes vacances*** 7 h 10, 9 h 20
VERSAILLES VI:— ***Escapades d'un soir*** sem. 7 h 15, 9 h 25

LE/THE CINEMA:(931-2477) — ***Baby Boom*** sem. 7 h, 9 h 25

YORK:(937-8978)—***Full metal jacket*** 12 h, 2 h 20, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 50

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — Jean-Pierre Zanella, saxophoniste, du 30 sept. au 4 nov.

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h. du 1er au 31 oct.

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal— Concert de Ruth Hoffman, violon, et Charles Dallaire, piano, le 7 oct. de 12h. à 13h.30

AUDITORIUM DU CEGEP MAISONNEUVE: 3800 Bourbonnière, Montréal (872-2200)— Les Ballets Eddy Toussaint, Réquiem de Mozart, le 7 oct. à 19h.30

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Paul Plimly Trio, de Vancouver, le 7 oct. à 21h.— Kevin Dean, trompettiste, et son groupe, jeu. à sam. à 22h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz les mardis soirs à 22h.— Jean Beaudet, les 13-14 oct.

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Les lundis, sessions d'improvisation à 19h.— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le samedi de 20h. à 03h.— Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, à compter du 5 août, du mer. au sam. à compter de 22h., 3 spectacles par soir

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— La Boîte à Lily: À compter de 18h. du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin— Le 8 oct. Soirée Brel, collectif de plusieurs artistes— De Montmartre, Jean-Jacques Kira, auteur et interprète, chansons originales, les 9-10 oct. à 20h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Tupac Amaru, le 7 oct.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (1-373-3262)— La Belle Époque présente « Mademoiselle Marguerite » de Roberto Athayde, adaptation Michel Tremblay et Jean-Loup Dabadie, avec Hélène Mondoux, à compter du 17 sept. du jeu. au sam. à 21h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Tête-à-tête » version anglaise, de Ralph Burdman, m. en s. Jean-Louis Roux, du 9 sept. au 17 oct., mar. au sam. 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Straight Ahead Jazz Quartet, les 9-10 oct. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Parties d'huîtres, les mercredis à compter de 18h.

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Billy Georgette, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal— « Coeur à coeur » présentation du Théâtre de l'Oeil, les 10-11 oct. à 14h., supplémentaire le 11 oct. à 16h.

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— Pianiste tous les soirs— Duo Belle Époque, avec Françoise Morin, violoniste, et Alan Fraser, pianiste, musique classique originale, le 7 oct. à 21h.— Nick Moraca et son trio, jazz, les 9-10 oct. à 21h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les lundis et mardis soirs, Boubacar Diabaté, cora, à 22h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

ÉGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION: angle Rachel et Papineau, Montréal— Récital de l'intégrale de l'oeuvre pour orgue de J.S. Bach, par Bernard Lagacé, le 7 oct. à 20h.

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— « Table d'hôte » production Le Pool, conception et m. en s. Danielle Trépanier, du 8 au 24 oct. dim. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h., relâche le mardi

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Marilyn » de Jean-Pierre Ronfard, du 9 oct. au 8 nov. du mar. au dim. à 21h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal— Tous les mercredis, New Music Foundation avec Benoit Dufresne, L'Oeil Rechargeable avec Sylvain Houde

HABITAT ST-CAMILLE: 11025 ave Alfred, Montréal-Nord (321-9000)— Claude Barzotti en spectacle, le 7 oct. à 20h.30

HOTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Le Portage: Erroll Starr, en spectacle, du 6 au 10 oct.— spectacles du mar. au jeu. 21h.30, 23h.30, ven. et sam. 22h. et 24h.

HÔTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: Le Caf-'Conc', 1 Place Du Canada, Montréal (878-9000 poste 206)— « Fête des fêtes » spectacle avec Patsy Gallant, du 14 sept. au 10 oct., lun. au ven. 21h. et 23h., sam. 20h.30, 22h.30 et 00h.30

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— « French Can-Can » comédie musicale sur le Moulin Rouge

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— La Manufacture présente « V.S.O.P. » de Luc Gervais, m. en s. Michel Forgues, du 8 oct. au 14 nov., du mar. au dim. 20h.30

LE PUZZLES: Hôtel du Parc, Montréal— « Anglo » comédie musicale, du mer. au dim. à 20h.30

L'ENTRE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Le groupe Night Shift à compter du 7 oct. du mer. au sam. de 21h.30 à 02h.30

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal (872-6889)— Concert de percussions Les Tambours Rada, le 7 oct. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk, Montréal (872-2044)— St-Jak Quartet, Off-On, le 7 oct. à 20h.

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613)— Parties de bridge les mar. et jeu. à 19h.— Tournoi de backgammon, les mer. à 19h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— Du 1er oct. au 30 nov. « La nouvelle astronomie » spectacles français: mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— spectacles anglais: mar. mer. 12h.30, jeu. ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RESTAURANT LA BODÉGA: 3456 ave du Parc, Montréal (277-8320)— Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoievski » de Edvard Radzinski, du 16 sept. au 11 oct. du mer. au dim. à 20h.30

RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729)— Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée— Festival du gibier, du 19 au 31 oct.

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— musique tzigane et ballades enlevantes, du mer. au sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Lyle Ellis Duo, jazz, le 7 oct.

SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE: UQAM, 405 est Ste-Catherine, Montréal (282-3564)— Concert d'oeuvres composées et interprétées à l'aide des plus récentes techniques micro-informatiques, les 7-8 oct. à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112)— L'Opéra de Montréal présente « Otello » de Verdi, les 7-10-12 oct. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— McGill Symphony Orchestra, Chamber Singers, Concert Choir, dir. Fred Stoltzfus, oeuvres de Brahms, Prokofiev et Beethoven, les 7-8 oct. à 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal — Soirée de lancement Clip et Vous, vidéoclips de Michel Rivard, The Box, Top Sonart et Flashcube, le 7 oct. à 20h.30

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal— Les Grands Explorateurs présentent « Islande, terre de glace et de feu » avec Jean-Michel Bertrand, du 5 au 17 oct., sem. du 5 au 11 oct. lun. au mer. 20h., jeu. au sam. 19h., dim. 13h.30, 16h. et 20h., sem. du 12 au 17 oct. lun. au mer. 20h., jeu. ven. 19h., 21h.30, sam. 19h. et 21h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « La société Métis » de Normand Chaurette, m. en s. Joseph Saint-Gelais, à compter du 23 sept. du mar. au sam. 20h.30, le dim. à 15h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Colette Boky, soprano, le 7 oct. à 12h.— Broue, spectacles du 6 au 11 oct. à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Dom Juan » de Molière, m. en s. Olivier Reichenbach, du 6 au 31 oct. du mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE PLAYERS: Univ. McGill, 3480 McTavish, 3e étage, Montréal (398-6813)— « Un one night stand » de Carol Bolt, pièce française, du 29 sept. au 10 oct. du mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Douze hommes en colère » de Reginald Rose, traduction et m. en s. Claude Maher, du 9 sept. au 17 oct. du mar. au ven. 20h., le sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « In Extremis » de William Mastrosimone, traduction et adaptation Louison Danis, m. en s. Serge Denoncourt, du 15 sept. au 10 oct. du mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 20h.30

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Margot la folle » d'Antonine Maillet, m. en s. Guillermo de Andrea, du 30 sept. au 31 oct. mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582)— Les Productions Irma présentent Lili Maxime, concert « Chanter même si.. » du 7 au 10 oct. à 21h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ St-Jean, Québec (694-9631)— « Histoire étrange » collectif d'auteurs, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 15 sept. au 10 oct. du mar. au sam. 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Pourquoi moi » de Stanley Price, traduction et adaptation de René Dionne, m. en s. Jacques Lessard, du 22 sept. au 17 oct., du mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull— « Coeur de papa » de Jean Barbeau, du 9 sept. au 17 oct. du mer. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: « Gone the burning sun » de Ken Mitchell, m. en s. Robert Rooney, du 29 sept. au 10 oct.— Salle Théâtre: « The House of Bernarda Alba » de Federico Garcia Lorca, traduction de Michael Dewell et Carmen Zapata, du 8 au 24 oct. à 20h., matinée le sam. à 14h.

LES CAHIERS SPÉCIAUX
DU DEVOIR

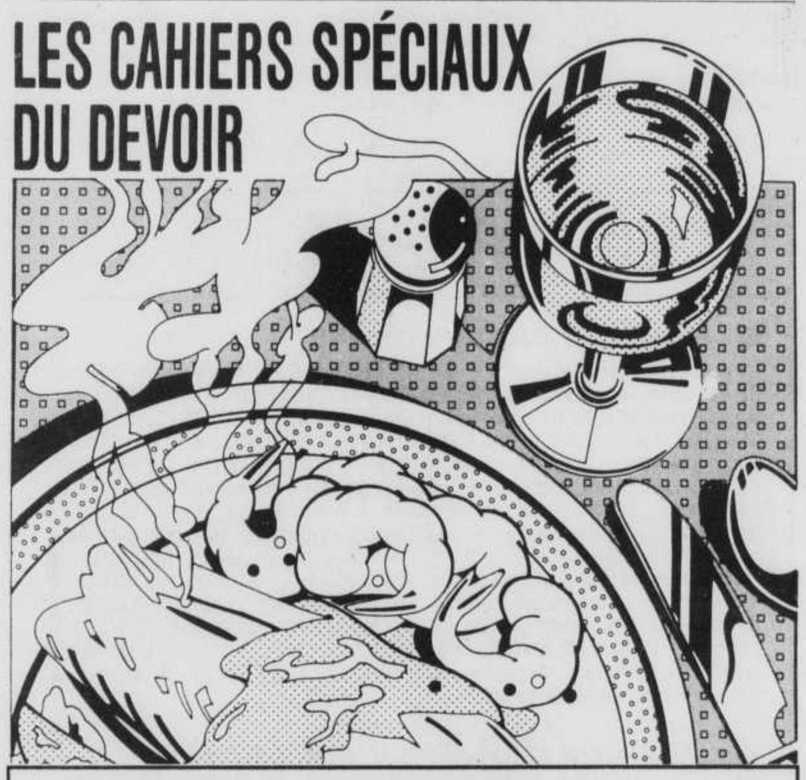

AGRO-ALIMENTAIRE & RESTAURATION

À l'occasion de la semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation.

Le sujets traités:

• les vins populaires auprès des Québécois • entrevue avec l'un des chefs invités au Salon • les nouveaux gadgets de la table • les nouveaux produits cultivés au Québec • l'alimentation au détail • les grands acheteurs des super-marchés • la pêche des amateurs • l'agriculture biologique • les cuisines des restaurants • la pâtisserie: trois recettes d'un chef québécois • le métier de critique de restaurants: entrevue avec Josée Blanchette.

DATE DE PARUTION:
19 octobre 1987
DATE DE TOMBÉE:
7 octobre 1987

POUR RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES: 842-9645

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS .... (514) 844-3361
Administration .... (514) 844-3361
Rédaction .... (514) 842-9628
Publicité
Générale .... (514) 842-9645
Annonces classées .... (514) 286-1200
Abonnements
Montréal .... (514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec .... (418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059
Indicatif 418 1-800-463-4747
Indicatif 819 1-800-361-5699
Indicatif 613 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Le temps de vivre
15.45 Aujourd'hui en France
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 Au jeu
17.00 D'une série à l'autre « Clémence Aletti »
18.00 Montréal ce soir

b CBMT
12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All My Children
14.00 Heritage Theatre
14.30 Airwaves
15.00 Guiding light
16.00 Facts of life
16.30 Wonderstruck
17.00 Video Hits
17.30 Three's company
18.00 Newswatch and Sports News

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Aimer
12.45 A coeur ouvert
13.15 Cinéma d'après-midi « L'hopital en folie » gr-bret. 68 avec Frankie Howerd, Kenneth Williams et Jim Dale
15.15 Babillard
15.30 Justice pour tous
16.00 La bande a nimée
16.30 Galaxie
17.00 De bonne humeur

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 Baseball playoffs
18.00 Pulse

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Formation continue en sciences de la santé
13.00 Robert Garry raconte
13.30 L'Outaouais, un grand courant d'histoire
14.00 De famille en familles
15.00 Santé et sécurite au travail
16.00 La planète vivante
17.00 National geographic explore
17.30 Maya l'abeille
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Marguerite et compagnie
14.00 Tonerre mécanique
15.00 Baseballe Ligue Nationale « Cards vs Giants » (Éliminatoires)
16.00 La récréation
16.15 Le petit journal
16.30 Téléfun
17.30 Le grand journal

99 TVFQ
12.00 Ligne directe: les pièges de l'été
13.00 Travail à domicile
13.30 Téléfilm « Maigret et les braves gens » avec Jean Richard, Anouk Ferjac et Armand Mestral
15.08 Le champ de frigg
15.30 Le nouveau théâtre de bouvard
15.45 Radio-France-Internationale
17.00 L'académie des neuf
18.00 Le Journal

La télévision du mercredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		Star d'un soir		L'héritage		Actuel		Le Téléjournal Le Point/Météo/Sports		23h 20/Cinéma : *Sous les yeux d'occident* Fr. 1973 —Avec Pierre Fresnay		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	The Oldest Rookie		Magnum P. I.		The Equalizer		News	WKRP In Cincinnati	Adderly
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Family Ties	Cheers	Baseball Ligue Américaine : *Éliminatoires* (1er match)						News	The Tonight Show Anim.: Johnny Carson	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		The Oldest Rookie		The Nature of Things		Street Legal		The National 22h 20 : The Journal		Newswatch & Sports	Maude	CBC Late Night
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Un homme au foyer	Clair de lune		Cinéma : *Sa vie d'homme* —É.-U. 1984 Avec Robyn Douglass, Marc Singer et Laraine Newman				22h 35 : Tribune	Les Nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports		Ciné : *L'homme d'Istambul*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Dynasty		Baseball Ligue Américaine : Éliminatoires (1er match)						CTV News 23h 20 : Pulse		Magnum P.I.
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Téléservice	19h 15 : L'indice	Cinq pour un	Le Magazine		Cinéma : *Bandits, Bandits* —G.-B. 1981 Avec Craig Warnock, David Rappaport et David Warner				L'indice	23h 15 : Téléservice	
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Star Treck		Perfect Strangers	Head of the Class	Hooper-man	The Slap Maxwell Story	Dynasty		News	Nightline	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's Special	Ontario's Best	Magic Shadows	People Patterns	Realities	Movie : *28 Up* (Documentaire)				Realities	The Ontariens	
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	Degrassi Junior High	Discover : The World of Science		Corridos ! Tales of Passion and Revolution		Together to Mars		Movie : *Home of the Brave* —É.-U. 48 Avec James Edwards et Douglas Dick		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	Le grand journal	La Maison Deschênes	Cinéma : *Spécial Police* —Fr. 1985 Avec Richard Berry, Carole Bouquet et Fanny Cottençon				Jasmin Centre-Ville Animateur : Michel Jasmin		Le Grand Journal Sport Plus		Mission Impossible	
99 TVFQ (télévision française)	Le Journal	Des chiffres et des lettres	Ligne directe		Amibiases	Cinéma : *Le cri de la chouette* —É.-U. 1987 Avec Jacques Morel, Françoise Fleury			Le petit Bouvard illustré	22h 15 : Le Journal	22h 45 : Radio-France-Internationale		

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, mercredi 6 octobre 1987

MONTRÉAL

L'indice général dégringole

MONTREAL (PC) — L'indice général de la Bourse de Montréal a dégringolé de 37.ùà points et a terminé la séance de transactions de mardi à 1901.48 alors que cinq de ses six sous-indices ont tiré de la patte. Il s'est transigé un total de 7,299,496 actions, comparativement à 6,827,098 actions lors de la précédente séance. Seul le sous-indice des titres forestiers a réussi à gagner quelques points, soit 6.39 à 3914.48, mais celui des sociétés bancaires a perdu 41.54 points à 1477.93, alors que celui des minières a baissé de 22.71 à 1951.70, celui des pétrolières, de 7.73 à 1779.90, celui des services, de 6.26 à 1503.67 et celui des industrielles, de 3.81 à 1592.37.

Banque Nationale du Canada a été, au sein du groupe des industrielles, celui qui a connu le plus de fébrilité, en perte cependant de 3-8 à $12 3-8 dans le cadre de transactions impliquant 260,047 actions. Dans le secteur des sociétés minières, le titre le plus actif a été Placer Dome Inc., en hausse de 1-8 à $25 pour 65,169 actions transigées. Parmi les autres titres de société qui ont connu un certain intérêt chez les cambistes, Seagram a perdu $3 à $97 3-8, Alcan Ltd, $2 à $47 1-4, Banque de Montréal, 3-4 à $29 5-8 et Bombardier B, 1-4 à $11, pendant que B.C. Telephone gagnait 1-8 à $25 7-8 et Montreal Trustco, 1-8 à $15 3-4. Durant la journée de mardi, un total de 680 titres ont été échangés; le nombre de titres avec des gains a largement dépassé celui des titres avec pertes, soit 314 contre 207 tandis que 159 titres demeuraient inchangés.

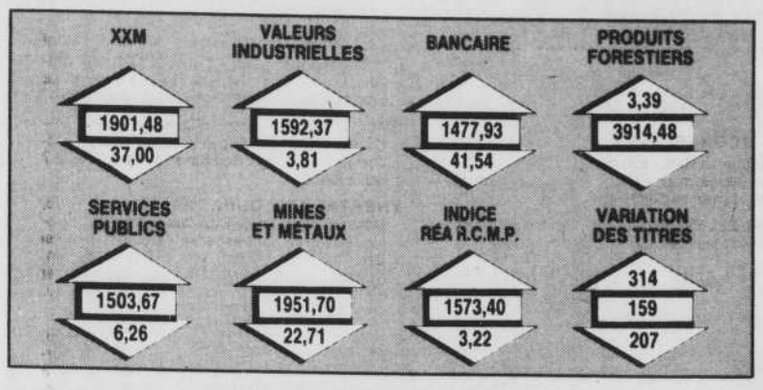

TORONTO

Les cours chutent

TORONTO (PC) — Les cours ont chuté, hier, lors d'une séance de transactions animée sur le parquet de la Bourse de Toronto qui a vu son indice composé dégringoler de 56.24 points et terminer la journée à 3861.84 points.

Environ 31.48 millions d'actions ont été transigés, comparativement à 32.81 millions lors de la prédédence séance de lundi.Dans le groupe des industrielles, Banque de Nouvelle-Ecosse a perdu 5-8 à $14 1-4, Banque de Montréal, 5-8 à $29 3-4, Thomson Newspapers A, $1 1-8 à $29 1-8, Laidlaw B, 3-8 à $20 3-4 et Magna International A, $3 à $19 1-4. Westcoast Transmission a gagné 1-8 à $17 1-4, Consumers Distributing B, 20 cents à $4.90, Imperial Oil A, $1 1-2 à $76 3-4, Grandma Lee's, 5 cents à 39 cents et Robin International, 35 cents à $3.60. Chez les minières, International Corona a perdu $4 1-2 à $74 1-2, Teck Corp. A, $2 5-8 à $41 1-2 et Galactic Resources, $1 à $13 1-8. Franco-Nevada a gagné $1 1-4 à $15 7-8 et Novagold Resources, 7-8 à $7. Finalement, au sein des sociétés pétrolières, Bow Valley Industries a perdu 1-4 à $19 5-8, Renaissance, 1-4 à $16 et Ranger Oil, 1-4 à $6 7-8. Ocelot Industries B a gagné 3-8 à $5 7-8 et Canadian Roxy, 3-8 à $10.

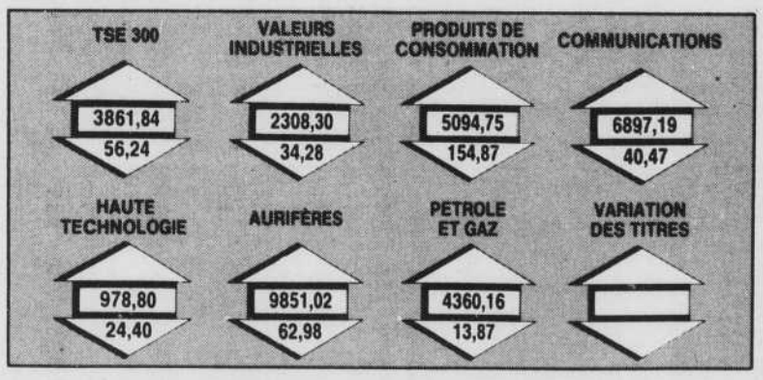

NEW YORK

Baisse record; le Dow perd 90 points

NEW YORK (AP-AFP-PC). L'indice Dow Jones, baromètre de la grande bourse de New York, avait perdu plus de 90 points, hier après-midi, peu avant la clôture d'une séance nerveuse de transactions. En effet, les cours du marché ont chuté au terme d'une journée au cours de laquelle les courtiers ignoraient sur quel pied danser parce qu'en premier lieu, on a assisté à une chute des cours des obligations et parce qu'ensuite, les analystes ont convenu que le marché avait atteint à court terme un sommet. Plus précisément, l'indice Dow Jones a chuté de 91.55 points pour terminer la journée à 2,548.63. Les cambistes ont échangé un total de 175.6 millions d'actions, comparativement à 159.65 millions lors de la précédente séance. Une nouvelle hausse des taux d'intérêt obligataires a entraîné une baisse record des cours, l'indice des valeurs industrielles est retombé au-dessous de 2600, clôturant avec un record absolu de baisse de 91.55 points (moins 3.46 pour cent) à 2548.63. Le précédent record de baisse, (86.62 points), avait été enregistré le 11 septembre 1986.

Quelque 177 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 1,320 contre 328; 320 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, la faiblesse du marché du crédit a accentué la crainte d'un relèvement supplémentaire du taux d'escompte par la Réserve fédérale.

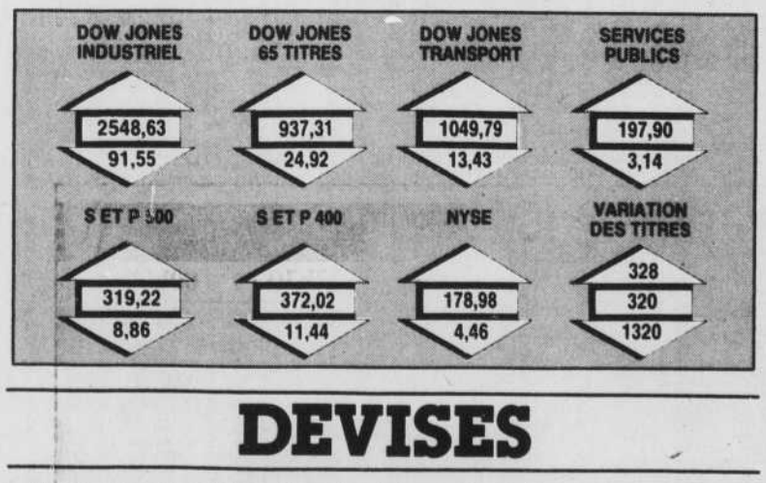

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6314	Hong Kong	Dollar	0.1676
Afrique franco	Franc CFA	0.004283	Inde	Roupie	0.1006
Allemagne-Ouest	Mark	0.7129	Israël	Sheqels	0.8179
Antilles Angl.	Dollar	0.4852	Italie	Lire	0.000989
Australie	Dollar	0.9396	Jamaïque	Dollar	0.2422
Autriche	Schilling	0.10127	Japon	Yen	0.008930
Bahamas	Dollar	1.3072	Liban	Livre	0.00430
Belgique	Franc	0.03433	Mexique	Peso	0.000843
Danemark	Couronne	0.1855	Norvège	Couronne	0.1949
Espagne	Peseta	0.010734	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8569
États-Unis	Dollar	1.3072	Portugal	Escudo	0.009060
Finlande	Mark	0.2968	Royaume-Uni	Sterling	2.1347
France	Franc	0.2141	Suède	Couronne	0.2035
Grèce	Drachme	0.009312	Suisse	Franc	0.8559
Hollande	Florin	0.6337	Vénézuela	Bolivar	0.04061

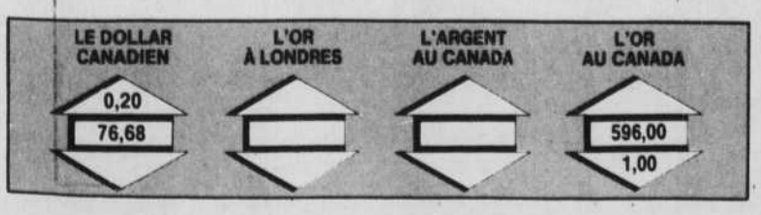

L'intégration de Brazeau et Expeditex fera stagner le bénéfice net de Cabano

MICHEL VAN DE WALLE
Presse canadienne

Il faudra au moins une année à la firme de transport Cabano Expéditex pour digérer les deux acquisitions majeures qu'elle a réalisées au début de l'été. La réorganisation du groupe exigée par l'intégration des transporteurs Brazeau et Expéditex aura pour effet de faire stagner le bénéfice net en 1987-1988 tandis qu'environ 500 personnes seront mises à pied.

Toutefois, s'il faut en croire les prévisions de la société, les profits nets feront plus que doubler au cours de l'exercice financier suivant pour atteindre les $ 5.4 millions en 1988-89, en regard du $ 1.9 million prévu pour cette année.

Lors d'une rencontre avec la presse qui précédait la première assemblée publique des actionnaires de l'entreprise hier à Montréal, les dirigeants de la société de Rivière-du-Loup ont indiqué que les activités des transporteurs Brazeau et Expéditex, acquis coup sur coup le printemps dernier, ne contribueraient que très marginalement cette année aux profits de l'ensemble du groupe.

Brazeau et Expéditex, rappelons-le, subissaient respectivement en 1986 des pertes de $ 9 millions et de $ 1.1 million. En faisant leur acquisition à un mois d'intervalle, Cabano d'Anjou (devenu depuis Cabano Expéditex) devait mettre en place un programme de rationalisation et d'intégration qui prendra plusieurs mois avant de se traduire par un accroissement des profits.

Ce programme prévoit entre autres des mises à pied importantes qui ramèneront d'environ 3000 à 2,500 le nombre total des employés. Les coupures seront plus particulièrement vives dans les services administratifs où les dédoublements dans les trois entreprises exigaient des économies d'échelle. Le vice-président exécutif, Gilles Lefrançois, a indiqué qu'environ 300 personnes oeuvrant dans le secteur administratif seront progressivement mises à pied d'ici à la fin de janvier 1988. Par ailleurs, environ 200 autres syndiqués travaillant comme chauffeurs ou employés dans les divers entrepôts et garages seront également mis à pied. Le président de Cabano Expéditex, M. Reno Emond, compte sur l'attrition ainsi que les retraites et pré-retraites pour réaliser cette opération.

Avec cette double acquisition, Cabano Expéditex est devenu la plus importante firme de transport par camions à contrôle québécois. Sa flotte est passée du coup de 820 véhicules à 4,429 unités.

La fusion des trois entreprises propulsera le chiffre d'affaires de Cabano Expéditex à $ 149 millions cette année, contre les $ 28.3 millions de la dernière année financière. Mais le bond en avant des revenus n'entraînera nullement les bénéfices dans leur sillon. En effet, ceux-ci stagneront vraisemblablement à $ 1.9 millions pour l'année en cours, contre le $ 1.7 million du dernier exercice financier complet. Par action, le bénéfice net devrait accuser un recul pour se fixer à 40 cents au terme de la présente année contre les 68 cents enregistrés en 1986-1987. Cela tient essentiellement au fait que le nombre d'actions en circulation sera plus élevé en raison de l'émission publique présentement en cours pour financer les acquisitions.

En fait, c'est au cours du prochain exercice financier, qui se terminera en avril 1989, que les achats de Brazeau et Expéditex devraient commencer à produire leurs fruits sur le plan financier. On prévoit en effet que sur un chiffre d'affaires de $ 187.2 millions, le bénéfice net devrait atteindre $ 5.4 millions, soit $ 1.05 par action.

Signalons que pour le premier trimestre de l'actuelle année financière, les revenus de Cabano ont légèrement augmenté à $ 7.6 millions contre $ 7.1 millions pour la même période l'année dernière. Le bénéfice net est passé de $ 550,000 à $ 632,000. Il importe de préciser ici que ces résultats ne tiennent pas compte des activités de Brazeau et Expéditex qui n'étaient pas encore intégrées à l'entreprise.

Pour financer la double acquisition, Cabano Expéditex procède présentement à sa seconde émission publique d'actions. Une somme de $ 12 millions devrait être levée auprès du public sous deux formes: $ 6 millions en actions ordinaires et $ 6 millions en débentures convertibles. Une tranche de $ 5 millions permettra de rembourser une partie des emprunts contractés pour acquérir Brazeau. Une autre tranche de $ 2 millions sera utilisée pour réduire la dette bancaire à court terme de Cabano Expéditex. Le solde de l'émission, soit $ 4.1 millions, sera affecté aux comptes des fournisseurs.

Sumabus : Visway se retire

ROBERT DUTRISAC

Visway Transport, qui envisageait la possibilité de prendre le contrôle de Sumabus et de damer le pion à Socanav, a décidé de ne pas faire d'offre concurrente et de se retirer entièrement du dossier.

Rejoint au téléphone, M. George Mulligan, vice-président, finances, de Visway, a indiqué qu'après études, la direction de Visway a choisi d'abandonner la partie et de laisser à Socanav, dont l'offre publique échoit vendredi, le contrôle de Sumabus.

Visway se lançait la semaine dernière dans une surenchère qui l'a amenée à acheter sur le parquet de la Bourse de Montréal 168,000 actions au prix fort. Ces achats se sont repercutés sur le cours des actions de Sumabus qui clôturait vendredi à $ 8.00, soit $ 0.25 de plus que l'offre faite à tous les actionnaires par Socanav.

M. Mulligan a révélé qu'il est « bien possible » que Visway dépose avant vendredi toutes les actions qu'elle détient Sumabus pour les céder à Socanav au prix de $ 7.75. Il a souligné que toute cette opération n'a pas entraîné d'énormes frais pour Visway. On doit toutefois souligné que dans l'hypothèse où le prix moyen des actions de Sumabus acquises par Visway s'élevait à $ 8.00, l'intérêt manifesté par la compagnie de transport de Saint-Laurent pour le contrôle de Sumabus correspondra à une dépense de $ 42,000.

La présente annonce ne doit pas être interprétée comme une offre de vente ni une sollicitation d'achat. De plus, aucune vente ou acceptation d'une sollicitation d'achat des titres dont il est fait mention aux présentes ne doit avoir lieu dans aucune province ou territoire du Canada avant qu'un visa pour le prospectus définitif ou autre autorisation ne soit émis par la commission des valeurs mobilières ou autorité similaire dans la province ou le territoire en question.

Émission secondaire

CDC corporation de développement du canada

7 486 344 actions ordinaires
à être vendues par le gouvernement du Canada

La Corporation de développement du Canada a déposé un prospectus simplifié provisoire portant sur une émission secondaire de 7 486 344 actions ordinaires par le gouvernement du Canada. Le prix de cette émission n'a pas encore été déterminé. Une copie du prospectus simplifié provisoire peut être obtenue auprès de votre courtier en valeurs mobilières ou des soussignés.

Wood Gundy Inc. — **Dominion Securities Inc.**

Nesbitt Thomson Deacon Inc. — **Richardson Greenshields du Canada Limitée**

Lévesque, Beaubien Inc. — **Pemberton Houston Willoughby Bell Gouinlock Inc.**

McLeod Young Weir Limitée — **Burns Fry** Limitée — **Merrill Lynch Canada** Inc.

Midland Doherty Limitée — **Walwyn Stodgell Cochran Murray** Limitée — **Société de courtage Prudential-Bache Canada** Ltée

Geoffrion, Leclerc Inc. — **Dean Witter Reynolds (Canada)** Inc. — **La Société Financière First Marathon** Limitée

Andras Recherche Capital Inc. — **Brault, Guy, O'Brien** Inc. — **Casgrain & Compagnie** Limitée

Davidson Partners Limitée — **John Graham & Company** Limited — **Loewen, Ondaatje, McCutcheon & Compagnie** Limitée

MacDougall. MacDougall & MacTier Inc. — **McDermid St. Lawrence** Limited — **McNeil, Mantha,** Inc.

Moss, Lawson & Co. Limited — **Odlum Brown** Limited — **Osler** Inc.

Scotia Bond Company Limited — **Tassé & Associés,** Limitée — **Yorkton Securities** Inc.

Placements C.I.B.C. Inc. — **Placements BNE** Inc. — **T-D Securities** Inc.

Un prospectus simplifié provisoire relatif à ces titres a été déposé auprès de la commission des valeurs mobilières ou autorité similaire dans chacune des provinces du Canada mais n'est pas encore définitif aux fins d'une distribution au public.

octobre 1987

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

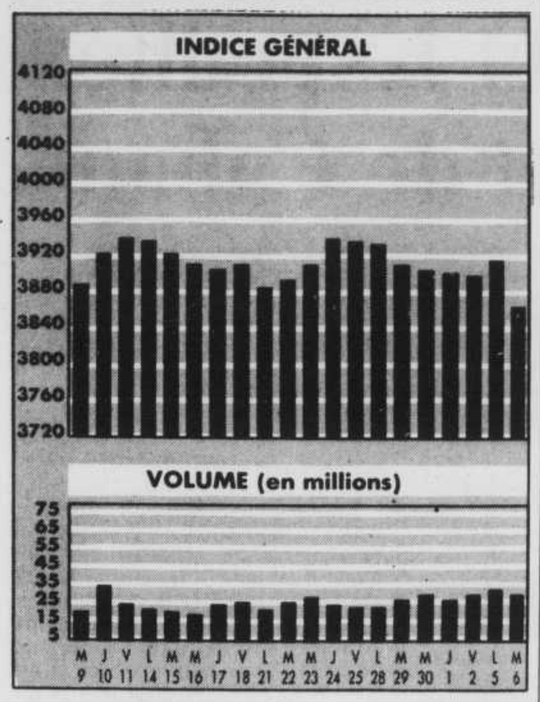

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F M	13516	$17½	17	17	—⅛
AHA Auto o	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	
AMCA Int	4610	$12⅝	12½	12½	—⅛
AMCA p	1700	$23	23	23	+¼
AMCA 2 p	650	$23½	23⅜	23½	+⅜
AMCA 3 p	300	$23	23	23	
ARC Int	5800	$7⅛	6¾	6¾	—½
Abermin o	25875	190	175	180	+5
Abermin w	2425	55	55	55	
Abti Prce	151413	$35¾	33¾	34¾	+1
Abitibi w	20400	$12	10⅞	11⅜	+½
Acadia M o	20928	435	415	420	—10
Acugrph A o	500	330	330	330	—10
Acklands	200	$17	17	17	—½
Adanac M o	2000	42	42	42	—3
Agassiz	2000	400	400	400	
Agnico E	10300	$35	34⅞	34⅞	—⅛
Agra Ind A	400	$17¼	17¼	17¼	—¼
Agra B f	30300	$17	17	17	
Albany o	7100	100	95	95	+5
Alt Energy	14801	$20⅞	20⅝	20¾	
Al Enr 775	9800	$29	28¾	29	
Alta Nat	600	$14¾	14¾	14¾	—¼
Alcan	320969	$49½	47¼	47¼	—2
Alcan A	800	$25¾	25¾	25¾	
Alcan 1st p	2500	$25	24⅞	25	
Alcan C p	1500	$23⅞	23⅞	23⅞	—⅛
Alcan E p	500	$23¾	23¾	23¾	—⅛
Alexis N I	4600	$24½	24¼	24¼	+⅛
Algo Gr A f	1200	$10	10	10	
Algo Gr w	4800	275	270	270	—10
Algo Cent	200	$21¼	21¼	21¼	+¼
Algoma St	2504	$20½	20¼	20½	+½
Algoma St p	1600	$20¼	20⅛	20¼	+¼
Algma St B	40250	$21½	21	21½	+½
Algon Merc	1500	$11	11	11	—¼
Amax Gld	100	$37¼	37¼	37¼	—¼
A Barick	65990	$36	35¼	35¼	—1⅛
A Barik w	12300	$12¼	12	12⅛	+⅛
ABarik A w	5600	290	290	290	
Am Eagle o	1385	126	126	126	—7
Am Leduc	5000	37	37	37	+1
Amir o	9150	480	470	475	+5
Andrs WA f	720	$17⅛	15½	15½	—2
Andres W B	200	$17¾	17¾	17¾	—¾
Ang CT 265	100	$31½	31½	31½	
Anthes	11500	81	78	78	
Arbor B f	400	$12¾	12¾	12¾	
Argus B pr	400	$29¾	29¾	29¾	+¼
Argyll A f	4500	70	70	70	+6
Asamera I	6512	$11¾	11⅜	11½	—⅛
Asmra I 8	1000	$26½	26⅜	26⅜	+⅛
Asmra Iw	10300	280	270	270	—13
Asmra Mnl	3500	$7⅝	7½	7⅝	
Asmra M w	2200	285	270	270	—15
Ascot Inv o	5000	58	55	55	—5
Asoc Porc o	4400	460	440	460	+35
Astral A f	4300	$8	7⅝	7⅝	—⅜
Atco I f	4210	$12⅝	12¼	12¼	—⅜
Atco II	300	$12¼	12¼	12¼	—¼
Ateba o	41075	130	115	125	+5
Ateba B r	14000	15	13	15	+2
All Shop A f	400	$10	10	10	
All Shop p	1000	$27	27	27	—¾
Atlantis o	35050	192	180	188	—4
Atlas Yk o	53500	28	27	27½	—1
Atlas Yk w	50000	4	4	4	+1
Audrey R o	17700	485	475	480	
Augmitto o	1425	205	200	205	+5
Aur Res o	42703	$10½	10	10¼	+¼
Avinda o	5000	49	49	49	—1
BCED	37516	355	345	345	
BCED 9⅛	900	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
BCED 1 p	2100	$24⅞	24⅞	24⅞	+⅛
BCED w	12650	145	140	145	
BCEP 2 p	2800	$24	24	24	
BCED C I	1900	$22⅞	22½	22⅞	+⅛
B C Bancor	68571	74	72	74	+2
BC Banc A	700	$23¼	23½	23½	
BC Banc B	500	$23½	23½	23½	
BC Rail p	2700	$26	26	26	
BC Sugar A	4900	$28¼	28¼	28¼	—¼
BC Sugar w	1000	$5⅝	5⅝	5⅝	—¼
B Corp p	3550	$29⅝	29½	29½	—⅛
BGR A	9300	$14¾	14⅝	14⅝	—⅛
BGR 2 w	1175	405	400	405	—5
BMB Comp	1000	170	170	170	+5
BMO II p	2500	$21⅞	21⅞	21⅞	+⅛
BP Canada	22117	$24¼	24	24	—¼
BYG o	1000	200	200	200	—10
Bachelor	1300	320	320	320	—5
Bakertalc o	1000	48	48	48	—7
Banco Cntr	400	$32	32	32	+½
Bancshr p	200	$20¼	20¼	20¼	—⅛
Bk Alberta	200	$6	6	6	
Bank Mtl	651891	$30⅜	29½	29¾	—⅝
Bk Mtl 250	4900	$25¾	25⅝	25⅝	
Bk Mtl 3p	750	$25¼	25¼	25¼	
Bk Mtl w	115506	345	305	310	—35
Bank N S	700664	$14⅞	14⅛	14¼	—⅝
Barons Oil	7100	370	370	370	
Barincor f	600	$6½	6¼	6¼	—½
Barincor w	900	100	100	100	
Baringtn o	8000	110	110	110	—5
Bathrst p	200	$12½	12½	12½	—¼
Baton	4950	$14¼	13	13	—1
Battle MA f	500	$30⅛	30⅛	30⅛	—⅜
Beau CA o	33600	80	75	80	+3
Beaufield o	112767	265	248	248	—12
Beaver R o	9800	310	300	305	
Becker B f	900	$45¼	45¼	45¼	—¾
Bell 1.94 p	2150	$24⅛	24	24	
Bell 9 p	20400	$23⅜	23¼	23⅜	+⅛
BCE	233777	$39	38½	38½	—½
BCE 2.70 p	4760	$39½	39⅜	39¼	—⅛
Belmoral o	82250	$5½	5⅛	5¼	+⅛
Blmorl G w	500	450	450	450	
Belmorl w	13200	160	150	150	+25
Bentall I p	1500	$25⅞	25⅞	25⅞	+¼
Bet Publc	400	$25¼	25¼	25¼	—¼
Biomira o	350	450	450	450	—5
Bl Hawk o	13000	55	55	55	+10
Blackdom o	1850	$13½	13	13	—½
Bombdr A	500	$11	11	11	—¼
Bombdr B	f16925	$11¼	10⅞	10⅞	—⅜
Bonanza O	2015	310	310	310	—5
Bonar	100	$19	19	19	
Bonar w	1650	$7½	7½	7½	
Bow Valy	621698	$19⅞	19⅝	19⅝	—¼
Bow Valy 4	600	$19⅞	19¾	19¾	—⅛
B V 2025	3600	$38½	38	38	—½
Bow Vly 205	2200	$24¾	24½	24½	—¼
Bow Valy	w10500	155	135	135	—25
Bow Vly R	10552	120	115	120	+5
Bow VR p	1500	$6¼	6¼	6¼	
Bowtex o	213	$6¼	6¼	6¼	
Bowtex w	1351	115	115	115	
Bracknel f	o15000	68	68	68	+3
Bralorne	7300	205	200	200	—5
Bralor 8.75	500	$9¼	9¼	9¼	
Bramplea	23100	$23¼	23⅛	23¼	+⅛
Brml Pty p	300	$26⅛	26⅛	26⅛	—⅜
Brmptn A f	1400	$11⅞	11¾	11¾	—⅛
Brascad A	5588	$39¾	39½	39¾	+¼
Brascad B	750	$42	41⅞	42	+⅜
Brascan A	16966	$39½	39	39⅛	—⅜
Brscn 8½	2412	$24⅞	24¼	24½	—¼
Brascan F p	1100	$24¼	24¼	24¼	—⅜
Brkwater o	49775	$8⅛	7⅞	8	
Brenda M	200	$14¾	14¾	14¾	
Brik Brw o	7700	210	205	205	—10
BCFP	257403	$25½	25	25	+¼
BC Res	8085	105	105	105	—1
BC Res p	6900	$25½	25¼	25½	+⅜
BC Phone	25679	$25⅞	25⅝	25⅞	+¼
BCPh 4.84	200	$13½	13½	13½	
BCPh 5.15	z15	$58⅞	58⅞	58⅞	
BCPh 6.80	200	$19¼	19¼	19¼	—¼
BCP 7.04 p	1200	$19½	19½	19½	—¼
BCP 11.24 p	1000	$28	28	28	
Brohm R o	7500	$10⅛	10	10	
Broulan	3000	230	225	230	+10
Bruncor	7393	$17¾	17½	17¾	+¼
Brunswk	1300	$15½	15	15½	+¾
Budd Con	1200	$38½	38½	38½	—½

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	40295	$9¾	9⅜	9½	—⅛
CB Pak	1300	$18½	18⅜	18½	+½
CB Pak w	4200	450	420	420	—20
CCL A	500	$13	13	13	
CCL B f	59200	$10½	10	10	—½
CDC Life	5660	$27½	27⅛	27⅛	—½
CFCF f	3700	$20⅛	19¾	19¾	—⅞
CFS Grp	500	220	220	220	—5
CHC Hlcpt	3400	$9	9	9	
CIL	2510	$32	32	32	+⅜
CM NT Equ	34500	$9¼	9⅛	9¼	+⅛
CM Pref p	100	$13	13	13	—⅛
CME A o	2722	118	115	115	
CSA A f	6500	$11½	11¼	11¼	—⅛
Capleshr A	4200	$5⅞	5½	5½	—⅜
Capleshr B	300	$5¾	5¾	5¾	
Cabre	11100	$7	6¾	6⅞	—⅛
Cad Frv	3375	$33⅜	33¼	33⅜	
Cad Frv A	30900	$9⅛	9⅛	9⅛	
Cad Frv 2	3350	$10	9⅞	10	+⅛
Calgary 1 p	600	$25⅞	25⅞	25⅞	—⅛
Cambior	14360	$26	26	26	+⅜
Cambior w	17050	$15	14⅞	14⅞	+⅛
Cambridg	48002	$27⅞	27¾	27¾	
Camb 1	4175	$31⅜	31¼	31¼	—⅛
Camco Inc	300	$9½	9⅜	9⅜	—⅛
Camndx o	5000	72	70	70	—2
Camp Res	2144	290	289	289	—6
Camp Soup	2223	$20	20	20	
Campeau f	40372	$24	23	23	—1
Campeau B	900	$22¼	22¼	22¼	
Campeau C	400	$23	23	23	+⅛
Campeau D	1300	$23	23	23	+⅛
Cm D w	8500	4	3	3	—1
Camreco o	3203	67	67	67	
Canacord o	7000	128	125	125	
Concrd w	14200	35	32	32	—8
CCem ex p	641	$20¼	20	20	—⅜
CDC	369258	$14⅝	14⅜	14⅝	+¼
CDC 1980	15500	$19⅝	19½	19½	—¼
CDC 1983	6700	$26⅜	26⅛	26¼	
Can Malt	1900	$25	24¾	24¾	
C Nor West	2964	$26½	26¼	26½	
CNor Wst B	189	$25½	25½	25½	+¼
CNor Wst C	1350	$34½	34½	34½	
CNor Wst w	2200	$5⅝	5½	5⅝	+⅛
C Packrs	7400	$15⅛	14⅞	14⅞	—¼
CS Pete f	2900	330	330	330	—20
Can Trust	3900	$76	76	76	
C Trsco B	z1	$20⅝	20⅝	20⅝	
C Trsco C	1750	$20¼	20	20¼	+¼
C Tung	206	$8	8	8	—½
C Tung w	300	215	215	215	
Canadex o	700	150	150	150	
C Energy w	500	70	70	70	
CForms A f	1500	340	335	335	—10
C Formst B	2000	345	330	330	—15
C Found pr	z70	$12	12	12	
Cdn Gypsm	15650	$30¼	29¾	30	+¼
C Home o	800	$10¾	10¾	10¾	—¼
Cl Bk Com	258578	$20⅞	19½	19⅞	—1
CIBC 3 p	300	$99¼	99¼	99¼	
Cibc w B	58250	350	305	305	—45
Cdn Jorex	9222	290	280	280	—10
C Manoir	4800	400	375	400	+15
C Manoir f	5000	335	335	335	
C Marconi	3600	$20⅜	20¼	20¼	—⅛
Cdn Nat Res	18450	25	24	24	+½
C Nth Star	13400	$7⅛	7	7	
C Ocdental	5556	$20¾	20½	20½	+¼
CP Ltd	286399	$28⅛	27½	27½	—½
Cdn Roxy	103446	$10	9½	10	+⅜
Cancom o	2200	$15½	15¼	15¼	—⅜
C Spooner	z333	52	52	52	
Cdn Tire	186	$47½	47½	47½	—1
CTire A f	52780	$15	14⅝	14¾	—¼
CUtil A f	4001	$19	18¾	18¾	—¼
C Util B	16220	$19¼	19¼	19¼	+⅛
CUtil 6 pr	z25	$67¾	67¾	67¾	
C Util 7.30	100	$23½	23½	23½	
CUtil 2nd H	1100	$22⅛	22⅛	22⅛	—½
CUtil 2nd I	2800	$25½	25½	25½	
CUtil 2nd K	1060	$25⅛	25	25	
CUtil 2nd L	2500	$24⅞	24⅞	24⅞	
CUtil A w	701	405	405	405	—25
CUtil B w	1831	415	415	415	—10
CWN G 4 pr	z85	$9⅛	9⅛	9⅛	
CWN 5½ p	700	$12⅝	12½	12½	+⅛
Cdn Wstgr	3300	435	435	435	
Cnamax o	6431	$11¾	11½	11½	—⅛
Canrchon	479	415	405	405	—10
Canbra	100	$9½	9½	9½	+⅛
CanCaptl	6796	$6⅞	6⅝	6⅝	—⅛
Candol D o	9500	125	118	121	—4
Cantor	131825	$36½	35½	36	+¾
Canhorn o	9567	$5¾	5⅝	5⅝	—⅛
Canron A	2515	$16½	16¼	16½	+¼
Canron B f	240	$15⅜	14½	14½	
Canuc o	37000	40	37	37	—4
Capsule T	5300	$5⅛	5	5⅛	+⅛
Cara	9650	$12½	12½	12½	
Cara A f	3150	$12	12	12	
Carena	5850	$31	31	31	
Carl B p	125	$35	35	35	—½
Carlyle o	1000	20	20	20	—1
Carma A	121336	31	29	29	—1
Carolian o	5400	120	115	117	+7
Cartier o	11000	11	11	11	
Cascades	2200	$9¾	9⅝	9¾	—⅛
Cassiar	8460	215	210	210	
Cathedrl o	3000	330	330	330	—5
Celanese	2300	$22	21⅞	21⅞	—⅜
Celones 1 p	800	$23½	23	23	—1
Cntrl Cap	7192	$14⅞	14¼	14¼	—½
Cnt Cap Af	11822	$13	12⅜	12½	—½
Cnt Cap Ap	1000	$24⅜	24⅜	24⅜	
CFund A f	3500	$8⅛	8	8	+⅛
Centrl Tr	1000	$23	23	23	+½
Chancelor o	2000	31	31	31	+1
Charan	1350	$6⅜	6¼	6¼	—⅛
Chateau A	f10500	$7⅞	7¾	7¾	+¼
Chauvco A o	600	$7¼	7¼	7¼	—⅛
Cheni Gld o	4600	$5	490	490	—5
Cheni Gld w	4125	240	238	240	+10
Chesbar o	1000	260	260	260	+10
Chieftan	2600	$13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
Chieftan B	100	$46¾	46¾	46¾	+¼
Chieftain C	z25	$41¾	41¾	41¾	
Chrysler	316	$52⅞	52⅝	52⅞	—3⅛
Cimaron o	2000	$7¾	7¾	7¾	
Cineplex	31000	$19⅞	19¼	19¾	+¼
Circo Crft	1300	$5⅝	5½	5½	—⅛
Citadel o	33200	$5¼	5	5⅛	—⅛
Claiborne A	500	490	490	490	+10
Cloude R o	2700	$6¾	6½	6½	—¼
Cly Mil Af	6400	191	185	185	
Clay Mil w	1300	70	70	70	
Cliff o	57500	135	130	135	+5
Cliff w	14500	35	30	32	—3
Co Steel f	16300	$16½	16⅜	16⅜	—⅛
Cobi Food	13940	160	145	150	—14
Cobi Food	r58700	3	1½	2	—1
Cognos	12251	$17½	17	17½	+½
Coho A	5473	213	213	213	+1
Coin Lake	o20900	260	255	260	+5
Colonial o	5700	79	72	72	
Colony P o	1100	155	155	155	—5
Colray R o	10000	118	107	107	—7
Colmbi C o	45850	$5¼	5	5⅛	+1⅞
Comaplex	17050	$5½	5¼	5⅛	—⅛
Cominco L	168347	$22	21⅝	21⅞	—⅛
Cit L A	985	$23¾	23⅜	23¼	+⅛
Cit L D	1185	$25⅞	25¾	25¾	—⅛
Comnco H	p35400	$10¾	10⅝	10⅝	—⅛
Comnco I	w17300	$6⅜	6⅛	6¼	
Comnco R	113650	385	365	370	
Comnco R w	147500	96	87	87	—5
Cmrcl Fin	2000	$5¼	5¼	5¼	—¼
Cmrcl OG	200	110	110	110	
Compu H o	2000	43	35	35	—7
Computlog	19370	$8	7⅞	7⅞	+⅛
Cmp Inov	7912	273	270	271	—4
Comstate o	8500	185	180	185	+5
Comterm	1500	70	70	70	—4
Con Bath A	79930	$22	21⅞	21¾	
C Bath 575	400	$52¼	52¼	52¼	+¼
Con Bath 6	z60	$18⅛	18⅛	18⅛	
C Brinco Ao	100	$6	6	6	—¼
C HCl Af	394	$9½	9½	9½	
C HCl B	800	$9⅝	9⅝	9⅝	
C Norex	1225	$6⅞	6¾	6⅞	
Con Prof o	16716	220	205	205	—15
C TVX o	64633	$14¼	14	14⅛	—⅛
C Talcorp	1000	380	380	380	
Consoltex	300	$20	20	20	
C Distb A	17110	$5	490	490	
CDistb B f	517750	$5	470	490	+20
Cons Gas	1250	$24⅝	24½	24½	—⅛
C Gas 13½	2200	$28⅞	28½	28⅞	+⅜
Con Pkg	10300	$25⅛	25	25	
CTL Bank	200	320	320	320	—5
CTL Bk II	200	1282	1282	1282	
Contour B o	9225	325	315	325	+5
Contrns A f	3450	$9⅞	9⅞	9⅞	
Contrns A p	700	$24⅝	24⅝	24⅝	
Conwst B f	10130	$13⅜	13¼	13¼	—⅛
Conwst 12	200	$39	39	39	—1
Co enerco A	2800	$6¼	6	6	—⅛
Cor Mark f	5200	300	285	290	
Cor Mrk A	600	$13½	13½	13½	
Coronet C	11300	375	375	375	
Corp Food	120	$36¼	36¼	36¼	+¾
Coscan D	1000	$10⅞	10⅞	10⅞	
Coseka R	9400	97	96	96	
Coseka 7 p	1500	275	270	270	—10
Counsel	5450	$9¾	9½	9½	—½
Counsel w	800	320	315	320	+20
Courvan o	500	60	60	60	
Coxheth o	8750	215	210	210	
Crain RL f	8000	$8⅜	8¼	8¼	—⅛
Crestbrk	3400	$28	27½	27½	
CLife I A	600	$25¾	25⅜	25⅜	—⅛
Crownx	2288	$17¼	17	17⅛	
Crownx A	f45561	$8⅜	8¼	8¼	
Crownx 1 p	3690	$26¼	25¾	25¾	—½
Crownx 2 p	950	$23½	23½	23½	+¼
Crownx 3 p	300	$21⅝	21⅝	21⅝	
Crownx A w	2600	275	275	275	—5
Crownx B w	8535	$13⅛	13½	13½	
Cuvier o	19050	81	78	81	—3
Cyberm B f	2100	$8	7¾	7¾	—⅛
Czar Res	16530	210	206	206	+1
DMR A f	1800	$6⅞	6⅞	6⅞	
Dor Val o	10300	350	330	350	+20
Datatech o	25300	81	75	75	—6
Davis B f	1100	405	405	405	+5
Davis w	1000	65	65	65	
Deiour o	23000	50	49	50	+1
D Eldona o	1000	70	70	70	
Denison A p	5610	$7¼	7	7⅛	+⅛
Denison B f	7500	$6⅞	6⅝	6⅝	—¼
Denison p	1550	$23	22⅞	23	
Denison B p	2520	$20¾	20½	20¾	
Derlan	13350	$13⅜	13	13¼	—⅜
Develcon	3500	370	370	370	
Devtek f	3500	$9⅝	9½	9½	—⅛
Dexleigh o	29000	241	233	240	+2
Dicknsn A	f22250	$13¼	12⅞	13	
Dicknsn B	11900	$16¼	16	16¼	+¼
Dicon Sys	110	$7¾	7¾	7¾	
Discov W	4300	225	215	215	—10
Dofasco	129020	$29⅛	28½	28½	
Dofasco 260	2535	$36½	36	36¼	
Doman A	12900	$8⅜	8	8¼	—⅛
Doman B f	19955	$8¼	8	8⅛	—⅛
Doman 2 p	9400	$27	26	26	—1¼
Dome Pete	121265	113	110	110	—4
DPete A p	3000	$6	6	6	
Domego o	20300	$6	5¾	5⅞	
Dom Sec	45045	$27	26⅞	26½	—⅜
D Textie	9404	$20	19⅞	20	+¼
Domtar	19068	$21½	21	21⅛	
Domtar pr	1410	$15¾	15¾	15¾	
Donohue	37350	$37½	37	37	
Dumagmi o	5500	$12⅞	12¾	12¾	—⅛
Dmi w	700	425	425	425	
Dunraine o	30700	114	110	110	
Du Pont A	1700	$31½	31¼	31½	
Duration o	3400	233	230	230	—5
Dvlex Ltd	1000	$14¾	14¾	14¾	+⅛
Dvlex A	48474	$11¾	11⅝	11½	
Dynamar	8000	27	26	27	
Dynamic C	2620	$9	9	9	
Dynmic A f	8480	$8	7	7	—1
Dynex A	1000	45	45	45	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	3800	$65	65	65	—1
ERG Res o	5500	$5¼	490	4	—10
Eagle P u	4400	$8½	7¾	8⅜	+⅝
Eaglet o	23000	77	55	55	—23
Eastmaq o	600	$13⅛	13	13	+⅛
Echo Bay	53870	$36⅝	36⅛	36¼	—⅛
Echo 1988 w	200	$6½	6½	6½	
Echo 1989 w	1500	$5⅞	5⅞	5⅞	
Eclipse C	9087	280	270	275	—10
Eco Corp	1200	$11	11	11	
Econ Inv	27	$55⅞	55⅞	55⅞	
Ego Res o	29820	238	233	235	—8
Elders A	7000	$24⅞	24⅜	24⅜	—⅜
Elctham X	2750	$7½	7¼	7¼	—⅛
Elcthm Y f	2500	$6¼	6¼	6¼	
Elite Ins o	7100	$9¼	9¼	9¼	
Emco	20050	$14⅝	14½	14½	—⅜
Emrld Lk o	1288	$11	10⅝	10⅝	—⅛
Empire A f	400	$16	16	16	+⅛
Encor	112829	$8⅞	8½	8½	—⅛
Encor p	120	$14¼	14¼	14¼	+¼
Energx o	68600	116	105	106	—10
Enfield	157050	$10½	10⅜	10½	+⅛
Enfield 1 p	600	$24	24	24	—½
Ennistel A f	970	$5½	5½	5½	
Enserv C	26000	$7	6⅞	6⅞	—⅛
Env Saf w	5700	$7½	7⅛	7⅛	—⅛
Epic Data o	300	$6⅜	6⅜	6⅜	—⅛
Eplett D	3200	280	275	275	—15
Eplett D p	700	$8	7¾	8	
Equinox o	14000	405	400	405	+5
Equty Pres	18210	$7	6⅞	7	+⅛
Equty Svr A	7535	$9½	9⅜	9½	+¼
Equity Svr p	2050	$21¾	21¾	21¾	
Etac Sals	1200	$16½	16¼	16¼	—½
Etac w	1900	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Euro o	5000	95	95	95	—5
Evergren o	10000	15	15	15	
Exador w	14800	29	22	29	+6
Exall o	1500	125	125	125	
Exall w	5500	23	23	23	—1
Excel o	z45	210	210	210	
Excel w	3790	26	24	24	—2
FCA Intl	29718	$14¼	14	14⅛	—⅛
FPI Ltd	26281	$19⅝	19½	19½	—¼
Fairfax f	1500	$16¼	16	16¼	+¼
Fcnbrdge	356017	$30⅝	29⅞	29⅞	—⅝
Far West	800	260	260	260	
Farady R	2253	$5¾	5½	5½	
Farady r	31593	19	16	19	+3
Fed Ind A	12674	$16⅝	16⅜	16⅜	—⅛
Fed Ind C	1900	$30⅛	29½	29½	—⅜
Fed Pion	9700	$12½	12⅜	12⅜	—⅛
Fin Truco	14933	$16	15⅞	16	—¼
F Trsco 1p	900	$10	9⅞	9⅞	—⅛
Finning L	7800	$21⅞	21¾	21¾	
Firan	2000	245	245	245	—5
F Austria	14600	$10⅞	10¾	10⅞	—⅛
F Austrl w	17700	49	47	47	
F City Fin	14300	$19⅛	19	19	—⅛
F Cty Trco	1400	$8½	8½	8½	—⅛
FCty Trco w	5200	212	210	210	+1
F Marth A	f18440	$10½	10⅜	10⅜	—⅛
FMrcn A f	2900	$9¾	9½	9½	—¼
F Mrcn w	2000	55	55	55	—5
FTor Cap o	3400	$10¾	10⅜	10½	—⅜
Flanagan o	6642	370	370	370	
Fleet Aero f	900	$10½	10½	10½	
Fleet Aero I	7195	$8⅛	7¾	7¾	—¼
Fleet Aro w	500	$6⅜	6⅜	6⅜	—¼
Flet CFin 8	11800	$24½	24½	24½	+⅛
Flet CFin B	1400	$24¼	24¼	24¼	—⅛
Focus nmc	200	$24¾	24¾	24¾	—⅛
Ford Cnda	125	$180	180	180	—2
F Knox o	5000	51	50	51	—2
FSesn HI f	100	$20¾	20¾	20¾	
Franco o	22700	$15⅞	14⅞	15⅞	+1¼
Futurtek o	3200	69	68	69	+1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	300	$5¾	5¾	5¾	+⅛
GW Util	3463	$26¾	26¼	26½	+¼
Galctic o	154983	$13⅞	12⅝	13⅛	—1
Galtaco	600	$9⅛	9⅛	9⅛	
Galveston	76117	$7¾	7⅜	7⅜	—½
Gandalf	18042	$10⅝	10½	10⅝	+⅛
Geac Comp	29500	220	205	205	—15
Geddes o	2600	390	370	370	—10
Gemini F	32000	72	64	65	—1
Gemini F p	100	$9	9	9	
Gemini T o	8700	470	460	470	
Gendis A	200	$16⅞	16⅞	16⅞	+⅜
G Electric	250	$19½	19	19	—½
G Lease	10700	$6½	6¼	6½	+¼
GMC	1370	$105⅝	105	105	—4⅝
Gen Trstco	200	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Gnstr Fin p	1000	$25⅜	25¼	25⅜	+⅛
Genus Eq o	16000	45	45	45	—3
Geodom o	6750	480	470	470	—5
Geoma	18575	245	200	200	—40
Gesco Ind	500	$9⅞	9⅞	9⅞	—⅛
Getty R o	64071	$12¾	11½	11¾	—¼
Getty w	112445	475	430	435	—5
Giant Bay o	8500	245	240	242	—12
Giant Yk	1300	$33⅜	33⅜	33⅜	—⅜
Gibraltar	5150	$12⅛	12	12	
Glamis	8300	$7⅞	7¾	7⅞	+⅛
Glamis w	1000	$13	12¾	12¾	—¼
Glen Adn o	35600	105	100	100	—2
Glenayre	4050	$8¼	8	8¼	+¼
Goldcorp f	15600	$10⅜	10	10	—⅛
Gld Knight	o53370	$10⅛	9⅜	9⅜	—⅜
G Knight w	20000	335	300	305	—30
Gldn Nth o	6000	$7¼	7⅛	7⅛	—¼
Gldn Rang o	120000	90	73	80	+10
Gldn Rul o	53816	$8⅝	7¾	8⅝	+⅞
G Shield o	3700	370	355	355	—15
G Star o	73900	$7⅛	6⅞	6¾	+¼
Gldn Ter o	27900	120	106	109	—6
Gldn Ter w	7900	80	75	75	—5
Goldnbel o	51500	$5⅞	5¾	5⅞	
Goldex o	19280	$6	6	6	+⅛
Goldex w	200	435	435	435	—35
Goldpost o	4500	275	275	275	+5
Goldsil o	15300	$6¼	5⅞	5⅞	—⅛
Gldteck o	1000	210	210	210	
Gldteck u	95800	215	205	215	+5
Goodyear	400	$61	60	61	+3
Graft G	300	$15½	15½	15½	—¼
Grafton A f	11350	$14⅛	14	14⅛	
Grandma	1100	39	36	39	+5
Granduc	1500	$6⅜	6½	6½	
Granges	127100	$14¾	14½	14⅝	—⅛
GL Forest	12256	$56	55	55½	+1
GL Group	8500	$20⅜	20	20⅜	—⅛
GL Nickl o	8800	103	95	100	+8
Gt WLife	77013200	$24⅞	24⅞	24⅞	
Gt W Lifeco	464837	$14⅝	13⅞	14¼	—⅝
GW Steel A	4900	315	310	315	+10
Greyhnd	366	$25	25	25	
Growth I	3600	$12	11¾	11¾	—¼
Growth p	225	$26	26	26	+⅛
Growth w	20000	50	45	50	
Gty Trsco	1500	$26⅛	26⅛	26⅛	+⅛
Guar Trc p	1200	$39½	39½	39½	—1
Guard Cap	1000	$8¾	8⅝	8⅝	—⅛
Guard CA f	1489	$7⅞	7⅞	7⅞	—⅛
Gulf Res	67947	$23⅜	22⅝	22¾	—⅜
Gulf R 1p	4173	470	470	470	—5
Gulf R w	244	$23¾	23¾	23¾	
Gulfstrm o	92500	78	68	75	+12
Gunnar G	o29545	155	145	155	+10
HERO o	2000	90	90	90	—10
HSK Mnrl o	9000	200	190	190	—10
Hale Res o	4000	40	38	38	—2
Haley	7600	$8	7⅞	7⅞	—⅛
Halifax D	1700	$10¾	10½	10¾	
Halton R	6500	225	225	225	
Hmrsn C p	1300	$25¾	25¾	25¾	
Hmrsn C Bp	700	$25⅝	25⅝	25⅝	—⅜
Hamond A f	550	400	400	400	
Harris A f	122650	$10	9¾	10	+¼
Harris B	52500	$10	9⅝	10	+½
Hartco	700	425	425	425	—10
Hawker	3035	$28⅝	28	28	—⅜
Hawker pr	200	$62	62	62	
Hayes D	6974	$11½	11½	11½	
Hayes r o	22140	300	285	285	—15
Heenan S o	5200	140	135	135	
Hees Intl	14875	$24⅜	23⅝	23⅝	—¾
Hees D p	600	$25⅛	25⅛	25⅛	
Hees E p	200	$21¾	21¾	21¾	
Hees Intl w	3400	$14¼	14	14	—¼
Helix	2100	265	265	265	—10
Hemlo Gld	86861	$25½	24¾	24¾	—½
Highld o	14665	$11	10⅝	10¾	+⅜
Highrdg A	o34500	190	175	185	—3
Highrdg w	2000	100	100	100	—10
Highwod o	12300	$5⅝	5⅜	5½	—⅛
Hilcrest o	4800	240	230	235	+10
Hollingr I	1628	$11⅜	11⅛	11¼	
Home B of	12066	180	180	180	
Hope Brok	27400	$9½	9¼	9¼	+⅛
Hope B w	6100	360	360	360	+15
Horsham f	9472	$9	8⅞	9	
HBay Mn s	3780	$12⅛	12	12	—⅜
H Bay Co	8148	$23	23	23	
HBC A p	366	$19	19	19	
HBC Hp	6550	$20⅞	20⅞	20⅞	—¼
Hydra Ex o	4300	185	180	180	—5

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ICG Util p	100	$17⅛	17⅛	17⅛	—⅞
ICG Ont 785	2400	$23¼	23⅛	23¼	+⅛
ISG Tec o	10500	350	335	350	+15
ITL Ind	9250	330	285	285	—50
ITL Ind 1p	300	$10¾	10¾	10¾	—½
ITL 775 p	2400	$6¼	6	6	—⅜
Ican o	46900	105	100	105	
Icor o	5100	78	78	78	—1
Imasco	148390	$33¼	31½	31½	—1½
Imasco A p	z75	330	330	330	
Imasco C p	2450	$24⅛	24⅛	24⅛	
I Life III	700	$24¼	24¼	24¼	
Imp Metal	34325	130	125	127	+6
Imp Oil A	34728	$77	75½	76¾	+1½
Inco o	10000	175	165	175	+5
Inco	349453	$30⅝	29⅞	30⅛	—⅛
Inco 7.85	400	$21½	21⅜	21½	+⅛
Inco 10	11800	$29	28¾	29	+¼
Indal	100	$12	12	12	+¼
Inland Gas	400	$13⅝	13⅝	13⅝	
Inland G p	400	$12½	12½	12½	
Innopac	25200	$12⅛	12	12⅛	—⅛
Innotech	400	340	340	340	—10
Integra Sy	15400	215	210	210	—10
Intensity o	43111	155	155	155	—3
Inter Cabl	2500	171	171	171	—4
Inter Cabl p	100	$9	9	9	
Inter-City	2500	$17¾	17½	17⅝	—⅛
Inter C C p	1150	$31⅜	31¾	31¾	—⅛
Intrmetco	1007	$11	11	11	
IBM	z74	$203¼	200¾	200¾	
I Corona o	165305	$79	74⅛	74½	—4½
I Cr 1996 w	8500	$79½	74¼	74¼	—3⅝
Intl Lardr	4250	62	60	60	—5
I Pagurian	180044	200	196	196	—2
I Pathfndr	4500	360	355	360	+10
I Platinm o	29100	475	465	475	+5
Intl Pattr	879	162	161	161	—1
I Pursuit o	21900	210	207	207	—3
I SemiTch o	4061	$6⅞	6⅞	6⅞	+⅛
I SemiT w	15000	16	15	16	+1
Intl Thom	77100	$14⅝	14⅜	14⅝	+⅛
I Veritac o	10400	100	97	97	—5
Intpr Pipe	9268	$49⅞	49⅜	49½	—¼
Intraust o	106150	82	73	75	—5
Inverness	48754	$6¼	6⅛	6¼	+¼
Inv Grp	5925	$21½	21	21	—¾
Iona o	1000	220	220	220	
Ipsco	887	$12⅛	12⅜	12⅜	
Iron Bay T	9100	23	23	23	
Irwin Toy	z36	$6½	6½	6½	
Irwin Toy f	600	$5⅜	5⅜	5⅜	
Island Tel	702	$16¼	16¼	16¼	
Ivaco A f	22365	$16⅝	16¼	16½	+⅜
Ivaco B	100	$16½	16½	16½	+½
Ivaco C p	720	$46¾	46¾	46¾	—¼
Ivaco 2nd	800	$24	23¾	23¾	
Ivaco 2nd 2	1900	$24¼	24	24¼	+¼
Ivaco 2nd 3	100	$24½	24½	24½	
Ivaco 2nd 4	1500	$33¾	33⅜	33⅜	+⅛
Ivaco w	1700	275	265	265	—15
JDS B p	200	$25¼	25¼	25¼	
Jamie o	z45	47	47	47	
Jannock	20050	$24⅝	24	24	—½
Jannock 8	2508	$13¾	13½	13¾	+⅛
Jean Cout f	2265	$8⅜	8½	8½	—⅛
Jonpol	6208	375	370	370	—5
Joss Enr o	1400	$8½	8½	8½	
Journey f	4505	$10⅜	10¼	10⅜	
Joutel o f	55300	54	50	50	—5

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KRG Mnag	3000	380	380	380	—20
Kam Kotia	4400	380	380	380	
Kaufel GB f	1200	$10½	10¼	10½	—½
Keg Rest	1000	195	195	195	+5
Kelly DA f	200	$52	52	52	—1
Kelsey H	100	$17¾	17¾	17¾	—¼
Keltic A of	100	$7⅝	7⅝	7⅝	
Kerr Add	440	$26⅞	26½	26½	—⅜
Kiena Gld	1500	$19⅝	19⅝	19⅝	+⅛
LFP Hld o	400	200	200	200	
LSI Logic	7305	420	415	420	
La Fosse o	8100	455	450	450	—10
La Foss w	5200	155	150	150	—5
Labatt	41251	$27⅞	27¼	27¼	—⅛
Lac Mnrls	899039	$15⅝	15¼	15⅜	+¼
Lacana	33485	$21¾	21¼	21¾	+¼
Lacana dr	10100	$21½	21	21½	+½
Lafarge	600	$20¼	20¼	20¼	—¼
Laidlaw A	6130	$22	21⅝	21⅝	—⅜
Laidlw B f	514522	$21¼	20¾	20¾	—¼
Laidlaw F	4295	$64¼	63	63	—1
Laidlaw G	52090	$28½	28	28⅛	—⅜
Laidlw B w	60475	$5⅝	5⅜	5⅜	—⅛
Lambda o	1000	105	105	105	
Landmrk f	7022	110	110	110	
Lanpar	200	250	250	250	—10
Laur Bk	200	$16¾	16¾	16¾	+¼
Laur Bk p	200	$27	27	27	+¼
Laur Gr 1	2900	$25¼	25	25	—¼
Laur Mutl p	600	$25¾	25¾	25¾	+¼
Lavalin	200	$7	7	7	+⅛
Lawsn M A	f99625	$18¼	17¾	18⅛	+⅛
Leigh Inst	11750	$6	5⅞	5⅞	—⅛
Leigh I p	200	$26¾	26¾	26¾	—¼
Lencourt o	z80	155	155	155	
Lenora o	18800	210	200	205	+4
Leons Frn	z50	$27	27	27	
Levsque A f	5400	$8⅛	8¾	8¾	
Levon o	17000	415	415	415	—10
Linamar	27100	$12⅜	12	12¼	—⅛
Linear T	4400	$11¼	11	11	—⅛
Loblaw Co	9050	$14	13¾	13¾	—⅜
Lob Co pr	1000	$29	29	29	+⅜
Loewn Gr	3000	$7¾	7¾	7¾	
Lwen Ondi	46400	$12	12	12	
Logstec B f	500	$7⅜	7⅜	7⅜	—¼
Lonvest	6500	$19⅝	19⅝	19⅝	
Lonvest A	2500	$22	21¾	21⅞	+⅛
Lonvest w	26550	170	150	150	—20
Lumonics	13300	$9	8¾	8¾	—¼
Lytton M o	10000	33	33	33	—1

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDI Mobl	3625	$12⅞	12¾	12¾	—⅛
MDS H A	100	$25	25	25	
MDS B f	4000	$23¼	23½	23½	—⅛
MFC o	16900	480	470	470	
Vid-one	2000	165	160	160	—5
MPG Inv	1600	$8¼	8¼	8¼	—⅜
MPG B p	200	$24	24	24	
MSR Exp	250	325	325	325	—30
MVP Cap o	46060	215	210	214	+4
MVP C w	16000	122	120	120	
Mackenzie	54850	$7	6⅞	6⅞	—⅛
Mclan H X	7000	$22½	22¼	22½	
Mcln HY f	100	$21¾	21¾	21¾	+¾
Macmilan	369386	$31⅜	30⅛	30¼	—½
Mcmiln 221	400	$25	25	25	—¼
Mcmiln 8 p	700	$24	23¾	24	+¼
Mcmiln 10 p	200	$24¼	24¼	24¼	—⅛
Madelin o	11800	$10⅞	10	10	—½
Magna A f	469800	$21½	19	19¼	—3
Magna B	3000	$30½	30½	30½	
Maistc Con	2000	285	285	285	+15
Maistc El	900	285	280	285	
Manitoba p	17100	$25⅞	25¾	25¾	
Manville	332	310	310	310	
Manrida o	1500	71	71	71	—4
Mfg Life A	4500	$24¼	24⅛	24⅛	—⅛
M Lf Gord	380	$32½	32¼	32¼	—¾
Mrtme El	200	$11½	11½	11½	+¼
Mrtme El p	400	$22¾	22¾	22¾	
Maritime f	15649	$15	14⅞	15	
Mar T 765	100	$9¼	9¼	9¼	—⅛
Mark Res	7426	$12¾	12⅝	12¾	+¼
Mark Rs w	3323	165	161	161	—4
Mark Wrk f	2100	200	195	195	+5
Marshl A f	5700	495	490	495	+25
Marshl B	4100	495	495	495	+35
Mascot G o	7800	$18⅛	17¾	17¾	—½
Mavtech	7300	$6¾	6½	6⅝	+⅛
Maxon u	800	420	420	420	+10
Maxon A of	500	380	380	380	+10
McAdam o	25480	330	320	320	—10
McChip	6100	155	152	152	—6
McFinley o	5358	$7¼	7	7¼	—⅛
Mc Intyre	800	$60	60	60	
MNeil Man	115	$5⅝	5⅝	5⅝	
Melcor	300	$9	9	9	—¼
Memotec o	6374	$17⅞	17¾	17¾	—¼
Mentor	300	$12⅞	12⅞	12⅞	
Meridian	7000	380	370	380	
Meston o f	900	$6½	6½	6½	
Meta C o	700	95	95	95	—5
Metal Mng	117800	$15⅛	15½	15½	+⅛
Metalore	895	$40	39¾	39¾	+¾
Mdind Dty	500	$15¼	15¼	15¼	
Minrl Res	3300	410	400	400	—10
Minorco p	100	$61½	61½	61½	
Minnova	5625	$31	30¾	30¾	—¼
Mirtone	6500	110	106	110	+4
Mirtone A f	500	95	95	95	
Mirtone B w	4000	22	22	22	
Mr Jax	5800	$17¼	16½	16¾	—½
Mitel Corp	13000	$5⅝	5½	5½	
Mitel 200 p	2300	$20¼	20⅛	20⅛	—⅛
Moli o	5200	395	375	375	—5
Moli A w	3900	107	106	106	
Molson A f	15147	$24⅞	24½	24⅝	—⅛
Molson B	4580	$25¼	25	25	—¼
Moneta o	44289	210	185	190	—20
M Trusco	1300	$15¾	15½	15½	—¼
M Trsco B	1900	$22½	22½	22½	—¼
Moore	177051	$32	31½	31½	—¼
Morgan F	700	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛
Morgn F C	100	$21	21	21	—¼
Morgan	66019	455	445	445	
Morgan 9½	100	$33¾	33¾	33¾	—¼
Morisn	400	$9¼	9¼	9¼	
Mltibn F p	5500	$16	15¾	15¾	—⅛
Mltibn Nt	1000	$10⅝	10½	10½	—½
Mun Fin Af	2100	$9½	9¼	9½	—⅛
Mun Fin p	1100	$10	10	10	—¼
Mun Fin w	250	$12	12	12	
MF A w	150	270	270	270	—15
Muncpl SL p	900	$10	10	10	+⅛
Muscocho	33425	$5½	5⅜	5⅜	
Musto o	30700	102	98	99	—6
NSR Res o	11500	55	55	55	—1
Nabisco L	2259	$37¾	37½	37½	
Nat Bk Can	89278	$12¾	12¼	12⅜	—⅛
Nat Bk 8	400	$22¾	22¾	22¾	—¼
Nat Bsns	19220	$23⅞	23	23⅛	—¾
Nat Pete o	13100	41	40	40	—4
Nat Sea	1560	$24½	24¼	24¼	—¼
NSea Equ f	220	$22	21¾	22	
Nt Vg Trco	2480	$22	21¾	22	—⅛
Nearctic o	2500	138	138	138	—1
Nelson H o	57000	245	240	240	—5
Nelson H p	1500	295	275	295	+10
Nesbitt f	200	$22	22	22	+⅛
Nevada o	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
NB Tel 1.85	z13	$19⅞	19⅞	19⅞	
NGld Scpt	o11267	70	67	67	—3
N Goliath	o18829	69	66	66	—4
N Hrding f	625	$9½	9½	9½	+⅛
Nfl CapA f	2000	$10¼	10	10	
Nfld LP A	3010	$19⅝	19	19⅝	+⅜
Nfld T 1350	200	$21	20⅞	21	+⅛
Newhak o	4200	$5⅞	5¾	5¾	
Newscop	92900	158	150	155	+5
Newtel Ent	1889	$16¾	16¾	16¾	+¼
Nkl Rim o	6500	27	25	25½	—1½
Noma A f	20715	$17⅛	17	17	—⅛
Nor Acme o	500	210	210	210	
Noramco o	18000	$11¾	11⅜	11⅜	
Noramco w	9850	485	475	485	
Noranda F	129750	$26½	26	26	
Noranda I	397615	$35⅛	34¾	34⅞	—⅜
Nornda I B	4475	$29⅛	29	29	
Nornda I C	30900	$41⅛	41	41¼	—¼
Norcen	108555	$24¼	23⅜	23⅜	—¾
Norcn ord f	11423	$21⅛	21	21	
Norcn 8.12	1000	$24½	24⅜	24½	+⅛
Norlex o	30500	45	41	44	+1
NC Oils	13257	$23⅝	23¼	23¼	—⅛
NCO 6 p	500	$20¾	20¾	20¾	—⅛
NCO 7p	1400	$24¾	24¾	24¾	+¼
Northair o	18850	270	255	260	+1
NDynsty o	2000	135	135	135	—5
Nor Tel	238447	$28⅛	27½	27¼	—⅞
NTel 3 p	6900	$25	24⅞	24⅞	—⅛
Northgat	12100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Nthgat w	1500	335	320	320	—15
Nthlnd O o	10000	20½	20½	20½	—1½
Northstr E	42000	400	375	400	
Nthmber o	8267	178	172	172	+2
Northway o	39500	225	215	225	+5
Nw Dgtl w	10000	38	38	38	+1
N Beauc o	33000	52	50	52	+1
Nva Coges o	802	385	380	380	
Nova Cor f	1156284	$11½	11¼	11¼	
Nova E p	400	$23⅜	23⅜	23⅜	+⅛
Nova G p	600	$25½	25½	25½	—⅛
Nova H p	15000	$23½	23½	23½	
Nova J p	400	$23	23	23	
Nova N p	100	$26⅜	26⅜	26⅜	+⅛
Nova O p	550	$24¾	24¾	24¾	
Novagld o	53500	$7	6⅞	7	+⅞
Novamin o	250	400	400	400	
Novamin w	3000	130	130	130	
Noverco	21550	$12⅛	12⅛	12⅛	
Nowsco W	21052	$21⅛	21	21⅛	
Nu-West	37906	41	39	39	—1
NuWst sp	A11823	37	35½	35½	—1½
NuWst sp	B 4825	36	34	36	+3
Nucorr o	z22	11	11	11	
Nufort R o	6000	34	33	33½	—2½
Nuinsco o	19300	$5	485	4⅞	—15
Numac	2980	$12	11¾	12	—¼

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE Inc	1300	$12¼	12⅛	12⅛	+⅛
Oakwood	5300	375	370	375	—5
Oakwd A f	612	200	195	195	—15
Oakwd A p	300	$6⅝	6⅝	6⅝	+⅛
Okwd B p	590	$8	8	8	—⅛
Oakwd D p	z2	355	355	355	
Ocelot B f	22300	$5⅞	5⅞	5⅞	+⅜
Oil Patch	A17000	23	18	18	—7
Oiltex o	3500	55	55	55	+5
Old Can B	1000	$8⅛	8⅜	8⅜	
Omega Hyd	600	$8	8	8	—⅛
Onex C f	5725	$15⅛	15	15	—⅛
ONP f	414	$8⅞	8⅞	8⅞	—⅛
Onitap o	19000	63	62	62	
Onyx Pete	9100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Opawica o	1000	340	340	340	
Orbit	12044	150	141	142	—8
Orbit 2 p	200	$10⅞	10⅞	10⅞	—⅛
Orca o	2000	30	30	30	+2
Orofino o	3500	105	102	102	—2
Oshawa A f	136420	$21¾	21⅜	21½	—⅜
Osisko o	26000	56	52	53	—5
Oxf Prop	26700	239	225	230	—5
Pac Aqua o	28100	220	210	210	—10
PCsar A o	4000	121	120	120	—1
PCsar B f	100	115	115	115	
Pac TrOc o	57850	$5½	5¼	5⅜	+⅛
Pac W Airln	28280	$24⅞	24	24¼	—⅝
PWstrn A p	2930	$25⅜	25⅛	25⅛	—⅛
Patco Fin	2000	$10½	10¼	10⅜	+⅛
Page Pet	6341	35	34	34	—1
Pagcorp A f	1508	$7¼	7¼	7¼	+⅛
Pgurin A f	197250	$11½	11	11¼	+⅛
Paloma P	1000	495	495	495	
Pamorex o	4000	172	171	171	
Pamorex w	6000	53	53	53	—3
Pamour	1000	$14⅜	14⅜	14⅜	+⅜
Pan Amr o	2000	330	315	315	
PanCan P	108	$30¾	30¾	30¾	
Pancontl	2181	$6¼	6⅛	6¼	
Paperbd	2439	$11⅞	11¾	11¾	—⅜
Parmt FA f	7899	370	350	360	—20
Parmnt R	700	$9⅞	9⅞	9⅞	—⅛
Parkland	700	$11	10⅞	10⅞	—⅛
Parkside	57800	165	160	165	+10
Pe Ben O	500	125	125	125	
Peerless	1300	$9⅛	8⅝	8⅝	—⅜
Pega Cap o	14000	61	60	60	—3
Pegasus	114827	$30⅜	30	30⅛	+⅛
Pegasus w	16000	350	350	350	+5
Pmbrtn A f	16656	$11⅜	11⅜	11⅜	—¼
Pembina	100	$19½	19½	19½	—⅛
Penn Wst o	z100	98	98	98	
Pennant o	9000	32½	32	32	—½
Penningtn	19200	$18⅛	18	18	
PJewl A f	1350	$13¼	13¼	13⅜	—⅛
Peter Mir o	2500	165	165	165	—5
Petromet o	1700	345	340	340	—10
Petro Sun p	300	285	285	285	
Phonix Can	8100	485	470	470	—20
Photo Eng	100	$33⅜	33⅜	33⅜	+⅛
Pine Point	100	$13¼	13¼	13¼	+¼
Pioner M o	34000	$15⅛	14⅞	15	—¼
Pipestone o	3500	60	55	55	—5
Place Res A	1000	162	162	162	—3
Placer Dm	234735	$25⅛	24¾	24¾	—⅛
Placer D w	13000	$8⅞	8⅝	8⅝	
Placer G w	3100	330	330	330	
Placer P w	29800	$21¾	21⅛	21⅜	+⅛
Plsti Fab	2500	$5¾	5½	5½	+⅛
Platnova o	5000	155	150	155	+5
Plexus o	4300	435	430	430	—5
Poco Pete	60620	$17¾	17	17	—½
Poco D p	5950	$19⅝	19	19	—⅜
Poco Pet w	9100	$10	9½	9⅝	—⅛
Polymer u	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+⅛
Potash Co p	1425	$10¾	10	10	—½
Powr Cor f	45682	$16⅝	15⅞	15⅞	—¾
Pow C 2.375	100	$45½	45½	45½	—⅜
Pwr Ex o	52300	135	127	130	
Pwr Ex B w	8000	41	40	40	—1
Powr Fin	64000	$17	16¼	16⅜	—⅜
Prairie Oil	1200	$10	10	10	
Praxis Tec	7500	230	215	220	+1
Precamb	9046	325	325	325	—5
Premdor f	1200	$6	6	6	
Primex F	59300	$5½	5¼	5⅜	+¼
Pronto E o	5100	$5	475	5	
Provigo	6500	$10½	10⅜	10½	
Pure Gld o	3044	65	64	64	—1

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg o	3100	$6	6	6	
Quebecor A	1120	$19⅝	19⅝	19⅝	
Quebcor B f	100	$18⅝	18⅝	18⅝	+½
Queenstak	500	152	152	152	—3
Quenstn o	15600	284	270	275	—9
Qintra B o	2000	135	135	135	—5
RBK Nt	1500	$9½	9¼	9½	—½
RBK Nt p	5400	$29⅝	29½	29½	—½
RY Fin p	900	$23⅜	23⅜	23⅜	+⅛
RY II p	1500	$23¾	23¾	23¾	
Ram Pet	600	280	280	280	—20
Rnchm A f	1000	$8¾	8½	8½	—¼
Rnchmn p	1100	$26	25½	25½	—1
Ranger	145425	$7⅛	6⅞	6⅞	—⅛
Rayrock f	6500	$11⅝	11⅝	11⅝	+½
Rea Gld o	59800	$6⅜	6¼	6¼	
Redpath	6300	$10⅞	10¾	10⅞	+⅛
Redstone o	9000	55	50	50	—5
ReedSt I Sp	2122	$35½	35⅛	35⅛	—⅜
Reff Inc	2100	$10⅝	10⅝	10⅝	
Regional o	5655	335	330	335	+5
Reitman A f	100	$22½	22½	22½	+⅛
Renisanc	164311	$16¼	16	16	—¼
Repap f	74600	$19¼	18⅞	19	+⅛
Res Captl	w34100	$8	8	8	—¼
Revlstk A f	4300	$5	485	485	+15
Revlstk B	200	495	495	495	+20
Revn Prp A	2744	360	360	360	+10

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS
AGF Group
Amer Grth 9.03
Cdn Gs Enr 10.53
Cdn SecGth 10.26
xdCdn Trustd 4.32
Corp Inv 12.52
Crp Inv Stk 9.78
Excel Am Eq 4.94
Excel Cd Bd 4.96
Excel Cd Eq 4.98
Ex MMF 7.45 5.00
xdGlobal 9.29
GreenL (Cdn) 6.83
GreenL (US) 6.43
Grth Eqty 12.28
HiTech 15.42
Japan 6.37
xdnMMF 8.50 10.00
xdOptn Eqty 4.42
xdPfd Inc 9.78
Special 5.50
ADVANTAGE 12.36
ALL-CANADIAN
Compound 17.28
Dividend 13.51
Natural Res 6.80
Revenue Gth 3.59
Univest 7.24
Allied Cap Mgmt.
nCanadian 6.00
xdvnDividend 4.5
xdnIncome 5.16
nInternt'lCdn 8.44
nInternt'lU.S. 6.4
nMMF (8.52) 5.00
A.M.D
Am Bl Chip 12.30
CD Bl Chip 11.85
xdDividend 9.45
xdFix Inc. 9.40
MMF 8.25 10.00
MMF US 6.25 1.00
Resc Can. 14.32
T-Bill (8.49) 10.00
nASSOC INV 7.23
Bolton Tremblay
vCda Cum 17.17
Intern'tl 9.25
vMny Fd 8.58 1.00
Pfd. Income 10.53
Pld. Rsces 14.58
Taurus 6.04
vBPI EAFE 9.50
Calvin Bullock
American 10.37
CIF 8.22
Dividend 9.96
Growth 2.84
Income 7.30
Canada Trust
ynCTNAF 32.88
vnEquity 64.79
vnIncome 9.21
CGF Group
vFund 4000 7.03
vInternatn'l 10.88
vVenture Fnd 4.58
Chou Assoc Mgt
vAssociates 27.56
vRRSP 11.99
Confed Group
Dolph Eqty 9.96
vDolph Mtge 5.03
CT Inv Counsel
nE-S Tm 7.86 10.03
Ev Spec Eq 13.41
Everest Bn 9.78
Cundill Group
Security 15.89
Value 14.66
Desjardins Group
vnActions 20.85
vnEquilibre 10.36
vnHypo 4.38
vnIntern'tl 24.09
vnOblig 4.37
Dynamic Group
vAll Dyn IV 5.13
vAll Dyn V 4.93
D Income 5.34
Dv D. Div. 5.14
vDv Global 6.02
DyAm US 7.37
DynAmCn 9.62
DvCdn 15.43
DynPrec Met 1.56
Mgd P'folio 6.86
nSav'g (7.75) 10.00
Eaton Group
vV MMF 8.20 10.00
vViking Cdn 17.49
vViking Com 15.47
vViking Div 7.59
vViking Gth 19.69
vViking Inc 3.87
vViking Int 20.96
EP Mon 8.61 1.00
nFirst CdM 11.10
First City Fds
Growth 5.73
Income 4.39
vReal 5.84
Fonds SNF
vEquilibree 11.26
vQuebecoise 10.27
Future Fnd Share
nFood Fund 6.63
nGolden Fund 8.95
nLife Fund 6.61
nSilver Fund 5.72
nTechno Fund 4.97
nValue Fund 6.26
Galcor Group
vMortgage 10.07
vRealty Gwth 12.17
Global Strategy
Amercas Fd 11.82
Europe Fd 10.89
Far East Fd 12.65
vGlobal S Cp 21.07
Global S Fd 19.10
Guaranty Trust
vnInv Equity 6.86
vnInv Income 4.41
vnMortgage 10.31
vnProp Fnd 91.94
Guardian Group
vCanada 7.49
vEnterprise 1.56
vGrowth Fund 22.46
vNorth Amer 5.94
Pac. Rim. 23.15
vPfd Div (7.87) 10.23
xdS Mny (8.45) 10.01
vStrat Inc 10.00
vWorld Eqty 5.13
Gd Am Sec USF
vFully Mgd 10.25
US MMF 6.84 9.91
vG Mort Shul 10.10
Heartland Group
vBond 10.00
vEquity 10.15
vGrowth 10.19
vnHume Fund 14.05
vnHume RRSP 13.65
Investors Group
vBond 3.99
vCdn Equity 6.99
vDividend 8.84
vGlobal 6.44
vGrowth 10.87
vIntern'tl 16.57
vJapan 15.83
vMMF (8.52) 1.00
vMtge 4.90
vMutual 9.24
vProv Stk 13.68
vReal Prop 5.29
vRetiremnt 25.28
vSumma 5.25
J. Heward Gr
v JHAmer Cdn 9.12
v JH Amer US 6.97
v JH FundLt 9.34
xdynLotus Fnd 12.98
MER Group
vEquity 17.49
vGrowth 14.54
vnMMF (5.76) 10.00
Metropolitan Gr
vBond 3.08
vCdn Mutl 7.16
vCollective 21.03
vGrowth 9.24
vSpeci. 8.20
vVenture 13.27
Montreal Trust
vnDividend 9.45
vnEquity 30.62
vnIncome 8.12
vnInternatl 33.86
vnMMF 10.00
vnMtge 9.91
Morgan Trust
vDividend 5.84
vGrowth 13.73
vIncome 11.50
vResource 9.24
vWorldwide 17.70
vMult. Opp. Fd. 4.18
Mutual Group
Amerifund 13.34
Diversifd 25 12.28
Diversifd 40 13.14
Diversifd 55 13.49
Dividend 9.89
Equifund 15.21
nMMF (7.89) 1.00
MYW Inv Fds
vCdn Balanc 10.17
vCdn Growth 10.84
vDefensv Inc 9.99
vN Am Grth 10.43
vNoram Conv 13.25
xdyO DecisnFd 11.71
Ont Teacher Gr
vnAgresive 12.25
vnBalanced 11.51
vnDiversifd 13.00
vnFixVal 8.30 10.00
vnMtge 11.51
vOptiml Cdn 7.78
Pagebrook RF 9.50
Prudential Group
xdDividend 5.07
Growth 10.48
xdIncome 4.99
nMMF 8.46 10.00
Ptnm Hlth Sci 16.45
Robin Budden Gr.
vnCapital Fd 8.29
xdvnIncom Fd 5.78
Realgrowth Fds
vA.Trend (US) 7.96
vActive Inc. 9.21
vCdn Equity 18.46
xdvRen C B+B 5.29
Royal Trust
vnAdv. Bal 10.56
vnAdv. Grwth 11.17
vnAdv. Inc 9.82
vnAmerican 26.63
vnBond 8.58
vnCanadian 37.81
vnEnergy 8.93
vnGlobal Inv 10.14
vGovt Bond In 8.21
vnJapanese 24.14
vnMMF 8.08 10.00
vnMortgage 10.33
vnPreferred 9.38
Royfund Group
nBond Fnd 5.01
nEquity 23.62
nMMF (7.79) 10.00
Saxon Group
nBalanced 10.70
nSmall Cap 12.60
nStock 10.67
nWorld Gwth 14.91
Sceptre Funds
vnBalanced 11.99
vnCap Protect 10.49
vnEquity 13.31
vnInt'l 14.37
Scotia Funds
Income 9.28
Stock Bond 9.64
Sentinel
Am Eq Cdn 9.76
Am Eq U.S. 7.48
Cdo Bond 8.88
Cdo Equity 12.18
Global 12.10
nMMF (8.09) 10.00
SPECTRUM
nCash (7.97) 1.00
nCdn Equity 10.13
nDiversified 9.86
nDividend 9.55
nInterest 9.42
nIntl Equity 10.06
nSaving (8.22) 1.00
vSterling Mtge 5.14
vTD GrnL Mtge 10.43
Templeton Grp
Temp Cdn 6.53
Temp Gr Cdn 21.50
Temp Gr USF 16.48
vTradex 8.82
Trimark Group
Income Gth 4.98
Interest 8.65 10.00
Trimark 14.89
Trimark Cdn 12.56
Trust General
vnAction Am 18.19
vnAction Can 28.71
vnEquilibre 9.97
vnHypo 10.67
vnMor. Mon. 10.00
vnOblig 9.34
20-20 Group Fin
xdvCdn ConvDb 9.90
xdvC ConvPfd 10.63
vSS World 10.08
Sunset 12.61
vUnivAve Gth 15.31
Waltaine Funds
vnBalanced 10.29
nConv. Ped. 9.71
nInstant $$ 10.02
nPfd. Inc. 9.13
Walwyn Group
xdynBond 9.44
xdynC Eqty 12.00
xdynIntern C 13.31
xdynIntnl US 10.07
xdynMMF 10.00
xdvnOption 9.73
xdvnPreferd 10.29
vnVenture 12.45
NON-MEMBERS
vnAltamira 6.03
vnC-Anoes 11.61
Can Nat Res 6.65
Canwst RSP 97.92
vCapital Gwth 8.80
xdnCapstone 7.18
Co-op Trust Gr.
vnGrowth 15.50
vnIncome 9.49
CSA MGMT Gr.
Goldfund 7.91
Goldtrust 9.54
Dixon, Krog Gr.
D K Amn 24.93
D K Ent. 18.12
xdHeritage 3.99
vDomequity 12.78
xdvEthical Gh 5.54
FIDUCIAIRES
vAction 11.62
vOblig 9.94
vFiscon Fd 10.13
vGyro Equity 15.66
xdvHall Bnd 9.89
Harvard 8.41
Industrial Gr.
CS Mgt (7.92) 10.00
Indust Am 9.31
xdIndust Div 12.38
Indust Eq 22.59
Indust Global 7.16
Indust Gwth 16.08
Indust Hor 5.21
xdIndust Inc 9.89
Indust Pens 6.81
Mack Eq 2.92
Mack Mtge 1.23
vMar Equity 6.04
vMarlboro 9.25
Md Mgmt Fd
vnCMAIF 30.16
vnMD Grth 19.99
vnPerp G. 2.00
vnPerp G. II 9.72
nNatrusco 9.20
NW Group
vCanadian 9.06
vEquity 12.36
vNW Trust Eq 21.47
Pacific Group
xdGrowth 8.32
Ret Bal. 5.20
US Growth 5.68
PHN Group
Bond 8.51
Canadian 21.45
xdDiv Inc 14.77
Fund 31.67
MMF 8.25 10.00
Pooled 49.34
RRSP 61.12
Vintage Fd 13.26
PMF Mgt. Ltd.
nPension 6.36
nXanadu F 5.44
Pret et Revenu
vAmerican 32.80
vCanadian 11.41
vFonds H 5.19
vRetraite 20.91
Principal-US Gr.
Equity 7.86
World Inc 10.89
Sagit Group
vCam. Bal. 6.30
vCam. Gth 8.09
vCam. Res. 3.57
vTns. Can. Eq. 7.86
vTrans B 87.10
vTrans C 15.03
Synchrovest 8.27
Timvest Funds
vAmerican 6.29
vBond 9.60
vDiversfd 5.66
vGrowth 10.04
vIncome 10.42
vMMF 7.24 10.00
United Group
Accum 11.79
Accum R. 11.69
American 7.42
Mortgage 5.15
Security 4.23
Venture 10.88
Venture Ret 13.82
Universal Group
American 11.50
Equity 11.94

MONTRÉAL

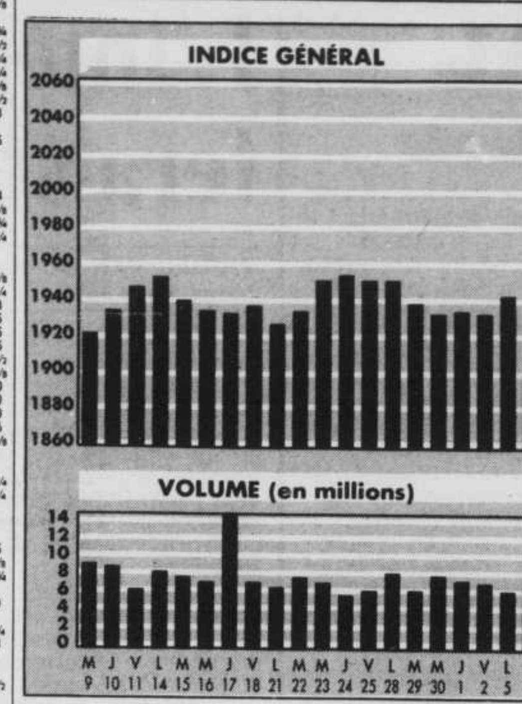

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abti Prce	36007	$35½	34½	35	+1¼
Abitibi.Wt	6800	$12	10⅞	11¼	+½
ACDS	1000	205	205	205	
ACSI	200	280	280	280	—5
ADS	1700	265	265	265	
Agnico E	4100	$35	35	35	+⅛
fAgromex	200	185	185	185	+5
fAkers.md	6400	41	35	41	+5
Alta.energ	z5	$20⅝	20⅝	20⅝	—⅛
Alt.E.7.75	800	$28¾	28¾	28¾	—⅜
Alta N Gs	1600	$14¾	14¾	14¾	
Alcan Alu	133350	$49⅜	47¼	47¼	—2
Alcan 2.31	410	$25¾	25¾	25¾	—⅛
Algo.A	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	
Algo.W	550	270	270	270	—15
Algoma St	1300	$20½	20¼	20½	+½
Algma2.00	650	$21½	21⅛	21½	+½
Alim.ct.w	2500	80	75	75	—10
Alubec	600	360	360	360	
AMCA int	930	$12½	12½	12½	—⅛
AMCA8.84	1000	$23	23	23	—⅛
Ame	z30	160	160	160	—5
Am.Barric	400	$35¾	35⅜	35¾	+¼
fAmr.rs.A	70200	158	145	150	—8
Amisco	3600	425	420	425	+5
Arden	400	191	191	191	—29
Artopex	2025	$9⅜	9¼	9⅜	+⅛
Asamera	400	$11¾	11⅜	11¾	
Asamra.W	1700	285	280	280	—20
Asamera.8	200	$26¼	26¼	26¼	—¼
fAstral A	7000	$7⅞	7½	7½	—½
fAtco I	600	$12⅛	12½	12½	+⅛
fAtlant.A	1850	350	350	350	
Auberges	z50	325	325	325	—5
AubergW	z150	45	45	45	—2
Auto.Point	4400	190	185	185	—5
Avcorp	4600	$7¾	7⅝	7¾	+¼
Bank NS	56630	$14⅞	14⅛	14¼	—½
Baue Mtl	108108	$30⅜	29½	29⅝	—¾
BMO Sr3	100	$25⅛	25⅛	25⅛	—⅛
BMO Wts	48300	345	305	315	—30
Ba.Lour	1172	$16¾	16⅝	16⅝	—⅛
Baue Nat	260047	$12¾	12¼	12⅜	—⅜
Ba Nat s7	900	$24⅜	24⅜	24⅜	—⅛
Ba Royale	17952	$32	31¼	31⅜	—⅝
Ba Ry Wt	27850	140	120	126	—14
BaRy 1.45	6800	$17⅛	17⅛	17⅛	—⅛
BaRy 2.75	350	$31⅝	31⅝	31⅝	—⅛
Bastien	400	285	285	285	—15
Boton	46300	$14¼	14¼	14¼	+⅛
BCE.Capl	200	$22⅝	22⅝	22⅝	—⅜
BCED	15900	350	340	345	
BCED Srl	1200	$24¾	24¾	24¾	
BCED.Wt	4000	140	140	140	—5
BCE	73162	$39	38½	38½	—⅜
BCE 2.05p	1100	$38⅞	38⅞	38⅞	—⅛
BCE 2.70p	2350	$39½	39¼	39⅜	—⅛
B C Forst	15079	$25⅛	24⅞	24⅞	
B Corp.A	1000	$29⅜	29½	29½	—¼
BC Phone	93100	$25⅞	25⅝	25⅞	+¼
Beaugarte	11000	210	208	210	+4
Bell.p.1.94	200	$24	24	24	—⅛
Belmoral	27200	$5½	5⅛	5¼	+⅛
Belmorl.w	150	430	430	430	
Belm.W.a	17200	155	150	150	+15
Berkey	1700	415	415	415	
Bestar	3500	450	435	450	+5
Bgr.pm.A	400	$14¾	14⅝	14¾	+¼
Biltrite.Wt	6000	45	44	44	—3
Biochem	37375	$12⅞	11⅝	12⅜	—⅜
Biorex	2800	110	105	110	—10
Biotech	2800	350	350	350	
Bocenor	500	310	310	310	
Bomb A	1822	$11¼	11	11	—¼
fBomb B	100420	$11⅛	10⅞	11	—⅛
Bomb.Srl	200	$22¾	22¾	22¾	+¼
Bomb.w.B	500	$25	24¾	24¾	—¼
Bow Val	6945	$20	19⅝	19¾	—¼
BowVl2.05	800	$24½	24½	24½	
Bow V Rs	4400	120	119	120	+5
fB.Brick.A	600	$11⅞	11⅞	11⅞	—⅛
BrasdPrA	300	$39¾	39¾	39¾	+¼
Brascan.A	4102	$39⅜	39	39	—⅜
Bruncor	5110	$17¾	17½	17¾	+¼
Brunswick	450	$15	15	15	+¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cad Fw a	800	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
CadFw B	150	$9⅞	9⅞	9⅞	—⅛
CAE Ind	10250	$9¾	9⅜	9⅜	—⅜
Cambior	11400	$26	25¾	26	+⅜
Cambio.w	6200	$15⅛	14⅞	14⅞	+⅛
Cambridg	1800	$27¾	27¾	27¾	—⅛
Camb.PrA	200	$31¼	31¼	31¼	—⅛
Camp Res	565	285	282	282	—5
Cmpbel.Sp	7100	$20	20	20	+½
fCompeau	225	$23	23	23	—½
Comp.sr.C	900	$23	23	23	+⅛
Cmp.wt	z200	4	4	4	—1
CDC	4600	$14⅝	14⅜	14⅝	+¼
CDC 1980	2575	$19¾	19⅝	19⅝	—⅛
CdeGyps	300	$30⅛	30	30⅛	+⅛
C Imp Bk	8212	$20¾	19¾	19⅞	—1
CIBC wB	7000	350	315	315	—40
fC Tire A	35350	$15	14⅝	14⅝	—⅛
fC Utilit.A	8465	$19	18⅞	18⅞	—⅛
C.Util.wta	1006	415	415	415	—15
C Utilit B	400	$19	19	19	—¼
C.Util.wtb	1365	400	400	400	—30
C.Util SrH	1600	$22⅛	22⅛	22⅛	—⅜
CP Ltee	51432	$28⅛	27½	27⅝	—⅜
Conamax	1000	$11¾	11¾	11¾	
fCmnac.A	2080	$11	10¾	10⅞	
Canron.A	200	$16½	16½	16½	+½
fConron.B	z20	$14⅝	14⅝	14⅝	—⅜
fContrexA	1610	$5¼	5¼	5¼	
ContrexW	6000	87	85	85	—2
Cascades	24640	$9⅞	9½	9½	—¼
CB Pak	4300	$18½	18	18	
CB Pak.w	1800	450	435	435	—10
Celanese	600	$21⅝	21½	21½	—⅜
C.Capitol	2375	$14⅝	14¼	14½	—⅛
fC.Cap A	42150	$12⅝	12½	12⅝	—⅜
fCFCF.Inc	2500	$20⅜	19¾	19¾	—⅝
CFS	1000	210	210	210	
fCGI Gr.A	600	440	440	440	
Champlai	6000	230	225	230	+10
Charan	2100	$6½	6¼	6⅜	—⅛
Cheni	6500	495	490	490	—10
Cheni.W	3950	245	240	240	—5
CimL PrE	1154	$20⅜	20	20	—⅜
Circa Crft	1900	$5⅝	5½	5½	—⅛
fCogeco	1400	$7⅛	7	7	—⅛
fColortchA	2500	$5⅛	5	5	
Cominco	13302	$22	22	21¾	—⅛
Comi.Sr.H	400	$10¾	10¾	10¾	
Comin3.25	290	$26	26	26	+⅛
Concom	1050	$15½	15¼	15¼	—⅜
fC.Radio.a	1800	$6⅜	6¼	6¼	
Cmp Inv	2000	268	268	268	—2
Comptime	4100	95	90	95	—4
Comterm	24225	74	66	66	—4
CBath. A	48384	$22	21½	21½	—¼
C Bath B	z18	$21½	21½	21½	+¾
C Distb A	15200	$5⅛	490	490	+5
fCDistb B	11400	$5	470	490	+30
C gas13.50	900	$28¾	28½	28¾	+½
fCPCI.A	100	455	455	455	
CPCI.B	600	455	455	455	+5
Corby A	120	$19½	19½	19½	
C.Mark.w	10000	18	18	18	—1
Coronet	500	390	390	390	+10
fCo—Steel	1400	$16½	16⅜	16⅜	
Coft	900	$7	7	7	
fCIDesi.A	1700	$6½	6¼	6½	+½
C.life.2.28	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	
fCrownx.A	17000	$8¼	8¼	8¼	
Crwn.Pr.1	400	$26	26	26	—¼
Crwn.wt.b	2000	$13⅝	13½	13⅝	
Datagram	500	320	320	320	—10
Datamark	350	$6⅜	6⅜	6⅜	—⅛
Denis 9.75	1000	$7¼	7¼	7¼	+⅛
fDenis.9.50	4000	$7	6¾	6¾	
Denis 9.75	300	$22⅞	22⅞	22⅞	—⅛
Dera.Lg.U	700	175	175	175	
fDevtek	1300	$9⅝	9½	9½	—¼
Dionne	2600	400	395	395	+25
Dionne.W	860	50	50	50	
fDMR.grA	1700	$6⅞	6⅝	6⅝	—⅛
Dofasco	31300	$29	28⅜	28⅜	—⅜
Dfs 2.60	400	$36⅜	36⅜	36⅜	+⅛
Domco.lte	2800	$7⅞	7⅞	7⅞	
Dome Pet	29816	114	111	111	—3
Domicil	4200	105	95	105	+35
Dominion	5140	$27	26⅛	26¼	—⅝
Domtex	36647	$20	19⅞	20	+¼
Domtar	57970	$21½	21	21	
Donohue	16300	$37¾	37	37½	+½
Donoh.p.A	z45	$20¾	20¾	20¾	—¼
Dorel	1100	465	460	465	+15
fDylex.Ltd	2800	$11¾	11½	11¾	+¼

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle.u	2000	$8¼	8¼	8¼	—⅜
Echo Bay	8250	$36⅝	36¼	36¼	—⅛
Encor	215	$8⅝	8⅜	8⅝	—⅛
fEnheat.A	900	$14½	14½	14½	
fEqDen.B	2300	375	375	375	+50
Eq.D.wtB	1000	50	50	50	+10
Eq Pres	16666	$7	6⅞	6⅞	
Espadon	1800	255	255	255	+5
Espalau.A	150	$19¾	19¾	19¾	+1¼
Expande.u	500	400	400	400	
FalLtee	12400	$30½	29⅞	30⅛	—⅜
fFid.QueA	500	$5¾	5¾	5¾	—⅜
Fd.Que.sl	1200	$24	23⅞	24	
Finan E.C	4631	290	285	290	—5
FCtyTco	1100	$8⅝	8⅜	8⅜	—⅛
FCtyTcoW	5000	217	210	210	—10
fFdCr.Que	1800	$7⅛	7⅛	7⅛	
F.Europ.w	500	72	72	72	—2
Foratek	1800	180	180	180	
ForesbecA	1800	300	300	300	
Forex	16975	179	175	175	
FPI Ltd	8285	$19¾	19½	19½	—¼

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fGaz SrD	100	$23	23	23	—⅛
GFC.Sr.a	200	$25¼	25¼	25¼	—¼
fGeofrioB	1700	485	470	470	—15
GeofrionW	7100	170	160	170	
fGldcrp.A	4500	$10	10	10	—⅛
Goodfellw	1000	475	475	475	
Grmo Lee	3400	35	35	35	+5
GL Group	1300	$20¼	20¼	20¼	—⅛
G.W.lifeco	10100	$14⅝	14	14⅜	—⅜
fGr.Fores.u	500	$8	8	8	—⅛
Grilli	3800	$10½	10⅛	10⅛	—⅜
fGr.laur.b	7000	$13⅜	13	13⅜	+⅜
Gr.Laur.w	9100	400	360	360	—50
Gr.L.1.875	6000	$25¼	24¾	24¾	—¼
G.Plas.Md	4000	$5⅞	5¾	5¾	+¼
GTC.trans	5060	$8⅞	8¾	8⅞	
Guardcor	2500	$9⅜	9⅜	9⅜	+⅛
Gdcor.wt	4100	224	210	211	+6
Guard. T.	500	$5½	5½	5½	+⅛
Guard.p.B	500	$9	8¾	9	+¼
Guilv.W.a	600	230	205	205	—35
Gulf Res	15067	$23	22⅞	22⅞	—⅜
Gulf.R.p.a	200	470	470	470	
GW Util	620	$26⅝	26½	26⅝	+½
Hartco	1300	425	420	420	—5
Hees.Int	2200	$24	23⅞	24	—⅜
Hees.wt	200	$14¼	14¼	14¼	—⅛
Helix.Circ	1500	270	270	270	—5
Hemlo	12350	$25⅜	24¾	24¾	—½
Heroux	1500	$10⅜	10¼	10¼	
H.Brook	5500	$9½	9⅛	9⅜	+⅜
H.Brook.w	3000	360	360	360	
Hubbard	13000	200	200	200	
Hypocrat	8300	186	186	186	—9

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fGrIdeal.a	250	$7¾	7¾	7¾	
Ideal Mtl	3025	375	365	365	—10
Imasco.ltd	25365	$33	31½	31⅝	—1⅜
Imp Mtls	5200	130	125	128	+1
Imp Oil A	15641	$77	76	76⅝	+1½
Impertex	500	120	120	120	
Impertx.w	z250	31	31	31	+1
Inco Ltd	30493	$30¼	29⅞	30	—⅜
Indal	200	$12	12	12	+¼
IFX 2000	2100	350	345	350	
Innopac	13900	$12⅛	12	12⅛	
Innotech	5200	340	340	340	—5
IBM	160	$200¾	200¾	200¾	—2¼
Int Epitek	z98	285	285	285	+25
Inter Pipe	85400	$49⅜	49¼	49¼	—1
Inverness	1000	$6¼	6¼	6¼	+¼
IPL INC	700	$6	5⅞	6	+⅛
fIvaco A	12150	$16⅝	16	16½	+⅜
Ivaco B	1000	$16½	16½	16½	+½
Ivaco.sr4	200	$33¼	33¼	33¼	+¼
Ivaco Wts	1230	295	275	275	—5
Ivaco.sr1	100	$24	24	24	+¼
Janock	55300	$24½	24⅛	24⅛	—⅜
fJean.Ct.A	5200	$8⅝	8½	8½	+⅛
fJrny End	5850	$10⅜	10¼	10¼	—⅛

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	3300	$10⅝	10½	10⅝	+¼
Kaufel.B	6415	$10⅝	10⅛	10⅝	+⅜
fKaufl.wB	300	145	145	145	+4
Kiena	1180	$19⅝	19½	19⅝	+⅛
Labatt	27760	$27⅞	27⅛	27⅛	—⅛
LaconaRp	1000	$20¾	20¾	20¾	+¼
Lac Min	54946	$15⅝	15¼	15¼	+⅛
Lacroix	400	195	195	195	
LafargeCo	1000	$20¼	20⅛	20⅛	—⅝
Laidlaw A	z25	$21⅝	21⅝	21⅝	
fLcidlw B	26350	$21⅛	20¾	20⅞	—⅛
Laur.Mutl	200	$25¾	25¾	25¾	+⅛
Lambert	1200	175	175	175	
LamSo.inc	13200	365	345	365	+15
LapVer	2550	410	400	400	
fLasond.a	200	410	410	410	—25
fLasnd.Wt	z100	80	80	80	—5
LavalInd	5250	$7	7	7	+⅛
fLaVrdy a	2000	105	105	105	—10
fLMGL.A	13000	$18⅛	18	18⅛	+⅛
Leader M.	5850	190	190	190	—10
Leroux	900	415	415	415	+10
LBL.inc	2500	188	188	188	+18
LBL.inc.w	z1050	45	40	41	+1
fLevesq.a	33675	$8⅞	8⅝	8⅞	
fLGS.A	3050	285	270	270	—25
LGS.Wa	z625	60	60	60	
Loblaw	2400	$14	13¾	13⅞	—⅜
Loewen	1600	$12	12	12	—¼
Log.G.Inl	1970	405	400	400	—10
Logis.Clb	900	$7⅜	7¼	7⅜	—¼
Lonvest	1200	$19¾	19½	19¾	
Lonvest.w	1650	165	150	150	—20
Lou.gld.W	1000	345	340	345	—15
Louvem	15700	300	290	296	—14
LouvmWt3	1000	56	56	56	
Louvm.pr	6700	440	430	430	+5

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Maax	4500	235	230	230	—5
Mclean X	2000	$22⅜	22⅜	22⅜	—⅛
McM Bldl	13192	$31½	30½	30½	
McMil.p10	240	$24¼	24¼	24¼	—⅛
Macvro	1700	375	375	375	—5
MntbaP.p	3500	$25¾	25¾	25¾	—⅛
C Marconi	1300	$20½	20⅜	20⅜	—¼
Marit El	200	$11½	11½	11½	+¼
fMarit Tel	150	$15	15	15	
MarStelA	11000	495	485	495	+20
MarStelB	11000	495	485	495	+45
Matco	800	215	210	210	
Mavtech	1100	$6¾	6½	6¾	+¼
Mcintyre	1650	$60	60	60	
McNeil M	3600	$5⅝	5⅜	5½	
M Corp	2930	$12⅞	12⅝	12¾	+⅛
Memotec	18790	$17⅞	17⅝	17¾	—⅛
Memo.Wt	475	$27⅜	26¾	27⅜	—⅛
fMeston	500	$6½	6½	6½	
fMetroR.A	2123	$8¼	8	8¼	
MICC Inv	1200	$14¼	14¼	14¼	
M.Tempus	20300	210	205	210	+10
Mtemp.w	4000	55	50	50	
Minnova	2620	$31	31	31	+⅜
fMiron.A	7350	$9⅝	9¼	9⅝	+⅜
Miron.Wt	19600	251	241	245	—10
Mitchell B	500	$24½	24½	24½	+½
Mitel.Corp	2100	$5½	5½	5½	
fMolson A	4973	$24⅞	24⅝	24⅝	—¼
Montco	46100	460	450	450	+10
MTrustco	201950	$15¾	15½	15¾	+⅛
Mtsco.p.6	1000	$22½	22½	22½	—¾
Moore	22450	$31⅞	31½	31½	—⅛
MRRM	200	$51	51	51	
Mbnc.cap	2000	$10⅝	10¼	10¼	—⅝
fMultidv.A	3400	140	130	140	
Multidv.B	2000	160	150	150	—10
Multidv.w	4700	20	20	20	
Muscocho	8150	$5½	5¼	5⅜	+⅛
Nabisco L	250	$37½	37½	37½	+½
N.Pagette	17630	$9⅞	9⅛	9⅞	+⅝
Nautilus	5600	135	130	135	
Nautilus.w	1800	29	29	29	—1
fNesbitt.A	100	$22	22	22	+⅛
Neti Tech	1900	165	165	165	
NfldLiht.A	1910	$19⅝	19	19¼	+¼
NewTel	z10	$16⅝	16⅝	16⅝	
Noramco	10000	$11⅝	11⅝	11⅝	
Noramc.W	16600	485	470	485	+15
Nor.Forst	47025	$26½	26	26	
Noranda	63030	$35¼	34¾	34⅞	—⅜
Noran.7.75	1000	$41¼	41¼	41¼	—¼
Norcen.En	2003	$24⅜	23½	23½	—¾
fNoreNv	303	$21	21	21	—⅛
fNormckA	4480	$5⅞	5⅝	5¾	—⅛
NormickB	130	$6⅛	6⅛	6⅛	
Nor.can.O	2200	$23½	23¼	23¼	—¼
NC oil.sr7	400	$24¾	24¾	24¾	+¼

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Northgate	500	$8⅞	8⅞	8⅞	—½
fNova Al	61318	$11½	11¼	11⅜	+⅛
Novatron	8400	345	345	345	
Noverco	15245	$12⅜	12⅛	12¼	
Oakwood	1500	360	360	360	—15
fOakwdA	4500	200	195	195	—6
Ocelot A	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+⅛
OE INC	1500	$12¼	12	12¼	+¼
Ogivar	48575	365	335	335	—15
Olco.A	6240	274	260	274	+7
Olco.W	2350	31	31	31	—5
fOnexCorp	6700	$15⅛	15	15	—⅛
fONP	200	$9	9	9	
fOsha A	62100	$21⅜	21⅜	21⅜	—⅜
Pancdn.Pt	975	$30⅛	30¼	30¼	—⅜
Pantoram	12000	335	335	335	
Paperbord	500	$11⅜	11¾	11¾	—½
Parmnt.A	8000	375	350	375	—5
Pathonic.a	7540	$7¼	7	7	
P.Martin	1100	430	430	430	
Peerless	3100	$9	8⅝	8⅝	—⅜
Perkins.P	2750	$9⅝	9⅝	9⅝	
PGF—II	5863	$9⅝	9¼	9¼	
fPerry.B	5150	390	365	365	—15
Perry.W	2150	114	110	110	—5
Pet Sun	7800	295	285	295	
Pt.Sun.srl	3000	285	285	285	
Pt.Sun.w	z600	85	85	85	
Pla.Dome	65169	$25⅛	24¾	25	+⅛
Pla.D.wt.d	6500	$8⅞	8⅝	8⅝	—⅛
Pla.D.wt.p	8550	$21¾	21¼	21¼	—⅛
Plastibec	7200	270	255	270	+10
fPowr Cr	65453	$16⅝	15⅞	15⅞	—¾
Power.Fin	6200	$17	16½	16½	—½
Prefac	5100	$7	6¾	7	+¼
fPremdor	100	$6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Pr.Choix.a	1900	$6	5	6	+½
Promatek	5000	210	190	190	—20
Provigo	22450	$10½	10⅜	10⅜	—⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuebecoA	5335	$19½	19¼	19½	
fQuebecoB	2390	$18½	18¼	18¼	—⅛
fQuebcWb	10620	345	335	335	—5
Que Tel	3600	$13⅞	13⅝	13⅝	+⅛
Q—Vest U	500	$6¾	6¾	6¾	
Redpath	6420	$10⅞	10⅞	10⅞	
fReitmn A	11000	$22	22	22	
fRepap	14050	$19¼	18⅞	18⅞	
R.Piche	2700	260	260	260	
R.Piche.W	2100	26	26	26	
Rio.Algom	500	$23⅛	23⅛	23⅛	+⅛
Robin Intr	2000	360	340	360	+20
Roctest	5000	180	175	175	—5
RogersC.A	1000	$25½	25½	25½	—½
fRogerC.B	5300	$25¾	25½	25½	—¼
Rogr.Pr.A	2000	$39⅛	38¾	38¾	—⅜
fRollnd A	2400	$14⅛	14	14	—⅛
Royal.Lpg	1700	$11⅜	11	11	—½
fRyTrco.A	1000	$16¼	16¼	16¼	+¼
RTrst G.tl	3700	$23	22⅞	22⅞	+¼
Rovex.gld	38791	$8¼	7⅞	7¾	—⅛
Rovx PrA	z153	$9¼	9⅛	9⅛	—⅞
Rovex.WT	21426	$5⅞	5⅛	5⅛	—⅜
RovexWtA	3700	335	315	315	—15
Ry.Fin.A	200	$23½	23½	23½	
Ryll.F.pr	200	$23¾	23¾	23¾	—⅛

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
San Fran	500	$6⅞	6⅞	6⅞	
SaniGes.w	500	40	40	40	
Sanivan	3800	$5¾	5⅜	5¾	+½
Sanivn.Wt	2400	22	22	22	—4
Saskoil	3607	$8½	8½	8½	—¼
SasOil.7.25	1314	$10½	10⅜	10⅜	—⅛
Satrn.Disa	3000	275	270	270	—5
StrnDsa.W	1750	40	40	40	
Sceptre	21200	$5½	5¼	5⅜	—¼
Scept 7p	200	$17½	17½	17½	+⅛
ScotYork	200	285	285	285	+5
Scot.paper	2800	$18⅜	18	18⅛	+⅛
fScott Hos	3000	$12⅝	12⅝	12⅝	
Seabrit.A	6900	$10½	10½	10½	
Seagram	132500	$100⅝	97⅜	97⅜	—3
Sears Can	4500	$11⅜	11¼	11⅜	—⅛
fSelkirk A	5000	$25⅞	25⅞	25⅞	
Selkirk.wt	1000	$9	9	9	
S.T.I.	8600	294	275	275	+20
Shell Can	7030	$46⅞	46⅜	46½	+½
Shermag	800	$5⅛	5	5⅛	+⅛
Shirmax	1250	200	196	200	
SHL Syst	140	$30⅞	30⅞	30⅞	—⅜
Sico	2235	$17½	17¼	17¼	—¼
S—Beaud.	3950	410	385	410	+25
S.Lemaire	6800	190	180	190	—10
Sintra	z80	$26⅜	26⅜	26⅜	—⅛
fSNC	2500	$12	11¾	11¾	—¼
fSocanavA	11700	$6	5¾	5¾	—⅜
SocanavW	3300	250	240	240	—15
SEEvld'or	500	$5¼	5¼	5¼	+⅛
fSodrcanA	1000	$5¼	5⅛	5¼	+¼
Sodisco	2550	$9⅜	8⅞	9⅛	—⅛
Soficorp	23150	400	390	390	—5
Southam	2300	$23	22⅞	22⅞	+⅛
Sportscn	25425	$7¼	6⅞	7	—¼
SR.telcom	4350	$6¼	6	6	
Stnd.Etac	400	$7⅜	7⅜	7⅜	—⅛
fSteinb A	6000	$39	37½	37½	—1¼
Stnbrg.Srl	6800	320	320	320	—5
Stbg Pr D	37000	$26⅜	26¼	26⅜	+⅜
Stelco A	1740	$27¼	26⅞	26⅞	+⅛
Stel 1.94	3900	$24	23¾	23¾	—⅛
fCimStL.a	41500	$15	14¾	15	+⅛
Sullvn.Min	1725	$7⅜	7¼	7⅜	
Sumabus	5075	$8¼	8	8⅛	—⅛
SumnerSp	1200	360	360	360	
SynergisW	100	185	185	185	—25
Systerm	7700	150	135	150	+10
Taurus.A	9160	$5⅝	5⅜	5⅜	—¼
TCC Bev	900	$8⅜	8¼	8⅜	
Teck A	6000	$44	42	42¼	—1⅞
fTeck B	26016	$47	44½	44½	—2
Teck.Wb	15950	$20	18	18	—1¼
Teck.SerF	6650	$68⅛	65¼	65¼	—3
Tecrad	3600	370	360	360	—10
Tee.com	6800	460	440	450	—10
fTmedia.A	500	$5½	5½	5½	+⅛
Tembec.A	35216	$9⅛	8⅞	9⅛	+⅛
fTerNoir.a	3500	100	80	90	
Texaco	46350	$36½	35½	35½	—⅞
Thomsn A	3050	$29⅛	28½	29	—1
Timinco	2000	385	385	385	+10
Tolgeco	2000	375	375	375	+5
Tor.dm.bk	13248	$31⅛	30¼	30¼	—¾
fTorstr B	2300	$34⅜	34	34¼	+¼
Total Pete	1400	$25¼	25¼	25¼	+¼
Totec	2500	270	265	265	—5
Totec.w.B	4000	10	9	10	
Totec.W	5500	26	25	25	
TAIRs.prB	3116	$24⅛	24⅞	24⅞	
TAIRs.prC	1000	$25	25	25	
TrAlta A	45600	$28¼	27½	27½	—¾
TrAlta wt	3400	$6	5⅛	5⅛	—1
TrnsAlta.9	1000	$26⅛	26⅛	26⅛	+⅛
GrTransat	7000	221	216	216	—4
TrCan Pl	84598	$17½	17¼	17⅜	+¼
TrCan.w	2200	260	260	260	+10
TrCan pre	200	$51⅛	51⅛	51⅛	+⅛
fTransit	1400	$5¾	5½	5¾	+⅛
Trs mount	1400	$16⅜	16⅜	16⅜	+⅛
Tridel Ent	500	$11	11	11	
Trillium T	250	345	345	345	—5
Trilon Fin	4159	$18⅛	18⅛	18⅛	+⅛
Trilon Sr2	3000	$100	100	100	
Trilon.w.c	2575	$13⅜	13	13	—⅜
Trimac	8800	460	440	450	+10
Trit.Cdo.R	100	365	365	365	
Triton	1650	240	240	240	—5
fTrizec A	2220	$30⅞	30½	30¾	+⅛
Trizec B	z20	$33¾	33¾	33¾	+¼
Trust Gen	4666	$9⅜	9⅛	9⅜	+¼
TrGen.pA	700	$23½	23½	23½	—¼
fTurbo Rs	4500	84	82	82	—1

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.in.A	2125	$16¼	16⅛	16¼	+⅛
Ultrmar	3934	$6½	6⅜	6⅜	—⅛
Unican.A	800	$12¾	12½	12¾	+⅛
fUnican.B	1100	$12¼	12¼	12¼	
Uniges A	100	$6½	6½	6½	
fUnigs B	9350	$5¾	5½	5½	
UnigesprA	1550	$11⅛	11⅛	11⅛	
UnigesprB	1000	$9⅞	9⅞	9⅞	+⅛
fUniges.W	13730	99	91	98	+3
Union.Ent	500	$10½	10½	10½	+⅛
Uni—Selct	4770	$6	5¾	6	+¼
Univ Exp	900	155	150	155	+5
US.Stl.cdn	740	$24⅝	24½	24½	—⅜
Val Royal	800	$8⅞	8⅝	8⅝	—⅛
fV.Houtte	29350	345	340	340	—20
V.Hout.w	2050	80	80	80	—8
Varity Co.	11358	385	380	385	—5
VarityPrA	300	$27¾	27½	27½	—1
Venmar	600	230	230	230	—5
fVideotron	4890	$14⅛	14	14	—⅛
fVisiontr.a	8400	114	110	110	+1
Visiontr.w	2000	35	35	35	
Visway	2500	$6⅜	6⅜	6⅜	+¼
Visway.wt	10400	5	5	5	+½
Vittforge	18400	200	200	200	
Volcano	6300	460	460	460	—10

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fWaterbrd	100	$19¼	19¼	19¼	+¼
Walwyn	1783	$9¼	9	9	—¼
Wcst Trn	10400	$17⅜	17¼	17⅜	+⅛
Weston	10100	$39½	38¾	38¾	—1¼
Wise Wt.a	4500	45	40	40	—5
fWise.A	4100	315	310	310	+10
Woodward	980	$7⅜	7¼	7⅜	+¼
WrldEg.A	300	$9⅞	9¾	9¾	+¼
Wrld wt.B	1100	172	167	167	+1
Total Sales:	4,954,144				

2

Traded In US Funds

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IBM	2000	$154⅛	154	154⅛	+3⅜
Total Sales:	2,000				

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bcshare.r	3600	$9½	9	9	—¾
B Corp r	7450	$9¾	9⅝	9⅝	—⅛
FalLtee.Ir	4400	$10⅞	10½	10⅝	—⅜
Flet.Can r	800	$16½	16½	16½	+⅛
F.Europ.r	3200	425	410	425	
Ry.Fin.Ir	1000	$9½	9¼	9¼	—¾
Total Sales:	20,450				

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	36850	200	193	200	
Abcou.p.A	1075	$9⅞	9¾	9¾	
Abermin	2000	185	180	185	+5
Ab.Met	60915	18½	17	18½	
AbitibiRes	48838	25	24	25	
Achates	14200	83	81	81	+1
Anodor	46400	110	105	105	—5
Arbor	700	300	300	300	
Aster.A	4000	46	46	46	
Audrey	13343	485	475	485	+5
Augmitto	2436	200	200	200	—5
Aumine	6000	$6⅜	6¼	6⅜	—⅜
Aunore	4700	280	270	275	
Aunore.wt	9750	21	21	21	
Aur Res	2600	$10½	10	10¼	+¼
Borexor	4530	95	95	95	
Beaucp.r	1000	151	151	151	+1
Beaufield	23100	262	245	245	—17
Boralex.A	5000	42	42	42	+1
Bruneau	55325	51	48	48	—3
Cache.Or	5902	35½	34	34	—1
Cache Ex	2000	88	83	83	—2
Chabela	34600	135	131	131	—4
Denn'Or	23850	77	75	75	—2
D'Or Val	3940	350	330	350	+25
Dufresnoy	33500	164	151	151	—13
Dumagmi	2000	$12⅞	12⅞	12⅞	
Dumont	6500	35	35	35	—1
EasternM	2419	70	70	70	—5
Eider.Cl.A	51659	79	76	76	—3
Essor	22500	240	229	229	—10
Fairlady	4000	47	47	47	
Farboro	20000	43	42	42	—1
Forbex	7200	109	106	106	—2
Freewest	15800	270	260	265	+5
Gallant.Gl	11500	48	47	47	
G.Briar	4000	25	25	25	—½
Gdn Day	1500	90	90	90	+4
Gdn.D.wa	90000	7	7	7	+½
Gdn.D.wb	59000	15	13½	13½	—2½
Gln.Group	14600	109	104	105	+2

Suite à la page 20

TORONTO (suite)

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Revnu B f	89529	315	310	310	
Rio Algom	33230	$23¼	22¾	22¾	—½
Rio Alto o	5000	108	105	108	—2
Rio Alto w	2000	36	36	36	
Robin Int	2500	360	350	360	+35
Roddy f	3800	410	410	410	
Rogers A	680	$26	26	26	
Rogers B f	27752	$25¾	25⅜	25½	—¼
Rogers p	1100	$39¼	38¾	38¾	—¾
Rolland A f	1600	$14	14	14	
Roman	800	$14¼	14¼	14¼	+⅛
Rouyn R o	3150	$7	6¾	6⅞	
Roxmark o	32100	59	55	55	
Royal Bnk	267148	$32⅛	31⅛	31½	—⅝
Ry Bk 1.88	2250	$21¾	21⅜	21⅜	—⅛
Ry Bk 2.75	53250	$31⅜	31⅜	31⅜	
Ry Bk 1.45	3600	$17¼	17⅛	17⅛	
Ry Bk w	172650	145	120	130	—5
Ryl Gld o	6700	105	95	100	—4
Ry Lepg L	749	$11¼	11¼	11¼	—¼
Ryl T & M	300	$11	11	11	
RyTrco A	26149	$16⅜	16	16⅛	—⅛
RyTrco B	100	$16¾	16¾	16¾	+⅜
RyTrco C p	z50	$26⅞	26⅞	26⅞	
RyTrco G p	2300	$22¾	22½	22½	
Royex	1206412	$8¼	7⅜	7¾	—¼
Royex A	14432	$9¾	9	9¼	—¼
Royex B p	23900	$26¾	26¼	26½	—¼
Royex C p	25900	$28¼	27¼	27¼	—¾
Royex w	324611	$5¾	5⅛	5⅛	—⅜
Royex w A	35200	340	315	320	—20

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SM Photo o	5000	80	80	80	
SM Phot u	750	30	30	30	+5
SDC Svd o	3278	84	84	84	—1
SHL Systm	4310	$31⅞	30	30	—1⅞
SNC A f	700	$12	12	12	
SR Telcom	100	$6¼	6¼	6¼	+¼
St Andrw o	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+⅛
St Clair Af	3700	$7½	7½	7½	
StL CemA f	7800	$15	14¾	14⅞	+⅛
Samul MT w	500	465	465	465	—5
Santa M o	48600	58	51	53	+2
Saskoil	600	$8¼	8½	8½	
Saskoil A p	1300	$10½	10½	10½	—⅛
Sce Inv Af	500	$15	15	15	
Sceptre R	47070	$5⅝	5¼	5⅜	
Scptr Deb	see below				
Scptr R 7	750	$17⅞	17½	17½	—⅛
Scptr R 8½	4645	$19½	19	19½	+⅜
Scptr Dep	24800	$5⅛	5	5	—⅛
Shnidr A f	100	$25	25	25	—½
Scintilor o	143890	$5⅞	455	5⅛	—⅜
Scintrex	5200	$8⅝	8½	8½	—⅜
Scot Paper	2100	$18	18	18	
Scot York	4000	290	280	280	—5
Scotts f	2800	$12⅜	12½	12½	—⅛
Scurry Rn	z46	$20⅞	20⅞	20⅞	
Sebrght E	o37900	$5⅛	490	5⅛	
Seabrt E w	3700	285	280	280	—5
Sebrt R Ao	8649	$10⅝	10½	10½	
Seagram	81175	$100⅝	97	97	—3⅝
Sears Can	42803	$11½	11¼	11⅜	—⅛
Selkirk A f	45800	$26	25¾	25⅞	
Selkirk w	4100	$9¼	9	9	—¼
Sensormat	500	365	365	365	+5
Shell Can	120078	$47	46¼	46½	+½
Shltr OG o	12500	32	31	32	
Sherrgold	8100	455	450	450	—10
Sherrgold w	3000	355	355	355	—10
Sherritt	1800	$6¼	6⅛	6⅛	
Sigma	400	$19¾	19¾	19¾	—¼
Signtech	850	$7⅝	7⅝	7⅝	
Sikaman o	1100	$6½	6¼	6¼	—½
Siltronic	z200	51	51	51	
Silversid o	9200	200	200	200	+2
Silverton	25500	310	300	310	+20
Simco Eri	7600	$12¼	12¼	12¼	
Slater B f	200	$7⅝	7⅝	7⅝	
Slocan F	18200	$15½	15¼	15¼	—⅛
Socnav A f	3100	$6	6	6	—⅛
Sonor I A p	100	$5	5	5	+½
Sonora o	36100	$11⅜	11⅛	11⅜	+⅛
Southam	39300	$23	22¾	23	+⅜
Spar Aero f	5660	$19⅞	19⅝	19⅝	—¼
Sparton o	29000	27	24	27	+4½
Stan Wst o	500	$5¾	5¾	5¾	+⅛
Std Etac	200	$7⅜	7⅜	7⅜	—⅛
Starrex o	6400	350	335	335	—5
States Ex	o34500	65	65	65	+5
State Ex r	105100	7	5	6	
Steinbg A f	1420	$38¾	37½	37½	—¾
Stnbg 29375	1600	$26¼	26¼	26¼	+¼
Stelco A	120798	$27½	26½	26½	—¼
Stelco C p	11375	$24	23¾	23¾	
Stelco E p	1000	$26½	26½	26½	
Sterivet	1000	350	350	350	
Stewart Ik	o13000	280	271	275	+5
Stewart w	7500	225	220	225	+5
Strhcona	z300	60	60	60	
Strathn A f	1500	95	95	95	
Stroud o	7000	96	94	94	—3
Stuart D A	170	$36	36	36	
Sulivan	2570	$7¼	7¼	7¼	
Summit R	4642	$8⅝	8⅜	8⅜	+⅛
Sun Ice Ltd	1000	$7	7	7	
Sunburst o	5500	26	25	25	—3
Suncor pr	600	$24¼	24⅛	24⅛	+⅛
Synrgst A	2000	$8⅛	8⅛	8⅛	
Synrgst w	100	190	190	190	
Synaold n	26116	485	475	475	
T H Res	84000	245	235	244	+7
TBM NT	96700	$8	7⅝	7⅝	—⅜
TBM NT p	25800	$26	25¾	25¾	—½
TCC Bev	37550	$8⅝	8¼	8⅜	
Tarragon O	16000	138	131	138	+1
Taurus A	2000	$5½	5½	5½	
Teck Cor A	6409	$44½	41½	41½	—2⅜
Teck B f	191269	$47¼	44½	44⅜	—2
Teck F p	5386	$68½	65	65	—3
Teck B w	81900	$20¼	18	18	—1
Tecsyn f	2100	$5½	5½	5½	—¼
Tee Comm o	3500	465	450	450	
Tmedia A f	300	$5½	5½	5½	
Temagmi	9600	25	21	22	+2
Tembec A	21030	$9	9	9	+⅛
Terra Mn o	8513	180	175	175	—8
Terramar o	10000	68	65	68	+8
Teratech o	26500	36	34	34	—2
Tex Can	19897	$36¼	35½	35½	—⅞
Thom N A	540900	$29¾	28½	29⅛	—1⅛
Tiber	1325	370	360	360	—20
Time Air	500	$8⅛	8½	8½	
Timinco	4500	390	385	385	+15
Tintina o	1000	75	75	75	
Tiverton o	27800	55	52	54	+2
Tor Cal o	30000	48	42	48	+4
Tor Dm Bk	303393	$31¼	30	30¼	—¾
TD Bk 2.375	2600	$25½	25½	25½	
Tor Sun	800	$23⅜	23½	23½	—⅛
Torstar B f	29825	$34½	34	34¼	+⅛
Torstar 170	300	$69	69	69	+3
Totl Eriksn	62400	490	480	480	—20
Total Pet	19600	$25¼	25⅛	25⅛	—⅛
Total PA p	225	$42½	42	42	—⅛
Trader R o	4500	148	145	145	—5
Traders A f	z9	$64	64	64	
Trader B p	200	$25½	25½	25½	
Trade 7½ p	z5	$41⅜	41⅜	41⅜	
Tr C Glass	500	$13¾	13¾	13¾	—½
Trans Dom	8500	150	140	140	
Trns Mt	650	$16½	16⅜	16½	
TrAlt R pC	4100	$25	25	25	
TrnAlta UA	63170	$28⅜	27½	27½	—¾
TrAlta 7	z50	$87¼	87¼	87¼	
TrAlt 12½	2880	$27⅞	27⅞	27⅞	
TrAlt 9	1000	$26⅛	26	26⅛	+⅛
TrAlt 8.40	2100	$25½	25½	25½	
TrAlta 7.08	1100	$24	24	24	—¼
TrAlt w	20517	$6	5¼	5¼	—⅝
TrCan PL	127863	$17½	17¼	17⅜	+¼
TrP 2.80 p	1000	$36	35	36	+¼
TrP 1st H	400	$50½	50½	50½	
TrP 1st I	800	$49	49	49	—⅜
TrP 1st J	100	$49	49	49	—1
TrP w	1900	257	255	257	+2
Trpac Res	o20000	26	24	24	—1
Tree Island	4700	$14¼	14	14	—⅜
Tri Line	3500	$6⅜	6⅜	6⅜	—⅛
Tri Line w	3000	9	5	5	—4
Tri Pwr o	57000	26	25	25½	—½
Tridel Ent	1200	$11	10¾	11	—½
Trident f	2700	$11½	11¼	11⅜	—⅛
Trilium o	1600	346	340	340	—5
Trilogy	3018	140	140	140	—5
Trilon A	87372	$18⅛	18	18	—⅛
Trlon Fin I	1500	$21½	21½	21½	
Trlon Fin II	1600	$22½	22½	22½	
Trilon A w	12700	$13⅜	12⅞	12⅞	—½
Trimac	4620	450	435	450	+10
Trimac 9.12	100	$23½	23½	23½	—½
Trinity Res	11150	88	81	81	—7
Trpl Crn E	6700	135	135	135	
Triton Can	3983	370	360	365	+5
Triton C A	200	$18½	18½	18½	+⅛
Trizec A f	23300	$31	30⅞	31	+½
Trizec B	27550	$33¼	33	33	—½
Trizec 3 p	1072	$9¾	9¾	9¾	
Trizec 4 p	500	$23¾	23⅝	23¾	+⅛
Trizec 6 p	4500	$22⅛	22	22	
Tudor o	47000	425	395	410	+10
Turbo	52930	84	81	81	—3
Tut Ent o	500	17	17	17	—1
Twin RB f	509	150	150	150	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP A f	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+¼
ULS Cap p	2900	$25¼	25⅛	25¼	+⅛
Ulster P o	63443	310	300	300	—5
Ultmr C 1p	1400	$25½	25½	25½	
Ultmar plc	804	$6⅜	6⅜	6⅜	—⅛
Unican A	1000	$12½	12½	12½	
Unican B f	4500	$12¼	12¼	12¼	
Unicorp A f	1560	$7¾	7¾	7¾	—⅛
Unicorp B	500	$8½	8½	8½	
Unicorp 117	1550	$12	11¾	12	
Unigsco 1 p	200	$11	11	11	—⅛
Unigsco 2 p	2300	$9⅞	9⅞	9⅞	
Ungsco B w	1700	95	93	95	—1
Un Carbid	1000	$16¼	16¼	16¼	
U Entprise	34510	$10½	10⅜	10½	
UGas 5½	z25	$35½	35½	35½	
U Conso	4300	107	100	100	
Un Corp	114	$49½	49½	49½	+2
U Keno	950	$12⅞	12⅝	12⅞	+⅜
Un Reef o	44100	210	196	196	—15
US Prc Mo	500	180	180	180	+5
US Steel 1p	3600	$24¾	24½	24½	—½
Utilicorp	200	$22¾	22¾	22¾	—¼
VGM Cap	z20	400	400	400	
VS Serv	z90	$15¾	15¾	15¾	
Value Inv	2100	$10⅛	9¾	10	—⅛
Value p	1200	$25⅛	25	25	
Value w	19950	100	90	90	—10
Van Der	1800	$7	7	7	—⅛
Varity C	173673	395	375	375	—15
Varity A p	2800	$28¼	27½	27½	—¾
Varity w	43000	88	76	76	—12
Vedron o	12200	400	365	385	+20
Ventech o	3480	$6	5⅞	6	+⅛
V Hom Af	360	$8	8	8	+⅛
Vicery R o	10500	$19⅝	19	19⅛	+⅛
Videotrn f	400	$14	14	14	—¼
Viner A f	117500	425	410	420	
Vior Minr o	4000	273	268	273	—7
Visway	500	$6¼	6¼	6¼	
Vulcan Pac	12200	280	275	276	—9

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	1100	$10¼	10¼	10¼	
Waddy o	7400	160	150	155	+5
Wafrbord f	12600	$19⅝	19⅛	19⅛	—⅛
Walwyn	10577	$9⅜	9	9	—⅜
Wrdair A f	7200	$13¼	12¼	12¼	—1
Wrdair B	1110	$14⅜	14¼	14¼	—½
Warren o	10100	68	68	68	
Warington	11500	65	61	61	—4
Weldwod	7600	$16	16	16	+¼
Werner D	3500	450	450	450	+10
Wst Frasr	8130	$26½	26	26	—½
Westar A p	3800	$7⅝	7½	7⅝	
Wcoast T	1007500	$17½	17⅛	17¼	+⅛
Wcost 8¼ p	700	$27⅜	27⅛	27⅜	
Wcoast 1 p	1000	$24¾	24¾	24¾	
Wstrn Corp	100	415	415	415	—10
W Corp deb	see below				
Wstrn Gld	o57500	$9¾	9½	9¾	+⅛
Westfield	14375	385	380	385	
Westfort o	43000	40	40	40	
Westley o	1000	70	70	70	—5
Westmin	12200	$11¾	11½	11½	—¼
Westmin p	3800	$23⅛	22¾	22⅞	—⅛
Weston	3653	$40	39	39	—¾
Wharf	24060	$8⅝	8¼	8½	+¼
Wharf w	2200	$5⅜	5⅜	5⅜	+¼
Whim Crk o	3040	490	475	475	—5
Whonok A f	60184	$8½	8	8½	+⅛
Whonok 1 p	1600	$8⅝	8½	8⅝	+⅜
Whonock w	25400	315	290	310	+25
Wilanour o	6500	255	250	250	—10
Wilco o	11000	83	80	80	—4
Wilshir E o	37600	39	38	38	
Win-Eld o	5000	80	80	80	
Winpak	3400	$12½	12½	12½	
Woodwd A	11516	$7⅜	7¼	7⅜	+⅛
WEqite A f	2900	$9⅞	9¾	9¾	—⅛
WEqu II w	600	170	170	170	—2
X Cal o	14000	62	61	61	—3
Xerox Can	1500	$20¾	20¼	20⅜	—⅜
Yorbeu A o	5700	140	137	137	—8
Ykshire 185	900	$19¾	19¾	19¾	
Zavitz	1500	66	66	66	+3

Traded With Acc. Int.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oxf Prop d	310	$80	79½	79½	
Scptr Deb	4420	$102¾	102	102	—½
W Corp deb	125	$94	94	94	

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alied Lyns	r27250	$5⅛	5	5	—⅛
B Corp r	3100	$9⅞	9⅝	9⅝	—⅛
Bancshr r	1400	$9½	9	9	—¾
British G r	800	$36¾	36½	36⅝	—⅛
Flcnbr def	37700	$11⅛	10½	10¾	—¼
Flet CCan	r33700	$16⅝	16⅝	16⅝	
RY Fin r	2700	$9¾	9⅛	9⅛	—¾

Partnership Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Lehndorff	200	$6¾	6¾	6¾	
P Storag 3	350	$14½	14½	14½	
RyLepg C u	200	$24⅝	24⅝	24⅝	

Resale Restricted
Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Income u	3100	$8½	8⅜	8½	—⅛
Clncm 86 u	8020	$8½	8¼	8⅜	
Clncm87u 4750 CTrustun	5300	$8½	8⅛		
FirstPr Tr	u37800	$20	19¾	19¾	—¼
Gord Int u	600	$8	8	8	+⅛
Privatzn u	19900	$9¾	9½	9½	—⅛
Privatzn w	83400	47	32	39	—10
RT Enrgy u	2700	$11	10¾	10¾	—¼

Traded In US Funds

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan B	200	$25⅜	25⅜	25⅜	
Alcan D p	400	$24⅜	24¼	24¼	
Asamera I	1700	$9	9	9	—⅛
C Marconi	5000	$15¾	15⅜	15⅜	—½
C Bath 525	100	$52	52	52	+¼
Dickensn	200	$10	10	10	—¼
Gulf Res	1000	$17¾	17¾	17¾	
Imp Oil	2000	$58½	58¼	58¼	
IBM	3800	$154⅞	152⅛	152⅛	—3⅞
Nat Bk 6	1425	$29	28⅞	29	+⅛
Osbn Chap o	5000	475	475	475	+25
PBech B of	100	$5	5	5	
RyTrco D p	600	$26	26	26	
Tex Can	4000	$27½	27½	27½	+⅛

OPTIONS

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite à la page 20

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS

Suite de la page 19

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Ranar	Oc 9	1	4	4	1901
Ranar	Oc 9 P	190	210	145	5
RoyBK	Ja 30	260	290	310	112
RoyBK	Ja 30 P	75	85	55	44
RoyBK	Ja 35 P	$3½	$3¾	295	337
RoyBK	Ja 37½	10	25	30	591
RoyBK	Ja 37½P	$6	$6½		
RoyBK	Ap 30	315	355	390	13
RoyBK	Ap 35	100	115	115	195
RoyBK	Ap 35 P	$3¾	$4¼	$2¾	10
RoyBK	Ap 37½	50	75	65	288
RoyBK	Ap 37½P	$6⅛	$6⅝		
RoyBK	Oc 30	160	185	220	20
RoyBK	Oc 30 P	5	30		
RoyBK	Oc 35	4	8	3	2252
RoyBK	Oc 37½	2	5	2	3131
RoyBK	Oc 37½P	$5¾	$6¼	$3¼	6
RoyBK	Oc 40	1	3	10	460
RoyBK	Oc 40 P	$8¼	$8¾	440	
RoyBK	Nv 30	195	220		
RoyBK	Nv 30 P	35	60		
RoyBK	Nv 32½P	130	140	120	347
RoyBK	Nv 35	5	30	25	100
RoyBK	Nv 35 P	$3½	$4		
RoyTst	Mr 15	160	175	155	10
RoyTst	Mr 15 P	25	50		
RoyTst	Mr 17½	40	65	85	111
RoyTst	Mr 17½P	155	180		
RoyTst	Mr 20	5	30		
RoyTst	Mr 20 P	380	430		
RoyTst	Jn 15	170	195		
RoyTst	Jn 15 P	65	90		
RoyTst	Jn 17½	60	85		
RoyTst	Jn 17½P	180	205		
RoyTst	Dc 16¼	40	65		
RoyTst	Dc 16¼P	50	75		20
RoyTst	Dc 17½	10	35	25	84
RoyTst	Dc 17½P	140	165		
RoyTst	Dc 18¾	5	25	75	90
RoyTst	Dc 18¾P	255	305		
RoyTst	Dc 20	1	25		
RoyTst	Dc 20 P	380	430		

S T

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Sears	Fb 10	165	180	180	248
Sears	Fb 10 P	15	30	35	40
Sears	Fb 15	15	25	30	50
Sears	Fb 15 P	$3¾	390		
Sears	My 10 P	35	45	40	20
Sears	My 12½P	145	160	125	20
Sears	My 15	40	50		
Sears	My 15 P	385	405		
Sears	Nv 10	140	165	230	182
Sears	Nv 10 P	5	20	20	160
Sears	Nv 12½	20	30	30	3903
Sears	Nv 15	5	10	10	105
Sears	Nv 15 P	365	380	310	3
Shell C	Fb 42½	$6½	$7		
Shell C	Fb 42½P	130	155	145	22
Shell C	Fb 45	$4¾	$5¼	$4	73
Shell C	Fb 45 P	210	260	$2¾	18
Shell C	Fb 47½	$3½	$4	310	73
Shell C	Fb 47½P	$3¼	$3¾	$4½	100
Shell C	Fb 50	215	$2¼	210	30
Shell C	Fb 50 P	$4	$4½	$5¾	8
Shell C	Fb 52½	140	165	$2	40
Shell C	Fb 52½P	$6½	$7		
Shell C	My 42½	$7	$7½		
Shell C	My 42½P	160	185	175	10
Shell C	My 45	$5¾	$6¼		
Shell C	My 45 P	$2½	$3		
Shell C	My 47½	$4¾	$5¼		
Shell C	My 47½P	$3½	$4	$4	10
Shell C	Oc 42½	390	440	$3½	25
Shell C	Oc 42½P	1	25	50	10
Shell C	Oc 45 P	15	40	75	18
Shell C	Oc 47½P	125	150	$3	5
Shell C	Oc 50	5	30	100	180
Shell C	Oc 50 P	$3½	$4		
Shell C	Nv 37½	$9	$9½	$12¾	12
Shell C	Nv 37½P	1	25	110	21
Shell C	Nv 40 P	25	40	20	40
Shell C	Nv 42½	$5	$5½	$4½	26
Shell C	Nv 47½P	$2	$2½	$3¼	63
Shell C	Nv 50 P	$3¾	$4¼	$4¼	32
Shell C	Nv 52½	25	50	100	121
Shell C	Nv 52½P	$6¼	$6¾		

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Spar	Ja 17½	305	335	$2½	75
Spar	Ja 17½P	50	70	70	151
Spar	Ja 20	170	185	170	251
Spar	Ja 20 P	115	140	125	114
Spar	Ja 22½P	285	320	$3	17
Spar	Ja 25	20	40	45	52
Spar	Ja 25 P	$5¼	$5¾	340	
Spar	Ap 17½	365	$4	315	3
Spar	Ap 17½P	55	75	90	48
Spar	Ap 20	$2¼	$2½	195	40
Spar	Ap 20 P	160	185	160	48
Spar	Ap 22½	130	150	140	76

MONTRÉAL

Suite de la page 18

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
G Knight	2100	$10	9⅞	9⅞	— ½
G.Knigt.W	5750	335	325	325	— 5
Gldn pond	4500	100	96	96	— 6
G.Rock	27000	28½	26	26	
G.RockW	7500	2	2	2	— 1
Golden.rul	5761	$8½	7¾	8½	+ ½
GldnStr	7100	$7	6¾	6¾	+ ¼
Gold Tigr	71000	35	32	33	— 2
Gld.triang	52663	55	50	50	— 1
Goldex ltd	6095	$6	6	6	
Gordex	3400	184	180	181	— 4
Greenstn	2700	$9¼	9	9¼	+ ¼
Halex	47500	70	68	68	— 2
Halex Wt	41000	7	5	5	— 2
Imco	4000	43	43	43	
JAG Mine	11000	55	53	53	— 2
Jordan	8200	110	110	110	— 5
JordanWb	1500	67	67	67	
LaFoss	900	460	455	460	+ 5
LaFosWt	2200	155	150	150	— 8
LaPause	32362	27	25	27	
Ligneris	21300	70	69	70	— 1
LyonLake	6300	235	230	235	+ 5
Macamic	17500	50	47	47	— 3
Maufort	35300	174	169	173	+ 8
Mazarin	53000	83	80	81	+ 1
Messeg	13400	89	86	89	
MessegW	21000	9	7	7	— 2
Mimiska.o	9800	480	460	480	— 5
Minaki	17250	330	320	320	
M.DuNd	30600	52	47	52	+ 2
MonDor	13232	32	29	29	
Moneta	1900	200	195	195	— 20
Moni	3500	171	160	160	— 11
Moni.wt	21000	30	29	29	— 2
Mono.Gold	6300	99	95	95	— 1
Morono	36260	125	109	115	+ 7
MSV cl.A	9333	480	470	480	+ 5
MSV.Wt	2500	132	130	132	+ 7
MSV.WtB	78000	65	58	64	+ 6
N.Pascalis	1050	150	150	150	— 5
Norbeau	7500	38	35	35	+ 1
Normetal	10800	100	92	94	— 6
NAR.met	10300	134	126	127	+ 1
Norwood	26500	57	55	56	
Norwod.w	12480	5	5	5	— 3
Nvb.Cgco	3187	380	380	380	— 5
NovamnW	500	130	130	130	— 10
Oasis Res	63700	170	162	162	— 7
Ojibway	2000	51	51	51	+ 1
Omega	44000	47	35	38	— 9
Onyx Res	32000	41½	40	40	— 3
OrmicoEx	7000	62	62	62	+ 2
Oz	83360	63	51	60	— 3
Parquet	6644	34	31	31	
PerronGld	17293	425	415	420	
Que Coblt	17000	60	58	60	+ 5
Queenstn	100	280	280	280	
Radisson	88600	128	121	126	+ 1
Rambo	43200	147	141	141	— 4
Robex.Wt	2000	35	35	35	
Rogi	4550	330	325	330	
Rogi.wt	3750	260	250	260	
Rouyn.Rs	1700	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Sholia	6500	47	43	47	+ 2
Sphinx.A	13300	$8⅜	7⅞	8	+ ⅛
Stabell Rs	58484	65	62	63	+ 1
StandardG	15600	107	98	98	— 7
St.Genev	120690	$8⅜	8⅛	8⅜	— ⅛
Syngold	3500	490	480	480	+ 10
Talisman	20000	37	36	37	+ 2
Tandem	3884	145	141	141	
Ex.3D	4000	40	40	40	
Tyler	1000	130	130	130	
Valmont	8500	36	35	36	
Vassan	49187	40	36	39	+ 2
Veinor	2000	115	115	115	+ 2
Vior	11031	274	268	271	— 1
W.Q.Mnes	1000	174	174	174	
Wrightbr	2900	165	160	165	
Yorb.CIA	9724	145	138	140	— 5

Total Sales: 2,221,952
6Total Market: 7,298,546
0

INTERNATIONAL DIVISION US$
French companies

Stock	Bid	Ask	1986 High	Low
Lyon.eaux	235	245	210	205
United Kingdom				
Bet Ads	950	$25⅛	25¼	25¼ — ⅛
BET.plc.U	470	490	485	455
Hawley G	265	270	267	260
Others				
pLatona	$44¼	45¼	48⅞	43½

Precious Metal Certificates
Certificates Oz High Low Close

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Spar	Ap 22½P	290	$3¼	340	8
Spar	Oc 17½	215	260	160	21
Spar	Oc 17½P	5	25	50	118
Spar	Oc 20	25	50	50	264
Spar	Oc 20 P	50	65	65	404
Spar	Oc 22½P	$2¾	$3	280	5
Spar	Oc 25	1	15	30	248
Spar	Oc 25 P	$5¼	$5¾	$6¼	
SticoA	Fb 22½	465	490	405	58
SticoA	Fb 22½P	25	45	120	5
SticoA	Fb 25	290	315	270	104
SticoA	Fb 25 P	90	110	140	48
SticoA	Fb 27½	165	185	190	627
SticoA	Fb 27½P	$2	220	215	10
SticoA	Fb 30	80	95	90	635
SticoA	Fb 30 P	355	380	355	5
SticoA	My 25	345	365	$3¼	3
SticoA	My 25 P	125	145	160	135
SticoA	My 27½	220	245	220	105
SticoA	My 27½P	240	260	185	10
SticoA	My 30	130	150	130	15
SticoA	My 30 P	380	405		
SticoA	Nv 22½P	5	25	100	63
SticoA	Nv 25 P	50	55	100	259
SticoA	Nv 27½P	135	155	$2¼	235
SticoA	Nv 30	15	35	20	153
SticoA	Nv 30 P	$3¼	$3½	380	110
Silver	Mr 7 P	10	35		
Silver	Mr 7½	80	100	80	38
Silver	Mr 7½P	35	60	60	10
Silver	Mr 8	60	80	100	110
Silver	Mr 8 P	65	90		
Silver	Mr 8½	45	60	63	85
Silver	Mr 8½P	95	120		
Silver	Mr 9	25	40	70	304
Silver	Mr 9 P	145	170		
Silver	Oc 7	50	75		
Silver	Oc 7 P	1	20		
Silver	Oc 7½	5	20	45	2
Silver	Oc 7½P	5	25		
Silver	Oc 8	1	20	70	13
Silver	Oc 8 P	35	60		
Silver	Nv 7	60	85		
Silver	Nv 7 P	1	25		
Silver	Nv 7½	30	55		
Silver	Nv 7½P	15	25		
Silver	Nv 8	5	30		
Silver	Nv 8 P	45	70		
Silver	Dc 5	255	$2¾	265	170
Silver	Dc 5 P	1	5		
Silver	Dc 5½	210	$2¼	235	482
Silver	Dc 5½P	1	7	15	
Silver	Dc 6	160	180	$2	302
Silver	Dc 6 P	1	15		
Silver	Dc 6½	110	130	125	93
Silver	Dc 6½P	1	25		
Silver	Dc 7	75	95	85	232
Silver	Dc 7 P	10	25	30	90
Silver	Dc 7½	50	60	55	177
Silver	Dc 7½P	25	45	40	60
Silver	Dc 8	25	45	25	601
Silver	Dc 8 P	50	75	60	33
Silver	Dc 8½	10	30	35	128
Silver	Dc 8½P	90	115	115	5
Silver	Dc 9	5	20	20	284
Silver	Dc 9 P	140	165	190	
Silver	Dc 9½	1	15	15	122
Silver	Dc 9½P	190	215		
Silver	Dc 10	1	10	15	617
Silver	Dc 10 P	240	265		
T-Bills	Oc 89½	105	117		
T-Bills	Oc 89½P		3		
T-Bills	Oc 90	57	67		
T-Bills	Oc 90 P	1	5		
T-Bills	Oc 90½	14	24		
T-Bills	Oc 90½P	2	12		
T-Bills	Oc 91	1	6		
T-Bills	Oc 91 P	34	44		
T-Bills	Nv 89½	76	86	78	
T-Bills	Nv 89½P	3	10		
T-Bills	Nv 90	38	48	55	20
T-Bills	Nv 90 P	11	21	35	20
T-Bills	Nv 90½	12	22		
T-Bills	Nv 90½P	35	45		
T-Bills	Nv 91	1	9		
T-Bills	Nv 91 P	70	82	93	96
T-Bills	Dc 89½	61	71	65	20
T-Bills	Dc 89½P	18	28	24	20
T-Bills	Dc 90	32	42		
T-Bills	Dc 90 P	39	49		
T-Bills	Dc 90½	13	23		20
T-Bills	Dc 90½P	68	78	81	80
T-D Bk	Mr 27½	$4¼	460	$5¾	50
T-D Bk	Mr 27½P	50	75	50	15
T-D Bk	Mr 30	255	285	470	166
T-D Bk	Mr 32½P	$2½	280	175	48
T-D Bk	Mr 35 P	485	$5¼	280	5
T-D Bk	Jn 30	385	$4¼		
T-D Bk	Jn 30 P	115	140	110	10
T-D Bk	Jn 32½	245	$2¾	290	20
T-D Bk	Jn 32½P	270	$3	$2	15
T-D Bk	Jn 35	130	155		
T-D Bk	Jn 35 P	495	$5⅜		
T-D Bk	Dc 25	$5⅞	$6⅜	$7⅛	16
T-D Bk	Dc 25 P	1	20		
T-D Bk	Dc 27½	385	$4¼	$5⅛	1110
T-D Bk	Dc 27½P	30	45	15	1110
T-D Bk	Dc 30	195	220	$2¾	186
T-D Bk	Dc 30 P	55	80	50	290
T-D Bk	Dc 35	5	30	25	162
Teck B	Fb 30 P	5	50	130	28
Teck B	Fb 32½	$13	$13½	$7¼	15
Teck B	Fb 32½P	15	65		
Teck B	Fb 35	$11	$11½	$14½	44
Teck B	Fb 35 P	50	100	310	22
Teck B	Fb 37½	$9	$9½		
Teck B	Fb 37½P	100	150		2
Teck B	Fb 40	$7¼	$7¾		
Teck B	Fb 40 P	175	$2¼		
Teck B	Fb 42½	$5¼	$5¾		
Teck B	Fb 42½P	260	310		
Teck B	Fb 45	$4½	$5		
Teck B	Fb 45 P	$3¾	$4¼		

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	5¾	5¾	6	6	6¼	5,000	8	—	—	—	—
Commerce	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8¾	9¼	9¾	10¼	10½
Commer. italienne *	5,000	6	6¼	6¼	6½	7	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10½
Lloyd's	5,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10¼
Épargne	3,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¾	9¼	10¼	10¼	10¼
Montréal	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8½	9¼	9¾	10	10¼
Nationale	5,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¾	9¼	10¼	10¼	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Royale	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8¾	9¼	9¾	10¼	10½
Toronto-Dom.	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Caisses Étab.	1,000	6½	6¾	7½	7½	7¾	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Caisses pop. Mtl.*	5,000	6½	6¾	6¾	7	7½	1,000	9¼	9½	10¼	—	10½
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	6½	7	7½	7½	7¾	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
Soc. Entraide éco.	5,000	6½	6¾	7	—	7½	500	9	9½	10	10¼	10½
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Fiduciaires	5,000	7⅛	7¼	7½	7¾	8⅛	500	9¼	9⅝	10¼	10¼	10½
Fiducie Guardian	5,000	8⅛	8⅛	8¼	8½	8½	500	9⅜	9¾	10¼	10¼	10⅝
Fiducie Québec	5,000	6¾	7	7¼	7½	7¾	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
First City Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	500	9¼	9¾	10	10¼	10½
Guaranty Trust	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9¼	9¾	10¼	10½	10½
Montréal Trust	5,000	6½	6¾	7	7¼	7½	1,000	9¼	9¾	10¼	10½	10½
Morguard Trust	10,000	7¾	7¾	8	8	8½	1,000	9¼	9⅞	10¼	10⅜	10⅝
Prêt et Revenu	5,000	7	8	7½	7¾	7¾	500	9⅜	9¾	10¼	10¼	10⅝
Soc. Nat. Fid.	2,000	7¼	7½	7¾	7¾	8	500	9¼	9¾	10¼	10⅜	10⅝
Trust Financial	5,000	8	8½	8⅝	8⅝	8¾	500	9¾	9¾	10¼	10¼	10½
Trust Général	5,000	6½	6¾	7¼	7½	7½	1,000	9¼	9¾	10⅜	10⅜	10½
Trust Morgan	5,000	7¾.	8	8¼	8⅜	8½	500	9¼	9⅝	9⅝	9½	10⅛
Trust National	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	500	9¼	9¾	10¼	10½	10¾
Trust Royal	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½

Compilation Fiducie du Québec —30 septembre 1987 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Teck B	Fb 47½	$3½	$4		
Teck B	Fb 47½P	$5⅛	$5⅝		
Teck B	Fb 50	260	310		
Teck B	Fb 50 P	$6¾	$7¼		
Teck B	My 32½	$14	$14½		
Teck B	My 32½P	60	110		
Teck B	My 35	$12⅛	$12⅝		
Teck B	My 35 P	110	160	$4½	20
Teck B	My 37½	$10⅜	$10⅞		
Teck B	My 37½P	175	$2¼		
Teck B	My 40	$9⅜	$9⅞		
Teck B	My 40 P	$2½	$3		
Teck B	My 42½	$7⅜	$7⅞		
Teck B	My 42½P	$3½	$4		
Teck B	My 45	$6⅛	$6⅝		
Teck B	My 45 P	46	$5⅛		
Teck B	My 47½	$5⅛	$5⅝		
Teck B	My 47½P	$6	$6½		
Teck B	My 50 P	$7⅜	$7⅞		
Teck B	Nv 25	$19½	$20	$20¼	2
Teck B	Nv 25 P	1	50	105	4
Teck B	Nv 27½	$17⅛	$17⅝		
Teck B	Nv 27½P	10	40	20	30
Teck B	Nv 30	$14¾	$15¼	$17½	32
Teck B	Nv 30 P	60	50	60	135
Teck B	Nv 32½	$12⅜	$12⅞	$14	30
Teck B	Nv 32½P	90	50	125	135
Teck B	Nv 35 P	1	40	$3	80
Teck B	Nv 37½	$7½	$8	140	131
Teck B	Nv 37½P	5.	55	335	40
Teck B	Nv 40	$5½	$6	$8	202
Teck B	Nv 40 P	50	100	$5¾	19
Teck B	Nv 42½	$3¾	$4¼		
Teck B	Nv 42½P	125	175		
Teck B	Nv 45	240	290		
Teck B	Nv 45 P	$2¼	$2¾		
Teck B	Nv 47½	150	$2		
Teck B	Nv 47½P	$3¾	$4¼		
Teck B	Nv 50	75	125		
Teck B	Nv 50 P	$5⅝	$6⅛		
Trilon	Ja 17½	145	170	190	4
Trilon	Ja 17½P	25	50		
Trilon	Ja 20	35	60	45	23
Trilon	Ja 20 P	215	260		
Trilon	Ja 22½	10	35	30	4
Trilon	Ja 22½P	410	460		
Trilon	Ap 17½	190	215		
Trilon	Ap 17½P	45	70		
Trilon	Ap 20	70	95		
Trilon	Ap 20 P	220	260		
Trilon	Ap 22½	25	50		
Trilon	Ap 22½P	$4¼	$4¾		
Trilon	Oc 17½	75	100	$2	
Trilon	Oc 17½P	1	25		
Trilon	Oc 20	15	25	85	30
Trilon	Oc 20 P	175	$2	45	15
Trilon	Oc 22½	5	15	35	357
Trilon	Oc 22½P	$4	$4½		
Trilon	Nv 20	10	35		
Trilon	Nv 20 P	$2	230		
Trilon	Oc 20	155	180		
Trilon	Oc 20 P	100	125		
Trilon	Oc 21⅝	5	15	285	95
Trilon	Oc 21⅝P	$3	$3½		
Trilon	Oc 23⅜	1	15	$3¼	5
Trilon	Oc 23⅜P	490	$5⅜		
Trilon	Oc 25	5	10	50	
Trilon	Oc 25 P	$6¼	$6¾		
TIX	Oc205	1	25	20	162
TIX	Oc205 P	$11¾	$12¼	$11	
TIX	Oc210	1	10	35	65
TIX	Oc210 P	$16¾	$17¼	$14¾	
TIX	Nv190	$5¾	$6¼	$7¾	32
TIX	Nv195 P	$5	$5½	$4¼	40
TIX	Nv200 P	$7¼	$7¾	$6	10
TIX	Nv205	125	150	$2	55
TIX	Nv205 P	$12¼	$12¾	$9½	7
Total P	Ja 22½	$3½	$4		
Total P	Ja 22½P	45	65		
Total P	Ja 25	$2	240	$2½	160
Total P	Ja 25 P	120	145	100	10
Total P	Ja 30	40	65	60	10
Total P	Ja 30 P	$4¾	$5¼	$3¾	5
Total P	Ja 32½	15	40	85	10
Total P	Ja 32½P	$7¼	$7¾		
Total P	Ap 22½	$4½	$5	$5	23
Total P	Ap 22½P	70	95		
Total P	Ap 25	265	310	$3	
Total P	Ap 25 P	155	180		
Total P	Ap 30	90	115		
Total P	Ap 30 P	$4¾	$5¼		
Total P	Oc 22½	265	315		
Total P	Oc 22½P	5	25		
Total P	Oc 25	55	80	125	65
Total P	Oc 25 P	40	65	50	52
Total P	Oc 27½	1	20	20	470
Total P	Oc 27½P	215	255	$2½	30
Total P	Oc 30	5	15	60	80
Total P	Oc 30 P	465	$5⅛		
Total P	Oc 32½	1	10	50	50
Total P	Oc 32½P	$7⅛	$7⅝	$6⅝	
Total P	Oc 35	6	5		
Total P	Oc 35 P	$9⅝	$10⅛		
Tr Pip	Fb 17 P	55	80	45	10
Tr Pip	Fb 18 P	105	130	115	59
Tr Pip	Fb 19	35	55	50	193
Tr Pip	Fb 19 P	175	$2	115	20
Tr Pip	Fb 20	15	40	40	77
Tr Pip	Fb 20 P	260	285	195	45
Tr Pip	My 17	125	150	165	320
Tr Pip	My 17 P	65	80	75	30
Tr Pip	My 18 P	125	150	125	53
Tr Pip	My 19	55	80	70	14
Tr Pip	My 19 P	195	220		
Tr Pip	Nv 17 P	20	45	20	50
Tr Pip	Nv 18 P	75	100	75	182
Tr Pip	Nv 19	5	15	15	1171
Tr Pip	Nv 19 P	165	190	185	56
Tr Pip	Nv 20	7	30	45	1157
Tr Pip	Nv 20 P	260	285	260	43
Tr Pip	Nv 22½	1	25	25	265
Tr Pip	Nv 22½P	$5⅛	$5⅝	$3¾	12
TXO	Oc215 P	$11	$11½	$7	385
TXO	Oc220	1	10	10	600
TXO	Oc225	1	5	5	219
TXO	Oc225 P	$20⅞	$21⅜	$14	
TXO	Nv220 P	$14¾	$15¼	$13¾	10
Video	Fb 14	115	140	150	2
Video	Fb 14 P	65	90	65	56
Video	Fb 15	75	100	160	11
Video	Fb 15 P	100	125	125	160
Video	Fb 16	45	70	110	53
Video	Fb 16 P	195	220	195	109
Video	Fb 17	25	50	90	18
Video	Fb 17 P	290	315		
Video	Fb 18	10	35	55	30
Video	Fb 18 P	390	415		
Video	My 14	160	185		
Video	My 14 P	85	110	90	10
Video	My 15	115	140	145	20
Video	My 15 P	130	155	135	30
Video	My 16	85	110		
Video	My 16 P	$2	$2¼		
Video	Nv 14	65	90	100	5
Video	Nv 14 P	40	65	60	10
Video	Nv 15 P	90	115	90	62
Video	Nv 16	10	35	50	54
Video	Nv 16 P	190	215	$2	35
Video	Nv 17	10	25	40	59
Video	Nv 17 P	290	315		
Video	Nv 18	5	20	60	64
Video	Nv 18 P	390	415		
Segrm	Ja 95	$7	$7½	$9¼	261
Segrm	Ja100 P	$5	$5½	395	140
Segrm	Ja105 P	$8½	$9	$7⅝	72
Segrm	Ja110 P	$13	$13½	$11½	129
Segrm	Ap 95	$10¾	$11¼	$12⅜	35
Segrm	Ap 95 P	$3¾	$4¼	460	6
Segrm	Ap100	$8¼	$8¾	$10¼	398
Segrm	Ap100 P	$13¼	$13¾	$6	20
Segrm	Ap105	$5½	$5¾	$7¾	35
Segrm	Ap105 P	$8¾	$9¼	$7⅜	110
Segrm	Ap110	$4¼	$4½	$5¾	14
Segrm	Ap110 P	$12¾	$13¼	$13¾	5
Segrm	Oc 85	$11⅞	$12⅜	$14½	52
Segrm	Oc 85 P	5	5	50	35
Segrm	Oc 90 P	2	10	5	65
Segrm	Oc105 P	$8	$8½	$4¾	346
Segrm	Oc110	1	15	35	401
Segrm	Oc110 P	$12⅞	$13⅜	$9⅝	7
Segrm	Nv 95 P	160	185	$2	5
Segrm	Nv100 P	$4	$4½	$2¾	15
Segrm	Nv105	115	140	240	110
Segrm	Nv105 P	$8¼	$8¾	$6¼	5

W X

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wdwrd	Fb 6	140	165		
Wdwrd	Fb 6 P	10	35		
Wdwrd	Fb 7	60	75	45	5
Wdwrd	Fb 7 P	15	40		
Wdwrd	My 6	160	185	140	6
Wdwrd	My 6 P	25	50		
Wdwrd	My 7	80	105		
Wdwrd	My 7 P	35	60		
Wdwrd	Nv 5	$2¼	$2½	145	20
Wdwrd	Nv 5 P	1	20		
Wdwrd	Nv 6	125	150	30	20
Wdwrd	Nv 6 P	1	25	50	40
Wdwrd	Nv 7	30	55		
Wdwrd	Nv 7 P	10	35		

DIVIDENDES

Dividendes de société rapportés, hier, trimestriels à moins d'indication contraire.

B.C. Sugar Refinery Ltd: classe A, 35 cents; classe B, 35 cents ou action au lieu d'argent comptant. Payable le 30 novembre aux actionnaires inscrits le 6 novembre. Priv., 25 cents. Payable le 25 jan., 31 déc.

Seco-Cemp Ltd: $3.5625, priv., C, 89.0625 cents; $3.22, priv., D, US, 80.5 cents, US. Tous deux payables le 15 nov., 30 nov.

Amax Inc.: séries B, priv., 75 cents, US. Payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 10 février.

Corby Distilleries Ltd: avec vote, 17 cents; sans vote, 17 cents. Tous deux payables le 1er nov., 16 oct.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours ont clôturé inchangés à la fin d'une séance vraiment animée, hier, sur le marché canadien des obligations.

Les court, moyen et long termes ainsi que les titres des sociétés et des provinces sont tous demeurés inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8 7-8 pour cent.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a perdu, hier, 34-100 face à la devise canadienne et s'échangeait $1.3042. La livre sterling gagnait pour sa part 8-100 à $2.1305.

Par rapport à la devise américaine, le dollar canadien grimpait de 20-100 et cotait $0.7668 tandis que la livre sterling gagnait 50-100 à $1.6335.

MONTREAL (PC) — La cote des trois indices Raymond, Chabot, Martin, Paré à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, s'établissait ainsi:

1. REA (XRC): 1573.40
2. Services (XRS): 1472.99
3. Manufacturières (XRM): 1717.62

L'OR

TORONTO (PC) — L'or cotait $596 can. ($457 US) à l'offre et $597 can. ($458 US à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

BENEFICES

Magna International Inc.: année à échéance au 31 juillet: 1987, $40,345,000 ou $1.56 l'action; 1986, $47,259,000 ou $1.93 l'action. Ventes: 1987, $1,152,463,000; 1986, $1,027,776,000.

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE
Un appui de votre journal à la campagne de la
Régie de l'assurance automobile du Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

LE DEVOIR

REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE
(Au national)

Le Devoir est à la recherche d'un professionnel de la vente afin de compléter son équipe de ventes nationales. Le candidat idéal possédera un diplôme universitaire de premier cycle en marketing ou l'équivalent. Il possédera aussi une expérience pertinente d'au moins 5 ans, acquise dans l'industrie des communications auprès de media d'information ou d'agences de publicité. Nous offrons un défi de taille pour un individu ambitieux, dynamique et agressif qui saura nous représenter efficacement. Notre plan de rémunération est intéressant et nous offrons également une gamme complète de bénéfices marginaux. *Si le défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre c.v. à:*

Dossier 1353
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place D'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3S6

SUDBURY ALGOMA HOSPITAL
CHAPLEAU MENTAL HEALTH CLINIC

TRAVAILLEUR(SE) EN SANTÉ MENTALE II

L'Hôpital Sudbury Algoma est à la recherche d'un(e) travailleur(se) en santé mentale pour la clinique de santé mentale à Chapleau, une composante du département de cliniques communautaires.

En tant que membre de la clinique, ce poste à plein temps implique le maintien de cas de plusieurs clients du territoire avoisinant. Parmi les attributions, on y compte l'admission des clients, l'évaluation, la consultation, le suivi ainsi que la liaison avec les autres services communautaires et l'Hôpital Sudbury Algoma.

On exige un degré en psychologie ou en travail social ou encore en services infirmiers au niveau du Baccalauréat ainsi qu'une expérience connexe en travail clinique.

Les exigences du poste nécessitent des voyages entre la clinique de Chapleau et le territoire avoisinant. Les candidats doivent avoir leur propre automobile.

Le bilinguisme (français et anglais) est essentiel.

VEUILLEZ SOUMETTRE VOTRE DEMANDE PAR ÉCRIT ACCOMPAGNÉE DE VOTRE CURRICULUM VITAE À:

Mme Frances E. Jones
Adjointe au Directeur-général
Services au personnel
HÔPITAL SUDBURY ALGOMA
680 promenade Kirkwood
Sudbury, Ontario
P3E 1X3

CALDWELL

Finances des entreprises/Secteur bancaire

Cette institution financière prestigieuse joue un rôle de premier plan en offrant une gamme complète de services financiers aux grandes entreprises du Québec. Pour répondre à ses impératifs de croissance, elle crée à Montréal, le poste de . . .

Directeur, services aux grandes entreprises

Fort des techniques de financement corporatif d'avant-garde, vous avez l'énergie, l'imagination et la détermination voulues pour développer pleinement vos clients actuels et futurs. Dans un environnement où le travail d'équipe et les résultats priment, vous serez responsable de la gestion et du développement d'un portefeuille de clients importants.

Depuis quatre ou cinq ans, vous perfectionnez vos connaissances du financement corporatif au sein d'une institution financière ou à la trésorerie d'une grande entreprise. Titulaire de deux diplômes et bilingue, vous êtes prêt à relever un defi de taille. Projet 70903.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary	Dusseldorf	London	Montréal	Ottawa	Toronto	Vancouver	Zurich
265-8780	329391	834-7966	935-6969	238-3256	920-7702	669-3550	211-2750

CALDWELL

Un professionnel de la gestion

Cette entreprise canadienne de services financiers est le chef de file de son secteur, marché difficile où la concurrence est de haut niveau et inventive. Elle recherche un . . .

V. P., Finances et administration, et Trésorerie

Pourquoi un titre aussi long? L'entreprise est dirigée par une petite équipe formée de personnes compétentes, combatives et d'une grande puissance de travail. Le résultat: une croissance annuelle de 30%.

L'équipe veut s'adjoindre un généraliste pour qui les rouages financiers n'ont plus de secret. Directeur des finances, administrateur et trésorier, il s'occupera aussi des ressources humaines. Si vous comptez d'importantes réalisations au sein d'une société de services financiers ou de toute autre entreprise innovatrice, communiquer avec notre bureau de Montréal en mentionnant le dossier 70913.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary	Dusseldorf	London	Montréal	Ottawa	Toronto	Vancouver	Zurich
265-8780	329391	834-7966	935-6969	238-3256	920-7702	669-3550	211-2750

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 23

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, Dans la COUR PROVINCIALE, No.: 750-02-000910-865. LES IMPRESSIONS RAMBO LTEE, demanderesse, — VS — JACQUES LAPOINTE ET LAPOINTE TRANSPORT LTEE, défenderesse. AVIS PUBLIC est par le présent donné que les effets mobiliers de la défenderesse saisis en cette cause seront vendus au 510 Bienville, Beloeil, QC, le 20ième jour d'octobre 1987, à 10h30 heures de l'avant-midi, savoir: 1 camion Dodge Tradesman 2. LESQUES EFFETS seront vendus pour argent comptant ou chèque visé. DONNÉ à St-Hyacinthe, ce 2e jour d'octobre 1987. DANIEL LYNCH, Huissier, 773-7338. Hainault, Drolet, Roireau, Lynch. Huissiers, 995, Du Palais, suite 3, St-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028024-870. ROBERT GRONDIN, demandeur, -vs- MARIO TRAVERSY, défendeur. Le 27 octobre 1987 à 10:00 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No. 2002 rue Lucille, app. 01 en la cité de St-Jeanne district de St-Jérôme, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette de marque Honda 750 cc de l'année 1981, plaque: MGB 567, série: JH2RC0110BM113360. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 2 octobre 1987. CLAUDE FORGET huissier.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000307-875

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

(Chambre de l'adoption)
A: M. Marcel Vachon et Mme Thérèse Castonguay
adresse inconnue

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 10 novembre 1987 à 9:30 a.m. et vous avise qu'une copie de la requête en adoption concernant Marie Thérèse Suzy VACHON, née le 2 septembre 1965 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer vos moyens de contestation et les demenades que vous entendez faire valoir, la requérante pourra obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 29 septembre 1987
Lucille ROUILLER
greffier-adjoint
BOUDREAU, ZONATO, PRIMEAU & ASSOCIÉS
Procureurs des requérants-conjoints

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-003596-872

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Le Protonotaire-Adjoint
JOCELYNE BIENVENUE,
Partie demanderesse
c.
GEORGE MAVROPOULOS,
Défendeur
-et-
LE GREFFIER DE LA VILLE DE MONTRÉAL,
-et-
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE,
-et-
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE.
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à GEORGE MAVROPOULOS, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, au greffe, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en déchance de l'autorité parentale, a été remise au greffe à l'intention de GEORGE MAVROPOULOS.
Lieu: Montréal
Date: 29 septembre 1987.
MICHEL MARTIN, P.A.

PRENEZ AVIS que le requérant, JEAN-RENÉ LALONDE de St-Bruno, a acquis de son co-actionnaire, ROGER BOULET de Boucherville, toutes ses actions de LES DÉMÉNAGEMENTS BOUCHERVILLE INC., titulaire des permis M-305621. Ancienne distribution: JEAN-RENÉ LALONDE: 50 actions ordinaires et ROGER BOULET: 50 actions ordinaires. Nouvelle distribution: JEAN-RENÉ LALONDE: 100 actions ordinaires. Le requérant demande à la Commission des Transports du Québec le maintien de tous les permis de LES DÉMÉNAGEMENTS BOUCHERVILLE INC. Le requérant demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue conformément à l'article 85 des règles de pratique. Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la pré-sente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, Sher-brooke, est, Montréal, Qc. H2L 1K2. Louis Lavoie, avocat. (Longueuil).
1ière parution: 7 octobre 1987
2ième parution: 8 octobre 1987.

SUCCESSION LOUISE CHASLES

AVIS EST, par les présentes donné que CHRISTIAN SENECAL, policier, domicilié à Thetford Mines, (313, Boul. Marchand), en sa qualité de tuteur à ses enfants MARTIN SENECAL et FRANCIS SENECAL, en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure du district de Labelle, le trente-et-un (31) août mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987), dossier No: 560-14-000065-874, a accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession de feue LOUISE CHASLES, en son vivant courtier d'assurance, domiciliée à Mont-Laurier (3, Chemin de la Victoire, C.P. 282), par acte reçu devant Me Raymond Hamel, notaire, le quinze (15) septembre mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987), et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Labelle, sous le No: 179989.
Un inventaire des biens a été reçu devant Me Joanne Goyette, notaire, le quatre (4) septembre mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987), et peut être consulté à son bureau, situé à Mont-Laurier (532, Ru De La Madone), Qc., J9L 1S5.-
Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.-
Mont-Laurier,
Le deux (2) octobre
Mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987).
Le Procureur
Me JOANNE GOYETTE,
Notaire

VILLE DE MONTRÉAL

VENTE POUR TAXES
AVIS DE PUBLICATION

Avis est par les présentes donné que la description sommaire des immeubles à vendre par le shérif du district de Montréal, le PREMIER jour de DÉCEMBRE 1987, pour défaut de paiement de taxes foncières dues à la Ville de Montréal, sera publié le 10 octobre 1987 dans les quotidiens LE DEVOIR et THE GAZETTE.

Le directeur des finances
ROGER GALIPEAU, C.A.

Hôtel de Ville
Montréal, le 7 octobre 1987

AVIS EST donné que: CONSTRUCTION FEROCEL INC., 27, rue Milton, Ville St.-Pierre, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M508049-002A, région 10 à: LES PISCINES J. & M. INC., 10525, Hénault, Montréal-Nord, QC., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 7 octobre 1987.
2ème parution: 8 octobre 1987.
S.P.T.Q. LTÉE.

CESSION DE GREFFE Avis est par les présentes donné que, par acte de cession de greffe reçu devant Me Ronald E. Laviollette, notaire à Montréal, le premier avril mil neuf cent quatre-vingt-sept (1-4-1987), sous le numéro 12,472 des minutes dudit notaire, Me Pierre-Bernard Labelle, notaire à Montréal, est devenu cessionnaire des greffes de Me Jacques Brien, notaire démissionnaire, autrefois de Montréal et de Me Antonio Brien, notaire décédé, autrefois de Montréal et dont Me Jacques Brien, notaire démissionnaire était précédemment le dépositaire.
EN CONSÉQUENCE, le notaire soussigné est en possession du greffe, minutes, répertoire et dossiers desdits notaires et demeure à la disposition du public selon les modalités ci-après relatées.
Me Pierre-Bernard Labelle, notaire,
1259 rue Berri, suite: 325
Montréal, P.Q. H2L 4C7
Tél: 845-2255 ou 844-4514.
Heures de bureau: du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.
Signé à Montréal, ce 30 septembre 1987
PIERRE-BERNARD LABELLE, notaire.

AVIS EST donné que: Gilles Boivin, 260, 93ème avenue, Pointe-aux-Trembles, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M505674-001A, région 10 à: LES ENTREPRISES CANBEC CONSTRUCTION INC., 599, Smart Avenue, Côte-St.-Luc, Montréal, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 7 octobre 1987.
2ème parution: 8 octobre 1987.
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000274-877

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

(Chambre de l'adoption)
A: Madame Lise Tremblay
adresse inconnue

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 10 novembre 1987 à 9:30 a.m. et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant Denis Tremblay, né le 3 avril 1987 a été déposé à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisée qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 28 septembre 1987
Lucille ROUILLER
greffier-adjoint
BOUDREAU, ZONATO, PRIMEAU & ASSOCIÉS
Procureurs des requérants-conjoints

AVIS EST DONNÉ que EXPRESS A.G.D. VERCHÈRES INC., détenteur du permis numéro M-300024 s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir les transferts du permis numéro M-300051, M-300051-001, M-300051-002 et M-300051-007 appartenant à CLOUTIER TRANSPORT INC., suite à une cession, conformément aux dispositions des articles 23 et suivant du règlement sur les Règles de Pratique et de Régie Interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 7 octobre 1987
2ème parution: 8 octobre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-156119-863

COUR SUPÉRIEURE

AJAY (TONY) BEDI,
Requérant
-c-
RUMY MITUSHI MARYA,
Intimé

AVIS

PRENEZ AVIS qu'une copie conforme d'une déclaration en divorce, affidavit du requérant, déclaration de l'avocat, avis concernant la contestation et le certificat du registraire, pour RUMY MITUSHI MARYA, l'intimée, a été déposée au Greffe de cette Honorable Cour, 1 est, rue Notre-Dame, dans les cité et district de Montréal et que l'intimée, RUMY MITUSHI MARYA doit comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la date de cette publication.
Montréal, le 3 septembre 1987.
FISKE, EMERY & ASSOCIÉS,
Procureurs du requérant.

AVIS EST donné que: LES PAVAGES DORVAL INC., 2282, Montée St.-Rémi, Dorval, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M500696-002A, région 10 à: LES TRANSPORTS DON JUAN ENR. (Donato Distaulo) 21572, Place Dublin, Montréal, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 7 octobre 1987.
2ème parution: 8 octobre 1987.
S.P.T.Q. LTÉE.

AU DÉFENDEUR: JEAN PLOUFFE

Votre épouse, Jo-Anne Plouffe, a déposé une requête portant le numéro 5938-03920, au bureau d'enregistrement de la Cour Suprême de la Colombie-Britanique, Vernon, B.C., demandant le divorce. Les biens ont été divisés entre les parties d'un commun accord. L'enfant né de ce mariage, portant le nom de CHANTAL NANON NATALIE CAROLINE CRAWFORD-PLOUFFE est née le 27 juillet 1977. Ne sachant pas ou vous demeurez, la Cour vous avise par cette requête. Les motifs de divorce sont déclarés dans la requête. Le défendeur peut porter opposition. Les procédures que vous devez prendre et le temps qui vous est alloué sont inscrits au dos de l'avis de la requête. Une copie de la requête et de l'avis vous sera postée au bureau d'enregistrement de la Cour Suprême, 3001, 27e Rue, Vernon, Colombie-Britannique. À défaut de déposer une réponse audit bureau d'enregistrement et de prendre d'autres mesures (au dos de la requête), dans un délai de 21 jours de la date de la publication du présent, vous ne serez plus en droit.
S.R. SMITH
Régistraire Municipal.

la fierté a une ville

montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL
3e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte.

Le Secrétaire général de la Ville a approuvé, le 4 septembre 1987, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 8 avril 1987 — 87 02482 lui déléguant ce pouvoir, la description de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la charte.

— Ruelle située au nord-est de la rue Mackay et au nord-ouest de la rue Sainte-Catherine, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Saint-Antoine) dans la division d'enregistrement de Montréal;

une partie du lot originaire mille six cent quatre-vingt-dix-sept (1967 ptie) de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par une partie du lot 1701A (ruelle), vers le sud-est par des parties du lot 1696, vers le sud-ouest par la rue Mackay (montrée à l'originaire) et vers le nord-ouest par le lot 1697-4.»

Cette ruelle est montrée sur le plan B-175 Saint-Antoine du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

VILLE DE MONTRÉAL
AVIS PUBLIC
2e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte.

Le Secrétaire général de la Ville a approuvé, le 15 et 21 septembre 1987, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 8 avril 1987 — 87 02482 lui déléguant ce pouvoir, la description de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la charte.

Le 15 septembre 1987

— Partie nord de la ruelle nord-sud 184-21 de douze pieds de largeur, située au sud de la rue Hochelaga, entre les rues Arcand et Jetté étant formée de:

la partie nord-ouest du lot 184-21 (ruelle) du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, bornée comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 184-28 et les lots 184-29 à 184-32 inclusivement, vers le sud-est par la partie résiduaire du lot 184-21 (ruelle), vers le sud-ouest par une partie du lot 184-16 et les lots 184-17 à 184-20 inclusivement et vers le nord-ouest par le lot 184-33 (ruelle), tous les lots ci-avant énumérés étant du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe.

— Partie de la rue Labelle située au nord-est de la rue Berri et au sud-est du boulevard Dorchester, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal; (quartier Saint-Jacques) dans la division d'enregistrement de Montréal;

partie de la rue Labelle, montrée à l'originaire mais sans numéro cadastral, de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par les lots 416-1, 417-1, 418-1-1, 420 et par une partie des lots 418-1 et 418-2, vers le sud-est par la rue de La Gauchetière, montrée à l'originaire, vers le sud-ouest par les lots 1281, 422, 423, 424, 425, 426, 427 et par une partie du lot 428, vers le nord-ouest par le boulevard Dorchester montrée à l'originaire.

Cette partie de la rue Labelle est montrée sur le plan L-68 Saint-Jacques du Service des travaux publics.

le 21 septembre 1987

— Avenue Kinkora située au nord-est de la rue Mackay et d'une ruelle située au nord-est de la rue Mackay entre l'avenue Kinkora et le boulevard Dorchester, étant respectivement une partie du lot 1565 et une partie du lot 1565-19 (ruelle) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), division d'enregistrement de Montréal.

une partie du lot originaire mille cinq cent soixante-cinq (1565 ptie) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine) faisant partie de l'avenue Kinkora, de figure irrégulière; bornée vers le nord-ouest par les lots 1565-22, 1565-13, 1565-14, 1565-15, 1565-16, 1565-17 et 1656-18, vers le nord-est par une partie du lot 1575, vers le sud-est par les lots 1567-6 et 1567-2 et vers le sud-ouest par une autre partie du lot 1565 faisant partie de la rue Mackay,

une partie du lot dix-neuf de la subdivision du lot originaire mille cinq cent soixante-cinq (1565-19 ptie (ruelle) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine) de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-ouest par le lot 1565-12 (ruelle), vers le sud-est par le lot 1565-22, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 1565-19 (ruelle) faisant partie de la rue Mackay,

L'avenue Kinkora et la ruelle sont montrées sur le plan M-381 Saint-Antoine du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

VILLE DE MONTRÉAL
AVIS PUBLIC
1er avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte.

Le Secrétaire général de la Ville a approuvé, le 24 septembre 1987, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 8 avril 1987 — 87 02482 lui déléguant ce pouvoir, la description de la rue et ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la charte.

— Rue de 60 pieds de largeur sise dans le prolongement de la rue H. Delongchamps et s'étendant vers le nord jusqu'au boulevard St-Joseph;

rue formée par le lot 180-304 (rue) au plan officiel du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation, division d'enregistrement de Montréal.

— Partie de ruelle située au nord-ouest de l'avenue Hawarden et au nord-est de la rue Lambert Closse et composée comme suit:

une partie du lot vingt-huit de la subdivision du lot originaire mille six cent trente neuf (1639-28 Ptie (ruelle) faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Saint-Antoine), de figure triangulaire et bornée vers le nord-est par le lot 1639-80, vers le sud-est par une autre partie du lot 1639-28 (ruelle), vers le nord-ouest par les lots numéros 1639-29 et 1639-30.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Règlements 7454, 7455, 7456, 7457, 7458, 7459, 7460, 7461, 7462, 7463, 7464, 7465, 7466, 7467, 7468, 7469, 7470, 7471, 7472, 7473, 7474, 7475, 7476, 7477, 7478, 7479, 7480, 7481, 7482, 7483, 7484, 7485, 7486, 7487, 7488, 7489, 7490, 7491, 7492, 7494, 7495, 7496, 7497, 7498, 7499, 7500 et 7501.

Avis public est par les présentes donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 21 septembre 1987, séances des 25 et 29 septembre 1987, a adopté les règlements suivants:

Règlement 7454 — Règlement de fermeture de parties des rues Duvernay, Vinet et Georges Vanier.

Règlement 7455 — Règlement de fermeture de parties des rues Lévis, Duvernay, Sainte Cunégonde et Fabien.

Règlement 7456 — Règlement de fermeture des ruelles formées du lot 472-263 et d'une partie du lot 472-288, situées au sud-est du boulevard Crémazie entre les 9e et 10e Avenues.

Règlement 7457 — Règlement sur la fermeture de la ruelle située au nord-ouest de la 5e rue et au nord-est de la 55e Avenue, dans le quartier Rivière-des-Prairies.

Règlement 7458 — Règlement sur la fermeture d'une partie du mini-parc Sicard, située au sud-ouest de la rue Sicard et au sud-est de la rue Lafontaine.

Règlement 7459 — Règlement modifiant le règlement intitulé «Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques» (2713).

Règlement 7460 — Règlement modifiant le Règlement concernant la construction des bâtiments dans la ville de Montréal (1900).

Règlement 7461 — Règlement modifiant le Règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

Règlement 7462 — Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis (4980).

Règlement 7463 — Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).

Règlement 7464 — Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de la première phase d'un complexe domiciliaire et commercial situé sur le côté sud du boulevard Dorchester, entre les rues Clark et Saint-Urbain (6229, modifié).

Règlement 7465 — Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation des deux ensembles résidentiels du programme de construction «Maisons Saint-Augustin», composé de deux emplacements situés à l'angle nord-est de la rue Vinet et de l'avenue Lionel Groulx et à l'angle nord-est de la rue Bourassa et du chemin de la Côte Saint-Paul, dans les quartiers de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri.

Règlement 7466 — Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel situé sur le côté ouest du chemin McDougall, au sud de The Boulevard, dans le quartier Saint-André.

Règlement 7467 — Règlement modifiant le règlement de zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier (5289).

Règlement 7468 — Règlement modifiant le règlement concernant l'occupation des terrains, la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André (1651).

Règlement 7469 — Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).

Règlement 7470 — Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Rosemont et de Préfontaine, et d'une partie du quartier de Saint-Eusèbe (3319).

Règlement 7471 — Règlement modifiant le Règlement de zonage du quartier de Saint-Michel-Nord (3810).

Règlement 7472 — Règlement modifiant le Règlement 7390 portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel appelé «Tropique Nord» sur un emplacement situé au sud d'Habitat 67, entre l'avenue Pierre Duppuy et le parc linéaire projeté en bordure du fleuve Saint-Laurent, à la cité du Havre.

Règlement 7473 — Règlement modifiant le Règlement de zonage de certaines parties des quartiers Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges et Saint-Louis (3722).

Règlement 7474 — Règlement modifiant le Règlement de zonage de la partie du centre-ville situéeau sud de la rue Sherbrooke, entre les rues de Bleury et Sanguinet (6513).

Règlement 7475 — Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).

Règlement 7476 — Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de l'ensemble de bâtiments d'habitation du programme de logements «Habitation Vimont».

Règlement 7477 — Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal'' (3955).

Règlement 7478 — Règlement modifiant le Règlement de zonage d'une partie du quartier de Bourget et de Saint-Jacques (5226).

Règlement 7479 — Règlement portant approbation du plan de construction, de modification et d'occupation d'un ensemble résidentiel, situé à l'intersection nord-est des rues Sherbrooke et Atwater.

Règlement 7480 — Règlement modifiant le Règlement portant approbation d'un plan de construction et d'occupation de bâtiments au sud de l'avenue Van Horne, entre l'avenue Wilderton et le chemin Deacon (5646).

Règlement 7481 — Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur un emplacement situé du côté ouest de la rue Clark, entre l'avenue Mont-Royal et la rue Marie-Anne, dans le quartier de Saint-Jean-Baptiste.

Règlement 7482 — Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel, sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest de l'avenue Mountain Sights et de la rue de la Savane dans le quartier de Mont-Royal.

Règlement 7483 — Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments domiciliaires et communautaires sur un emplacement situé à l'est de la rue projetée 130-1-3, entre l'avenue Daniel Dony et la rue Ernest Ouimet, dans le quartier de Rivière-des-Prairies.

Règlement 7484 — Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux situé dans le quadrilatère délimité par le boulevard Dorchester, l'avenue Papineau, la rue Sainte-Rose et la rue Cartier dans le quartier Papineau (7040).

Règlement 7485 — Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment industriel sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest de la 39e Avenue et du boulevard Pie IX, dans le quartier de Saint-Michel-Nord (7160).

Règlement 7487 — Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un projet d'édifice à bureaux de 27 étages à être construit au coin sud-est de l'intersection des rues Sherbrooke et Metcalfe, au centre-ville.

Règlement 7488 — Règlement de zonage d'une partie des quartiers de Saint-Georges, de Saint-Laurent, de Saint-André, de Saint-Joseph, de Sainte-Anne, de Ville-Marie et de Crémazie.

Règlement 7489 — Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation pour la phase II de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) dans les quadrilatères compris entre le boulevard de Maisonneuve, la rue Berri, le boulevard Dorchester, les rues Saint-Denis, Sainte-Catherine et Sanguinet.

Règlement 7490 — Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et à la sécurité publique (1319).

Règlement 7491 — Règlement sur l'alimentation en eau.

Règlement 7492 — Règlement de fermeture du parc situé sur le côté ouest de la rue Champlain entre les rues Logan et Lafontaine.

Règlement 7494 — Règlement de fermeture de ruelles situées dans le quadrilatère borné par les rues de Marseille et Lyall et les avenues Pierre de Coubertin et Haig.

Règlement 7495 — Règlement permettant d'occuper le domaine public avec un escalier et des balcons en façade des bâtiments sis aux 5056 et 5058 et 5062, 5064, 5066 Chemin de la Côte Saint-Paul.

Règlement 7496 — Règlement modifiant le Règlement déterminant la procédure et certaines conditions et modalités des emprunts et remplaçant le règlement numéro 3298 (5216).

Règlement 7497 — Règlement pour fermer comme parc l'emplacement situé au sud-ouest de la rue du Fort et au sud-est de la rue Tupper.

Règlement 7498 — Règlement permettant d'occuper le domaine public avec une passerelle proposée au-dessus de la ruelle 641-2-46 sise au nord de la rue Saint-Zotique, entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Jeanne Mance.

Règlement 7499 — Règlement permettant d'occuper le domaine public avec des marches d'escalier en façade du bâtiment sis aux 6630 et 6632, rue Lacroix.

Règlement 7500 — Règlement sur la fermeture d'une partie de la ruelle formée par le lot 638-1075 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent, située au nord-ouest de la rue Jarry et au nord-est de la rue Durocher, dans le quartier municipal Saint-Jean de la Ville de Montréal.

Règlement 7501 — Règlement portant approbation du plan de rénovation, de construction et d'occupation d'un projet résidentiel situé dans le quadrilataire formé par les rues MacKay, Overdale, Lucien L'Allier et par le boulevard Dorchester.

Hôtel de Ville
Montréal, le 30 septembre 1987

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 septembre 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 155392 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4ème. jour de septembre 1987 sous le numéro 3925855
Ce 24ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 juillet, 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TOASTESS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26ème. jour de août 1987 sous le numéro 3921313
Ce 24ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie/corporation LES ENTREPRISES PAGMAO INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
MONTREAL, le 30 septembre 1987
CROCHETIÈRE & PETRIN, Avocats

AVIS EST donné que: Yvon Boivin, 158, Montorio, l'Epiphanie, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M512172-001A, région 06 à: COLIN EXCAVATION INC., 841, Dubé, Ste.-Adèle, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 7 octobre 1987.
2ème parution: 8 octobre 1987.
S.P.T.Q. LTÉE.

PRENEZ AVIS que MOHAMMAD TAHVILDARI-YEKTA domicilié au 863 Duluth est, Montréal, H2L 1B5 s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MICHEL YEKTA.
Montréal, le 10 septembre 1987

AVIS EST donné que: TONY SERACINO LTEE., 701, Boul. Harwood, Dorion, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M506257-006A, région 06 à: TRANSPORT DUPRE INC., 222, Boul. Lotbinière, Vaudreuil, Qué conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 7 octobre 1987.
2ème parution: 8 octobre 1987.
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS est, par les présentes donné, que la compagnie SOCIÉTÉ DE GESTION JODOL LTÉE. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, le 30 septembre 1987
Les procureurs de la compagnie
FRANKEL & FRANKEL

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 août, 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES IMPORTATIONS MICHEL B. INC./MICHEL B. IMPORT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 8ème. jour de septembre 1987 sous le numéro 3926372
Ce 24ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION

la fierté a une ville

montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 524h) de la charte de la Ville, le Conseil de la Ville de Montréal à sa séance fixée au 28 octobre 1987, à 19 heures, à l'hôtel de ville de Montréal, étudiera la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant:

Bâtiment situé aux 4211 et 4217, rue de Rouen dans le quartier de Maisonneuve.

Cette dérogation mineure autoriserait une construction hors-toit d'une hauteur de 17 pieds malgré le paragraphe D de l'article 5-18 du Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110 et modifications) qui limite la hauteur des constructions hors-toit pour les bâtiments de quatre étages et moins, à 9 pieds.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Hôtel de Ville
Montréal, le 2 octobre 1987

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

La Voie maritime du Saint-Laurent | **The St. Lawrence Seaway**

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-2076» relativement

RÉFECTION DU MUR CENTRAL, ÉCLUSE 4 (1987), PROGRAMME DE RÉFECTION, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

et

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-2078» relativement

RÉFECTION DES MONOLITHES DES PORTES AMONT ET AVAL, ÉCLUSE 7 (1987), PROGRAMME DE RÉFECTION, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 210, 508, avenue Glendale, Casier Postal 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8, jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'est, MERCREDI LE 28 OCTOBRE 1987.

On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de $100.00 comptant, ou chèque visé, pour chaque contrat établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,
V.C. Durant

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,

OTAWA, le 5 OCTOBRE 1987.

Canada

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

ASA.71190.A le mardi 20 octobre 1987	NSA.70033.A le mardi 3 novembre 1987
	Institut de recherche d'Hydro-Québec Varennes
SERVICES DE RÉVISION DE DEUX UNITÉS DE RÉFRIGÉRATION CENTRIFUGE DE MARQUE TONRAC	SERVICE RÉGULIER D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE À L'INTÉRIEUR DE DIVERS ÉTABLISSEMENTS
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 $	Garantie de soumission: 80 000 $
Prix du document: 25 $	Prix du document: 25 $

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
FINANCES ET ADMINISTRATION
Direction Services Administratifs
Service Approvisionnement et Services
75 boul. Dorchester ouest
18e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Pour renseignements: (514) 289-2525

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Approvisionnement et Services
Guy McSween

WESTMOUNT

AVIS DU DÉPÔT DE L'ANNEXE À LA LISTE ÉLECTORALE

PRENEZ AVIS que l'annexe à la liste électorale (la liste des locataires) de la Ville de Westmount est maintenant déposée au Bureau du greffier, Hôtel de ville, 4333 rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription et en radiation des noms des locataires des immeubles situés dans tous les districts zonés de Westmount, doivent être faites par écrit et transmises au Bureau du greffier de la ville avant le 13 octobre 1987.

Prenez également avis que les séances du Bureau de révision auront lieu à la Cour municipale, 21, rue Stanton, Westmount, Québec, le 15 octobre 1987, de 14h00 à 16h00.

Les personnes ayant inscrit en appel seront avisées du temps où elles devront comparaître.

DONNÉ à Westmount, Québec, ce 6ième jour d'octobre 1987.

R.C. Wilkins,
greffier de la ville

loto québec

Appel d'offres

DEMANDE DE PROPOSITIONS Nº 87-511

SERVICES DE CONSEILLERS EN INFORMATIQUE POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS

Pour le 23 octobre 1987
avant 11h00, heure locale

Loto-Québec est à la recherche de spécialistes dans le domaine de l'informatique et plus spécifiquement dans:

— Le soutien des logiciels d'exploitation et des progiciels de l'environnement de la gestion et du développement.

— La planification, réalisation et optimisation des logiciels d'exploitation et des équipements informatiques de l'environnement de la gestion et du développement.

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu, contre un paiement non remboursable de 100$, du lundi au vendredi, entre 9h00 et 16h00 à l'adresse suivante:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Seules les personnes, sociétés ou compagnies ayant un bureau d'affaires au Québec et qui rencontrent les critères d'admissibilité sont admises à présenter une proposition. Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre proposition reçue.

Il est à noter qu'une séance d'information aura lieu le 14 octobre 1987 à 10h00.

Toute information peut être obtenue auprès de M. Alain D. Malka au numéro (514) 282-8000, poste 2422.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

Émis le 7 octobre 1987

loto québec

Appel d'offres

APPELS D'OFFRES Nº 87-510

ACQUISITION D'UN TERRAIN OU D'UN ÉDIFICE PERMETTANT L'INSTALLATION D'UN CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE ENTRE 2 400 ET 2 880 M² (26 000 ET 31 200 P²)

Cette demande s'adresse aux propriétaires ou agents immobiliers

Pour le 2 novembre 1987, avant 11h00, heure locale

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi, entre 9h et 16h à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Les propositions devront être accompagnées d'une garantie de proposition au montant de 20 000 $.

Le site proposé doit être localisé dans un rayon minimum de cinq (5) km et un maximum de quinze (15) km du siège social de Loto-Québec situé au 500, rue Sherbrooke Ouest. Le terrain et l'édifice, s'il y a lieu, doivent être à l'usage unique de Loto-Québec et ne peut faire partie d'un ensemble à multiples occupants.

Ce site doit être situé dans un environnement calme et sécuritaire, à proximité des transports en commun, doté de l'infrastructure électrique (H.Q.) et de communication (Bell) apte à permettre l'installation d'un centre de traitement.

Si une proposition est présentée par un courtier, un agent d'immeuble ou un autre mandataire pouvant prétendre au paiement d'une commission pour ses services, telle commission doit être payée par le proposant. Loto-Québec n'encourt aucune responsabilité pour telle commission.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de M. Charles-Henri Tremblay au numéro (514) 282-8000, poste 2405.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

Émis le 7 octobre 1987

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

Propriétés à vendre 101

VUE SUR LE FLEUVE SECTEUR DE PRESTIGE REPENTIGNY
Maison très luxueuse, 8 pièces, 3 salles de bains, 2 bains tourbillon, foyer, suite des maîtres, cuisine entièrement équipée.
Directement du constructeur $350,000.
Pour visite: 557 du Chenal, Repentigny
654-1109

8-10-87

Propriétés à vendre 101

A BORDEAUX, Rue Poincaré. Duplex détaché, 5½, bas libre à l'acheteur, $185,000. Agents s'abstenir. 273-3200

BEACONSFIELD 1984, maison construite pour un exécutif, 5 c.c., 4 s.b., bureau, 15,000 pi.car., terrain boisé, bain tourbillon, a/c central, 2 foyers, beaucoup d'extra. Faut voir pour l'apprécier. Vente privée, $350,000. Composez, 694-4207.

BELOEIL: Bord du Richelieu
Face à la montagne. Duplex et cottage, près de la marina, terrain 12,000 pi.ca. $175,000. Après 17h. 467-3757

BORD DE L'EAU, Fabreville, canadienne, 6 chambres et plus. $165,000. Pas d'agent, 627-7279.

BOUCHERVILLE
Luxueuse propriété 1987, 9 grandes pièces + 3 s.b., cuisine de rêve, garage, nombreux extra, $315,000. 641-4459.

CARRÉ ST-LOUIS: 3652, Laval. Maison victorienne. visite sur rendez-vous. 844-4636. Pas d'agents.

CARTIERVILLE Bungalow, s./d., chauffé, élec., garage, foyer, beaucoup d'extra. T. Leclerc. 651-9381, 651-6268. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

CHAMBORD/BEAUBIEN
triplex, pas d'agent, $190,000.
721-6152

COTTAGE EXCEPTIONNEL secteur St-Michel, près de tous les services. Il est unique, n'attendez pas. RENÉ LACOMBE, 593-9722, 725-9184. Century 21 Impérial Inc. Crtr.

DOMAINE + LAC
St-Elie: 103 arpents, érablière, plantation pins, 744-1454. M. Légaré.
Le Permanent Crtr.

DORVAL BORD DE L'EAU
COTTAGE 4 c.c., 4 s.bain, 2 ch. de séjour, cuisine, garage double, piscine creusée. $420,000. Pas d'agents.
386-4550

DUVERNAY Bungalow, 4 chambres, 2 portes patio, s./sol fini, wet-bar, foyer en pierre, facade en marbre, 663-5425.

DUVERNAY EXCLUSIF
Propriété unique dans un croissant paisible. Superbement paysagée, assurant l'intimité. Verrière donnant sur piscine creusée. Pavé uni, gicleurs, système d'alarme, cuisine moderne, 4 chambres à coucher. $225,000. 662-2214.

DUVERNAY: Grand bungalow 7 pièces à l'étage. Grand terrain. Pas d'agents.
721-8117

DUVERNAY
Vue sur Rivière-des-Prairies, magnifique cottage immenses pièces, salle familiale, fenêtre serre, foyer, piscine, zoné comm., bon pour professionnel. Arthur Marois: 729-8126. IMM. DEL-PRO INC. CRTR.

ILE BIZARD. 4 c.c., sous-sol fini, foyer, parqueterie, 2 toilettes, piscine hors-terre, cabane. Libre. 844-5156, 620-1851

ILE DES SOEURS: Maison de ville, 4 chambres, foyer, vue sur fleuve, puits de lumière. 769-7963

ILE DES SOEURS: Prestigieuse maison de ville. Occupation imédiate. Vôtre, dans les $200,000.
Francine Nurovic, 631-1944. 636-1882
Imm. McHugh Inc. Crtr.

KIRKLAND: Lacey Green
Nouvelle inscription. Partira vite! Impeccable, 4 c.c., (possibilité 5e). Split level sur 3 niveaux. concept ouvert pour salon/salle à diner, grande cuisine avec cuisinette, salle de séjour avec foyer, garage. Récemment rénovée et redécorée. Doit vendre. $134,900. M. Cardonna, 694-0840, 695-8727.
Re/Max Royal (Cadibec) Crtr.

LA CITIÈRE Laprairie, près golf, centre sportif, cottage de luxe, semi-détaché, foyer, garage. Imm. Leblanc: 632-4474.

LASALLE Bungalow s./dét., paysagé, avec logement au sous-sol. Bois franc partout, portes neuves, coin de rue, sur le plateau, belle terrasse. $200,000. Prix discutable. Pas d'agent. 761-6965.

LENNOXVILLE Domaine de 5 acres, boisé, lac artificiel, ensemencé. Résidence luxueuse, intérieur superbe, garage, etc... $235,000. 1-819-564-0039.

MÉTRO PAPINEAU 1 X 5½, 1 X 4½, très modernes, stationnement. 767-2729. F.A. FLUET, crtr.

MAISON À VENDRE À ST-SAUVEUR
3 c.c., foyer, en brique, belle vue sur le village, possibilité de finir le sous-sol pour logement. 27 rue Robert. $97,000. à discuter. 1-227-4295.

MAISON ANCESTRALE
LAVAL (Auteuil) Près Cité de la Santé. Entièrement rénovée selon les exigences du présent dans le respect du passé. 3 étages, terrain 18,500 pi.ca. $275,000. 625-0503

MILTON PARC: Unifamiliale Entièrement rénovée. Visite sur rendez-vous. 844-4636. Pas d'agents.

NEW EDINBURGH
(33, Charles, off Sussex)
Rez-de-chaussée, édifice 3 unités. Salon/s. à diner combinés, biblio. encastrées, foyer de marbre, boudoir, grande cuisine, 2 c.c., 2 s.bain, 5 électroménagers, s. de lavage, climatisé, terrasse, 2 stationnements. $182,500. Donald Stewart, Crtr. Tel.
Rés: 613-741-8889. Bur: 613-233-8599

OUTREMONT (ADJ). Grand, de luxe, détaché. 14 pièces, duplex ou cottage, pierre, brique. Pas d'agent. 735-4808

OUTREMONT 274 de l'Épée près Laurier. Cottage, 4 c.c., boiseries naturelles, cuisine moderne, s./s. fini. Imm. Outremont: 271-6855.

Propriétés à vendre 101

OUTREMONT: Cottage s-d., 4 c.c., qualité sup., localisation de choix, terrasses, garage + allée pour 2 voitures en façade, coin de rue. Occ. à discuter. $379,000. Pas d'agents. 737-6137

PRÈS D'OKA BORD DE L'EAU
Cottage, 4 c.c., piscine, marina. La tranquilité à 20 min. de Mtl.
BOISBRIAND Maison de prestige, style contemporain. 30 pièces, décorée par pro. De toute beauté! Près services. Prix intéressants! Faut voir absolument! A Faubert: 682-0101. Re/Max 2000 crtr.

PROJET MIRAGE Laprairie, maison de ville, 6 pièces, près du fleuve. Immeubles Leblanc: 632-4474.

SAINTE-ADÈLE magnifique maison, vue imprenable, 3 c.c., 2 s/bain, tourbillon, planchers bois franc, 5 électroménagers, près centres de ski. Du propriétaire: 737-2241 et 514-229-4714.

SI LES PRIX DE LA VILLE ne satisfont pas votre pouvoir d'achat, je vous offre cette superbe maison, aire ouverte, piscine, garage, terrain 17,009 pi.ca. Site enchanteur. L. Hurtubise FRI. 735-6433, 489-3989
Trust Général Crtr.

ST-CALIXTE: Bungalow 82.
3½, grandes pièces, chauffage électrique. Bord du Lac Siesta. M. Paquette. Trust Général Crtr. 374-6265

ST-LAMBERT Parc Dulwich, bungalow, marche au métro, écoles. 3 c.c., foyer, cuisine rénovée, 2 s./bains, s./s. fini, salle familiale, 1 chambre, 1 bureau, garage porte électrique, galerie grillagée, patio, air climatisé, alarme, 7,100 pi.ca. — $265,000. — 671-0433.

ST-LAURENT: 2705, Machabée
Bungalow détaché, 3 chambres, 1½ s.bain, planchers en chêne, climatisation, terrain de bonne dimension, clôturé à 90%, secteur de choix, rue paisible. Transversale au Boul. Toupin, à 2 min. à pied des écoles, parcs et du Bois de Saraguay. $172,500. Pour Inf:
875-5210, poste 239

ST-OURS Bord du Richelieu, maison 2 étages, 8 pièces + 1½ salle de bain. Très propre, garage spacieux 27 X 50, terrain paysagé, 2 entrées asphaltées. $65,000. (514) 785-2746.

ST-SULPICE Bord du fleuve. Coquette maison centenaire, 5½, 2 chambres à coucher, piscine creusée. $65,000. 1-759-3856.

TRIPLEX ATTACHÉ: Très grands 4½. P.A.T., 1ère avenue. Revenus: $15,480. Agents s'abstenir.
581-5465, après 18h.

TRIPLEX DE LUXE à vendre, bains tourbillon, planchers céramique, garage double, nouvelle construction. Après 18h. 643-0872.

VOUS AIMEZ LA TRANQUILITÉ du plein air? Vous avez trouvé! Jolie maison 5 pièces, bien isolée, recouverte de vinyle, armoires en chêne. Prix: $35,000. St-Eugène. 1-819-396-3177.

Propriétés à louer 105

MEMPHRÉMAGOG Grande maison luxueuse, sur lac, meublée, foyer, 4 c.c., mi-chemin entre Owls Head et Orford. 25 oct.-15avril. $6,500. 1-819-563-9983.

VAUDREUIL, bungalow à louer, 7 pièces, 3 chambres à coucher, grand terrain avec piscine en ciment, clôturée, sous-sol fini avec foyer, 458-7481.

Propriétés demandées 109

URGENT! Demandons tous genres de propriétés, commerces, échanges. Merci! Poulin Crtr, 353-1310, 351-3816.

Propriétés à revenus à vendre 113

À GRANBY 2 X 7 logements. Revenus: $24,300. et $23,580. Toute offre raisonnable acceptée. Faut voir! Pas d'agent.
1-548-2119

AHUNTSIC Bloc 24 logis loués, $750,000. 7,2 X revenus. Gaz. Comptant: $150,000. Aussi autres propriétés. 327-3908.

CENTRE EST Quadruplex, parfaite condition, 2 X 3½, 2 X 6½, revenus: $17,280. Électrique locataires. 385-0853, 745-3067.

CENTRE-EST rue paisible, triplex, 7½, semi-détaché, rénové, cour gazonnée, revenus $17,000.00. Prix $172,000.
251-2606

LAVAL DES RAPIDES 2 X 8 logements de 4½, construction 86, toute offre raisonnable considérée. Albert Lamontagne, M.A. Therrien, 745-0270. Re-/Max VSL crtr.

LAVAL — PROJET FISCAL Catégorie 32, prix d'achat sur rev. ± 8. Inv. minimum $50,000. Un (35 log.) avec adm. requise. 381-8516, 668-5675.

LONGUEUIL duplex pierre et aluminium, idéal pour propriétaire occupant. À voir! $124,900.00 — 679-6587.

LONGUEUIL TRIPLEX
NOUVEAU M.L.S.
Très grand 5½ par propriétaire, avec garage. Près Place Des Ormeaux, centre hospitalier, palais de justice. Pour investisseur. Classe 31. Claudette Bertrand, IMM. BERTRAND courtier, 647-1414.

MONTRÉAL Centre-Est. 46 logements Près Sherbrooke. Revenus $170,000. Prix: $1,395,000. Comptant requis: $250,000. Propriétaire. 521-2578

OUTREMONT, rue Laurier, 7,000 p.c., commercial plus 12 grands logements, possibilité condo, $2,700,000. Revenus $240,000/année. Hypothèque $900,000. à 11½%. Vente privée. 499-0558.

PIERREFONDS 2 X 18 et 1 X 27 logements en construction. Prêts 1er juillet 88. 1-819-372-7581, 1-819-377-5468.

QUÉBEC Près colline parlementaire, 14 logements, 7 X revenus, rénovés, chauffage locataires. Yolande Blais: 1-418-529-3204. **Fiducie Prêt et Revenu: 1-418-653-1236.**

QUÉBEC: 145 logements en béton, de luxe. Construction récente, stationnement intérieur, ascenseur. Comptant $2,500,000. Pour rendez-vous: Jean-Claude Vachon, 418-659-2979, 418-659-6262.
Courtac Crtr.

RUE SHERBROOKE
QUADRUPLEX
Rénové. Libre à l'acheteur. 525-4085

Propriétés à revenus à vendre 113

ST-DENIS Triplex, 3 X 5½. Idéal pour bureaux de professionnel. Danielle Didier. 322-9192. Habitat Plus Inc. crtr.

ST-EUSTACHE semi-commercial, 6 logements, 2 commerces, 7.2 fois les revenus, privé. 627-2793.

STE-AGATHE; Suisse. Quadruplex
Lac, meublés, foyer. Revenus: $26,000. 672-6575 ou 1-819-326-1994

TRIPLEX 87
Détaché. Quartier en expansion (Vimont), 2 X 5½, 1 X 3½, tous loués, garage double, plancher béton. Revenu: $20,100. Demande: $235,000. négociable. 663-9631.

VIEUX QUÉBEC Maison historique, mur brique intérieur, foyer, idéal professionnel. Yolande Blais: 529-3204. **Fiducie Prêt et Revenu. 1-418-653-1236.**

WOLFE/ONTARIO: 6 X 4½, renov. élec. loca. Rev. $21,850. Bon potentiel. $219,000. Pas d'agent. 277-7359

Copropriétés à vendre 118

JEANNE-MANCE/LAURIER 9½, r-d-c-, entièrement rénovée. $129,000. Libre. Matin: 274-8422. Soir: 526-2698

OUTREMONT, rdc, ext. rénové, cour, s/sol, $81,000:, comptant $17,000. libre imméd., pas d'agent, 276-5109.

OUTREMONT: r-d-c, très éclairé, excellent état. Grand 5½, 2 c.c., près métro. $120,000. Soir: 342-0319

Condos à louer 121

CONDO À LOUER près Olympique, luxueux 4½, neuf, foyer, tapis, intercom, chauff. électr. stationnement privé. $625.00/mois, 728-8674, 353-7172.

MAGOG/ORFORD Spacieux condos, à louer ou à vendre, meublés. Près pistes de ski. 1½, 3½ ou 4½ avec foyer. Disponibles pour saison/mois/semaine. 464-5629, 819-847-2228, 819-563-1769.

R.D.P. CONDO NEUF
Grand 4½, insonorisé, garage. $550-./mois. Novembre. Soir: 327-2600

Condos à vendre 122

ILE PATON 7e étage, 5 pièces, vue sur la rivière, bon investissement. Immeubles Leblanc. 632-4474.

À VENDRE — ILE-DES-SOEURS
Luxueux condo,-1536 pi.ca., face au fleuve, abri fiscal 31/32. Très avantageux jusqu'à l'an 1991, (ex.: 1988, $22,276.) Incluant garage intérieur rez-de-chaussée et 2 garages extérieurs couverts. Équipement sportif, fourniture ménagère, micro ondes, etc... 2 salles de bain luxueuses, etc... Tél.: (514) 331-0056, 1-743-9311.

AU MEILLEUR PRIX
AIR - LUMIÈRE - VERDURE
Condo moderne et fonctionnel, face au parc Lafontaine (Rachel & Fabre).
521-3082.

CENTRE-VILLE 1200 Avenue de Sève. 5½, construction béton, 1450 pi.ca., foyer naturel, demi sous-sol. Prix: $90,000. Rens.: Tony, 337-8160.

CONDO NEUF
Domaine André Grasset
2 c.c., mezzanine, foyer, terrasse. $125,000. 351-3395 et 866-3045

CONDO RUE ST-HUBERT, près de Ste-Catherine, 4½ moderne, bon prix. Faut voir!
Julie Roberge, 327-7540.
Re/Max Excellence Inc. Crtr. 354-6240

COPROPRIÉTÉ indivise, 200 Est boul. St-Joseph, 2ème, superbe 7½. Agent s'abstenir. 277-2888.

CÔTE DES NEIGES
5835, Pl. Decelles. Rue paisible, paysager. 3½ — 4½, près U. de M., hôpitaux, centres d'achats. 15 min. centre-ville. Prix: de $45,000. à $89,500. **Visite libre:** Sur semaine, de 16h30 à 19h., sam.-dim., 14h. à 16h30.
M. Langlais, 738-6764

CÔTE DES NEIGES
5835, Pl. Decelles. Rue paisible, paysager. 3½ — 4½, près U. de M., hôpitaux, centres d'achats. 15 min. centre-ville. Prix: de $45,000. à $89,500. **Visite libre:** Sur semaine, de 16h30 à 19h., sam.-dim., 14h. à 16h30.
M. Langlais, 738-6764

ILE DES SOEURS Luxueux condo, sur cour, neuf et ensoleillé, en bordure d'étang. 2 c.c., foyer, mezzanine, terrasse, 1,250 pi.ca. Libre 1er octobre. Prix à discuter. Pour visiter: 661-6983 ou 697-3834.

MONT SUTTON Condo à 3 niveaux, sur la montagne, 3 c.c. Nouvelle construction. $105,000. Wayne Pavey: 486-1033.

N.D.G. Copropriété, entre 2 métros, haut duplex 8½, clair et ensoleillé, avec foyer. Valeur: $125,000. dem.: $117,000. nég. Doit vendre. Cause séparation. Diane Lécuyer sur semaine de 9h à 18h: 276-4699. Pas d'agents.

OUTREMONT Grand 8½ et grand 5½ rénovés, près parc Beaubien. Libres. Pas d'agent. 279-3153.

OUTREMONT 1470 Bernard, 2 chambres, rénové, parfaite condition, superbe, $130,000. 277-2888.

OUTREMONT: 6½, rez-de-chaussée, rénové, vue superbe. À pied du métro, rue Bernard, coin Stuart. $180,000.
274-1800

OUTREMONT: 8½ rez-de-chaussée rénové, Hutchison près Laurier $134,500
273-6129

ST-SAUVEUR Condo 2 étages plus mezzanine, foyer, 2 chambres à coucher, toit cathédrale avec puits de lumière. Pierre Simard: 1-438-0054. Re/Max St-Jérôme Inc.

STE-ADÈLE
CONDO NEUF. 3 c.c., 2 s.bain, électroménagers, près pentes ski. $134,000. 492-1286, après 4.30h. P.M.

Chalets à louer 125

BEAU chalet suisse, près centres de ski, dans les Cantons de l'est. De nov. à mai. 937-9766.

BELLEFEUILLE 5 appartements, meublés, foyer, chauffé, éclairé, déneigé, tous sports hiver. 1er nov.- 30 avril. 376-3385, 1-224-7155.

BROMONT: Saison ski. 5½, foyer Franklin, pour couple. Libre 1er. déc. Références. soir: 273-0198. Jour: 935-0951

Chalets à louer 125

CHARLEVOIX
Service de location touristique
Condos, maisons, chalets. En toute saison. Mont-Ste-Anne et Charlevoix. Les Immeubles Charlevoix Crtr.
1-418-435-6868

Chalets à vendre 129

DOMAINE MT-ORFORD
Luxueux chalets suisses, vue sur le lac ou Mt-Orford,(aussi terrains). Sortie 106 Eastman, 514-297-2434.

FERME 118 acres avec 2 maisons + chalet d'été, grange, garage, étage, endroit tranquille sur chemin de gravier. Prix dem.: $155,000. Immeubles Doncaster crtr. Joe Graham: 1-819-326-4963.

MONT LAURIER — LAC VERT
Chalet hivernisé, 150 pi. de plage.Montée Foisy. $45,000. 277-1056 ou 1-819-585-3300.

TERRAIN MALLARENS Riverain, 4 c.c., meublé, hivernisé en partie. 2 terrains, $125,000. 613-832-1909

Maisons de campagne à vendre 141

À 4 MILLES DE MAGOG terrain 150 X 250 pi.ca., bungalow, 3 c.c., possibilité pour un autre terrain. Prix négociable. François ou Diane, 819-876-2414.

À 50 MIN. DE MTL pièce sur pièce, rénovée, flanc de montagne, ruisseau, 30 arpents. F. Potvin: 378-8461.

À L'ISLE-VERTE Maison ancestrale 10 pièces, terrain 100 X 205 pi.. Prix économique. Informations et visite: 1-418-862-9052.

DOMAINE AU LAC CARRÉ: 108 acres, 2 lacs. Maison 68 X 30', garage 16 X 32'. Inf: 819-688-3738, soir.

PRÈS EASTMAN Magnifique résidence sur 103,000 pi.ca. Foyer pierre des champs, très grande galerie, endroit privé, 2km. autoroute. Possibilité 80 acres additionnels. Zone blanche. Imm. Bromis, Jocelyne Lessard. 1-800-363-9267, 534-3888.

RIVE-SUD: Secteur St-Hyacinthe. Maison 14 pièces. Possibilité foyer, restaurant, auberge. $135,000. Jean Bérubé, 1-787-2937 ou 1-800-363-1017 Courtier Expert Inc.

ST-LIN, près lacs. Bungalow 1974, brique-alum., 3 chambres, armoires chêne. Aussi atelier, entrepôt. Aubaine.. $47,900. 322-4028.

VÉRITABLE DOMAINE
111 arpents boisés avec maison canadienne, 6 lucarnes. Possibilité 4 chambres, grande salle à manger, ga-rage, écurie avec 2 enclos. À 30 min. Tunnel H. Lafontaine. Dans la région de St-Hyacinthe. Inf:
Trans Action Multi Service Crtr.
Francine St-Germain Crtr. Inc.
1-773-8424

VAL-DAVID: Pour l'amoureux de chevaux. Domaine 13.4 acres, écurie 4 stalles, plus bungalow, garage et extra. Site enchanteur. L. Hurtubise FRI. 735-6433, 489-3989
Trust Général Crtr.

VICEROY NEUVE: Toit cathédrale, 4 c.c., 1 km. de ski Morin Heights. $145,000. 767-2104, 1-226-6282

Terres, fermes à vendre 145

À L'AVENIR 40 minutes principales pentes ski Cantons de l'Est, maison de campagne luxueusement remis à neuf, terre 125 acres dont 60 en culture, petit lac, 2 ruisseaux, érablière, cabane à sucre, équipement neuf, bon bâtiment, machinerie équipement complets. $125,000. à discuter. lun. au vend. 9h. à 16:30h. 527-9826.

DOMAINE,fruitier région de GRANBY avec kiosque de fruits et légumes, érablière, superbe maison de style canadienne. S. Fontaine, 1-778-1137 de 19h. à 23h. C.E.Y. Courtier 1-800-363-5466 de 8h.30 à 16h.30.

FERME RÉGION DE QUÉBEC
Dans site enchanteur, grand domaine ancestral, 163 arpents. Vue sur le fleuve, maison et bâtiments impeccables. 1-418-286-6101.

FERMETTE: Ste-Hélène de Bagot.
4 arpents avec maison 1½ étage. Atelier isolé, 20 X 40', gros arbres. À 2 min. Route 20. 1-791-2127

LAURENTIDES sortie 55, érablière 50 ans. Plan détaillé de l'ass. des tech. forestiers du Québec. 1,415,540 pi.ca. à .06c pi.ca. $84,932.00. 629-9028.

PETITE FERME 116 arpents. Ste-Marie de Brandford, 18 milles de Trois-Rivières. Très bas prix! Imm. J.R. Paris Cie Inc., 1-819-758-3145. M. Robert Goupil.

Terrains à vendre 149

À ST-BRUNO Terrains résidentiels, 12 minutes du métro Longueuil. 653-6080.

À VENDRE en Ontario, 200 acres de terre, partiellement boisés, avec grange et puits artésien, beau paysage pour construire, rivière, 5 min. du centre de ski, frontière Ontario-Québec
1-451-5538

2,000,000 pi.ca. ST-LAZARE.
Près du Chemin St-Louis, Zone verte. $0.10 (condition). Joseph, 337-4900

CTÉ CHARLEVOIX Ste-Mathilde du Cap à L'Aigle. Terrain boisé, 400 X 2050 pi.ca. Vue sur le fleuve. Si déboisé: $23,000. 1-418-665-3085, 1-418-665-7120.

LAURENTIDES Ste-Anne-des-Lacs. 30 min. de Montréal. Terrain boisé avec ruisseau, 55,000 pi.ca., coin paisible. $24,500. Georges Roy: 642-2360 jour, 581-7321, soir.

MORIN HEIGHTS Grandeur variées. Boisés, lac artificiel, financement 10%. Sylvain Lamoureux: 665-0995.

RAWDON: un terrain boisé, l'autre semi-boisé, plus de 45,000 pi.car. chacun, $35,000. par terrain, 326-3182.

STE-JULIENNE Magnifiques terrains boisés, très belle vue des environs. 33,000 pi.ca. (droit aquis), pour gens qui aiment le beau et la tranquilité. 1-839-2900.

App. et log. à louer 160

MTL NORD: Maurice-Duplessis, 4½ chauffé, électricité, style cottage, $505.
284-7523.

Chalets à louer 125

ESTRIMONT
Complexe hôtelier

LUXUEUX CHALETS CONDOS À LOUER

avec foyer et vue magnifique du mont Orford
Estrimont, C.P. 265
Magog, Québec J1X 3W8

Plus de 80 chalets et villas entièrement équipés avec foyer, ainsi qu'une auberge, le tout répartit sur 100 acres.
Location chalets condos, fin de semaine 2 nuits à partir de $180.00.
Spécial Action-de-Grâces, 3 nuits au prix de 2.
Estrimont vous offre une vue splendide sur le Mont Orford dont les pistes de ski alpin sont situées à 5 min.
Excellente cuisine, bar après-ski, squash, racquetball, sauna, tourbillon, salle d'exercice et à compter de fin 87, piscine intérieure.
Location à la semaine à partir de $530.
Réservez dès maintenant pour l'hiver.
Réservations sans frais
1-800-567-3402.
Sortie 118 de l'Autoroute 10.

08-10-87

Transactions immobilières diverses 153

ATTENTION: À vendre ou échanger A P.A.T. Duplex luxueux, piscine intérieure. Idéal pour professionnel. Bureau à même.

RECHERCHONS: Terre à bois, domaine ou: Qu'avez-vous à offrir pour $200,000.? Vicky Lavoie, 640-0228, 677-8916.
Imm. Constellation Crtr.

App. et log. à louer 160

TORONTO:
SUITES MEUBLÉES
L'ALTERNATIVE ABORDABLE
Studios 1, 2 & 3 chambres à coucher
Suites luxueuses, économiques
POUR MOINS QU'UNE CHAMBRE D'HÔTEL
ENTIÈREMENT MEUBLÉES, TOUTES ÉQUIPÉES
• Location dans tout Toronto Métropolitain
416-466-9916
416-276-6132
(Édifice francophone)
Frais virés de l'extérieur

8-10-87

HADDON HALL
• Spacieux, haut plafond
• Élégant, prestigieux
• 3½ à 6½, $600. et plus.
A l'intersection du magnifique Westmount et de l'élégante rue Sherbrooke ouest.
932-6127
Lun.-Ven. 9h-7h p.m.
Sam.-Dim. 1h-5h p.m.

8-10-87

OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE
APPARTEMENTS LUXUEUX
Tour d'Habitation
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
277-5873

19-10-87

App. et log. à louer 160

PLATEAU MONT-ROYAL
grand 4½, très luxueux, construction neuve, près commodités.
521-0631

À AHUNTSIC Métro Sauvé. Haut duplex rénové, non-chauffé. $575./mois. Après 18h.: 526-5511.

A ROSEMONT: Parc Angus. 4½ avec garage, style condo, neuf. 4549 Henri-Delongchamps. 384-6289

APP. CENTRE-VILLE, Clark-Milton, 7 pièces, rénové, 3 chambres, 2 s.b., jardin, $950. Ronald, 844-6951.

APP. luxueux dans Outremont
1ère fois à louer. 3½, éclairé, piscine, garage int., sauna, gardien sécurité.
Aussi charmant 3 pièces. Escompte âge d'or. Inf: 277-5983

APPARTEMENT (LOFT) à louer, privé ou commercial, $750./mois, 1,200 p.c. Vieux-Montréal, appeler le 842-3847.

BROSSARD
DOMAINE NAPOLÉON
Hauts duplex et triplex avec mezzanine. Grands 5½ — 6½, avec garage. Nouvelles constructions de qualité. Tapis mur à mur, entrée lav./séch., autobus à la porte, prêt de tout. Juillet. PERRY HOLDINGS INC. Bureau de location: 8190, Naples, coin Napoléon.
656-1759, 676-2685

C.D.N. Darlington. Grand 3½, peint, chauff., eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. 739-2837, 342-2724.

C.D.N. face Université de Montréal, 3½, meublé ou semi-meublé, chauffé, eau chaude, piscine int. buandrie, $450.00. 737-3998.

C.D.N.
5½ moderne, près U., chauffé.
737-4655

CARRÉ ST-LOUIS Studio 800 pi.ca., 5 fenêtres sur parc. Chambre fermée, cuisinière, frigo, vaisselle, lav./séch. Tout compris. $750./mois. 843-8126.

CHÂTEAU REDFERN
4½, 5½, 6½ app. Débutant à $700. Complètement rénovés. Occupation immédiate. contactez: 935-8060

DARLING 2ème. 6 pièces fermées, rénové, chauffé, eau chaude. 5 min. métro. Libre 1er. nov. 524-6238

DUPLEX Metcalfe (Westmount), splendide, 2 chambres à coucher, toutes commodités, patio, $750., non-chauffé, jour: 344-3165, soir: 875-2709.

EXCEPTIONNEL: Rue Laval. Occupation immédiate. 4½, r-d-c., $630., non-chauffé, chauffage électr. individuel, entrée privée, entièrement rénové, semi-meublé, patio, jardin. Entre Pine et Prince-Arthur, près universités. Sur rendez-vous: 274-5479 jour. 843-8360

GRAND 9½ sur Gouin, tout près de Papineau, $750./mois, libre 1er novembre, communiquer 381-8026.

LONGUEUIL rue Joliette, à 6 min. métro, 1 X 4½ à $355. Libre immédiatement — 1 X 4½, à $450. chauffé. Libre 1er nov. 670-8307.

LONGUEUIL: Beau grand 4½, frais peint, remis à neuf, grand balcon béton, entrées lav./séch., près des services. 646-6167, 646-2227, 646-5486

MÉTRO ROSEMONT: 2 logements.
5½ — 6 pièces. Libres 1er. nov.
277-8721

MEUBLÉ — NDG magnifique 7½, complètement équipé, 2 foyers, jardin, boiseries. Court ou long terme
481-5459

N.D.G. Beau 4½, soleil, équipé, chauffé, eau chaude, métro Villa Maria. $495. 861-5668 jour, 484-4298 soir.

App. et log. à louer 160

MONTRÉAL-OUEST: 5½, haut duplex, spacieux, 1½ s.bain, 2 balcons, stationnement. $650./mois chauffé. Mario, 487-3815, après 18h.

N.D.G.: 2ème. Grand 4½, très éclairé, rénové, foyer, sauna, près métro Vendôme. $550. 766-5442 entre 13h.- 20h.

N.D.G.: Rue Marcil. 6, bas duplex, bien éclairé, cuisine, s.bain, s-sol rénovés. Foyer, boiseries, garage. Près métro, magasins. $875. Après 6h. 489-6407.

OUTREMONT Woodbury. Grand 5½, chauffé, ascenseur, concierge. Vacant. $790. 843-3731.

PLATEAU Idéal pour professionnel ou commerce. Rez-de-chaussée, Laurier près Fabre. Grand 6½, cour, stationnement. $750./mois. Libre 1er nov. 523-8332.

ROSEMONT 6½, 2e étage, près métro, $525.00/mois. 1 mois gratuit
581-1332

ROSEMONT spacieux 4½, complètement rénové, 2 c.c., chauffage électrique, entrée lav./séch. 725-7140.

ROSEMONT: 6½. Chauffage électrique. Occupation décembre.
374-6265

SNOWDON Bourret, bas duplex, 5½, 2 c.c., chauffé, rénové, cour arrière, $650. 645-1464.

SNOWDON Savannac, près métro, haut de duplex, 8 pièces, 4 chambres, 2 s/bain, $755./mois, libre pour occupation immédiate, 488-6979.

ST-LAMBERT: Immeuble de prestige. Luxueux, insonorisé, 5 min. mtl. 4½ chauffé, éclairé, cuisinière, frigo, lave-vaisselle inclus, sauna, piscine, tennis. FAUT VOIR! 466-6833, 646-5486

TÉTREAULTVILLE Près métro Honoré-Beaugrand. Grand 5½, bas duplex, chauffage électrique, cour, garage, planchers fini au cristal. $605./mois Novembre. 352-0481.

TÉTREAULTVILLE 5½, bas duplex, très luxueux, sous-sol fini, foyer, bain tourbillon, libre déc. 87. $825./mois 352-9129.

UNE SOLUTION À VOTRE BESOIN DE LOGEMENT À MONTRÉAL
Un appartement meublé tout confort, au centre-ville, dans un édifice de prestige, à court ou long terme. 935-7774.

V.M.R. haut duplex, non chauffé, 2 c.c., 1½ s/bain, cuisine équipée, garage. $950.00/mois. 738-3133.

VILLE ST-LAURENT
Luxueux 2½, 3½, 4½. Penthouses près centre d'achat Côte Vertu, tout équipés, chauffés, piscine intérieure, sauna. 336-8308, 334-9358.

WESTMOUNT Rue St-Antoine, 7½, rénové, très propre. Libre immédiatement. $625./mois. 933-0359.

À louer hors frontières 167

PARIS 9ème. App. 2 c.c. meublé, équipé neuf. 6,000Fr./mois + charges. Libre 1er. déc. au 1er. avril.
276-9817

A vendre hors frontières 168

FLORIDE, magnifique maison avec piscine, situé sur canaux, occupation immédiate, 353-2674.

Maisons repos/retraite 173

"BEAUPORT" Luxueuse maison d'accueil, pour personnes retraitées. Maximum 8. Tenue par professionnelle de la santé. 663-2596

CENTRE D'ACCUEIL pour personnes âgées. Chambre privée, semi-privée, bonne nourriture, médecin, salle de jeux, cinéma.
354-5964 — 355-3165

Bureaux à louer 251

MONTRÉAL
CENTRE-VILLE
425, avenue Viger ouest
• espace à bureau à sous-louer
• 7875 pi.car.
• accès facile par métro et autoroute
• stationnement extérieur et intérieur à proximité
• climatisation centrale, chauffage, électricité
• taxes diverses en sus
• occupation immédiate
• taux compétitif.
Renseignement:
Donald-P. Côté
(514) 397-4504

8-10-87

CENTRE MÉDICAL DE L'EST
Bureaux pour médecins,
30 boul. St-Joseph est,
Chauffés, air climatisé, pharmacie, rayons-X, laboratoire
738-4725
courtiers protégés

8-10-87

Bureaux à louer 251

À MONTRÉAL-NORD Pie-IX + Monselet, 400 à 5,500 pi. ca., subdivision sur demande, prix spécial 2 mois gratuits, prestigieux, 331-7739, 331-5291.

À QUI LA CHANCE?
Montréal-Nord: Bureaux meublés, attrayants. Bas prix. Incluant réceptionniste, électricité, chauffage, climatisation.
324-4171

Bureaux à louer 251

3818, ST-LAURENT
2,700 pi.ca. Idéal pour professionnels.
843-8809 — 845-6673

A1 - CARRÉ ST-LOUIS
Métro Sherbrooke, 200 à 1,000 p.c. sur Carré St-Louis disponibles, loyer raisonnable, 844-5961.

ANJOU
5,200 pi.ca. ou 10,400 pi.ca. Bureaux climatisés. Occupation 1er. octobre. $4.85 pi.ca., 661-5069

BUREAU À LOUER 1,125 pi.ca. rénové, Vieux Montréal, 777 de la Commune ouest, murs en pierre, poutres apparentes, air climatisé, stationnement. 252-1830.

BUREAU 675 pi.ca., 3785 rue Peugeot, parc industriel, Chomedey, Laval. Jour: 682-3531, soir: 668-6877.

BUREAU DE PRESTIGE
POUR PROFESSIONNELS
385 BOUL. ST-JOSEPH OUEST
Tout rénové, luxueux, boiseries en chêne et en acajou, 2,200 pi.ca. Aussi 1,300 pi.ca. en logement et bureau au 2ième étage.
387 BOUL. ST-JOSEPH OUEST
495-8540.

BUREAU DE PRESTIGE
POUR PROFESSIONNEL
Le Jardin des Professions
Duverney — Laval
Espace de bureaux meublés à partager, + possibilité service: Secrétariat. Recherchons de préférence, Comptable Agréé (C.A.) ou personne pratiquant la comptabilité. Peut être disponible à compter du 1er. octobre.
384-2440

BUREAU MÉDECINE DOUCE
Avec services, aussi salle de cours. Métro Beaubien. 272-6993.

BUREAUX sur Crémazie à louer. 4½, tout neuf. 738-5540.

CENTRE-VILLE McKay/De Maisonneuve, 4614 pi.ca., peut être divisé, près métro, excellent pour professionnels. 931-2313.

CENTRES PROFESSIONNELS
LAJEUNESSE 250-1,700 p.c., près métro H.-Bourassa, climatisé, chauffé, 2e étage.
HOCHELAGA 1,500-3,000 p.c., près métro H.-Beaugrand, climatisé, 2e étage, 353-5839.

DÉCARIE Près Isabella, 750 pi. car. Chauffé. Idéal pour professionnels, médecin, dentiste. 697-6291.

ESPACE (2) de bureaux à louer pour médecin. Chauffé, éclairé. 593-5530.

LA COUR DU ROI
Luxueux espaces à bureaux. Rue Ste-Catherine, entre Drummond et de la Montagne. Vue sur montagne et fleuve. Possibilité 12,000 pi.ca., vitres teintées, skylight, stationnement adjacent. Construction neuve.
282-0141, Irvain Jozsés

LES COURS ST-DENIS
St-Denis et de Mont-Royal, à louer, magasins, bureaux et salle de montre, édifice prestigieux, stationnement, ascenceur, jusqu'à 70,000 pi. ca. Pour Info: M. Saraga au 737-8535.

MÉTRO LAURIER rue St-Denis, bas, 100 pi.ca. chauffé, éclairé, salle d'attente, tranquilité, $250.00/mois. 277-8466.

OUTREMONT: 1,700 pi. ca. Libre. Chauffé, climatisé, très éclairé. Prix intéressant 1-800-363-8992

RUE VIGER bureau à louer, rez-de-chaussée. Superficie totale, 3,850 pi. car. 725-9184. Jacynthe Laflamme.

SHERBROOKE — ST-DENIS
Bureau ou local, 1000 pi.ca. ou moins. Près du métro. 937-8738.

ST-HIPPOLYTE
DANS LES LAURENTIDES
Nouveau centre professionnel et commercial. Locaux climatisés. Idéal pour clinique médicale et autres professionnels.
1-224-5179 ou 1-563-3223

ST-LAURENT Oblique Mont-Royal, 500 à 5,000 pi. car., neufs, luxueusement aménagés, climatisés, chauffés, éclairés. Pas de clause escalatoire. Disponible 1er octobre 87. $10./pi. car., 499-0558.

VIEUX-MONTRÉAL
Superbe bureau Place D'Youville
Possibilité de 740 pi. ca.
745-1721

Espaces commerciaux à louer 259

14 MAGUIRE Près rue St-Laurent. Plus de 4000 pi.ca., 600 volts. Idéal pour fabriquer néons et enseignes, garage, atelier, etc... 271-4004.

ANGLE ST-ZOTIQUE et Marquette, locaux libres, 2 X 800 pi.ca., possibilité 1 X 1600 pi.ca., cave 8 pi. 725-7140.

CENTRE DU CARREFOUR STE-JULIE
801 Abbé Théoret, Ste-Julie. Locaux commerciaux à louer, air climatisé, 1,140 p.c. et 2,280 p.c. 332-2755.

DE MARSEILLE, 7960
760 pi.ca. très bien situé, près métro. Idéal dépanneur, bureau, petit atelier.
273-1035 — 354-2005

DES LAURENTIDES VIMONT-LAVAL
Nouveau centre d'achats dans emplacement de choix et secteur en rapide croissance. Immédiatement, 484-6355, 668-3989.

LOCAL 1500 pi.ca. près Plaza St-Hubert, 400 amps, $600.00 chauffé. 273-9299, 645-5179.

MAGASIN ou local commercial à louer. 2800 pi.ca. Au 60 St-Jean-Baptiste, Châteauguay. Modifications selon vos besoins. Libre immédiatement. Inf.: 687-3701.

NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL
Ste-Julie. 1,200 pi.ca. Près bureau poste. 649-2846.

STE-JULIE
Local à louer, 750 pi.ca. $750.
649-2401, 649-0121

Espaces industriels à louer 268

ENTREPÔT 12,000 pi.ca., à vendre ou à louer. Secteur Lavaltrie. Quai de déchargement + 1,000 pi. de bureau. 80,000 pi. de terrain. Bien situé. App.: A.E. Barbeau Crtr. 849-2451.

Propriétés commerciales 269

CANTONS DE L'EST Motel 8 unités avec s./manger, capacité 125 personnes. Seul dans un rayon de 25 milles. Aucune offre raisonnable refusée. Marco Fontaine: 1-375-5571. Re/Max courtier.

FARNHAM, édifice semi-commercial pour moins de 7X les revenus. Faites une offre. Faut vendre! Aussi dans l'est, motel 8 unités avec salle à manger, cause maladie. Marco Fontaine 375-5571, RE/MAX AVANT GARDE courtier.

Locaux à louer 275

BORDEAUX à louer, locaux neufs pour professionnels de la santé ou autres. Disponible été 88. 334-0873.

DISTRICT LANGELIER Rue Boileau. Local professionnel, 1,000 pi.ca., rez-de-chaussée. Possibilité de stationnement. Tél.: 259-0544.

MONTREAL EST 98 Marien, bon local ou bureau. 750 pi. ca. 337-3866.

Locaux à louer 275

LOCAUX NEUFS 1,000 pi.ca., à St-Eustache. Façade sur 640 et boul. Industriel. Inf.: 700 boul. Industriel, suite 1, St-Eustache. 473-2555.

RUE ALLARD local à louer, 1125 pi.ca. et 1175 pi.ca., face à Caisse Populaire, voisin métro Monk. Alain Chaput, 327-5525, Re/Max Immo Contact Inc.

Commerces à vendre 283

RESTAURATEURS ET FUTURS RESTAURATEURS
Vous aimeriez vous lancer dans le domaine de la restauration et/ou améliorer vos revenus.
LES CONSULTANTS EN RESTAURATION RICHMAN
Ceux-ci vous guideront dans votre:
a) aménagement et décoration
b) élaboration de menus
c) étude de marché
d) négociation de bail
e) financement
f) construction
g) formation de personnel
Pour bâtir votre avenir consultez dès aujourd'hui nos
PROFESSIONNELS EN RESTAURATION
G. Richie
Michel Houle
861-4972

8-10-87

Diane Brière
rés. 363-1992

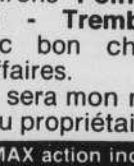

BRASSERIE
Située: dans les environs **Pointe - aux - Trembles,** avec bon chiffre d'affaires.
Qui sera mon nouveau propriétaire?
RE MAX action inc.
(514) 364-3222

8-10-87

Commerces à vendre 283

RESTAURANT LICENCIÉ
FACE AU FLEUVE
80 personnes
Service de buffet
Bâtisse et équipement complet.
586-3636
Robert.

08-10-87

Commerces à vendre 283

À IBERVILLE restaurant, bar-salon, salle à manger et salle de réception. 1-346-7077.

À L'ILE AUX GRUES 60 km. à l'est de Québec, auberge et pourvoirie à l'oie blanche. Bateau bar-restaurant à vendre en bloc ou séparé. Informations: 1-418-248-0129.

ALIMENTS NATURELS
Joli commerce, 3 ans, chiffre d'affaires $150,000. et plus. $37,000 plus inventaire, 255-3704.

BÂTISSE COMMERCIALE: 18,000 pi.ca. Idéal pour Centre d'Accueil. Éligible aux subventions. Capacité 31 chambres. Y. Guindon, 697-3684
Le Permanent Crtr. 694-6770

CENTRE-VILLE Salon de bronzage, très bien situé, face au canal 10. Idéal pour devenir son propre patron. Très valorisant. Rés.: 471-1362.

CORDONNERIE Boutique de cuir « Tandy », gros chiffre. Laurentides. 1-819-326-1001, 1-819-322-6712.

MAGASIN de meubles usagés à vendre ou à échanger pour propriété, situé sur la rue St-Hubert, 598-0867 ou 598-0868.

MANUFACTURE de fenêtres aluminium, bien établie, à vendre, cause retraite. 1-819-356-2626.

RÉGION MAGOG
Domaine de l'hôtellerie, renseignements sur rendez-vous seulement, Imm. Marcoux Inc. 1-819-843-5707. Gérald Boyer 1-819-847-1969.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT À VENDRE
Bonne occasion. Coin Mont-Royal et Mentana. 844-9054 entre 12h et 17h.

RESTAURANT casse-croûte situé à St-Polycarpe à 15 min. de Valleyfield, situé face polyvalente, salle à manger, bar laitier, 60 places, présentement en opération, bon chiffre d'affaires. 1-265-3113.

RUE CRESCENT Restaurant + bar, site idéal. Bail à long terme, fort volume de vente. Financement disponible. F. Tétreault: 729-7229, 354-6240. Re/Max Excellence Inc. crtr.

ST-DENIS: Près Duluth. Très belle boutique: cadeaux et décoration. Très connue, $99,000., incluant inventaire. France Rosenthal, 527-6720, 271-2131 Re/Max Outremont Inc. Crtc.

VALCOURT - RÉSIDENCE STE-ANNE
Résidence pour personnes agées. Très bel emplacement. Agent s'abstenir. 1-514-532-2282.

VIDÉO CLUB, bon revenus, très bonne affaire, à Laval, Contacter 681-6900.

Magasins à louer 299

OUTREMONT, coin Nord-Ouest. Van Horne et Stuart. Location supérieure, 1,000 pi.ca. avec sous-sol. Appelez: 482-9658. a/s Les Appartements Lord Melchett Enr.

Bicyclettes 325

BICYCLETTE 10 vitesses
Peugeot. $150.
272-9489

Ameublements 351

BUFFET, table, 6 chaises, laque rouge, importés d'Italie, style Déco, valeur $6,000. pour $2,000. 272-6649

MOBILIER: Salle à diner Provincial français, bois pécan, (Stanley). $3,700., négoc. 466-4299, 465-4104

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Traitement des maladies par le froid.
2—Mammifère de l'ordre des rongeurs. — Recueil de bons mots.
3—Trace creusée dans le sol par les roues des voitures. — Difficile à mener à bien, pénible.
4—Venu au monde. — Vingt-neuvième jour ajouté au mois de février des années bissextiles.
5—Courte pèlerine de cérémonie que portent certains dignitaires ecclésiastiques.
6—Presque, à peu près. — Lac des Pyrénées. — Marque la similitude.
7—Étoffe d'une seule couleur. — Débarrasser de ses puces.
8—Dépouiller de son germe. — Dire qu'une chose n'est pas vraie.
9—Qui se nourrit d'herbes.
10—Récipient cylindrique de bois. — Relative à l'État.
11—Arbre dont la tige, se termine par un bouquet de feuilles souvent pennées. — Voyelle jumelles.
12—Autref. malade mental pouvant être l'objet d'une mesure d'internement. — Herbe couverte de poils.

Verticalement

1—Se dit d'une série de contractions musculaires. — Comm. de Belgique.
2—Manifester un sentiment de gaieté. — Relatif à l'ongle.
3—Unité monétaire du Japon. — Huche à pain, ancien pétrin. — Pacha de Janica.
4—Mammifère ruminant des régions boréales. — Nom usuel du catarrhe de la muqueuse nasale et des affections qui produisent la toux.
5—Qui occupe un rang marqué par le numéro treize. — Indium.
6—Instrument d'agriculture qui a d'un côté plusieurs rangées de dents. — Ouverture, trouée.
7—Assommer, tuer.
8—D'un verbe gai. — Tête de rocher. — Quatre.
9—Direction générale. — Souhaiter d'avoir ce que l'autre a.
10—Portion d'un tout qui est divisé entre plusieurs personnes. — Poème à forme fixe de huit vers.
11—Lie la variation du montant d'une prestation. — Époque.
12—Pluie. — Nommer à une fonction par la voie des suffrages. — Petit cube.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	C	H	A	L	A	N	D	E	R	■	V
2	M	O	U	L	I	N	E	R	■	I	L	E
3	I	R	E	■	T	A	P	A	G	E	U	R
4	A	D	R	O	I	T	E	M	E	N	T	■
5	N	I	■	S	E	R	R	E	R	■	I	F
6	T	A	N	■	R	O	I	■	M	I	N	E
7	E	L	U	■	E	P	E	R	O	N	■	R
8	■	I	L	S	■	E	N	O	N	C	E	R
9	A	T	L	A	S	■	S	U	■	A	M	I
10	V	E	I	N	E	R	■	L	U	■	M	E
11	E	■	T	I	P	U	L	E	■	M	E	R
12	U	V	E	E	■	Z	I	R	C	O	N	E

SPORTS

Un règlement semble imminent

Les négociations ont repris

NEW YORK (AP) — Les négociations au football américain ont repris hier après que l'Association des joueurs eut considérablement allégé ses demandes à propos de l'autonomie des joueurs, faisant dire à plusieurs réguliers-grévistes qu'ils pourraient reprendre le travail en fin de semaine.

Les pourparlers, les premiers en 11 jours, mettaient en scène les deux négociateurs en chef des deux parties seulement, Jack Donlan pour les propriétaires et Gene Upshaw représentant les joueurs. L'endroit où avaient lieu les négociations était pour l'instant inconnu.

Les deux parties sont retournées à la table des négociations à la suite d'une rencontre de huit heures des 28 représentants des joueurs à Chicago, lundi soir.

La reprise des discussions survient également au lendemain de la 14e rencontre de briseurs de grève, fin de semaine durant laquelle les deux parties semblent avoir perdu beaucoup aux yeux du public.

Les stades étaient remplis au quart pour les rencontres de la troisième semaine du calendrier, au lieu de l'habituel 90 %, et à la suite des 90 défections vendredi dernier et de la rumeur voulant que plusieurs autres joueurs franchissent les lignes de piquetage cette semaine, la reprise des négociations devenait inévitable.

« Je pense que la pression commence à se faire sentir des deux côtés de la table des négociations », a déclaré le commissaire Pete Rozelle à Washington, où il était appelé à témoigner aux audiences d'un sous-comité du sénat concernant les récents contrats de télévision avec les réseaux américains.

Les joueurs étaient presque tous d'accord sur un point: une entente pourrait intervenir rapidement s'ils abandonnaient leurs demandes à propos de l'autonomie complète des joueurs après quatre années d'expérience, le litige majeur qui avait mis fin aux dernières négociations.

« Quand il y a d'autres joueurs sur le terrain et que vous estimez que vous devriez être à leur place, il y a quelque chose de ridicule », a affirmé le secondeur des Bears de Chicago, Mike Singletary, représentant des joueurs des Bears. Singletary a ajouté qu'il était optimiste qu'une entente soit conclue avant le début du week-end.

Jusqu'à quel point les joueurs sont-ils prêts à reculer sur leurs demandes concernant l'autonomie des joueurs ? La réponse est demeurée ouverte selon une résolution votée par les 28 représentants la nuit dernière. « Upshaw s'est commis auprès des joueurs qu'il n'allait pas laisser un élément de la négociation empêcher un accord de principe sur un contrat de travail », selon cette résolution.

Interrogé si cette résolution voulait dire que les joueurs avaient reculé sur leurs demandes, Upshaw a répliqué: « La résolution parle d'elle-même ».

Boomer Esiason, le représentant des Bengals de Cincinnati, a plus tard déclaré: « Nous avons conclu une entente entre nous que si les autres points obtiennent un accord de principe, nous laisserons tomber nos demandes sur l'autonomie ».

Si tel est le cas, il se pourrait très bien qu'une entente soit conclue dans les plus brefs délais, puisque Donlan a préalablement déclaré que les deux parties pouvaient facilement trouvé un terrain d'entente sur les autres points en litige, soit le fonds de pension, les payes de séparation, le dépistage de drogue et le nombre de joueurs composant les alignements.

Les propriétaires ont déjà fait savoir qu'ils pourraient modifier leur position sur ces sources possibles de conflit, mais aucunement sur l'autonomie des joueurs. Le présent système prévoit qu'une équipe doit compenser l'ancienne équipe d'un joueur autonome mis sous contrat.

Selon une autre source, des représentants de cinq équipes dont ceux de San Francisco, des Raiders de Los Angeles, et des Patriots de la Nouvelle-Angleterre, ont déclaré que, si l'Association ne reculait pas complètement sur l'autonomie des joueurs, ils ne pourraient pas empêcher des défections massives au sein de leur équipe.

Par ailleurs, chez les Cowboys de Dallas, les joueurs ont réclamé le retrait complet des demandes sur l'autonomie dans une proportion de 20-9.

D'autre part, d'autres points de négociation se sont resserrés.

Ainsi, Upshaw a déclaré que les joueurs étaient « fortement » derrière le voeu que les matchs de briseurs de grève soient annulés.

Mais Tex Schramm, le propriétaire des Cowboys a déclaré que cela « n'allait pas survenir ».

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Photos, cinés et accessoires 367

HASSELBLAD 500cm. ELM, 80mm., 50mm., 100mm., 25mm. Accessoires. André, 386-5237

■ Ordinateurs 371

APPLE IIE, plaquette, 80 colonnes, plaquettes CP/M, « Grappler », imprimante Apple DMP, 2 lecteurs de disquettes, moniteur. Michel: 628-2841, 687-9897.

I B M PC/XT: 2 lecteurs, 256K, expansible, $2,200. Carte couleur graphique, $200., négoc., 353-7359 ou 281-2655

I B M, PC1, 256K, 2 lecteurs, écran couleur, imprimante, disquettes. $2,500. 546-2259

MAC INTOSH
Désirons rencontrer personne,
En vue d'échanger des idées et programmes. Très bons logiciels. Claude.
270-7662

ORDINATEUR Basic 4, modèle 210, 256 KB, 2 VDT 7270, 1 MDT 7561, disque 28 MB, unité de recouvrement bande magnétique (cassette), type 4289, contrôleur pour 5 autres dispositifs en série, système exploitation Basic 4: $5,000. Aussi logiciel assurance-vie $3,000. fonctionnant avec Basic 4. 737-1551.

SHARP: PC-7000 (compatible IBM). Portatif, double disque, 384K (possibilité de mémoire additionnelle), imprimante avec support pivot, sac de transport, logiciels et disquettes. Meilleure offre. 687-5090

TANDY 1200, 2 lecteurs, 640K, avec imprimante DMT 130, carte graphique solution, écran monochrome. Très très peu utilisé. Beaucoup logiciels. 636-1121, 636-5106.

■ Instruments de musique 375

ANCIEN PIANO-TABLE en bois de rose, 1876. $6,500.00 négociable
351-5539

MAGNIFIQUE PIANO LUDWIG acajou ouvré, reconditionné, $1,800.00. 678-1441.

ORGUE LOWREY D-300, génie magic, rythmes automatiques, 2 claviers de 44 notes chacun. $3,800. 354-7808.

PIANO À QUEUE Bluthner 6' 3" (Quartet), noir laqué. Pour connaisseur, $15,000. 622-0656

PIANO À QUEUE: Franz Wirth 5'0" noir, avec banc. Parfait état. 355-3601

PIANO À QUEUE antique, 75 ans, remis à neuf, doit être vu!. $6,500.00
272-0367

SUPERBE Chickring en chêne blond avec banc, 6' 6", sonorité exceptionnelle. Meuble impeccable. 418-397-5057.

■ Livres 390

COLLECTION «REVUE CANADIENNE» mensuel, publié de 1865 à 1922, relié en 80 vol., 387-1203.

■ Antiquités 391

2 HAUT-RELIEFS sur cuivre 15 X 17, de M. et Mme Robert Bourassa des années 70, signé A. Hernandez. $1,200. (1) 562-2618.

ANCIEN POÊLE À BOIS LISLET 1928. Beige et caramel, excellente condition. $900. 691-7046

■ Antiquités 391

DENTELLE D'AUTREFOIS
Rare et belle, rideaux, couvre-lits, nappes, chemins de tables etc.. Collection privée, 671-2227.

LIVRES DE COLLECTION DU 19e siècle. La Fondation des paroisses du diocèse de Mtl. $300. Testament du 19e siècle, $250. 581-7922

MOBILIER: Salle à manger, table, 5 chaises, bahut, vaisselier, desserte. $1,500. 661-1356

MOBILIER: Salle à diner: 1930. Table, 6 chaises, bahut, vaisselier. Très bon état. 766-8486

POÊLE À BOIS: 3 ponts, "Bijou". Datant de 1872, impeccable. $3,000., négociable. Soir: 342-1982

POÊLE ANTIQUE 1927 marque «Héros de l'Islet», très bonne condition. Fonctionnel, $3,200. (514) 375-0121.

■ Artisanat 392

VITRAUX ET PEINTURE sur verre
Pour vos fenêtres et la maison.
Modèles personnalisés. 670-1275

■ Astrologie/Ésotérisme 393

MADAME SOPHIA lectrice et conseillère en spiritisme, cartomancie, lignes de la main. Elimine les influences démoniaques, se spécialise en italien, tarots et carte de fortune. Appeler de 9h à 21h pour rendez-vous. (Moitié-prix avec cette annnonce) 274-7421 anglais seulement.

■ Animaux 397

SHIH-TZU Chiots, mâles et femelles, enregistrés, tatoués, vaccinés. $400. 444-0134, 767-3600.

■ Divers 399

BRIQUET DUPONT
Agent massif, $125.
272-9489

■ Offres d'emploi 407

PHOTOCOPISTE
Pour photocopieurs
XEROX et CANON
De 10h. à 18h15.
ENVOYER C.V.
À Pascal Lafrenière
45, Jarry Est, Mtl., H2P 1S9

13-10-87

■ Offres d'emploi 407

AVOCAT(E)
Étude légale à la recherche d'un(e) associé(e) nominal(e), ayant sa propre clientèle avec possibilité de références de clients. Veuillez communiquer avec Me Gilles Hogue au 5800 Chemin Chambly, bureau 201 à St-Hubert, J3Y 6W9 ou au 462-0737.

COMMIS — CAISSIÈRE à temps partiel, temporaire pour pharmacie située à Outremont, 2 à 3 jours/sem. entre 11h et 6h. Expérience un atout, communiquer avec Sylvie entre 1h et 6h, 738-4791.

■ Offres d'emploi 407 **■ Offres d'emploi 407**

LE DEVOIR
SOLLICITEURS(SES) DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou partiel
Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h.
Vendredi, de 9h. à 14h30.
Exigences: Facilité d'expression
Bonne diction
Bilinguisme un atout.
Salaire plus commission
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet
844-7531
Entre 9h. et 21h.

J.N.O.

■ Secteur Ventes 459

CONSEILLER(ERE)
Domaine écologique + santé, vente d'appareil d'utilisation d'eau, fabriqué au Québec. Produit exclusif. Entrai-nement et formation. Salaire + boni. 521-3568.

VERRI
Une boutique centre-ville détentrice exclusive à Mtl. de la ligne italienne vêtements pour homme VERRI, cherche: **Un(e) gérant(e) adjoint(e).** Le candidat retenu devra avoir une solide connaissance de la mode haut de gamme, un talent exceptionnel de conseiller et de l'expérience dans la vente. Si vous croyez répondre à ces conditions, veuillez communiquer avec Roger Chiha, au **842-8400**

■ Hospitalier, santé, médical 467

Assistante SECRÉTAIRE DENTAIRE
Pour spécialiste en chirurgie buccale. 3 jours/semaine, bilingue et mature. 866-1961.

PHARMACIEN(NE) LICENCIÉ(E)
Demandé(e). Temps plein ou partiel, bilingue de préférence. Excellentes conditions. 481-8758, 483-1402

PHARMACIEN(NE)
Plein/partiel, expérience, bilingue. M. Courval, 681-1634, 1-457-2410.

PHARMACIEN(NE)
à temps partiel.
M. Ratner, 365-0770

■ Offres de service 499

BUR-O-TEXTES SECRÉTARIAT
super compétitif
670-3029.

POUR UN TEXTE sans faute de forme et d'orthographe. Je rédige, corrige et révise. **Aude Nantais, 521-4370**

TÉLÉMARKETING 2001, selon vos besoins, produits, services, prises de rendez-vous. Jacques, 256-2519.

TAILLEUR, tricot à la broche, réparation, pour boutique ou particulier, après 17h. 523-6206.

■ Traitement de texte 505

TRAITEMENT DE TEXTES WP À la maison et correction. Service rapide.
679-5309

■ Cours 510

COURS DE PIANO PRIVÉ

PROFESSEUR, 2ième prix du Conservatoire Royal de Bruxelles; demi-finaliste au Concours International de Piano Monza; boursier du Concours Printemps Français 1987. 485-2601.

COURS DE PIANO
débutant ou avancé
270-4651

COURS de piano. Professeur affilié à l'École Vincent d'Indy. Outremont. Marie-Claude: 270-4861.

COURS DE PIANO — Chant — Flûte à bec — Guitare. Théorie, solfège, histoire musique. Tout âge. 277-4853

COURS PRIVÉS DE TROMPETTE
Tous niveaux. Par diplômé de U. de M.(Maîtrise) et Conservatoire du Qué.
523-0316

LES JOYAUX DU POTIER
Cours de poterie et céramique. Atmosphère amicale et sans prétention. Rythme de chacun respecté. 6699, L-Hémond. 727-2942

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AUBAINE
Cherchez-vous le meilleur déménageur de piano d'appart.? Équipé, assuré. Inf: 489-5189, E. Kagan.

COURTES ET LONGUES DISTANCES
471-5226, 326-0003

DÉMÉNAGEUR RAISONNABLE
Local et longue distance. Toronto chaque semaine, 747-2222.

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boites. Estimé gratuit. 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PETITS-MOYENS DÉMÉNAGEMENTS
Vous pouvez aider. 524-0328, 324-7465.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

ATTENTION
Entrepreneurs en tous genres. Peinture intérieure et extérieure, pose de gypse, tireurs de joints. Aussi prenons ouvrage d'incendie.
647-4657 ou 448-0986

BAS PRIX Creusage de cave, gyproc, tire joints, pavé uni, ouvrage ciment, sablage plancher. 483-6519.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

FINI LES PROBLÈMES de rénovation avec les Entreprises G.P. et L.B. Inc.
649-3175

LES HABITATIONS SUPRA entrepreneurs généraux, vous offrent leurs services pour réaliser vos travaux, échéance respectée, services d'architecte, d'ingénieur et designer. Estimation gratuite.
Pierre, jour: 324-6757, soir: 526-1305.

PAYETTE Transport, déménagement, entreposage. Spécialité: Piano. Tél: 252-0216.

PLATRIER LATRUELLE ENR.
G. Dagenais, joints, pose, gyproc. Enlevons tapisserie. 355-4333.

POSEUR DE TAPIS
15 ans d'expérience
525-6307

RÉPARATIONS de plâtre et joints de gyproc, moulures. 322-9047.

SABLAGE de plancher, remis à neuf. Spécialité bois mou. Finition cristal. Ouvrage garanti. 387-7795, 329-0186.

■ Santé 570

PERDEZ DU POIDS RAPIDEMENT
Jusqu'à 29 lbs.
par mois
Satisfaction garantie
à 100%
Mme. C. Taylor
620-2235

8-10-87

■ Santé 570

ARRÊTEZ DE FUMER AGRÉABLEMENT
(sans engraisser et sans devenir bête). Rick Blatter, B.Ed., EECP, conseiller en santé et en conditionnement physique. Heures de bureau: Samedi matin 5h30 à 13h30. 625-1352.

CLAUDE D. LUC
PSYCHOTHÉRAPIE GESTALT
766-4884 après 21h.
(1ière consultation gratuite)

MAIGRISSEZ EN SANTÉ
Service à domicile. Réussite garantie.
Jean-François. 688-0693

■ Peintres, peinture 571

111 PEINTRE PROFESSIONNEL 111
ESTIMATION GRATUITE
844-1200, 649-8859

PEINTURE Intérieure/extérieure, balcon, réparation. Bon prix. 15 ans d'expérience, ouvrage garanti. 325-8898, 324-7640.

■ Garderies, gardiennes 575

NOUVEAU: Garderie St-Michel Inc. Vous offre un service de garde de soir, à deux rues du métro St-Michel. Pour
Inf: 376-4467

■ Terrassement, paysagiste 583

A BAS PRIX: Asphalte, pavé-uni, mur, gazon, paysagiste. M. Rioux, 256-6409, 229-2166.

■ Occasions d'affaires 591

Automobiles A. Rivest Inc

Distributeur Officiel
Franchises Disponibles
Importées du Brésil
VENTE-SERVICE-PIÈCES
830 Notre-Dame REPENTIGNY 585-1700

8-10-87

$25,000. DE COMMISSION
Payable à celui qui trouvera un investisseur prêt à injecter $250,000. pour la mise en marché d'un nouveau produit exclusif de sécurité. C.I.D. Inc. 866-2259, 498-3683.

BACHUS
Franchises disponibles en République Dominicaine. Commission de liqueurs. 525-3488.

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

■ Occasions d'affaires 591

CHEF FRANÇAIS en pâtisserie fine, recherche investisseurs sérieux. 382-7545.

FRANCHISE à vendre. Vente de distillateurs électroniques. Très payant! Léger capital requis. Pour rendez-vous: M. Émond: 521-0177.

FRANCHISES d'information gratuite au public **DISPONIBLES:** St-Hyacinthe, restaurant 76 places avec bar, 2 ans d'existence, belle décoration, style moderne, chiffre d'affaires très intéressant, possibilité revenu double. Cantons de l'est, salle à manger licencié, 300 places, avec bar 50 places, près du centre commercial du centre-ville. Revenu stable + revenu locatif. Les Immeubles Ghislaine Matton, Granby, 514-378-5170. Pagette: sans frais 1-552-1679.(à l'intérieur de 100 milles de Mtl) Veuillez laisser votre message, vous avez 10 sec. pour le faire après les 4 ou 5 "bips". S.V.P. parlez clairement et fort.

GROSSISTES & DÉTAILLANTS
Je suis un vendeur d'expérience et je couvre le territoire des Maritimes et de Terre-Neuve depuis 20 ans.
Je vous recherche vous: grossistes, et vous, détaillants, qui voulez élargir votre territoire. Ai des relations amicales et personnalisées avec la plupart des acheteurs de: magasins à rayon, magasins généraux et des grossistes dans les grandes et petites villes. Excellentes références sur demande.
GAR MELTZER, 55 Goodrich, St-Jean, Nouveau Brunswick, E2K 4A5. Tel:
(506)657-4768

MURB à vendre. 2 participations dans société en commandite et une copropriété. 819-327-2055

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

AUBAINE avant remisage, Searay 25', 1980, tout équipé, Aft-cabin, $27,000. Négociable. Inf. (1-514) 742-7135 ou (1-514) 742-6510.

BAYLINER Saragota 26 pi., tout équipé, comme neuf, prix à discuter, faut voir. 497-8584, 497-8188.

C & C 25' 1975, excellent état, voiles, hood, grande voile, genois 1 & 3, spinacker, sonde, spidomètre en neud, (stowe), portes en plexiglass, nouvelles fenêtres. 694-8746

C & C 30, méga 1978, enrouleur de foc, moteur 9,8, $19,500. 722-3607, semaine après 18h.

MARINA GAGNON & FILS
À VOIR
Wellcraft Carver. Modèle 88
Plusieurs usagés en inventaire.
875-8080 (Mtl) ou 1-291-3336

MIRAGE 25, 1985, diésel, excellente condition. 738-7115.

PLANCHES À VOILE!!!
AVONS toutes les marques: Planches de compétition, neuves ou usagées. Pas de taxe d'importation. Livraison rapide. Contacter: Windsurfing Toronto. 1-800-387-0924

SHARK #715, Mercury 7.5, «cradle»: $9,000. Kevin: maison, 458-7869, travail 631-5595.

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 4000 1981, blanche, 2 portes, 5 vitesses, radio blaupunkt. $4,900.00
lan: 386-1668

BESOIN URGENT
Autos — Pick-Up — Van. MICHEL TRUDEAU AUTOS, 5555, Iberville, Mtl.
526-0408

CADILLAC BIARRITZ 85, toute équipée, $22,500., négociable. 255-0458

FIREBIRD 1986, T-Top, garantie 2 ans, intérieur de luxe, radio AM/FM-cassette, 5 vit., 12,000km. $14,000.
691-3054

FIREBIRD 87, équipée, 14,000km. garantie 6 ans GM. $18,700., pour $15,000. Employé GM. 689-0452

FORD TEMPO 1984, 62,000 km., 5 vitesses, toit ouvrant, régulateur de vitesse, condition A-1, balance de garantie Ford, $4,500.00. 487-0436 après 18h.

GRAND AM SE 1987, blanche, 12,800 km., régulateur de vitesse, volant inclinable, portes électriques, etc. $14,600. 472-7719.

HONDA ACCORD LX 83, 4 portes, brun foncé, 5 vit., air climatisé. 79,000km. impeccable. $5,800.
688-3945

HONDA Prélude, 86, blanc, 5 vit., garantie 45,000 km. $12,800. 1-372-9086.

I.D. 19 1972, tout juste importée d'Europe $5,500. pièces et service. CITROËN CHAMBLY, 658-3863.

LYNX 84
4 vitesses, radio cassette Am/Fm. Très bon état. Elyse: 272-3116.

MERCEDES 300 D Turbo 83. Impeccable, $23,500. Entretien fait par Mercedes Autos Alizé. 659-7733

MERCEDES 300E, 1986, 42,000 km., comme neuve. $52,000. 1-774-8621.

MERCEDES Classiques importées. $5,000., +. Comme neuves. Refaites. Économique, fiable. Plus-value et standing. M. Robert, 766-8979

PARISIENNE 1981, bourgogne, air, très propre, pneus Pirelli. $4,500.00. 767-2729.

PORSCHE 911 cabriolet 1987, blanche, 6,000 km., 282-1420, du lundi au vendredi.

SCIROCCO
1982, très propre, prix $3,800.
Inf.: 256-0099.

SUBARU GL 1984, familiale, 73,000 km., automatique, très propre, prix demandé $5,500.00. 685-1736.

TOYOTA TERCER 1986, seulement 18,000 km., 5 portes, 5 vitesses, garantie 5 ans, $8,500.00. 844-9493.

TRANS AM 87, GTA, rouge, toute équipée, moteur Corvette. $21,000. 455-8272 après 18h.

VOLVO 76 en bon état, $2,000. Autres disponible. Garage Automag.
376-9111

DÉCÈS

DAUPHINAIS, ROLLAND
Madeleine
À Mont-Rolland, le 4 octobre, Madeleine Dauphinais Rolland a rejoint sa petite fille Anouk dans la paix du Seigneur. Elle laisse avec sérénité son mari Roger Rolland, ses fils: Bruno et Francoys, ses filles: Isabelle, Emmanuelle (William Boyer) et Brigitte (Sylvain Perreault) ainsi que quatre petits-fils: Jean-Marie, Mathieu, Maxime et Loup-Dominic. Elle sera exposée au Salon Funéraire Guay Inc., 955 rue Grignon, Ste-Adèle. Les funérailles auront lieu à l'église de Mont-Rolland le jeudi 8 octobre à 11h et l'inhumation au cimetière de Mont-Rolland. Heures de visite: mercredi de 2h. à 5h. et 7h. à 10h. Parents et amis sont priés de ne pas envoyer de fleurs, plutôt un don aux Petits Frères des Pauvres.

Père P. Maurice-M. LAMARCHE, S.J.

Le 4 octobre, au Bureau des Missions Jésuites, à Montréal, est décédé subitement le Père Maurice-Marcel Lamarche, S.J. Né le 28 mai 1916 à Trois-Rivières, le défunt était le fils de Joseph Lamarche et de Florette Gonneville, tous deux décédés. Il fit ses études classiques au collège Saint-Ignace de Montréal et entra chez les Jésuites en 1932. Après des études en lettres et en philosophie, il fut affecté, dès 1940, à la mission jésuite de Chine et consacra deux années à l'étude de la langue à Pékin. Il vécut les années suivantes (1942-1945) au scolasticat de Shanghai, converti par les Japonais en camp de concentration pour les missionnaires originaires de pays ennemis. Il y fit ss études de théologie et fut ordonné prêtre le 15 mai 1945 par Mgr Philippe Côté, S.J., vicaire apostolique de la mission de Süchow. Rentré au Canada pour y compléter sa formation, il repartit pour la Chine en 1947. Il enseigna l'anglais au Collège de Süchow pendant deux ans, puis le chinois, pendant quatre ans, à Shanghai. Expulsé par les communistes en 1953, il reprit bientôt du service à Taiwan, à l'École des langues de Hsinchu, comme directeur et responsable des études. En 1966, il entreprit des études supérieures en langue chinoise et en linguistique à l'Université Yale (1966-1967), puis à l'Université Georgetown de Washington (1967-1972) où il obtint un doctorat en linguistique. En 1972 il retournait à Taiwan pour reprendre ses fonctions à l'École de Hsinchu. Rentré au Canada en 1977 pour raison de santé, il fut affecté au Bureau des Missions Jésuites où il continua à travailler au service des missions jusqu'à la fin. À ses activités missionnaires, il ajouta de nombreuses activités pastorales, en particulier auprès des communautés religieuses.
La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie et J.-R. Deslauriers, 5650 chemin de la Côte-des-Neiges, de 14 hres à 17 hres, et de 19 hres à 22 hres. Il y aura une veillée de prières à 20 hres, le mercredi 7 octobre. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 octobre, à 10 hres, en l'église Notre-Dame-des-Neiges. Inhumation au cimetière de la communauté à Saint-Jérôme. En mémoire de la vie du P. Lamarche, toute consacrée au travail missionnaire, spécialement auprès des Chinois, au lieu de fleurs, tout don pour aider l'oeuvre d'évangélisation des Jésuites serait apprécié. Prière d'envoyer au Bureau des Missions Jésuites, 3160 chemin Daulac, Montréal, H3Y 2Y9.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 21

AVIS AUX CRANCIERS
DISSOLUTION
Avis est par les présentes donné que la société 113930 Canada Inc. a l'intention de procéder à sa liquidation et dissolution et qu'à cette fin elle a obtenue un certificat d'intention de dissolution daté du 25 août 1987.
Donné à Montréal, le 24 août 1987.
ANDRÉE LAROCQUE
Présidente

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à RELIURE JURIFAB INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 22e jour de septembre 1987, sous le numéro 3931900.
Ce 29ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 août 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à 2436-8011 QUÉBEC INC. TRADING UNDER THE NAME OF "OCCASION L" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4ème. jour de septembre 1987, sous le numéro 3925853.
Ce 24ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION

AVIS est par les présentes donné, qu'un contrat signé le 17 janvier 1986 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Jocardi Suits and Coats Inc., ont été vendues à la Banque de Commerce Canadienne Impériale, enregistré le 31 janvier 1986 au bureau d'Enregistrement Division de Montréal sous le numéro 3678065. Ce 2ième jour d'octobre 1987, Montréal, Québec, Banque de Commerce Canadienne Impériale.

Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'Etat Civil (L.R.Q., c. C-10)
AVIS
Johanne BERGERON
Avis est donné que Johanne BERGERON, sans emploi, domiciliée au 282A Rang L'Annonciation à OKA, district de Terrebonne, s'adressera au Ministère de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de JOAN BERGERON.
La seule personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est Johanne Bergeron, la requérante, qu'elle seule peut en être affectée.
Signé à Montréal,
Ce dix-huitième jour
de septembre 1987
ME ROGER CÔTÉ
PROCUREUR DE LA REQUERANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-165501-879
COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
DIVORCES
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
SERGE AUMONT,
Partie demanderesse
c.
JOCELYN SAROL,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JOCELYN SAROL de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de JOCELYN SAROL, partie défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: le 25 septembre 1987
Dominique Dibernardo,
Protonotaire adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-025904-876
COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
M. YVES MENARD
Partie demanderesse
c.
M. GASTON FRENETTE
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Gaston Frenettede comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de Gaston Frenette.
Lieu: Montréal
Date: 24 septembre 1987
MICHEL MARTIN
Protonotaire adjoint

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE
PRENEZ AVIS que la compagnie LE MUSÉE DE LONGUEUIL demandera à l'Inspecteur général des institutions fiancières la permission d'abandonner sa charte.
LONGUEUIL, ce 28ième
jour de septembre 1987.
BERNARD, CIMONÉ, POUPART,
DESPATIS, CORMIER, PROULX
Procureurs de la compagnie

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 août 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à BERNARD HOULE & FILS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de RICHELIEU le 25e jour de septembre 1987, sous le numéro 217923.
Ce 29ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MODA DONNA INC. TRADING UNDER THE NAME OF "DEBBIE SHUCHAT" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10ème. jour de juillet 1987, sous le numéro 3903512.
Ce 24ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 août 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à SABLAGE INDUSTRIEL DE SOREL LTÉE. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de RICHELIEU le 29e jour de septembre 1987, sous le numéro 217924.
Ce 29ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 août 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2436-8011 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4ème. jour de septembre 1987, sous le numéro 3925852.
Ce 24ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
Par requête datée du 25 septembre 1987, les personnes suivantes domiciliées à 4454, rue Coolbrook, app. 9, Montréal, (Québec) demandent à changer leur nom: CHAN-SIO, SAM-PO se nommera SAM-PO, Alex; CHAN-SIO, SAM François, s'appellera SAM-PO, Jean-François; CHAN-SIO, SAM-PO PATRICK se nommera SAM-PO, Patrick; CHAN-SIO, SAM-PO Stéphane s'appellera SAM-PO, Stéphane; CHAN-SIO, SAM-PO Ernest se nommera SAM-PO, Ernest.
Toute opposition devra être faite dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans ce journal.
1ère parution: 7 octobre 1987
2ème parution: 14 octobre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-165347-877
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
RIM KANAN,
Partie demanderesse
c.
ZIAD MSALLATI,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ZIAD MSALLATI de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine, Montréal, Qc., salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de ZIAD MSALLATI.
Lieu: Montréal
Date: 22 septembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-019899-876
COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
LES ENTREPRSIES SPECTOR INC.,
Partie demanderesse
c.
BENIMPEX TRADING CORP. LTD.
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Benimpex Trading Corp. Ltd. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Province de Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Benimpex Trading Corp. Ltd.
Lieu: Montréal
Date: le 25 septembre 1987
Protonotaire adjoint

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 mai, 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2434-3642 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26ème. jour de mai 1987, sous le numéro 3875031
Ce 24ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 août 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à ANSHIP INTERNATIONAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 22e jour de septembre 1987, sous le numéro 3931902.
Ce 29ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 mai, 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2434-3642 QUÉBEC INC. TRADING AS "ROCK MACHINE II" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26ème. jour de mai 1987, sous le numéro 3875032
Ce 24ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 septembre 1987 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à OHMCO CONTROLES INDUSTRIELS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 22e jour de septembre 1987, sous le numéro 3931903.
Ce 29ème. jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que JEAN-PIERRE WILSON, sans emploi, demeurant et domicilié au 8121 rue Casgrain, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de JEAN-PIERRE WHITTAKER.
Montréal, le 28 septembre 1987
Mes Thibaut, Gendron & Ass.
400 est, rue Jarry
Montréal, P.Q.
H2P 1V3

PRENEZ AVIS que le requérant, ALFRED DUMONT, sis à Dégelis, Qc., détenteur du permis Q-504301-002, région 3, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de TRANSPORT H. DUMONT INC., sis à Dégelis, Qc., région 3, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I.C.T.Q. et demande l'application de l'article 85 à l'effet que la décision soit exécutoire immédiatement.
Tout intéressé peut porter opposition dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585, Boul. Charest est, Québec, Qc., G1K 7W5.
1ère. publication: 7 octobre 1987
2ème. publication: 8 octobre 1987

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)
Dans l'affaire de la faillite de: **AXTROM SPORT LTÉE,** corporation légalement constituée faisant affaires au 563, rue St-Thomas, Longueuil, Québec, J4H 3A7.
Faillie
Avis est par les présentes donné que AXTROM SPORT LTEE a déposé une cession le 28 septembre 1987 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 octobre 1987 à 10 heures au bureau du Syndic, Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc., 1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.
Daté de St-Hyacinthe, ce 30 septembre 1987.
LOUIS LANGEVIN, c.a.
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
1050, boul. Casavant ouest, bur. 2001
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9
Tél.: (514) 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-001920-876
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
CAROLINE MAGNA
Partie demanderesse
c.
LEIGHTON McQUADE
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LEIGHTON McQUADE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'une requête pour pension alimentaire et garde d'enfant et nouvel avis de présentation a été remise au greffe à l'intention de LEIGHTON McQUADE.
Lieu: Montréal
Date: le 4 septembre 1987
MICHEL MARTIN
Protonotaire adjoint

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

MONTRÉAL

Averses. Max.: 14. Risque de précipitations: 80 %. Demain: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Froid.
LEVER DU SOLEIL 5 h 59
COUCHER: 18 h 24

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec un peu de pluie parfois mêlée de neige. Froid. Max.: 8. Risque de précipitations: 80 %. Demain: nuageux avec averses dispersées de neige.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau et la Lièvre: nuageux avec un peu de pluie devenant mêlée de neige en fin de journée. Max.: 8. Risque de précipitations: 80 %. Demain: quelques averses de pluie ou de neige fondante.

Ottawa-Hull-Cornwall: averses. Max.: 14. Risque de précipitations: 80 %. Demain: nuageux avec possibilité d'averses.

Laurentides: averses. Max.: 14. Risque de précipitations: 80 %. Demain: plutôt nuageux avec possibilité d'averses de pluie mêlée de neige.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: plutôt nuageux avec quelques averses débutant en mi-journée. Vents modérés. Max.: 15. Risque de précipitations: 60 %. demain: pluvieux.

Estrie: nuageux avec quelques averses. Max.: 15. Risque de précipitations: 60 %. Demain: quelques averses.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: nuageux avec quelques averses. Vents modérés par moments. Max.: 14. Demain: nuageux avec averses.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: ennuagement graduel. Possibilité d'averses par la suite. Vents modérés. Max.: 14. Risque de précipitations: 30 %. Demain: pluvieux.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Forillon: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel en après-midi. Vents modérés. Max.: 16. Demain: pluvieux.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel avec possibilité d'averses par la suite. Vents modérés. Max.: 10. Risque de précipitations: 30 %. Demain: pluvieux.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. Demain: nuageux avec quelques averses.

SPORTS

Les Nordiques tiennent à faire mentir les experts

«Nous serons dans la course jusqu'à la fin» (Savard)

MARIO LECLERC

QUÉBEC (PC) — Qu'on se le tienne pour dit, André Savard ne sera pas le type d'entraîneur qui, par des déclarations fracassantes, étanchera la soif des journalistes dans les périodes où Canadien et Nordiques croiseront le fer. Savard en a donné un bon exemple, hier matin, après la séance d'entraînement de son équipe.

En fait, Savard n'a pas l'intention de faire du Canadien de Montréal, son ennemi juré comme c'était le cas de son prédécesseur Michel Bergeron.

« Je n'ai pas l'intention de vous dire que nous allons être meilleurs ou pires que Montréal. Je ne me prononcerai pas non plus sur la course au championnat dans la division Adams. Je tiens seulement à vous servir un avertissement. Les cinq équipes de notre division batailleront toute l'année pour terminer au premier rang comme elles lutteront pour éviter le cinquième rang. Il n'y personne qui va se sauver avec le championnat en cours de route », a opiné l'entraîneur originaire du Témiscamingue.

Un peu plus tard, Savard a été beaucoup plus catégorique lorsqu'un journaliste lui a demandé ce qu'il pensait des prédictions de plusieurs revues américaines qui plaçaient les Nordiques au dernier rang de sa division.

« Nous allons faire mentir les experts. Ces derniers, dans leur évaluation, n'ont parlé que des joueurs qui ont quitté l'organisation. Ils ont négligé de mettre en valeur la venue de Tommy Albelin, Alan Haworth et Gaétan Duchesne. Ils ont pris Peter Stastny pour un joueur fini alors qu'il connaît tout un camp d'entraînement. Pour ces raisons, je crois que nous serons, nous aussi, dans la course jusqu'à la fin », a prétendu le pilote des Fleurdelisés.

Dans ses propos prudents « mais réalistes », dit-il, Savard a soutenu que le style de jeu de la division Adams serait encore cette année très robuste. « Une équipe comme Buffalo est allée chercher des joueurs comme Maguire et Hospodar. Ça vous donne une idée de quoi il en retourne ».

Kulak plus rapide

Parlant du style robuste de la division Adams, la discussion a inévitablement tourné vers la nouvelle acquisition des Nordiques, Stu Kulak, un joueur libéré par les Rangers de New York et obtenu, lundi, par le biais du repêchage intra-ligue.

Savard connaît assez bien Kulak pour l'avoir dirigé une dizaine de parties à Fredericton il y a deux ans. Selon le mentor des Nordiques, Kulak pratique un style de jeu similaire à Richard Zemlak mais il aurait la qualité d'être plus rapide sur patins. « Kulak doit arriver ce soir (hier) et nous allons lui donner la chance de faire ses preuves. Il s'entraînera avec nous et son utilisation avec les Nordiques dépendra de la façon dont répondront nos autres joueurs lors des prochains matchs », a-t-il averti.

■ Les Nordiques se sont entraînés pendant plus d'une heure, hier matin, au Colisée. André Savard a particulièrement revu les situations de sortie de zone. Dans une fin d'entraînement plus relaxe, les attaquants, divisés en quatre trios, ont participé à une série « confrontation ». Chaque trio avait une période de 15 secondes pour tenter de compter le plus de buts possible. Entre chaque filet, cependant, le trio devait exécuter un minimum de deux passes avant de prendre un lancer au but. Étonnamment, c'est le trio défensif, composé de Mike Eagles, Alain Côté, Anton Stastny et Mike Hough qui a remporté la palme. Hough et Stastny alternait sur le flanc gauche à chacune des montées.

■ André Savard n'aime pas du tout qu'on le compare à Scotty Bowman, l'ancien bourreau des Sabres et du Canadien. « Cette réputation vient d'un seul individu, Dave Morrell, un journaliste de Fredericton. Il s'agit d'une opinion parmi tant d'autres », a-t-il fait savoir. Savard a néanmoins souhaité obtenir autant de succès avec son équipe que n'en a eu Bowman au cours de ses nombreuses années passées derrière le banc d'une équipe de la Ligue nationale de hockey. « Quant au caractère, je crois que chacun des entraîneurs a le sien. Il n'y a eu qu'un seul Bowman, comme un seul Cherry, Bergeron ou Neilson. Et il n'y aura qu'un seul Savard », a-t-il tranché.

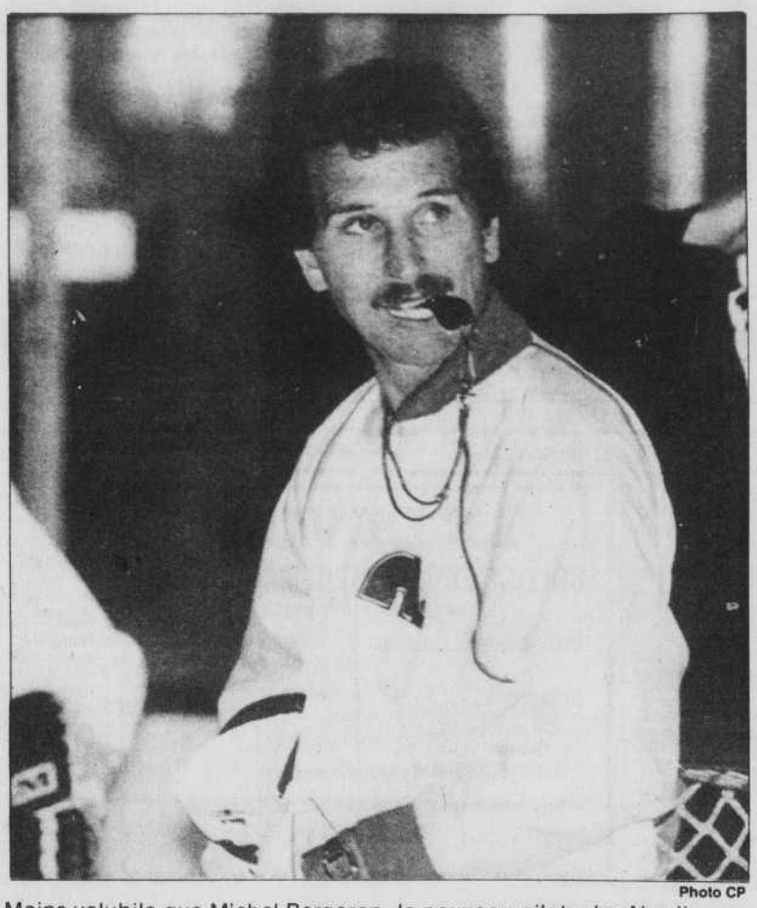

Photo CP

Moins volubile que Michel Bergeron, le nouveau pilote des Nordiques, André Bergeron, a toutefois tenu à dire que, pour l'obtention du championnat de la division Adams, son équipe sera dans la course jusqu'à la fin.

■ Après l'entraînement d'hier, les joueurs des Nordiques ont reçu la visite de Al Wiseman, de la LNH. Ce dernier s'occupe des questions de sécurité des joueurs. En compagnie de l'enquêteur Jacques Laquerre, de la Sûreté municipale de Québec, Wiseman a informé les joueurs sur les dangers qui les guettent en cours de saison.

■ La station radiophonique CJRP, de Québec, sera à New York, jeudi matin, où elle diffusera une émission en direct de la résidence de Michel Bergeron en cette première journée du calendrier régulier de la LNH. Comme si la première journée de Michel Bergeron avec ses Rangers était plus importante pour les gens de Québec que les débuts d'André Savard avec ses Nordiques...

■ Le joueur de centre Marc Fortier fait très bien par les temps qui courent avec l'Express de Fredericton. Selon son entraîneur, Ron Lapointe, Fortier s'est inscrit au pointage à chacune des parties hors-concours. « Il pivote un trio en compagnie de Doug Shedden et Trevor Stienburg. Ces trois-là pètent le feu présentement. De plus, Fortier m'impressionne beaucoup par ses qualités défensives. On savait qu'il pouvait accumuler des points mais il surprend réellement avec son jeu défensif », a constaté Lapointe. L'Express disputait, hier, son dernier match hors-concours. Au cours des prochains jours, Ron Lapointe devra prendre plusieurs décisions, lui qui compte encore sur un personnel de 30 joueurs dont 17 de Québec et 13 de Vancouver. Plusieurs des joueurs retranchés par l'Express devraient se retrouver avec les Skipjacks de Baltimore, de la division Sud de la Ligue américaine.

■ Les joueurs des Nordiques ont revêtu de nouveaux pantalons depuis quelques jours. Ces nouvelles culottes portent le sigle des Nordiques sur la cuisse-avant gauche.

■ Aujourd'hui, dernière journée d'entraînement pour les Nordiques avant d'entreprendre une neuvième saison dans la Ligue nationale. Les joueurs seront soumis à un exercice au Colisée en matinée.

La série contre les Tigers débute ce soir

Jeff Reardon a donné confiance aux Twins

■ Il leur a aidé à remporter le championnat

MINNEAPOLIS (AP) — Les coéquipiers de Jeff Reardon prétendent que sa présence au sein de l'équipe a aidé les Twins du Minnesota à remporter le championnat de la section ouest de la Ligue americaine pour la première fois depuis 1970.

Mais Reardon, l'as releveur, acquis des Expos de Montréal au cours de la saison morte, a mentionné qu'il aurait pu faire encore mieux.

« Je crois sincèrement que j'aurais pu faire mieux. Ce n'est certes pas ma meilleure saison », a dit le vétéran droitier de 32 ans.

Au cours de sa carrière avec les Mets de New York et les Expos, Reardon a conservé une moyenne de points mérités de 2.80. Cette saison, il a conservé une fiche de 8-8 avec 31 victoires protégées et une moyenne de 4.48.

Malgré tout, Reardon a été le pompier que les Twins recherchaient depuis quelques années. Il a donné confiance à des partants de qualité comme Bert Blyleven et Frank Viola qui savent désormais qu'ils n'ont plus absolument besoin de terminer un match pour remporter la victoire.

« Jeff a apporté de la stabilité à toute notre équipe, a dit Blyleven. L'an dernier, personne ne connaissait son rôle dans l'enclos des releveurs. Maintenant, les partants veulent se rendre jusqu'au point où l'on peut utiliser Jeff Reardon ».

Tom Kelly, gérant des Twins, a ajouté: « Il a donné confiance à tout le monde, aux lanceurs, aux joueurs, à tout le monde. Il connaîtra lui aussi de mauvaises soirées, mais il a donné à tous confiance en notre équipe ».

Mauvaise journée

Une des ses mauvaises journées est survenue le 26 août contre les Tigers de Detroit que les Twins rencontreront dans la série de championnat de la Ligue américaine.

Les Twins menaient 6-5 quand Kelly a donné la balle à Reardon en neuvième manche. Reardon n'a pas réussi à fermer la porte. Il a donné cinq points suite à deux buts sur balles, un simple, un double et un circuit. En quatre présences contre les Tigers, Reardon a une fiche de 2-1 et une moyenne de 7.11 points mérités en six manches et un tiers.

« J'ai connu une mauvaise sortie, mais à part ce match, j'ai bien lancé contre Detroit. Les Tigers ont de bons frappeurs en Nokes, Gibson, Whitaker, Evans. Ils ont de l'expérience et ils savent s'élancer. C'est difficile de les retirer sur des prises ».

Reardon a connu un début difficile avec les Twins. Il devait s'adapter à une nouvelle ligue.

« Ce fut difficile. Les gens se demandaient pourquoi les Twins étaient venus me chercher. Je crois que je visais la perfection au début de la saison. Ensuite j'ai compris et je suis revenu à mon ancienne façon de lancer ».

Cela voulait dire que Reardon s'est remis à défier les frappeurs avec sa balle rapide. Les résultats ont été étonnants. En septembre et octobre, par exemple, sa moyenne de points mérités a été de 1.66 en 16 manches et un tiers.

« Quand le résultat du match en dépend, c'est à lui que je donne la balle, a dit Kelly. Il ne recule devant rien ».

Reardon a déjà eu à supporter la pression des séries en 1981 quand il était avec les Expos. Il n'a participé qu'à un match, donnant trois points en une manche aux Dodgers de Los Angeles, suite à des circuits de Mike Scioscia et Pedro Guerrero.

« J'étais très nerveux, se souvient Reardon. C'était la première fois que je jouais le rôle de pompier. Cette fois-ci, je suis plus mature et moins nerveux ».

Demain soir, à Philadelphie

Roy affrontera les Flyers

■ Claude Lemieux de retour

GUY ROBILLARD

(PC) — Le Canadien pourra compter sur tous ses joueurs pour le match d'ouverture de la saison, demain à Philadelphie, à l'exception évidente de ses deux grands blessés, les défenseurs Larry Robinson et Mike Lalor.

Petr Svoboda était suffisamment guéri de sa grippe pour reprendre l'entraînement hier et Claude Lemieux, sur qui l'entraîneur compte beaucoup, sera également prêt à affronter les Flyers au Spectrum.

Perron a confirmé ce dont tout le monde se doutait: c'est Patrick Roy qui sera devant le filet. Pour le reste, il devra choisir parmi 14 attaquants, tous des vétérans de la saison dernière, et huit défenseurs, dont les recrues André Villeneuve, Scott Sandelin et Mathieu Schneider. Le premier est le plus robuste du groupe, ce qui pourrait être un atout en sa faveur au Spectrum, surtout avec Gaston Gingras et Svoboda, qui ne sont pas les plus costauds.

Pour Jean Perron, « il est impensable d'utiliser trois *toughs* en même temps à l'heure actuelle. Mais je ne dis pas si c'était aussi trois bons joueurs de hockey... »

Après les éloges à l'endroit de Chris Nilan, voilà qui n'est pas tendre pour John Kordic et Steven Fletcher.

Ce dernier, selon Perron, devra travailler à retrouver sa forme à Sherbrooke.

Quant à Kordic, l'entraîneur souhaite qu'il joue aussi bien que... Dave Brown, à Philadelphie.

« Quand nous avons gagné la coupe Stanley il y a deux ans, rappelle Perron, Kordic était capable de se défendre sur un trio régulier. Mais l'an dernier, il est arrivé tout croche au camp d'entraînement. Je sais qu'il avait commis des abus pendant l'été et je lui ai dit carrément. Son attitude était mauvaise, et il a connu une saison bien ordinaire. Je lui ai dit aussi et cette année, il s'est présenté avec une bien meilleure attitude: il est redevenu le Kordic d'il y a deux ans ».

Une fois de plus avec Perron hier, la conversation a principalement tourné autour des *goons*, comme si c'est ce qui comptait le plus à l'aube d'une nouvelle saison.

On a même demandé à l'entraîneur si le fait que le Canadien ait eu recours à Nilan, Kordic et Fletcher à l'entraînement n'avait peut-être pas influencé les autres équipes de la division Adams au repêchage de la veille.

Loin de sursauter, comme on aurait pu s'y attendre, Perron a même semblé flatté.

Les Tigers sont épuisés, mais prêts

MINNEAPOLIS (AP) — Les Tigers de Detroit, qui ont conservé la meilleure fiche du baseball majeur, ont payé le fort prix pour participer à la série de championnat de la Ligue américaine.

La question est de savoir s'ils n'ont pas payé trop cher.

Les Tigers ont décroché le championnat de la section Est à l'issue d'une victoire de 1-0 dimanche, dernière journée de la saison, contre les Blue Jays de Toronto. Ils amorcent les éliminatoires ce soir contre les Twins du Minnesota, champions de la section Ouest.

Dans les 11 derniers jours de la saison, les Tigers ont disputé sept matches aux Blue Jays, en remportant quatre. Ces sept rencontres se sont décidées par la marge d'un point.

« Nous avons été acculés au pied du mur pendant toute la saison, a précisé le voltigeur des Tigers Kirk Gibson. Si cette situation se reproduit (dans les éliminatoires), ce sera peut-être un atout ».

C'est un circuit de Gibson, il y a une semaine à Toronto, qui a permis aux Tigers d'entreprendre leur remontée championne.

Ils avaient perdu les trois premières rencontres d'une série de quatre et, au classement, ils accusaient un recul de trois matches et demi sur les Blue Jays, dont les partisans espéraient un balayage.

Les Tigers tiraient de l'arrière 1-0 lorsque Gibson a amorcé la neuvième manche en cognant un circuit aux dépens de Tom Henke, le meilleur releveur de la Ligue américaine. Et c'est un autre coup sûr de Gibson qui avait procuré la victoire aux Tigers à la 13e.

Cette course au championnat a-t-elle hypothéqué les Tigers ?

BASEBALL

SÉRIES DE CHAMPIONNAT (4 de 7)

Ligue nationale

Hier
San Francisco à St. Louis
Aujourd'hui
San Francisco à St. Louis 15 h 07
(Dravecky 10-12) (Tudor 10-2)
Vendredi
St. Louis à San Francisco 20 h 25
Samedi
St-Louis à San Francisco 20 h 25
Dimanche
x St. Louis à San Francisco 16 h 35
Mardi
x San Francisco à St. Louis 20 h 25
Mercredi
x San Francisco à St. Louis 20 h 25

Ligue américaine

Ce soir
Detroit au Minnesota 20 h 30
(Alexander 9-0) (Viola 17-10)
Jeudi
Detroit au Minnesota 20 h 30
Samedi
Minnesota à Detroit 13 h 07
Dimanche
Minnesota à Detroit 20 h 25
Lundi
x Minnesota à Detroit 15 h 07
Mercredi
x Detroit au Minnesota 15 h 07
Jeudi
x Detroit au Minnesota 20 h 35
(x: si nécessaire)

HOCKEY

Ligue nationale

Jeudi
Washington à Boston
Québec à Hartford
Minnesota à Buffalo
Montréal à Philadelphie
Islanders à Los Angeles
Pittsburgh à Rangers
Toronto à Chicago
Detroit à Calgary
St. Louis à Vancouver
Vendredi
Pittsburgh à New Jersey
Detroit à Edmonton
Samedi
Boston à **Québec**
Rangers à Hartford
Buffalo à **Montréal**
Islanders à Vancouver
New Jersey à Toronto
Philadelphie à Minnesota
Chicago à Washington
St. Louis à Los Angeles
Winnipeg à Calgary
Dimanche
Hartford à Boston
Washington à Buffalo
Philadelphie à Chicago
Edmonton à Los Angeles
Lundi
Québec à Montréal
Minnesota à Rangers
Detroit àVancouver
Calgary à Winnipeg

LIGUE NATIONALE
CLASSEMENT FINAL 1986-87
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HARTFORD	80	43	30	7	287	270	93
MONTRÉAL	**80**	**41**	**29**	**10**	**277**	**241**	**92**
BOSTON	80	39	34	7	301	276	85
QUÉBEC	**80**	**31**	**39**	**10**	**267**	**276**	**72**
BUFFALO	80	28	44	8	280	308	64

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	80	46	26	8	310	245	100
WASHINGTON	80	38	32	10	285	278	86
ISLANDERS NY	80	35	33	12	279	281	82
RANGERS NY	80	34	38	8	307	323	76
PITTSBURGH	80	30	38	12	297	290	72
NEW JERSEY	80	29	45	6	293	368	64

Division Clarence Campbell

Section James Norris

ST. LOUIS	80	32	33	15	281	293	79
DETROIT	80	34	36	10	260	274	78
CHICAGO	80	29	37	14	290	310	72
TORONTO	80	32	42	6	286	319	70
MINNESOTA	80	30	40	10	296	314	70

Section Connie Smythe

EDMONTON	80	50	24	6	372	284	106
CALGARY	80	46	31	3	318	289	95
WINNIPEG	80	40	32	8	279	271	88
LOS ANGELES	80	31	41	8	318	341	70
VANCOUVER	80	29	43	8	282	314	66

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Dimanche
Vict'ville 7, Verdun 4
Shawinigan 5, Chicoutimi 1
Drummondville 3, Granby 2
T-Rivières 10, Hull 6
Laval 8, St-Jean 6
Lundi
Laval 4, Drum'ville 2
Hier
Verdun à Hull
Granby à T-Rivières
Ce soir
Chicoutimi à Vict'ville
Vendredi
Hull à Chicoutimi
St-Jean à Drummondville
Verdun à Granby
Laval à Shawinigan
T-Rivières à Vict'ville

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	7	5	1	1	35	26	11
VERDUN	8	4	4	0	46	52	8
ST-JEAN	8	3	4	1	39	36	7
GRANBY	8	2	5	1	36	37	5
HULL	8	1	7	0	39	60	2

Section Frank Dilio

DRUM'VILLE	9	6	3	0	47	43	12
VIC'VILLE	6	4	2	0	34	27	8
CHICOUTIMI	7	4	3	0	33	32	8
SHAWINIGAN	8	4	4	0	41	39	8
T-RIVIÈRES	7	3	3	1	40	38	7